M. SYLVESTRE

A MON AMI EUGÈNE FROMENTIN.

LETTRE Ire. — A PHILIPPE TAVERNAY, A VOLVIC (PUY-DE-DÔME).

Paris, 2 février 64.

Oui, mon Philippe, c'est vrai : je suis ruiné. Mon oncle, l'homme aux trente mille livres de rente, me donne sa malédiction en des termes qui ne me permettent plus d'accepter la pension qu'il daignait me faire et l'avenir qu'il se promettait de m'assurer. Quels sont donc ces termes? me diras-tu. Dispense-moi de te les répéter. Le cher oncle n'est pas léger, tu le connais; sa colère procède à coups de massue. Ancien maître de forges, il a gardé quelque chose de l'énergie brutale de ces marteaux-monstres qui, sous l'action de la vapeur, frappent et façonnent le métal. C'est donc en vain qu'on est fer soi-même et qu'on a passé sa jeunesse à se donner une bonne trempe. Toute solidité de caractère, toute fermeté d'âme, toute dignité, sont broyées sous l' ttentat perpétuel de la force irréfléchie et têtue. Ne voulant pas plier, j'ai été brisé, reconnu bon à rien et jeté dehors avec les rebuts.

Je ne m'en porte pas plus mal, Dieu merci, et me voilà libre de choisir ma voie, ce qui n'est pas une mince satisfaction, je te jure. Je dois même t'avouer que pour la première fois de ma vie je me sens depuis quelques jours parfaitement heureux. Je vais, je viens sans but, je flâne, je respire, il me semble que mon âme emprisonnée se dilate et se renouvelle; je n'ai pas besoin de penser à

mon sort futur, je possède quelques centaines de francs qui me permettent d'aviser, et je peux donner le reste de la semaine à mon dernier et délicieux *far niente.*

Pourtant mon oncle m'aimait à sa manière. Eh bien! moi, je l'aime aussi, à la mienne, et s'il me retire són affection en même temps que ses bienfaits, j'en serai profondément affligé; mais cela ne me paraît pas possible. Il se souviendra de mes soins, de ma sincérité; il me regrettera, il me rappellera, et je courrai l'embrasser sans rancune et sans hésitation. Seulement qu'il ne me parle plus de lui devoir mes moyens d'existence. Cela, c'est fini, je ne veux plus retomber en sa possession, je veux m'appartenir; j'ai vingt-cinq ans bientôt, il me semble que j'ai le droit de me dire majeur et d'agir en conséquence.

Tu me demandes ce qui s'est passé, si c'est encore pour un mariage. Tu crois rire? Eh bien! c'est pour un mariage, troisième sommation. Tu sais que j'avais à peine vingt et un ans quand il voulut me faire épouser une demoiselle blonde que je trouvai laide. Deux ans plus tard, c'était une brune, moins riche, point laide, mais d'un ton si tranchant et d'un caractère si tranché que je cours encore. Enfin le mois dernier, c'était une rousse fort belle, j'en conviens, car le préjugé contre les rousses s'est changé en engoûment dans nos idées d'artistes, et je suis de ceux qui aiment à protester contre les erreurs du passé. Je n'avais donc pas d'objection contre la couleur, et mon oncle, qui avait employé je ne sais combien de précautions oratoires pour me préparer à voir ma fiancée rayonner de tous les feux de l'aurore, rayonna de joie lui-même quand je lui déclarai que j'aimais le rouge; mais, hélas, quand je sus le nom de la personne, je refusai net. C'était la fille de M[lle] Irène, riche de cent mille livres de rente, fruit de ses petites économies, prélevées sur la fortune de MM. A., B., C., tu peux ajouter toutes les lettres de l'alphabet. Comprends-tu que mon oncle, un honnête homme, soumis aux lois de son pays, officier de la garde nationale, décoré, affilié à la société de Saint-Vincent de Paul, etc., veuille m'enrichir en me faisant épouser la fille d'une courtisane? J'ai répondu que je voulais bien faire connaissance avec elle, et que, si elle me plaisait, je consentais à l'épouser à la condition que madame sa mère ne lui donnerait pas seulement une chemise. Là-dessus mon oncle, qui n'entend pas de cette oreille et pour qui tout vice est purifié dès qu'il prend la forme d'argent monnayé, me demande si je me moque de lui et me menace d'une correction par trop paternelle. Il y avait longtemps que toutes nos discussions aboutissaient à des résultats qui menaçaient de prendre cette tournure funeste. J'étais forcé d'en rire; ce rire l'exaspérait, et ce jour-là je craignis pour lui une attaque d'apoplexie. En vérité, j'ai trop

tardé à prendre le parti que je prends aujourd'hui, mais le voilà pris et sans retour, parce que je sens, à la joie de ma conscience, qu'il est bon. Non, il ne faut pas qu'un homme dépende d'un autre homme, cet homme fût-il son propre père. Dépendre, c'est-à-dire obéir sans examen à des volontés quelconques! Malheureux les enfans qui sont soumis à ce dangereux régime! Moi, qui ai toujours protesté, je n'en vaux pas mieux au bout du compte, car si j'ai préservé mon honneur et sauvé ma juste fierté, j'ai dû malgré moi perdre ce tendre respect et cette sainte confiance qui sont la religion de nos jeunes années; mais de quoi me plaindrais-je? Je suis comme tous ceux de la génération à laquelle j'appartiens. Si ce n'est contre nos propres parens que la lutte s'engage, c'est du moins contre *nos pères* dans le sens général du mot, c'est contre le culte de l'argent porté si loin sous le dernier règne. Nous voici, nous autres, très dégoûtés de l'esclavage de la richesse. Nous ne sommes pas des saints pour cela; nous ne prétendons pas nous passer des biens de la vie, mais nous voulons les conquérir nous-mêmes sans nous humilier. Est-ce donc si criminel, si insensé, si terrible?

Mais je prêche un converti! Écris-moi... j'allais te dire où. Le fait est que je n'en sais rien. J'ai quitté la maison de mon oncle sans rien emporter qui me vienne de lui. Les quelques louis qui garnissent ma bourse sont le produit de mon vaudeville anonyme. J'aurais laissé mes habits et mon linge, si je n'eusse craint de blesser mon oncle, et pour le moment je suis à l'auberge; mais quelque modeste que soit ma chambre, c'est trop cher pour mes ressources présentes, et moi qui n'ai guère su compter jusqu'à ce jour, je vais devenir très avare jusqu'à nouvel ordre. Je ne veux pas me laisser surprendre par le besoin et donner à mon oncle le chagrin de me plaindre ou la joie d'espérer mon retour.

Tu vois que je finis ma lettre dans une autre disposition que celle où j'étais en la commençant. Je ne voulais songer à rien qu'à humer l'air de la liberté, et déjà je me dis qu'il faut chercher un gîte et un gagne-pain. Je ne veux pas que tu m'offres quoi que ce soit. Je sais que tu as de vieux parens à nourrir et ta bonne mère à choyer. Je les volerais. Autant vaut donc que tu ne puisses pas m'écrire avant que je sois fixé; cela ne tardera pas.

A toi de cœur. PIERRE SORÈDE.

LETTRE IIe. — DU MÊME AU MÊME.

Vaubuisson, département de ..., 6 février 64.

Me voilà installé provisoirement à quelques lieues de Paris, à la lisière d'un village, autant dire en pleine campagne, car je n'ai de-

vant moi que des prés et des arbres. On dit que le pays est joli. Je n'en sais rien; il pleut serré, et je ne distingue que les premiers plans. Si l'endroit est beau, tant mieux, sinon tant pis; j'y suis, j'y reste jusqu'à ce que j'aie le moyen d'en sortir.

Voici pourquoi et comment je suis ici. Je devais une misère à mon tailleur. J'entre hier pour m'acquitter.

— Comment? Me payer cela? Déjà? A quoi bon? Est-ce que vous me retirez votre clientèle?

— Oui, mon cher monsieur Diamant. Vous êtes à présent trop cher pour moi. Je suis ruiné de fond en comble.

— Votre oncle est mort sans tester en votre faveur?

— Non! grâce au ciel, il se porte bien; mais je l'ai impatienté, et je le quitte. Soyez tranquille, je ne me brûlerai pas la cervelle. J'espère même retrouver peu à peu assez d'aisance pour redevenir votre client. Prenez donc mon argent, et au revoir!

— Attendez, fit-il en me retenant par le bras. Venez là-haut. J'ai quelque chose à vous dire.

Je le suis dans son entresol, un appartement écrasé, assez luxueux et où se répandait un peu trop généreusement une comfortable odeur de cuisine. — Est-ce toi, monsieur Diamant? crie une voix de femme. Peut-on servir le dîner?

— Oui, oui, servez, répond le tailleur à sa moitié, et il me fait asseoir dans son salon en me disant avec effusion : Monsieur Sorède, vous allez accepter notre soupe?

Je ne pus m'empêcher de rire. — Est-ce par amitié ou par charité que vous m'offrez à manger? Si c'est par amitié, j'accepte; sinon je vous jure que j'ai de quoi dîner pendant plus d'un mois.

— C'est par amitié, et, si vous refusez, je croirai que vous dédaignez de petits bourgeois comme nous, anciens ouvriers...

— Je reste, mon cher Diamant, je reste!

— Ah! voilà qui est bien! Ma femme, viens que je te présente... Non, mets un couvert de plus. Les enfans, où sont-ils? Ah! voilà les enfans! saluez monsieur. N'est-ce pas qu'ils sont gentils?

Les enfans n'étaient pas gentils, mais ce brave Diamant me faisait si bon accueil que je ne voulus pas le détromper, et me voilà à table avec la famille.

Je voyais bien venir mon homme; curieux, mais à bonne intention, il voulait savoir la cause de ma rupture avec mon oncle. Or je ne voulais pas la lui dire. Que mon oncle s'en confesse ou s'en vante, c'est son affaire; mais moi, élevé par ses soins, je ne saurais avouer qu'à toi seul que j'emporte sa malédiction pour m'être refusé à un mariage déshonorant. Je priai l'honnête tailleur de s'abstenir de questions. Je craignais de l'avoir un peu blessé par ma réserve, car il était devenu pensif; mais tout à coup, à la fin du dî-

ner, il me tint ce langage : — Monsieur Sorède, vous êtes un brave jeune homme. Vous ne voulez pas accuser votre bienfaiteur; mais il y a huit ans que je vous habille, et je vous connais. Vous ne pouvez pas avoir de torts à vous reprocher. En venant me payer ce reliquat de compte dans la gêne où vous voilà, vous faites une *action superbe!*

Et comme j'allais protester contre une épithète si pompeuse : — Non, non! reprit-il, je maintiens mon expression. Vous m'avez donné là une preuve d'affection. Vous vous êtes dit que si je réclamais cette petite somme à votre oncle, — il est emporté et soupçonneux, le cher homme! — je pourrais avoir des désagrémens avec lui, et, à dire vrai, j'aurais mieux aimé perdre cela que de recevoir quelque affront. Que voulez-vous? j'ai les *sens vifs*, moi aussi! Enfin vous vous êtes dit : « Diamant est un brave homme, il ne faut pas qu'il soit contrarié. » C'est dire que vous avez pensé à moi qui ne vous suis rien, et que dans vos ennuis il vous eût été bien naturel et bien permis d'oublier. C'est là un trait que je n'oublierai pas, moi. J'y suis sensible, et je ne veux pas que nous nous quittions sans que... sans que vous goûtiez mon cognac... Oh! j'ai un cognac!... Va m'en chercher une bouteille, ma femme. Tu sais, le cognac de l'Anglais qui n'a pas payé sa note, mais qui m'a tout de même contenté avec sa cave.

— Ça n'est pas tout, ça, continua M. Diamant aussitôt que sa femme fut sortie; qu'est-ce que vous allez faire à présent? Chercher une place dans le gouvernement? C'est les plus belles, celles qui font le plus d'honneur à un jeune homme, et vous avez des amis dans ce qu'il y a de mieux pour vous procurer ça.

— Non, monsieur Diamant, je ne veux plus dépendre de personne si cela m'est possible, et je ne veux pas être fonctionnaire du gouvernement. Je veux garder l'indépendance de mes opinions.

— Alors dans l'industrie?

— Non, il faut un capital pour représenter une responsabilité personnelle, et, comme je ne l'ai pas, je serais trop assujetti dans une fonction rétribuée.

— Je vois votre idée! Vous voulez être auteur!

— Auteur ou tailleur, mon cher Diamant, je veux une profession libre. Je ne fais fi d'aucune, et j'estime, j'admire même les gens qui, pour remplir un devoir, aliènent leur liberté; mais ma pauvreté et mon isolement me donnent le droit de choisir. Je choisis donc le travail libre : il est bien juste que j'aie les bénéfices de la misère.

— Bien parlé! Soyez donc auteur, c'est un joli état. J'ai vu votre vaudeville, vous m'aviez envoyé de bonnes places. J'y ai mené ma

femme; elle a beaucoup aimé les couplets de la fin, et elle m'a dit : « Je parie que M. Sorède aura du talent dans sa partie. » Moi, je ne suis pas un aigle, mais je crois que ma femme a raison. Et d'ailleurs je vous aime, et si vous devez être quelque chose, je ne serais pas fâché d'y avoir contribué. C'est donc pour vous dire... Je ne suis pas un Crésus, mais si une demi-douzaine de billets de mille vous étaient agréables...

Je ne le laissai pas achever. Je l'embrassai, mais je refusai net. Il insista d'autant plus, et j'eus quelque peine à lui faire comprendre que, pour jouir de la liberté qui était tout mon dédommagement dans une situation précaire, je ne devais pas commencer par m'enchaîner à une dette.

Mme Diamant, qui est une grosse personne commune au premier abord, mais une de ces âmes généreuses et délicates que l'occasion vous révèle, comprit mieux ma fierté, et sut me faire accepter le dévouement de son mari dans des conditions possibles. — Vous allez travailler, dit-elle, c'est bien; mais il ne vous faudrait pas trop de misère, car si c'est joli de la supporter quand on l'a, il n'est pas nécessaire de la chercher quand on peut faire autrement. Voulez-vous me charger de vous faire durer le peu que vous avez sans qu'il nous en coûte un centime à mon mari et à moi?

— Voyons, madame Diamant, un bon conseil est un grand service, et je serai heureux d'accepter de vous quelque chose.

— Eh bien! vous avez parlé, pendant le dîner, de vous retirer à la campagne; vous avez dit que vous aimiez la campagne en toute saison. Nous avons à Vaubuisson une petite maison où nous n'allons que l'été, le dimanche. C'est petit, mais c'est propre, et il y a des cheminées qui ne fument pas. Prenez-y une chambre. Il y a une vieille femme qui donne de l'air tous les deux jours; pour un rien, elle vous fera votre ménage. Pour trois francs par jour, vous mangerez à la pension dans le bourg. Mettons *tant* pour le charbon de terre, *tant* pour le blanchissage, *tant* pour l'imprévu. Vous dépenserez cent cinquante francs par mois, et vous serez bien, et vous irez comme ça trois ou quatre mois sans vous tourmenter. En quatre mois, pouvez-vous faire un ouvrage qui vous rapporte un millier de francs?

— Je l'espère.

— Alors vous aurez encore de quoi marcher pendant près de six mois, et d'ici là il passera de l'eau sous le pont.

J'ai trouvé l'idée excellente, j'ai accepté. J'ai acheté du papier et de l'encre, j'ai pris le chemin de fer, et me voilà.

Je n'ai dit adieu à personne, je n'ai voulu initier personne à mon chagrin de famille. Je ne veux pas me plaindre, je ne veux pas ac-

cuser mon oncle, je ne veux pas qu'il sache où me prendre. Il me rappellerait, il faudrait soulever de nouveaux orages pour lui faire accepter mon indépendance. Quand je pourrai lui prouver que je n'ai pas besoin de son argent, j'aurai le droit de réclamer son amitié.

La pluie a cessé pendant que je t'écrivais, le paysage a reparu, c'est enchanteur. Il n'y a pourtant pas une feuille aux arbres; mais déjà un imperceptible gonflement des rameaux a fait disparaître la rigidité cadavérique de l'hiver. Au premier plan, c'est-à-dire au-delà du petit jardin dont j'ai la jouissance, une vaste oseraie me sépare de la rivière. Ce fouillis de branches fines et serrées est d'un ton indéfinissable; c'est quelque chose entre le vert et le jaune qui passe par toutes les nuances du bronze florentin et qui semble toujours doré par le soleil, voire quand le soleil est absent. La rivière n'est qu'un ruisseau que mon cheval, c'est-à-dire le cheval que je n'ai plus, franchirait sans prendre son élan. Elle coule si peu qu'on la nomme dans le pays la *Rivière-Morte*. Elle est jolie quand même, très sinueuse et animée par des lavoirs et de petits ponts assez rustiques. Un chemin, sinueux aussi, coupe avec grâce de vastes prairies et des cultures que je ne distingue pas d'ici, mais qui sont d'un vert admirable, des champs de violettes peut-être, car un parfum monte dans l'air et m'annonce le voisinage aimable de ces fleurs dont Paris fait une si belle consommation, depuis le bouquet d'un sou du pauvre jusqu'à la botte embaumée où sourit le charmant perce-neige au cœur vert.

A travers ces cultures fraîches et suaves, les méandres de la rivière sont plantés çà et là de massifs de peupliers de France, d'une taille très élevée et d'une élégance rare. Le vent les a inclinés en sens divers, une certaine zone a plié sous celui du couchant, mais à deux pas de là un coude de la vallée a livré un autre massif au vent d'est, et ces belles colonnades à double et triple rang semblent penchées pour se saluer de distance en distance.

Au-delà, le terrain monte doucement et se couvre de pommiers arrondis, d'un branchage si noir et si serré que, même privés de feuilles, ils font obstacle à la vue. Quelques maisonnettes éparses s'étagent au pied de la colline, et puis la colline monte toute droite et ferme l'horizon par une ligne mollement ondulée, couronnée de végétation. Toute cette colline est un bois assez étendu, peu épais, et où percent des mouvemens gracieux, des éclaircies moussues, quelques roches, des bouleaux plus élevés que le taillis, de petits sentiers de sable, des dépressions ravinées, des bruyères et quelques jeunes pins d'un vert sombre. Un pâle essai de soleil a jeté pendant quelques instans un reflet satiné sur tous ces petits mys-

tères, et puis tout s'est fondu dans un brouillard doux, et la colline est devenue lilas, tandis que les grands arbres dépouillés des plans intermédiaires se faisaient blancs comme des nuages. Les plus rapprochés repoussaient de leur branchage noir finement dessiné ce tableau vague et charmant qui n'a pas tardé à s'éteindre. La pluie recommence, tout se voile et se perd; plus de colline, plus de pommiers, les prés bleuissent, le chemin de sable devient blanc et brillant comme la rivière. Bonsoir à toi, mon ami. Je suis très calme. Ma cheminée chauffe bien. Je vais penser à travailler. Tu *peux* m'écrire, tu *dois* m'aimer.

PIERRE.

LETTRE IIIe. — DE PHILIPPE TAVERNAY A PIERRE SORÈDE.

Volvic (Puy-de-Dôme), 10 février 1864.

Je ne suis pas sans inquiétude. Sauras-tu, pourras-tu, voudras-tu vivre ainsi le temps nécessaire?.. Ce serait merveilleusement arrangé si tu avais cinquante ans, un talent reconnu, une réputation faite. Se retirer à la campagne en plein hiver, chercher la solitude, se recueillir au milieu d'une vie de succès, c'est charmant; mais toi, que vas-tu faire de tes vingt-cinq ans dans une thébaïde? et quelle thébaïde! à une heure de Paris, c'est-à-dire avec l'enfer à ta porte!

Je sais bien que tu as la prétention d'être le plus positif des jeunes hommes de ton temps, que par conséquent tu dédaignes le péril des entraînemens de cœur et d'imagination. Je veux bien croire que les forces de ta volonté et de ton orgueil sont à la hauteur de ton programme; mais il y a les sens qui ne peuvent pas s'éteindre ainsi à un commandement de la raison, et l'ennui est une forme de l'inaction de nos instincts. Vas-tu te macérer comme un anachorète, ou prendre pour compagne une solitaire de ton espèce? Les environs de Paris n'en fourmillent pas, que je sache, et je n'en vois pas errer par le froid et la pluie dans ces prés marécageux et sous ces pommiers sans feuilles, à moins d'en revenir abominablement crottée, ce qui n'a rien de poétique.

Plaisanterie à part, tu ne peux rester ainsi, toi qui sors brusquement, sinon des hautes élégances, du moins des riantes facilités de la vie parisienne. Une grande fièvre de travail rendrait tout possible; mais où trouveras-tu cette fièvre? Tu ne la connais pas, elle ne t'a jamais visité, tu n'as jamais été forcé de compter les heures et d'arriver à un but déterminé en toute hâte. En un mot, tu n'as jamais eu de devoirs à remplir qu'envers toi-même. Tu les as remplis aussi bien que possible, je le reconnais. Tu pouvais être un libertin imbécile; on te donnait assez d'argent pour te mettre à

même de faire des dettes et des sottises. M. Piermont eût tout payé. Le cher oncle aime et respecte l'argent, mais il aime encore mieux la condescendance à ses idées, et pourvu qu'on proclame le culte de la richesse, on peut pratiquer sous ses yeux un peu de prodigalité. Les opulentes héritières ne sont-elles pas créées et mises au monde pour réparer les brèches qu'un joli garçon peut avoir faites à son patrimoine?

Mais tu n'as pas voulu te mettre dans la nécessité de recourir aux héritières laides, acariâtres ou *mal nées*. La blonde, la brune, la rousse, ont passé devant toi en perdant leurs sourires. Aucun tailleur, aucune lorette, aucun marchand de chevaux n'avait mis la main sur ton honneur et sur ta liberté.

Tu t'es donc respecté, à telles enseignes que parfois ton oncle t'a trouvé trop sage, et traité de poltron et de pédant. Tu as fait plus que de mériter des injures qui t'honorent, tu as voulu ne pas être un ignorant, et tu as acquis une instruction générale assez solide. Comme tu es très intelligent, tu n'as pas eu la moindre peine à te donner, d'autant plus que tu étais libre possesseur de toutes les heures de ta journée, et que personne ne te demandait son loyer et son pain. Comment, aujourd'hui que tu vas te demander ces choses à toi-même, plus mille autres choses dont la privation ne te serait pas possible, vas-tu parer à la détresse par un travail hâté, fiévreux, héroïque? La nécessité fait-elle tout à coup ces miracles pour ceux qui n'ont jamais frayé avec elle? Je ne te dis pas non, mais permets-moi d'être inquiet.

Si je savais au moins quel genre de travail tu vas entreprendre! mais tu ne parais pas le savoir toi-même. Tu ne vas pas, j'espère, recommencer un vaudeville? Tu sais que je ne te flatte pas et que j'ai trouvé le tien trop bien fait, manquant de fantaisie, ennuyeux par conséquent. Ç'a été l'avis du public qui ne lui a accordé qu'un succès d'estime.

Je te crois trop raisonnable pour avoir l'esprit de saillies, et il en faut au théâtre, quel que soit le genre. Il en faut aujourd'hui surtout; on est si dégoûté de la réflexion!

As-tu de l'imagination? Je ne sais pas. Tu as le sens poétique, mais l'invention? Pour être romancier, il faut être romanesque, comme il faut être lièvre pour devenir civet. Or il me semble qu'en te passionnant pour le sens positif de toutes choses, tu as dû étouffer en toi, sans y prendre garde, le germe des autres passions et détruire celui des douces hypothèses qui colorent la notion du fait. Tu n'as réellement pas vécu par toi-même, et quand tu vas chercher le côté idéal de la vie pour le décrire, le diable m'emporte si je sais où tu le trouveras dans ton appréciation personnelle! Pour-

tant il faudra que tu trouves quelque chose de moins aride que le fait tout cru, car le roman est une physiologie et non une autopsie. Or tu ne voudras pas faire de la littérature de convention et décrire des êtres auxquels tu ne croirais pas.

Que feras-tu, si tu ne fais ni théâtre, ni roman? De la critique sérieuse, ce qu'on appelle *des travaux?* On peut toujours découvrir dans l'inépuisable mine du passé des individualités mal comprises et mal jugées. Cela est d'un éternel intérêt pour l'histoire des idées, et puis c'est un métier grave et qui semble fait pour la disposition d'esprit où tu es; mais prends garde encore! Là aussi un peu d'idéal ne nuirait pas. Je sais bien que de très grands esprits, voués à la philosophie positive, prouvent aujourd'hui que l'enthousiasme, source de toute éloquence, n'est pas incompatible avec le positivisme; mais fais attention que ce sont de très grands esprits, et que ton talent est bien jeune!

Enfin tu le veux, et je sais que tu tiens à essayer tout ce que tu projettes. Essaie donc, mais si l'ennui te prend, si la tristesse apparaît sous forme de lassitude prématurée, ne t'obstine pas à vaincre tout seul un mal que l'amitié peut détourner. Tu sais que la discussion te donne des forces, elle en donne à tous ceux qui n'en abusent pas, et, comme je suis très occupé, tu m'auras le temps nécessaire, et rien de plus. Viens donc me trouver en province, je me fais fort de te procurer un local plus agréable et mieux situé que ta villa de tailleur aux portes de Paris, sans qu'il t'en coûte davantage et sans que tu aies d'obligations envers personne. Tu te nourriras chez nous pour trente sous par jour mieux que pour trois francs là où tu es. Tu n'auras pas à te cacher pour fuir les questions indiscrètes. Personne ne sachant ton histoire, nul ne s'étonnera de ta situation, et ma mère, qui t'a toujours aimé, t'aimera encore plus. Moi, je serai plus heureux, te sachant plus tranquille. Je parle en égoïste, mais avec la certitude que tu t'en trouveras bien. Viens au premier symptôme de spleen, ou il faudra que j'aille te chercher, ce qui serait bien difficile à un pauvre petit médecin de campagne abîmé de pratiques, comme ton ami,

PHILIPPE.

LETTRE IV[e]. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 15 février 64.

Tu es bien le meilleur des êtres et le plus tendre des amis. Oui, j'irai passer quelque temps près de toi. Laisse-moi essayer d'abord de la solitude. Si elle m'est nuisible, je te promets de ne pas m'y acharner.

Mais ne te moque pas trop de mon courage. J'ai besoin d'y

croire. Je me suis demandé bien souvent comment je supporterais la misère le jour où mon oncle me forcerait de fuir, car ce qui m'arrive aujourd'hui avait été plus d'une fois sur le point de m'arriver. C'était donc prévu. N'ayant pas été destiné et habitué à la gêne, il est bien certain que je n'ai pas tes forces, que l'on m'a créé des besoins factices, enfin que je ne suis pas un homme éprouvé comme toi et pouvant dire : Je me connais, je m'appartiens, je sais me diriger. — Au moins j'ai su me gouverner, me restreindre et m'entraîner comme un cheval qui se prépare à la course. En m'interrogeant mainte fois sur l'éventualité qui aujourd'hui est un fait accompli, je me suis tracé mon type d'aventurier, car tel je suis maintenant; trop bien ou trop mal élevé pour être volontiers l'artisan d'un métier officiel, il faut que je sois l'artisan de mon existence inconnue, et que je m'y embarque comme dans une aventure bonne ou mauvaise. C'est à moi de m'y conserver digne; mais il faut que j'en coure toutes les chances et que je les accepte dès le point de départ.

Eh bien! le voyage d'exploration à travers la littérature m'a toujours séduit et attiré. Je ne suis plus de ces enfans qui *rêvent la gloire* et que le besoin d'un nom dévore. Bien au contraire, faire parler de soi est à mes yeux le malheur de la chose, l'épine du chemin, et si j'étais sûr d'avoir beaucoup de succès, je garderais peut-être un strict anonyme. Ce qui me tente, c'est cette indépendance de la pensée qui peut toucher à tout, cette variété de sujets qu'un peu de talent peut rendre malléables, ce contact sans entraves avec la vérité, cette libre recherche du réel dans l'idéal, ou de l'idéal dans le réel, selon la tendance et la nature de l'esprit qui s'y porte. Plus j'y ai songé, plus j'ai trouvé que c'était là le plus agréable emploi des facultés humaines et un véritable sybaritisme de l'intelligence. Une telle ambition venait naturellement à un garçon assez gâté sous le rapport du bien-être, pouvant attendre son heure et se permettre de tâter le public par les essais les plus humbles et les plus frivoles. Tout en me ménageant de la sorte, je me suis néanmoins un peu enrichi au dedans, me disant toujours que je me lancerais franchement le plus tard possible. Il n'y a plus à tarder; mûr ou non, il faut que le fruit tombe et aille au marché. C'est là, diras-tu, le côté triste; mais pourquoi ne serait-ce pas le côté gai? Je n'ai, en fait de profit, que l'ambition du strict nécessaire, et il me semble que je porte en moi de quoi conquérir le superflu. Je peux me tromper : qu'importe? J'ai beaucoup d'orgueil et pas du tout de vanité. Si je suis un fruit sec littéraire, si je ne fais pas mieux le drame, la critique ou le roman que le vaudeville, j'en rirai, je te le promets, et il sera temps alors de me servir de mon la-

tin, de mes mathématiques et de tout ce qui peut me faire devenir un professeur à deux ou trois mille francs d'appointemens, maximum de ma cupidité.

Laisse-moi donc partir pour l'aventure littéraire, pour le *beau pays de romancie*, sans m'inquiéter du cheval qui m'y portera. Si mon positivisme est un dada trop rétif, nous passerons sans humeur et sans désespoir à un autre exercice.

Mais qui sait si je suis positif par nature? Tu en doutes, toi; tu crois que je le suis de parti-pris. C'est possible, je tends les bras à cette vérité qui m'attire et qui me paraît être la lumière de mon siècle; mais j'ai des instincts poétiques tout comme un autre, j'aime à rêver, et rien ne m'empêchera de peindre la lutte d'un esprit contemplatif contre les rigides théories qui le sollicitent et le fouettent. Ce que je sais, c'est que, dans cette solitude complète où me voici, dans cette maisonnette isolée, battue des vents de l'hiver, avec ce sentiment solennel de mon isolement social et de ma liberté rachetée, les idées se présentent à moi comme des figures sereines et souriantes. L'expression ne me tourmente pas, elle vient sans effort. Je ne sais quel ordre se fait dans mon cerveau; une clarté douce m'environne. Rien ne m'inquiète, et la forme que prendra mon œuvre est le moindre de mes soucis. Voyons par exemple! ce que je t'écris là, en ce moment, ne vaut-il pas la peine d'être dit? Cela n'a d'intérêt que pour toi; soit! mais que ce soit le tâtonnement d'un esprit vraiment sérieux qui va prendre son essor et qui mesure l'espace, cela devient la base d'un ensemble d'idées allant à un but, et dès lors c'est une question d'intérêt sinon général, du moins collectif, car ma petite histoire personnelle est certainement celle de plusieurs autres. Je ne suis pas le seul qui, du jour au lendemain, se trouve jeté sans ressources et sans appui dans ce grand sauve qui peut de la société. Je ne suis pas le seul déclassé qui puisse se dire innocent de son désastre, qui apporte des forces neuves et une conscience nette à l'édifice d'une civilisation parfaitement indifférente à son impuissance, s'il échoue, mais toujours prête à s'enrichir de son apport, s'il lui apporte réellement quelque chose.

Supposons donc que les lettres que je t'écris soient l'exposition d'un roman, pourquoi procéderais-je autrement, si je voulais écrire une fiction? Je n'y mettrais pas plus de prétention, pas plus de fioritures, pas plus d'emphase, et cela aurait au moins un mérite, celui de la vraisemblance et de la sincérité.

Tu vois que je ne me battrai pas les flancs pour entrer en matière. La première idée qui me viendra, je la développerai, et si le développement ne vient pas de lui-même, je me dirai que l'idée n'est pas juste, et j'en tâterai une meilleure.

Tu t'inquiètes encore, je parie, de cette phrase : *la première idée qui me viendra.* Tu trouves qu'il est temps qu'elle vienne. Eh bien! c'était une manière de dire : elle est venue, et je m'y suis arrêté. J'ai commencé à la rédiger, et, selon la tournure dogmatique ou riante qu'elle prendra, elle deviendra philosophie, critique, roman ou pièce de théâtre. Jusqu'à présent, elle est de pure discussion. J'attends qu'elle soit dégagée pour savoir sous quel vêtement il conviendra de la présenter.

La pluie n'a guère cessé depuis huit jours que je suis ici. Les chemins n'ont pas eu le temps de sécher, et je n'ai pas été tenté de barboter dans ces prés humides. Le désagrément d'y marcher avec effort ou précaution me gâterait peut-être l'impression caressante que m'apporte la vue de ce joli paysage. Je l'ai contemplé de ma fenêtre à toutes les heures; il est toujours joli, et par momens il est splendide. C'est pourtant une petite vue, peu variée, une nature bocagère dont le caractère principal est la sérénité et la douceur. Rien de dramatique : on ne saurait avoir ici de pensées shakspeariennes ou dantesques. C'est une idylle élégante qui plane sur l'esprit et qui chante dans l'imagination. En réalité, il y règne un silence que je croyais introuvable à une si faible distance de Paris. J'y suis impressionné surtout par l'altitude de ces grands peupliers hardiment élagués jusqu'au tiers de leur hauteur, et balançant au moindre vent leurs têtes déliées. Ils insinuent l'idée de la distinction et de la dignité bienveillante. Il semble qu'on doive s'attendre à voir passer en été, sous leur ombre claire, des nymphes blanches, minces et grandes, un peu princesses et un peu bergères, aimables bien que mélancoliques, se laissant regarder sans pruderie, causant volontiers à voix basse avec le voyageur, mais ne souffrant aucune familiarité bourgeoise et aucune équivoque banale.

Il est étrange que je sois tombé du premier coup, et par l'ordre du hasard, au sein d'une nature complétement sympathique. Il y a autour de Paris mille aspects plus frappans et plus riches que celui-ci; mes promenades ne m'en avaient jamais fait découvrir aucun qui sentît moins les approches d'une grande cité. On peut se croire ici dans un désert fraîchement exploité par l'homme. La longue colline qui l'enferme a un air de forêt vierge en train de repousser, et le val ondulé, qui n'a dans sa plus grande largeur qu'une lieue tout au plus, a pourtant quelque chose de grand qui fait songer à la prairie primitive. Les arbres y sont jetés sans symétrie, chaque propriétaire ayant planté au lieu favorable et concouru sans le savoir à la composition d'un tableau dont le naturel est admirablement réussi. Si des villas sont cachées derrière certains massifs, je n'en sais rien. Tout ce qui apparaît des rares habitations que je dé-

couvre est, par sa simplicité rustique, en harmonie avec le paysage. J'ai bien sous les yeux quelques murailles blanches qui coupent disgracieusement les jardins maraîchers du voisinage. En été, tout cela doit être couvert de pampres. C'est la dernière poussée du village, auquel je tourne le dos. Au-delà commence l'oseraie, et dans tout le reste pas une ligne froide, pas un angle fâcheux, pas une clôture apparente. Les différentes zones de culture se fondent mollement à mesure qu'elles s'éloignent, et les derniers plans se plongent vers le soir dans un ton laiteux d'une finesse inouie.

J'aime les vues fermées. Elles seules me donnent l'idée de l'infini. Une grande surface à découvert vous révèle trop de choses qui doivent ressembler à celles qu'on voit, tandis que la moindre hauteur boisée qui s'oppose à toute investigation du regard vous permet de rêver à l'inconnu qui est sur l'autre versant. Que sais-je du pays qui est au-delà de ce court horizon? Est-ce un vaste plateau de terres arables, est-ce le prolongement d'une forêt mouvementée, est-ce un ravin profond, un précipice? Libre à moi de m'imaginer ce qui me plaît. Voilà pourquoi je n'aime pas qu'on me parle de *l'autre* vie. Si j'y croyais, je ne voudrais pas qu'elle me fût définie. Je n'y crois pas; mais quand un rêve d'enfance me reporte à cette douce fantaisie, je veux me l'imaginer moi-même, je ne supporte pas qu'elle me soit montrée à travers la fantaisie plus ou moins saugrenue ou prosaïque d'un moderne Swedenborg. Celui-ci me fait l'effet d'un homme perché sur le haut de la tour de Montlhéry, qui me dirait : « Voyez ces plaines, ces bois, ces villes, ces châteaux! Eh bien! au-delà, c'est toujours la même chose! » Merci. Laissez-moi l'inconnu. Ce mot-là ne blesse pas ma raison, et il n'enlève pas toute lueur de poésie à mon cerveau.

Voilà aussi pourquoi je ne cède pas encore au désir de me promener aux rares heures où le soleil me convie. J'ai peur de découvrir dans ce vallon charmant des détails laids ou ridicules, et de ne pouvoir les oublier quand je me reporterai à la vue de l'ensemble. Je reconnais que ce n'est point là une idée conforme à ma théorie réaliste. Il faudrait tout accepter dans la nature comme dans la vie, ne rien dédaigner, et savoir peindre l'horreur d'une voirie avec autant de plaisir, — le plaisir de la conscience satisfaite, — que la suavité d'un jardin rempli de fleurs. Si tu étais là, tu me ferais la leçon, et tu me dirais encore que je ne suis pas positiviste. Je serais forcé de t'avouer encore que mes instincts se révoltent contre mes croyances. Tant mieux, puisque c'est le thème sur lequel je veux m'exercer pour mon début!

Présente à ta mère mes plus tendres respects.

LETTRE V[e]. — DE PIERRE SORÈDE A M. PIERMONT.

Ma lettre ne portera aucun timbre, mon cher oncle, et vous me pardonnerez de ne pas vous donner mon adresse; mais je tiens à ne pas vous laisser prendre la moindre inquiétude à mon sujet. Je sais que vous m'aimez, même les jours où vous ne pouvez pas me souffrir, et moi je n'ai pas le droit de vous faire du chagrin, même quand vous m'en faites. Je viens donc vous dire que je me porte bien, que je ne manque de rien, que je n'ai et n'aurai jamais la tentation du suicide, ni d'aucun parti extrême dont vous auriez à rougir ou à vous affliger. Ne me croyez pas indifférent à ce qui vous concerne. J'ai indirectement de vos nouvelles, et je ne néglige pas de m'en informer. Pardonnez-moi, si cela vous est possible, la contrariété que je me suis vu forcé de vous causer, et ne doutez pas de ma profonde reconnaissance pour les bontés dont vous m'avez comblé jusqu'à ce jour.

LETTRE VI[e]. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 20 février.

Je me suis enfin décidé à sortir de mon antre. Mes jambes voulaient absolument marcher. Elles m'ont porté au hasard, et j'ai vite découvert que si le chemin qui de ma porte mène au lavoir est piétiné, boueux, insupportable, sitôt qu'on est en pleins champs, les sentiers sablonneux sont rians et propres. J'étais en train de faire cette réflexion de haute philosophie que, grâce à des chemins si praticables et si doux, je pourrais faire durer longtemps mes chaussures, lorsque je me suis trouvé, je ne sais comment, dans un parc qui couronne à ma gauche la dépression de la colline et qui s'étend au revers jusqu'à une villa de comfortable apparence. Je n'aime pas la promenade entre quatre murailles, pourtant il faut bien désirer la conservation de ces vieux parcs où les arbres centenaires sont à l'abri de l'exploitation. Les pays privés de ce luxe menacent fort d'être dépouillés d'un jour à l'autre. Comme j'admirais une allée de tilleuls d'une beauté remarquable, tous égaux de hauteur et de volume, je me suis trouvé face à face avec Louis Duport. Aucun moyen de l'éviter et d'échapper à ses questions. — Que diable fais-tu ici?

— Et toi-même?

— Oh! moi, dit-il, je viens chez Gédéon absent, chercher... Mais tu vas rire! Figure-toi, mon cher, que je suis amoureux... Je crois que je vais me marier. La personne a pris fantaisie de vanter je ne sais quelle fleur rare dont je me suis bien gardé de retenir le nom;

mais je l'ai écrit... J'ai fait tous les fleuristes de Paris. Rien! Enfin, par hasard, Gédéon me dit : « J'ai ça chez moi, à la campagne. Va le chercher. » Or me voilà! A ton tour de me dire... Est-ce que tu viendrais aussi faire un bouquet pour ton amante?

— Je n'ai pas d'amante. Parle-moi de la tienne... Puisque tu épouses, ce n'est pas une indiscrétion de te demander son nom.

Tu sais, mon cher Philippe, que notre ami Louis Duport est très bavard et un peu sot, bon diable quand même, aimant par-dessus tout à parler de lui. Aussi je parvins pendant quelque temps à lui faire oublier de me parler de moi; mais quand il eut bien vanté les grâces, l'esprit et la fortune de sa fiancée, je lui revins en mémoire de la façon la plus inattendue.

— A propos, s'écria-t-il, tu me demandes son nom? Tu la connais; tu l'as demandée en mariage il y a deux ans!

— Tu te trompes. Je n'ai jamais demandé personne en mariage.

— Allons donc! Mlle Nuñez, cette belle Juive brune, la cousine de Gédéon Nuñez, chez qui nous sommes ici?

— Ah! je me souviens d'elle. Je l'ai vue deux ou trois fois, mais je te jure que je n'ai jamais autorisé mon oncle à la demander pour moi. J'étais beaucoup trop jeune pour consentir à me marier.

— Bien, reprit Duport avec un sourire passablement impertinent; soit! c'est comme cela qu'il faut dire... Mais tu ne dois pas être mortifié du refus, mon cher; la famille ne t'a pas trouvé assez riche, ce n'est pas ta faute. Quant à Rebecca,... je veux dire Mlle Nuñez, elle ne t'a pas *trouvé* du tout; ne sachant rien de ta démarche, elle ne t'a pas remarqué.

— Elle a eu tort; elle eût dû remarquer un original que ni sa beauté ni sa richesse n'avaient fasciné, et qui jusqu'ici a eu la folie de préférer sa liberté à ces deux séductions, irrésistibles pour les autres.

— Sais-tu que tu parles avec dépit?

— Si j'ai du dépit, c'est contre toi, à qui j'ai juré n'avoir autorisé aucune démarche, et qui sembles vouloir m'offenser en ne voulant pas me croire.

— Je ne veux pas t'offenser du tout, et je te trouve diablement susceptible. Quand tu aurais été refusé, la belle affaire! Je l'ai été dix fois, moi qui te parle, et je t'assure que je ne garde pas rancune aux familles qui n'ont pas trouvé que je faisais leur affaire.

— Eh bien! moi, je n'ai jamais été refusé, voilà la différence!

— Ah! tu prends ça bien haut, je trouve, et je commence à croire que Rebecca,... je veux dire Mlle Nuñez, t'avait bien jugé, car j'ai eu maille à partir l'autre jour avec elle à ton sujet.

— Ah!

— Oui, mon cher. Figure-toi que j'ai eu l'imprudence de me vanter d'être ton ami : ah! bien! j'ai failli me brouiller avec elle. Elle prétend que tu es un esprit hautain, têtu, étroitement philosophe, un disciple de Proudhon, un impie, que sais-je? car elle est très pieuse, très catholique, comme le sont généralement les Juives baptisées... C'est égal, elle est charmante, et c'est un diable pour l'esprit. Elle t'a abîmé, mon petit; mais ça ne fait rien, je ne t'en aime pas moins, et, quand elle sera ma femme, je me charge de vous réconcilier, à la condition que tu respecteras ses croyances.

— Il faudra donc nous réconcilier? Comment cela se fait-il, puisqu'elle ne m'avait pas remarqué?

Le camarade, pris en flagrant délit de mensonge ou d'inconséquence, se sentit mal à l'aise, fâché de m'avoir ouvert son cœur et assez pressé de me quitter. Il hasarda quelques questions auxquelles il me fut dès lors aisé de répondre d'une manière évasive, et il me dit « au revoir » sans me demander pourquoi on ne me voyait plus à Paris, ce qui me prouve que mon absence n'a encore été remarquée de personne. Heureux Paris, pays de l'insouciance, de l'*incognito*, de la liberté par conséquent! Je crains qu'ici ce ne soit pas la même chose, et qu'avec ses airs fallacieux de prairie américaine mon petit désert ne me cache pas aussi bien que le premier coin de rue s'ouvrant sur le boulevard.

De cette rencontre, je conclus encore ceci : que Mlle Rebecca Nuñez m'a gardé rancune pour mon peu de galanterie, et que, devenue Mme Duport, elle s'arrangera pour me brouiller avec son mari, avec son cousin Gédéon et avec tous les Nuñez de la terre. Peu m'importe, je leur suis médiocrement attaché; mais, comme elle est dévote, j'aurai contre moi l'église et la synagogue.

Dieu merci, je ne fais plus partie de ce monde-là ni d'aucun autre! Déclassé, je ne veux pas me reclasser ailleurs. Je veux vivre en panthéiste et en éclectique social. Pour le moment, je ne vis qu'avec moi-même, car l'auberge, qui est loin, me dérangeait trop, et ma vieille femme de ménage trouve son compte à me faire vivre plus économiquement encore à domicile. Je n'ai pas l'ombre d'un voisin. Une grande plaine surmontée d'un mamelon termine la vallée sur ma gauche. A droite, une région assez étendue de choux et d'artichauts me sépare du village. Un autre bourg plus petit, à un kilomètre presque en face de moi, me montre ses premiers toits; le reste se cache dans un pli du terrain. Plus loin et en face tout à fait, une habitation quelconque, petite, voilée d'arbres et placée tout au pied de la colline, c'est-à-dire à une demi-lieue à vol d'oiseau, m'envoie vers deux heures une étincelle dans les yeux : c'est une étroite fenêtre où le pâle soleil se mire un instant. Cette étoile

blanche qui perce le branchage violacé m'occupe et m'intéresse. Qui demeure là, dans un isolement encore plus sauvage que le mien, car la maisonnette semble perdue dans les bois? Ce n'est pas tout à fait, autant que je peux en distinguer les contours, la demeure d'un paysan. Pourquoi non cependant? La chaumière devient un mythe en ce pays riche, et ce toit de tuiles roses n'a rien de seigneurial. Je soupçonne pourtant que c'est la résidence d'un singulier personnage que je vois de loin dès qu'il fait un peu de beau temps, et que ce matin j'ai vu d'assez près en revenant par le bord de la rivière.

C'est un vieillard très droit encore, chauve probablement sous son bonnet de soie noire enfoncé jusqu'aux oreilles et surmonté d'un chapeau à la mode de 1830. Une redingote noire de même date et prodigieusement râpée sert de gaîne à un corps maigre, dont les jambes sont si grêles que, vu de profil, il ressemble à un héron planté sur une seule patte. Immobile au bord du ruisseau durant des heures entières, il semble guetter sa proie, et son nez long et fort fait bien l'effet d'un bec prêt à fouiller la vase. Enfin, aujourd'hui qu'il faisait tout à fait beau, j'ai découvert que c'était un pêcheur à la ligne, car il était muni de tous ses engins. Les autres jours, jugeant qu'il était inutile de vouloir pêcher en eau trouble, il se contentait apparemment de voir couler l'eau et de prendre ses mesures pour la première tentative possible.

Ce brave homme, car c'est un brave homme, j'en suis certain, doit avoir la passion de son art, et je ne serais pas surpris qu'il y fût passé maître. J'avais envie de l'interroger, car sa figure avenante semblait provoquer mes avances. Il a les plus beaux yeux qu'il soit possible de voir, gros, ronds, noirs, saillans et remplis d'un feu sauvage et doux comme celui de ces oiseaux chasseurs que nous appelons féroces parce qu'ils obéissent au plus innocent des instincts, celui de la conservation. Malgré cet éclair d'animalité, le bonhomme a l'air intelligent, exalté, peut-être un peu fou. Le long nez est celui d'un chercheur enthousiaste et persévérant, la bouche est charmante de bonté et de finesse, sous une grosse moustache encore noire. Il m'a souri comme à une connaissance, ce qui m'a contraint à le saluer, et il a répondu verbalement à mon salut, en homme qui ne demandait qu'à causer. Touché de cette physionomie ouverte et paternelle, je me suis tenu à quatre pour passer mon chemin sans rien dire; mais, ne voulant pas avoir à satisfaire la curiosité des autres, ne dois-je pas m'abstenir d'être curieux pour mon compte?

Pourtant je l'ai été, car, à peine rentré chez moi, j'ai ouvert mon rideau pour le voir partir. Il a été long à se décider; enfin, ramas-

sant son panier vide ou plein, il a pris la direction de la maisonnette mystérieuse dont le scintillement journalier et fugitif semble un regard qui m'interroge ou m'appelle. — Mais tout ceci est une pure hypothèse, et je laisse courir ma plume sur ces riens plutôt pour m'exercer à fixer mes rêveries, jusqu'ici trop confuses, que pour creuser un problème auquel je ne puis attacher aucune importance. Ce qui doit te faire excuser mon bavardage, c'est que tout me reporte, même les plus futiles circonstances, à la recherche qui occupe mes heures de travail. T'ai-je dit ce que c'était? Non, je ne crois pas, et il est temps que je te le dise.

« Qu'est-ce que le bonheur? » *That is the question.*

C'est assez drôle, n'est-ce pas? qu'au lendemain d'une petite catastrophe qui me précipite la tête la première au milieu des circonstances les plus périlleuses et les plus inquiétantes de la vie, l'absence de tout bien et l'ignorance absolue de l'avenir, la première idée qui me soit venue, c'est de vouloir analyser une abstraction où l'homme place son idéal de plénitude et de sécurité... Ne va pas croire que ce soit une fanfaronnade de stoïcisme. Nullement; cela m'est venu en me sentant je ne dirai pas heureux, puisque j'ignore quelle sera la durée de mon impression, mais joyeux, satisfait, confiant, dans un état de l'âme enfin que je ne connaissais pas, que je ne cherchais pas, et auquel je n'avais jamais songé.

C'est peut-être que, sans le savoir, j'avais été malheureux jusqu'à ce jour. Je ne me le disais pas, j'eusse été ridicule de me le dire, voyant mon sort matériellement préférable à celui de tant d'autres qui me valent bien; mais je me souviens confusément aujourd'hui d'avoir souffert dix fois par jour de mon état de dépendance vis-à-vis des autres et de moi-même. Mon oncle est d'humeur tyrannique, cela est certain. J'y étais habitué, et le spectacle de ses violences m'a rendu, par réaction, extraordinairement contenu. J'évitais le moindre choc avec un soin extrême; mais il n'en est pas moins vrai que ce choc toujours imminent m'empêchait de respirer et de vivre. Et puis la vie qui m'était faite grâce à lui, mes relations, mon milieu, mes occupations, rien de tout cela n'était affaire de mon propre choix. J'aime l'imprévu, et il ne m'était pas permis de m'y livrer. La crainte d'abuser d'une situation que je savais précaire, puisqu'au premier attentat sérieux contre ma conscience j'étais résolu à rompre, me rendait sceptique et soucieux. Je sentais des entraves à tous mes désirs, je voyais sur tous les chemins de mes fantaisies les plus innocentes ou de mes vœux les plus légitimes des obstacles vains et bizarres se dresser pour m'attendre, me frapper au cœur et me repousser brutalement. Je portais au dedans de moi mes convictions comme un mystère, toujours prêt, s'il m'échappait un cri de

l'âme, à entendre mon rude bienfaiteur m'appeler ingrat, et mon frivole entourage me traiter de fou. Non, ce n'était pas vivre, car tout commençait à me peser, et je me sentais amoindri par un secret dégoût de moi-même. Je voulais échapper à cet étouffement par le travail : il me fallait disputer mes heures aux amis oisifs ou à ce qu'on appelle, Dieu sait pourquoi, les devoirs du monde, comme si c'était un devoir de se laisser ennuyer par des gens qu'on n'amuse pas! Mon travail sans cesse troublé, jamais encouragé, devenait stérile, et je te l'ai dit souvent, je te l'ai écrit, surtout dans ces deux dernières années, je sentais le besoin d'une impulsion que je ne savais où prendre autour de moi. Tu me répondais que j'avais besoin d'aimer. Je crois que tu te trompais, car je n'aime pas, je ne songe pas à aimer, et me voilà rendu à la possession de ma volonté. Le bonheur serait-il donc l'entière possession de soi, dans le sens intellectuel et moral? Je ne parle pas de l'entière liberté d'action, elle n'est pas dans la pauvreté, et même elle n'est pas de ce monde. A celui qui voudrait toujours marcher devant lui en ligne droite, il faudrait ne rencontrer ni rivières, ni précipices, ni propriétés protégées par un garde champêtre. Il ne serait pas besoin de la chute du Niagara, il suffirait d'un carré de pommes de terre pour forcer l'amant de la ligne droite à une notable déviation. Nous ne sommes donc pas libres dans le sens matériel du mot, et je ne trouve à cela rien de révoltant. Chercher à vaincre par l'esprit cet éternel obstacle du fait est la mission de l'homme, et sans ce travail éternel nous serions les êtres les plus tristes et les plus stupides de la création.

Mais cette indépendance intellectuelle, n'est-ce pas assez? n'est-ce pas tout? J'ai envie d'aller le demander à ce bon vieux qui a placé sa félicité dans la pêche à la ligne; mais d'abord réponds à ma question. Je tiens beaucoup plus à ton avis qu'au sien. Bonsoir, ami, ou plutôt bonjour, car il est deux heures du matin. Il fait un clair de lune éblouissant; le temps se met à la gelée, et les étoiles en tressaillent de joie dans la profondeur du ciel bleu. — A propos d'étoiles, en voici une de contrebande qui brille au loin derrière les branches en face de moi. C'est la fenêtre de la maisonnette inconnue. L'habitant de cet ermitage est-il comme moi en train d'écrire ses rêveries à un ami absent?... Est-ce tout simplement un jardinier qui se dispose à porter ses carottes ou ses violettes au marché? Est-ce une gaillarde fille de campagne qui donne le signal à son amoureux, ou tout simplement mon pêcheur à la ligne qui subit patiemment l'insomnie des vieillards, en faisant de profondes réflexions sur les habitudes de l'ablette ou sur les mœurs du goujon?

LETTRE VIIe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 22 février 1864.

Le bonheur n'est pas une pure abstraction, c'est une faculté de l'âme, féconde en résultats certains. Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans l'accomplissement du devoir. C'est la seule chose toujours praticable, toujours nécessaire, toujours certaine. Tout le reste est fugitif, l'amour passe, l'amitié délaisse ou trahit, la mort nous enlève les êtres les plus chers. Toutes ces sources de joie sont donc des sources de douleur. Ce qui ne trompe ni n'égare, c'est la conscience, et quand elle nous rend un bon témoignage, nous sommes aussi heureux que nous pouvons l'être.

Tu vois que je n'ai pas cherché longtemps ma réponse. Elle est courte, car j'ai un malade en grand danger auprès duquel je vais passer la nuit. J'aimerais mieux l'employer à t'écrire, si je cherchais mon plaisir dans l'égoïsme; mais le devoir m'appelle. Si je sauve mon malade, je serai demain très heureux; sinon j'aurai la consolation d'avoir fait mon possible, et je n'aurai pas le droit de me plaindre. Quand les circonstances déjouent nos efforts, notre cœur nous dit tout bas : « Relève-toi et recommence. » Ma mère t'envoie sa bénédiction.

LETTRE VIIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 29 février 64.

Tu es un grand cœur, mon Philippe, mais je doute que tu sois un grand philosophe; tu tranches facilement les questions. Ta solution naïve n'est pas neuve : tu me diras qu'elle est toujours consolante; mais la philosophie est-elle un emplâtre pour nos blessures, ou une recherche désintéressée de la stricte vérité?

J'admets avec toi que le bonheur a besoin de certaines conditions fondamentales, et que la première de toutes, c'est d'être content de soi. Le criminel, le lâche, l'égoïste endurci n'ont pas droit au bonheur comme nous l'entendons; mais qui sait comment ils l'entendent? Qui sait s'ils n'osent pas se dire et se croire heureux quand leurs misérables instincts se trouvent satisfaits?

Passons, ces gens-là ne comptent guère; mais entre ceux que le remords devrait troubler et ne trouble pas et ceux qui, comme toi, savourent la joie enthousiaste du devoir accompli, il y a l'immense majorité des hommes, et ce n'est pas pour les exceptions que le penseur doit chercher la règle du vrai. Oserai-je dire qu'il n'y a pas de vrai absolument vrai pour les natures extrêmes, soit en

bien, soit en mal? Est-ce qu'il ne te semble pas qu'elles échappent à la loi commune, qu'elles dépassent la mesure du juste, et que l'on ne doit ni trop condamner ni trop admirer les organisations exubérantes?

Passons encore : accorde-moi que le bonheur est, comme la vertu et comme la perversité, une pure abstraction, ou, si tu veux, le type idéal d'une chose qui n'existe dans la nature qu'à l'état d'élans fugitifs et de velléités plus ou moins impuissantes. Plus on a de vertus, plus on est vertueux, de même que plus on a de vices, plus on est pervers; mais l'être complétement saint, comme l'être absolument maudit, n'a encore jamais revêtu la forme humaine et ne la revêtira jamais. Le jour où l'humanité a senti le besoin de produire ou d'inventer cet être impossible, elle l'a fait dieu ou diable.

Ne te fâche pas; une abstraction est une bonne chose quand c'est le type d'un idéal auquel nous souhaitons de ressembler. Moi qui suis pour le positif, je ne rejette pas l'idéal; mais je ne veux pas de ces philosophies ingénieuses, aimables, généreuses et décevantes qui nous disent : « Le bonheur est une philosophie. » Autant dire que la philosophie est un bonheur. Je n'en doute pas; l'étude du vrai et du bien est une délicieuse occupation; mais, comme toutes les satisfactions de ce monde, un rien la trouble, une migraine nous en prive, un travail aride et forcé nous l'interdit, une douleur, un devoir même nous en détournent. Non, l'homme ne possède rien qu'il puisse faire durer pour lui ou pour les autres, et le bonheur est un mot!

Un grand mot, je le veux bien, mais un grand mensonge, si nous continuons à le prendre au pied de la lettre. C'est donc pour nier le bonheur absolu, c'est pour détruire un leurre funeste, c'est pour dire en conscience la valeur des biens de la vie et pour apprendre aux hommes à les mieux apprécier que je voudrais résumer les idées qui m'apparaissent. Réussirai-je? Il est aisé de remplir des pages, il est difficile de fixer l'éclair du vrai, car on aura beau dire, la vérité n'est qu'un jet de lumière, et il ne dépend pas de nous d'en faire un soleil.

Ta belle philosophie n'est que trop facile à combattre. Veux-tu me dire pourquoi, remplissant tous les devoirs qui m'étaient tracés jusqu'à ce jour, je ne me suis senti heureux que le jour où je les ai abjurés pour m'en créer d'autres? Si le devoir est relatif, le bonheur est donc relatif aussi. S'il est relatif, il n'est pas absolu. Il y a des devoirs accomplis qui nous le donnent, il en est d'autres qui nous l'ôtent.

Pratiquer la justice! nous disaient les anciens. — Quelle justice? a-t-elle assez changé, la justice humaine, depuis Platon et Aristote!

Obéir aux lois! Où sont les lois durables? que sont devenus les devoirs de l'esclave? Et puis, si vous me parlez de justice, de morale et de vertu, vous me parlez de toute autre chose que du bonheur, vous confondez le travail avec la récompense, et si vous voulez faire de l'un la conséquence de l'autre, vous faites un calcul en dehors de toute proportion, car le plus grand et le plus noble travail humain étant toujours incomplet, il n'a pas droit à la récompense absolue.

Les religions qui ont placé le bonheur absolu au-delà de cette vie n'ont pas vu plus clair que les moralistes païens. Leur calcul de rémunération est même bien autrement impossible. Toute l'éternité sans un seul nuage pour payer quelques heures de tempête bravement supportées! vraiment c'est avoir l'absolu à trop bon marché! Si l'humanité eût pu croire fermement à ce beau rêve, elle n'eût jamais dévié du chemin de la justice, et nous serions tous aujourd'hui des anges... Mais qui veut trop prouver ne prouve rien, et ce rêve n'a saisi que les âmes exubérantes, les enthousiasmes exceptionnels. Il est devenu un calcul de pur égoïsme pour le vulgaire des croyans. La liste des martyrs et des saints se compte par la commémoration des jours de l'année, encore faut-il en retrancher une quarantaine que l'église réserve à Dieu et à la Vierge.

Je t'entends d'ici me dire : « Où vas-tu? l'ergotage t'entraîne. Tu viens de te sentir heureux à un moment donné de ta vie; tu as été frappé de cette sensation comme d'une découverte, et te voilà parti pour la définition de ce que tu éprouves. C'est bien, mais tu commences par le nier? où vas-tu, mon pauvre Pierre, où vas-tu? »

N'est-ce pas, c'est là ce que tu me cries en me lisant? Mais moi, je crois être très logique. Je sens, dans la prise de possession de moi-même, un grand bien-être, une sorte de joie douce et tranquille. Je me dis : Voilà le bonheur! Salut, hôte inconnu! permets-moi d'examiner ta figure, de t'interroger, d'éprouver ta puissance et ta durée!... Mais je suis un enfant de mon siècle, un chercheur et un sceptique. Ne prends pas le bon accueil que je te fais pour une idolâtrie aveugle. Je sais très bien que tu es inconstant, et que, comme Ahasverus, tu ne peux t'arrêter ni chez moi ni chez le voisin. Tu es une chose de ce monde, mon aimable hôte, une chose humaine; tu ne peux pas me promettre le paradis, tu ne le connais pas mieux que moi, et prends garde que je ne te connaisse trop toi-même, car je pourrais bien apercevoir que tu n'es qu'une création de ma pensée, un état de mon esprit, un souffle, une ombre, un parfum!

Eh bien! n'importe : si cet état de l'âme dépend de moi ou de certaines circonstances, s'il est intérieur ou extérieur, j'arriverai

peut-être à le savoir; mais dans l'un ou l'autre cas j'en saisirai la formule, la recette si l'on veut, et je la donnerai aux autres. Ils en feront l'usage qu'ils voudront. Je suis toujours bien sûr qu'elle ne pourra leur nuire, car je n'y mettrai pas d'empirisme. Arrière les panacées, arrière l'utile lui-même, s'ils ne sont pas vrais!

LETTRE IXe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 5 mars 1864.

Oui, tu es très sincère, et il y a du bon dans ton ergotage; mais ne discute pas tant ton idée, fais ton livre. Moi, je ne veux pas trop te contredire, dans la crainte de te pousser à l'extrême dans tes argumens. C'est là le danger. Quand tu tiendras ta conclusion bien nette, tu me permettras de la combattre, si elle ne me persuade pas.

Mon malade a succombé, mais je n'ai pas le temps de m'en affecter; j'en ai un autre qui lutte encore contre le même mal, et je ne veux pas cesser d'espérer. La perte de mes forces réagirait sur lui. Le bonheur n'est pas une chose purement personnelle, va, il y a corrélativité du dedans au dehors et du dehors au dedans. Nous reviendrons là-dessus, car là est, je crois, le mot de l'énigme. Écris-moi toujours de longues lettres, c'est ma récréation, mon soulagement quand je reviens de traîner mon boulet. Tous tes raisonnemens ne feront pas que l'idée d'un bonheur dont tu serais exclu me suffise!

LETTRE Xe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 10 mars 64.

Tu as raison, il faut causer et non discuter. Si je te lisais mon travail de chaque jour, je me griserais peut-être, et tu fais sagement de me mettre en garde contre les convictions passionnées. Je crois que les bons esprits ne doivent pas s'embarquer dans la recherche du vrai avec la volonté de faire plier toute réflexion à un but trop déterminé d'avance; c'est se priver des clartés qui peuvent luire en chemin. Le vrai vaut bien qu'on lui sacrifie toute la provision qu'on avait faite pour courir après lui.

Causons donc, puisque cela te fait plaisir; cela me fait du bien, à moi, je ne suis plus seul quand je t'écris.

Ce n'est pas que ma solitude volontaire me pèse; j'ai été passer une journée à Paris, et je m'y suis trouvé plus seul qu'ici. Il fallait me décider à reparaître, car je prévoyais quelque sotte ou folle histoire répandue sur ma disparition, et je ne me trompais pas. Les uns

disaient que j'avais été enlevé par une femme, les autres tué par un mari. Il y avait une version sur mon suicide, une autre sur mon départ pour l'Amérique. Grâce au dépit irréfléchi de mon oncle, on sait que nous sommes brouillés, et généralement on me supposait furieux ou désespéré. La cause de notre différend est heureusement restée à l'état de commentaire, et j'en ai été quitte pour dire, sans entrer dans aucun détail, qu'il voulait me marier, et que j'avais l'aversion du mariage. J'ai dit aussi que j'avais en vue une très bonne place qui m'était promise dans les chemins de fer, et qu'en attendant je voyageais pour me mettre au courant de mes fonctions; j'ai fait ce mensonge pour ne pas apitoyer mes amis sur mon compte, pour échapper aux offres de service, — lesquelles n'ont été en général ni brillantes ni empressées, je dois le dire, — enfin pour ne pas trahir le secret de mon travail et de ma retraite. Je ne connaîtrais rien de sot comme d'annoncer que je vais faire un livre, moi qui n'ai encore donné aucune preuve de talent. Je ris en songeant à la figure qu'on eût faite devant cette annonce, et aux questions naïvement décourageantes : Vraiment, vous allez écrire? est-ce que vous savez? Avez-vous essayé déjà? Croyez-vous avoir du talent? C'est bien difficile, et tant de gens s'y cassent le cou! C'est un métier où il faut être tout ou rien, etc., etc.

Je me suis épargné la grêle des lieux communs en ne disant rien du tout pour les provoquer, et en m'informant des autres sans leur donner le temps de s'inquiéter de moi. J'ai appris en quelques heures une chose que je ne savais pas, c'est qu'il n'y a rien de plus facile que de ne pas inspirer le moindre intérêt à ceux qui se disent nos amis. L'amitié! voilà encore une pure abstraction, un type idéal dont nous traçons d'informes ébauches... Ne m'appelle pas ingrat. Je n'aime que toi, et je t'aime autant que je peux aimer. Je sens en toi une exception, je suis heureux de l'avoir rencontrée; si je te perdais, je n'en espérerais pas, je n'en chercherais pas une seconde.

Je savais déjà par mon ami Diamant, qui habille un ami de mon oncle, que ce cher oncle se porte bien; je m'en suis assuré de nouveau. J'ai appris que Louis Duport était marié avec Mlle Nuñez, et que cette aimable personne attribuait ma querelle avec M. Piermont à un sermon que je me serais permis de lui faire sur sa vieille maîtresse; il m'aurait souffleté et mis à la porte, — et c'est bien fait, — ajoute la bienveillante Rebecca.

Arthur et André ont voulu m'emmener dîner chez Magny. L'animal que je suis a été tenté d'accepter. Manger quelque chose de savoureux, boire quelque chose d'excitant après un mois de régime spartiate, c'était alléchant; mais en songeant que je n'avais pas le

moyen de rendre la pareille à mes camarades j'ai fait taire la brute, j'ai prétexté un engagement, et j'ai été manger la *soupe du cœur* de mon ami Diamant, c'est ainsi qu'il s'exprime. Là, je ne sens aucune honte de ma misère Ces gens sont vrais et bons. Je les ai crus bêtes parce qu'ils disent des choses bêtes; mais c'est une habitude qu'ils ont de constater des niaiseries, comme nous constatons des paradoxes dans le prétendu monde de l'esprit. Sottise pour sottise, le lieu commun est encore plus facile à digérer que le sophisme. Il n'abrutit pas. Il ne s'agit que de lui sourire comme on sourit à la bonne figure de son portier. Où les Diamant cessent d'être vulgaires et ennuyeux, c'est quand ils parlent de leur travail, de leur courage, de leur lutte avec la vie. Je me suis fait raconter leur histoire. Ils étaient ouvriers en province. Ils sont venus à Paris avec sept cents francs d'économies. Le mari avait vingt-deux ans, la femme dix-neuf. Ils s'aimaient, ils s'aiment toujours. Il a travaillé dix ans chez les autres, elle faisait un petit commerce pour son compte. A force d'ordre et d'activité, le mari a pu se présenter comme associé là où il n'était qu'ouvrier. Ils ont trouvé de l'aide, de la confiance, des âmes simples et ouvertes, des *personnes justes*, comme ils disent. Il y a, dans ce monde du petit commerce et de l'industrie privée, des loyautés, des dévouemens, un esprit d'association et de confraternité dont nous ne savons rien, nous qui, occupés à trouver l'art de nous passer des autres, ne nous enquérons pas si les autres ont besoin de nous. Où sont les jeunes gens de notre classe qui se cotisent pour qu'un d'entre eux, reconnu honnête et sans ressources, puisse devenir avocat, artiste ou médecin? Chez les gens dont je te parle, le mérite personnel représente un capital. L'ouvrier fidèle, intelligent et laborieux trouve des mains tendues vers lui, et un certain point d'honneur enflamme en sa faveur ces cerveaux positifs et tendres qui regardent l'assistance mutuelle comme un bon placement, et les services rendus comme une gloire acquise. Il y a de l'amour-propre dans tout cela, voire un peu de vanité. M. Diamant aime à dire le bien qu'il a fait, mais il aime aussi à dire le bien qu'on lui a fait, et la vertu des autres ajoutée à la sienne propre est un thème où son expansion s'exalte d'une façon risible et touchante. Il a maintenant quelque chose comme deux cent mille francs de fortune. Il aurait le double, si les oiseaux de passage de notre monde n'eussent abusé de sa confiance. — Il faut savoir perdre, dit-il philosophiquement; les jeunes gens ne calculent pas, et il y a tant de tentations pour eux dans ce Paris! Quand on en trouve qui sont reconnaissans des ménagemens qu'on a eus pour eux, si ça n'enrichit pas, ça console. — Et Mme Diamant dit *amen* en ajoutant : « Pourvu que nous ayons

de quoi donner de l'instruction à nos enfans, ça suffit. Si nous avons eu de la peine, c'est parce qu'on ne nous avait rien appris. Ils ne connaîtront pas ça, Dieu merci, *eux autres!* »

Braves gens qui croient que quand on est instruit, on est sauvé!

Je les ai quittés pour passer une heure à l'Opéra, où j'ai encore mes entrées. Me les ôtera-t-on le jour où l'on saura que j'en ai réellement besoin? C'est probable.

Comme j'ai encore une mise décente, j'ai pu circuler comme d'habitude. M[lle] Irène et sa fille Jeanne, la belle rousse, étaient dans leur loge. J'ai été curieux de regarder avec attention cette héritière de tant d'hommes qui ont contribué à l'enrichir, et dont le père est inconnu. Je n'avais fait que l'entrevoir. Je me suis placé de manière à l'examiner sans qu'elle pût s'en douter. Elle est réellement belle, blanche et rosée comme une aube de printemps. Rien de plus doux que ses yeux bleus et de plus somptueux que sa chevelure d'or bruni. Toute habillée de blanc, sans aucun joyau, et tenant négligemment son bouquet de camélias sur ses genoux, distraite ou mélancolique, candide et comme craintive, elle me représentait l'image de la pudeur alarmée ou froissée. Pauvre fille riche! sait-elle que sa richesse est une souillure? Sait-elle qu'entre la main d'un honnête homme et sa dot il y a un abîme que ses larmes ne pourraïent combler? Malheur à celui qui l'aimerait! Cette pensée m'a mis en fuite. Je ne veux plus jamais la regarder.

Je suis rentré dans mon village à minuit, un peu attristé, un peu las de ma journée. Je suis censé reparti pour le midi. Les Diamant me gardent fidèlement le secret. Je m'appelle ici M. Pierre tout court. Me voilà tranquille pour un bout de temps.

Le susdit village n'a qu'une rue, mais d'une demi-lieue de long. Il suit à mi-côte une colline qui fait face à celle dont j'ai la vue. Le débarcadère du chemin de fer est à l'entrée du village, et j'habite du côté de la sortie. Encore, quand j'ai gagné à pied le bout de cette longue rue, ai-je à descendre par un chemin noir, à travers les cultures, pour gagner ma porte. La lune n'était pas levée, et je suis venu à tâtons par ce chemin désert où l'on n'aperçoit pas même l'ombre d'un chien errant. Si la mère Agathe, qui me dorlote, ne m'eût attendu, et que je n'eusse vu briller sa lumière à la fenêtre, je ne sais si j'aurais retrouvé mon gîte. En me dirigeant vers cette étoile polaire, j'ai vu briller l'autre étoile mystérieuse à l'autre versant du vallon. Se regardent-elles, se voient-elles l'une l'autre, ces deux pauvres étoiles terrestres? Celui ou celle qui veille là-bas ne sait peut-être pas que quelqu'un veille ici. Mon village dort comme un seul homme. Le village d'en face ne laisse pas échapper la moindre clarté. Ces deux petites maisons, sentinelles perdues dans la nuit et le silence, sont seules vivantes dans

la vallée muette; mais elles ne se connaissent pas plus que les habitans de Vénus ne connaissent ceux de Saturne, et chaque homme est un petit monde qui roule dans sa petite orbite sans se révéler au petit monde tout différent qui passe près de lui et qu'il appelle son semblable.

LETTRE XIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

8 mars, Vaubuisson.

J'ai oublié de te dire hier qu'à l'Opéra j'avais aperçu aussi la nouvelle Mme Duport, la Rebecca que mon oncle n'a pas pu me faire apprécier plus que Mlle Jeanne X... N'est-il pas plaisant que le même jour et la même heure m'aient remis sous les yeux les deux principales causes de ma ruine, ces deux héritières brillantes que, selon mon oncle, j'eusse pu obtenir, si je n'étais un cuistre, un âne et un faquin? Rebecca passe pour belle. Elle a un type israélite prononcé, des yeux noirs comme la nuit, les cheveux plantés bas, la lèvre saillante et purpurine; mais elle a l'air méchant. Elle a, dit-on, de l'esprit à tout casser, mais elle a le rire amer. Enfin elle m'a été antipathique à première vue, et je crois qu'elle m'eût assassiné pour mettre ma tête dans un sac. Mon oncle n'a jamais pu me pardonner de ne vouloir pas finir comme Holopherne. C'est de ce moment que nos rapports sont devenus presque impossibles. Ils étaient difficiles déjà depuis sa première tentative matrimoniale à mon endroit, car il y en a eu trois. Je t'ai parlé d'une blonde, mais je t'en ai peu parlé, ne l'ayant vue qu'un instant. Je ne sais si celle-là m'eût menacé de quelque chose de tragique comme la brune, mais je crois bien que son alliance m'eût menacé de quelque chose de honteux comme celle de la rousse. Toutefois il ne me reste d'elle qu'un souvenir comique, et, puisque je n'ai rien à te dire de nouveau sur le présent, je vais te promener un moment avec moi dans le passé.

C'est, tu ne t'en souviens peut-être pas, quelques jours après ton départ définitif pour l'Auvergne. Je venais d'être reçu bachelier ès sciences, j'avais à peine quinze poils de barbe au menton, quand mon oncle me dit un soir : — Sais-tu que te voilà un homme et que je pense à t'établir? Il faut te marier, mon garçon, j'ai une femme pour toi.

Je sautai sur ma chaise.

— Je suis trop jeune, mon oncle!

— Oui, tu es un peu jeune, mais il y a des occasions qu'on ne rencontre pas deux fois en sa vie, et je tiens cette occasion-là. Tu connais M. Aubry?

— Non, mon oncle.

— Comment? M. Célestin Aubry, qui a vendu de si beaux diamans au duc de B...? Il était encore hier dans mon cabinet.

— Je ne l'ai pas remarqué.

— Tu as eu tort; il faut toujours remarquer un homme qui a trois millions et qui n'a que deux enfans. Il les adore, c'est un cœur généreux, il compte leur donner à chacun un million en les mariant; mais, dame! il veut les bien marier. Ils ne sont pas beaux. Le garçon est un peu bossu, la fille, sans être contrefaite, est un peu petite; mais c'est si jeune! Ça a seize ans, c'est bien élevé, habitué à obéir, car le papa Aubry ne plaisante pas, et tout marche chez lui comme sur un navire.

— Attendez donc, mon oncle! Je me souviens à présent. M. Aubry est un aventurier qui a fait les quatre parties du monde et tous les métiers.

— Eh bien! après? C'est comme ça qu'on s'enrichit quand on a de l'esprit. Il a fini par trouver au Brésil l'or en barres et les pierreries dans la gangue. Il a fait une grosse fortune, et il continue à l'arrondir. Il est armateur, il est servi par des nègres; si tu voyais ça, chez lui, c'est un luxe et un ordre! Prends ton chapeau, nous allons lui faire une visite.

— Déjà?

— Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud!

Je n'avais alors aucun parti pris pour ou contre le mariage, n'y ayant jamais songé, et croyant avoir dix ans devant moi pour y réfléchir. J'avais encore un peu de ce respect craintif de l'enfance qui ne prévoit pas la possibilité d'une révolte ouverte, et d'ailleurs j'étais tellement abasourdi de la précipitation de mon oncle que je le suivis machinalement Place-Royale,... j'ai oublié le numéro. C'était en été, la chaleur était écrasante; mais, en montant l'escalier d'une de ces grandes vieilles maisons qui se ressemblent toutes, je sentis le froid me prendre aux épaules. — Mon oncle, m'écriai-je tragiquement au moment où il allait sonner au premier, est-ce que vous avez demandé pour moi cette demoiselle en mariage?

— Non, répondit mon oncle, dont j'avais saisi le bras avec angoisse; c'est son père qui me l'a offerte pour toi... Laisse-moi donc sonner!

— Il faut que vous me juriez que cette visite ne m'engage à rien!

— Parbleu! je ne peux pas te marier malgré toi!

— Est-*elle* bien laide?

— Non; tu vas la voir.

— Mais pourquoi veut-on me la donner, à moi qui n'ai rien?

— D'abord tu n'as pas *rien;* tu auras ma fortune, si tu te laisses diriger par moi. Ensuite... je peux te dire que M. Aubry sort d'une

famille de petites gens; il tient à un nom, et tu sais que tu es noble par ta mère.

— Mais je porte le nom de mon père, et ne veux pas le quitter.

— Tu ne le quitteras pas : tu t'appelleras Sorède de Pontgrenet. Ah çà! en voilà assez, tu m'ennuies!

Et il sonna.

Un grand noir, bizarrement vêtu de rouge, nous fit traverser deux vastes pièces, très élevées et très sombres, bourrées jusqu'au faîte d'objets sans nom, depuis de vieux tableaux espagnols jusqu'à des mocassins de sauvage. Ce fut bien pis dans le salon. Les meubles et les murs étaient surchargés de poteries, de queues d'oiseau, de reliquaires, d'armes, de miroirs, d'instrumens de musique, de reptiles empaillés, de coquillages, de cadavres et de guenilles de tous les pays. Il y avait, au milieu de tout cela, des choses superbes et des objets rares, d'un grand prix; mais dans l'étalage de toutes ces merveilles et de toutes ces misères on sentait le brocanteur et nullement l'artiste ou l'amateur éclairé.

— Nous sommes chez un marchand de bric-à-brac? m'écriai-je.

Mon oncle me lança un regard terrible, et M. Célestin Aubry parut.

C'était un grand diable du type le plus vulgaire, bien que son teint bronzé par le soleil des tropiques et l'arrangement de sa chemise, de ses favoris et de sa chevelure eussent l'intention de lui donner l'aspect d'un officier de marine. Il n'eut pas dit trois mots, que le flibustier de bas étage se révéla clairement, en dépit de ses prétentions au savoir et aux grandes manières. Il nous montra les principales pièces de sa collection avec des explications assez curieuses, mais qui sentaient à plein nez le pillage ou l'escroquerie. Il vanta ensuite ses millions, ses perroquets, ses nègres, ses enfans et ses meubles. Il appela ses noirs, en leur parlant comme à des chiens, pour nous montrer comme ils étaient de belle race. Il les avait achetés fort cher. Il savait bien qu'ils étaient libres sur la terre de France, mais il les retenait par la crainte et par la bonne nourriture. D'ailleurs il savait former ces gens-là, et, pour nous le prouver, il en prit un par l'oreille et la lui tira jusqu'au sang, en nous faisant remarquer que ce malheureux ne cessait pas de rire pour lui faire croire qu'il ne sentait rien. — Je sais bien, ajouta-t-il judicieusement, que je lui fais du mal; mais je l'ai exercé dès son enfance à tout endurer par amour-propre. Je n'en abuse pas, je ne suis pas *sanguin* (il voulait dire sanguinaire); mais si je voulais, je le martyriserais, et il en serait enchanté. Voilà les bons, les vrais nègres! Quand on sait les choisir et les dresser, ils ne vous quittent jamais.

— Monsieur, lui dis-je indigné, n'auriez-vous point acheté ces noirs sur la côte de Guinée?

Mon oncle me regarda d'un air étonné, ne sachant où allait ma question; mais M. Aubry la comprit fort bien. — Vous croyez, me dit-il, que j'ai fait la traite? Eh bien! pourquoi pas? J'ai fait de tout, je vous l'ai dit, et cela n'a rien d'illégitime quand on achète à des peuplades qui vendent leurs enfans, leurs serviteurs et leurs femmes. Pourvu qu'on paie, ils sont contens, et j'ai toujours bien payé. Il y a eu des gredins qui faisaient marché avec les noirs, et qui emmenaient la marchandise en tuant les marchands. C'était autrefois; mais de mon temps le commerce se faisait loyalement. Au reste je n'y *ai pas moisi*, ça n'allait plus; les Anglais nous *embêtaient* trop. A présent je me suis retiré des affaires, et quand je me serai débarrassé de tout ce que vous voyez ici, je m'en irai à Saint-Malo vieillir en paix : c'est mon pays. J'achèterai un château, une grande terre, et si mon gendre aime la campagne, je le mettrai à la tête de mon exploitation.

— Votre gendre? lui dis-je; quel gendre?

Il prit cette protestation naïve pour une avance plus naïve encore. Il me sourit comme à un enfant qui étend la main vers une friandise, et répondit d'un air patibulairement paterne : Mon cher monsieur, mon gendre sera celui qui plaira à ma fille.

— Ah! et si votre grand nègre lui plaisait?

— Farceur! les noirs ne plaisent jamais aux blanches, et quoique ma fille ne soit pas créole, elle a les principes *qu'elle se doit*. Née et élevée en France, elle est bien un peu trop française pour autre chose. Sa mère l'avait habituée à se mêler de tout. Vous savez, les femmes normandes, ça veut mener les affaires autant que le mari. Ce n'est pas un mal quand le mari est absent; mais quand il est revenu, bonsoir le règne des cotillons. Il ne faut qu'un maître dans un ménage. Au reste ma femme est morte, et ma fille s'est mise au pas. Elle ne me contredit en rien; elle a accepté le véritable rôle qui convient à la femme, ne rien dire, ne rien faire et ne rien savoir.

Ceci, débité en des termes dont je ne saurais rendre l'accent ignoble, me donna, comme tu penses, une haute idée de ma future, et dès lors, ne pouvant plus prendre au sérieux le projet de mon oncle, je résolus de m'amuser.

— Monsieur, puisque je vous inspire tant de confiance que vous daignez m'initier à vos doctrines sur la famille, j'oserai vous demander quel sera auprès de vous le rôle de votre heureux gendre.

— Il sera bien simple, mon cher enfant, répondit le drôle pris au piége et enchanté de moi : pour apprendre à commander, il faut apprendre à obéir, et mon gendre, devant me succéder dans mon autorité absolue, commencera par étudier mon système et par s'y conformer.

— Ah! c'est-à-dire qu'il apprendra à se laisser arracher les oreilles sans faire la grimace?

— Il est farceur tout plein! dit M. Aubry à mon oncle en riant d'un rire macabre. Allons, j'aime qu'on ait de l'esprit et qu'on soit même un peu taquin. Je vais voir si la petite a fini sa sieste, car je l'ai mise aux bonnes habitudes. De midi à quatre heures, une femme doit dormir, autrement elle s'ennuie et vous tracasse. Attendez-moi là un peu.

Il ouvrit une porte qui se trouvait tout près de nous; mais, au moment où il entrait dans la pièce voisine, le grand noir vint lui dire qu'on lui apportait de l'argent en échange d'un objet vendu la veille, et il suivit le noir sans songer à refermer la porte du boudoir où dormait sa fille. Je me plantai hardiment sur le seuil pour la regarder, sans que mon oncle, ébahi de ma docilité, songeât à me faire la moindre observation.

Le boudoir, très sombre et presque froid, n'était autre chose que le magasin aux hamacs. Il y en avait de toute matière et de toute couleur roulés le long des parois, quelques-uns formaient tapis sur le sol, et au beau milieu de tout cela dormait sur un de ces hamacs ouvert et accroché à des crampons une espèce de paquet de mousseline blanche qui me parut informe; à côté, à genoux par terre et tenant encore dans ses mains pendantes la corde végétale qui lui avait servi à bercer sa jeune maîtresse, une affreuse négrillonne dormait aussi. Je crois que toutes deux ronflaient. Je m'enhardis à faire deux pas pour aller contempler Mlle Aldine Aubry ou plutôt Sméraldine, car je n'ai jamais oublié son nom. A l'époque de sa naissance, monsieur son père, ayant fait une bonne affaire d'émeraudes, avait jugé à propos de l'appeler *Esmeralda*. Ce nom romantique, traduit et contracté en Basse-Normandie, était devenu Aldine. La chose venait de nous être contée par M. Aubry un quart d'heure auparavant.

Je pus donc apprécier rapidement, mais irrévocablement, le petit monstre que mon oncle avait la bonté de me destiner. Roulée en chien dans le hamac, Mlle Aldine me parut n'avoir pas trois pieds de haut. Il n'y avait de bien apparent que deux bras maigres et enfantins chargés de bracelets jusqu'aux coudes, et une figure ronde et vermeille comme une grosse pomme à cidre. Certes, ce que cette pauvre fille avait à faire de mieux, c'était de ne pas ressembler à son père; mais en prenant un parti tout opposé la nature avait réussi à faire encore pis.

Je ne m'arrêtai pas à regarder la négrillonne, je retournai vite auprès de mon oncle, et en quelques mots bien sentis je lui exprimai ma pitié pour cette laideur physique et mon aversion pour la laideur morale de l'ex-marchand d'esclaves. Je fus si énergique que

mon oncle craignit de me voir éclater devant M. Aubry, et qu'il se hâta de sortir avec moi en disant au nègre que nous ne voulions pas déranger son maître en affaires, et que nous reviendrions une autre fois.

Nous n'y sommes jamais retournés, et je n'ai jamais vu M[lle] Aldine. Je crois que, peu de jours après, le Célestin Aubry vendait en bloc son bric-à-brac et prenait avec ses enfans le chemin de la Normandie. J'ignore s'il y a acheté un manoir seigneurial, je sais seulement que, six ou huit mois plus tard, mon oncle, qui, sans s'expliquer beaucoup sur l'aventure, m'avait toujours battu froid depuis ma rébellion, s'écria comme malgré lui, en lisant une lettre de faire part : — Bon! voilà Célestin Aubry qui a perdu son fils! Par conséquent il dotera sa fille d'un million et demi, et elle en aura trois après sa mort. Ah! c'est un joli denier, et si tu n'étais pas si bête!...

Je ne crus pas devoir répondre, et quelques semaines se passèrent. Alors mon oncle revint à la charge. « Il était temps encore, on m'invitait à aller chasser du côté de Saint-Malo. » Je répondis que je n'aimais pas la chasse aux héritières, et mon oncle s'emporta. J'avais raison au fond, disait-il, de trouver Aubry désagréable et fantasque, et il n'approuvait certes pas la traite des nègres; mais j'avais un ton cassant, je m'émancipais un peu trop dans mes répliques, et j'avais l'air de lui faire la leçon. Je devais pourtant me souvenir que les grands-parens ne peuvent jamais avoir tort, surtout quand on a besoin d'eux.

Cette mercuriale se renouvela souvent à propos des moindres choses, et je vis bien que j'avais blessé l'amour-propre de mon oncle. Mon refus de faire la cour à Rebecca Nuñez empira gravement le mal, et quand il fut question de Jeanne la Rousse, je laissai échapper un mot qui me perdit. Je rappelai à mon oncle qu'il ne m'avait pas trop blâmé jadis d'avoir refusé pour beau-père un homme qui avait fait la traite des noirs, que par conséquent il devait m'excuser de ne pas vouloir pour belle-mère d'une femme qui avait fait un si beau commerce avec les blancs. En réponse à cette judicieuse observation, mon oncle voulut me tuer. Ayez donc de l'esprit!

Mais voici bien une autre affaire! Mon oncle aussi a fait commerce de chair humaine! Le savais-tu? Moi, je l'ai toujours ignoré, et je crois que, comme il n'a engagé que ses fonds dans ces sortes d'affaires, il a pu ne jamais s'en vanter à personne.

— Tu me demanderas comment je découvre cela ici, quand j'ai vécu vingt ans près de lui sans m'en douter. — J'avais emporté quelques cartons où j'avais jeté pêle-mêle mes papiers et mes let-

tres en quittant sa maison. J'ignore absolument comment une lettre ouverte, perdue sans doute par lui, ramassée par un domestique et placée dans ma chambre par erreur, s'est glissée dans un de mes cartons; mais je viens de l'y trouver et de la lire avant de songer à regarder l'adresse. J'étais bien surpris d'avoir un reliquat de compte à mon profit dans la maison *** et Cie, et je me demandais d'où me tombait cette bonne fortune, quand j'ai compris qu'il s'agissait de conscrits et de remplaçans, et que les bénéfices de mon oncle dans l'association avaient été assez beaux pour constituer en grande partie la fortune qu'il comptait me laisser. Je comprends à présent combien mes scrupules ont dû lui sembler blessans, et combien de fois j'ai dû, sans le savoir, froisser sa personnalité. Il aura cru que je savais quelque chose, et que je me permettais sur les fortunes mal acquises des sarcasmes et des reproches à son adresse. Pauvre homme! j'ai dû le faire souffrir et lui sembler odieusement cruel!.. Comment lui faire savoir que je suis innocent sans lui parler de ce passé qui l'oppresse peut-être? Une juste réprobation flétrit une industrie qui spéculait sur la vie des hommes et sur les douleurs de la famille. La source du bien-être de mon oncle n'est donc guère plus pure que celle des opérations de M. Aubry et de Mlle Irène; mais à coup sûr ce n'est pas moi qui aurais eu le droit de le morigéner, et il sera bien assez puni en devinant combien sont complets et graves aujourd'hui les motifs qui me forcent à refuser ses dons.

Ainsi plus de retour, plus de transaction avec le passé, mon cher Philippe! Mes vaisseaux sont brûlés à jamais, et il faut qu'à moi tout seul je construise une modeste barque dont le pavillon sera du moins sans tache. A présent tu ne me diras plus : « Je suis inquiet du parti que tu prends; » tu me diras : « Ne regarde plus derrière toi, et marche! »

LETTRE XIIe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 12 mars.

Je le savais, mon cher enfant, et je croyais que tu le savais; aussi je ne t'en avais jamais parlé. Ton oncle a gagné quelques centaines de mille francs en cautionnant un marchand d'hommes; il a fait cela sans scrupule, parce que c'est un être sans réflexion et capable de faire le mal social innocemment, en se retranchant toujours sur sa moralité privée. Élevé dans la religion du *moi*, pourvu qu'il fasse honneur à sa signature et à sa parole, peu lui importe que son argent serve à perdre ou à sauver le genre humain. Voilà pourquoi je t'ai vu avec chagrin quitter les voies saines de la philosophie spiritualiste, que nous suivions ensemble, pour

entrer dans celles du matérialisme, qui se lie étroitement aujourd'hui dans beaucoup de jeunes esprits à celle de l'individualisme absolu. Je craignais un peu, je l'avoue, que tout en protestant contre l'application grossière que M. Piermont fait ingénument de ce principe du *chacun pour soi,* tu ne te fusses laissé gagner à l'habitude de voir le mal général avec indifférence. Certes je suis content de m'être trompé, et si mon inquiétude dure encore un peu, c'est parce que je voudrais voir en toi, de tous points, l'antithèse intellectuelle que ta protestation doit représenter. Tu as besoin d'être cette antithèse complète avec ton oncle, non-seulement pour garder l'estime de toi, mais pour produire quelque chose de vivant et de jeune. Que peut-il sortir de la négation de la vie collective? L'apologie du moi? Cela n'intéresse pas les autres, et te voilà pourtant forcé d'appeler l'intérêt public sur ta pensée.

Je n'insiste pas, m'étant interdit de discuter avant l'heure; mais rappelle-toi le mot de ce gros joufflu d'Anselme Fonval quand nous nous efforcions de lui faire comprendre certaines vérités élémentaires. Oh! moi, disait-il, *je ne coupe pas!* Dans son argot d'étudiant, cela voulait dire : Je ne crois à rien et à personne. Un jour que nous dînions dans une bicoque à la chasse et que le feu avait pris dans la cuisine, il faillit se laisser brûler vif en jurant que nous l'attrapions encore et qu'il ne voulait pas *couper*. Or, à force de ne pas couper dans le pain des autres, on risque de rester seul le jour où il n'y a plus ni pain ni couteaux à la maison.

Quant à ton oncle, tiens ta résolution et pardonne-lui d'ailleurs; il est obèse, coloré, il mange beaucoup; n'hérite pas de lui, mais ne le laisse pas mourir sans lui faire savoir que tu n'oublies pas ce qu'il a fait pour toi; au reste, tu y as déjà songé, j'en suis sûr. Toi qui es mince et pâle, il faut pourtant ne pas trop demeurer enfermé, et je souhaite que tu me parles de tes promenades. Permets à l'ami de ne pas oublier le médecin.

LETTRE XIIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

18 mars, Vaubuisson.

Oui, j'y avais songé; j'ai écrit à mon oncle, et il n'a pas dû être inquiet de moi.

Mes promenades sont de deux heures tous les jours, et je m'arrange pour faire beaucoup de chemin en peu de temps. Il fait assez doux, et il y a dans l'air comme un frissonnement d'impatience. Pourtant les plantes sont encore assez mornes, mais le soleil a des caprices délicieux, et les herbages font leur possible pour secouer leur manteau de gelée blanche. J'ai été voir de près la maisonnette

mystérieuse dont la veille assidue m'intriguait : c'est une habitation fort pauvre, assez laide, plantée sur un petit chemin qui longe les premiers plans de la colline pour relier deux villages situés à ses deux extrémités; elle est là toute seule à la lisière des bois, et se compose de deux étages avec une fenêtre pour chacun au nord, et deux au midi, vilaine construction et probablement incommode. L'escalier de pierres est extérieur et nullement abrité; un petit carré de légumes entouré d'une palissade rustique, une source à deux pas de là sur le chemin, voilà tout le bien-être de mon pauvre vis-à-vis. Des fenêtres du premier, fermées de petits rideaux très blancs, la vue doit être jolie; c'est la même que la mienne, à revers. On doit voir en plein ma fenêtre. Le rez-de-chaussée m'a paru être une cuisine; quelques poules picoraient au bas de l'escalier, dont les plus hautes marches et le petit palier étaient fraîchement balayés; mais je n'ai pas vu l'ombre d'un seul habitant, et, bien que j'aie marché lentement, je n'ai pas entendu le moindre souffle humain sortir de cette demeure indigente et propre, une pauvreté qui se respecte probablement et que je n'avais pas le droit de commenter. Un paysan qui émondait des arbres à peu de distance eût pu sans doute me renseigner; mais je me suis interdit les questions, afin de ne pas être questionné à mon tour. Pourtant je n'ai pu me défendre d'en adresser une très saugrenue à mon vieux monsieur, le pêcheur à la ligne, que j'ai rencontré comme je traversais le hameau des Grez.

L'indigence de mon *vis-à-vis* m'avait reporté à l'objet de mon travail, et je me rappelai, en voyant l'heureuse figure du vieillard, que ce pouvait bien être son nid dont, un quart d'heure auparavant, je venais d'interroger la physionomie. Comme il se disposait de loin à me saluer avec un redoublement de bienveillance, je me promis de lui adresser la parole; mais comprends-tu ma préoccupation? Au lieu de trouver une phrase quelconque de provocation polie, je ne sus lui dire autre chose que ce qui remplissait ma pensée, et je lui adressai cette question de fou : — Pourriez-vous me dire, monsieur, ce que c'est que le bonheur?

Je n'eus pas plutôt lâché cette sottise que j'aurais voulu la ravaler; mais le bonhomme n'en parut ni surpris ni scandalisé, et il me répondit d'une voix douce et avec une prononciation des plus distinguées : — Le bonheur, monsieur, c'est d'avoir votre âge, vos jambes et votre figure.

— Moi, repris-je, je crois que c'est d'avoir votre bonté et votre amabilité.

La connaissance était faite. Au bout de trois minutes, nous causions comme de vieux amis, et au lieu de rentrer chez lui, car il

demeure aux Grez et non vis-à-vis de moi, il voulut me reconduire jusqu'au plus bas du vallon, c'est-à-dire jusqu'au ruisseau. Il n'était pas fâché d'ailleurs, disait-il, de voir comment se comportait le poisson.

— Voyons, lui dis-je, pardonnez-moi mon idée fixe. Le bonheur est la satisfaction de nos goûts : donc vous êtes heureux quand vous pêchez à la ligne?

Il sourit en répondant : — Oui, quand je suis heureux à la pêche! Donc vous n'y êtes pas. Nos goûts ne pouvant être satisfaits que rarement et d'une manière incomplète ou troublée, ce n'est pas là qu'il faut placer notre bonheur.

— Il faut? S'agit-il de ce qu'il faut ou de ce qui est? Le bonheur est-il l'ouvrage de notre volonté ou celui de la nature qui l'a mis à notre portée? Si c'est une création intellectuelle, d'où vient que tout le monde ne peut se le procurer? Si c'est un bien que la nature nous offre, d'où vient que nous ne le connaissons pas?

— Vous m'en demandez beaucoup pour une fois, reprit-il, et vous risqueriez fort de prendre *sans verd* tout autre que moi, car les hommes en général n'en savent pas long sur la manière d'être heureux; mais j'ai pensé à cela, moi, et je vous dirai mon avis. Permettez-moi de regarder par là sous ces branches. J'ai une ligne de fond à retirer.

Il retira sa ligne et y trouva une mince anguille qu'il mit en silence dans son panier sans montrer ni joie ni déception. — C'est une pauvre prise? lui dis-je.

— Non pas! Vu l'appétit que j'ai, c'est un fort bon plat : il me fera deux jours, et je pourrai ne pas pêcher demain... Ah! ah! ajouta-t-il en riant, vous aviez fait des théories sur mon compte, n'est-ce pas? Eh bien! ce n'est pas ça! Je ne hais pas la pêche, c'est un amusement comme un autre; mais j'aime encore mieux lire ou rêver, et quand je fais la guerre à ces innocentes bêtes, c'est uniquement pour manger.

— En êtes-vous là, monsieur?

— J'en suis là, et je suis content d'en être là. Voilà mon bonheur, à moi; mais je ne peux pas et je ne veux pas m'expliquer sur ce qui me concerne : nous parlerons de vous, si vous voulez.

— Moi, je suis dans le même cas absolument; je ne dois pas...

— C'est bien, nous parlerons du bonheur en général et au point de vue philosophique. Voici la nuit. Voulez-vous venir me voir demain? Je vous attendrai à l'entrée du village des Grez, car vous ne trouveriez pas ma niche.

J'ai promis et je tiendrai parole, car ce bonhomme a pris mon cœur. Je ne sais pas s'il est extraordinairement intelligent ou légè-

rement timbré. Son bel œil noir dit alternativement l'un et l'autre. N'importe, nous verrons bien... Mais tout cela ne me dit pas pourquoi l'on veille toutes les nuits dans la maison d'en face. Peut-être qu'on ne veille pas. Il y a des personnes peureuses qui gardent une veilleuse allumée pour empêcher les voleurs de se risquer chez elles. Un sou d'huile chaque nuit, c'est cher pour des pauvres; mais la sécurité de leur sommeil vaut bien cela.

Pourquoi veux-tu confondre absolument la philosophie positive avec la théorie de l'égoïsme? Pourquoi faire de l'une la conséquence de l'autre? La jeune doctrine à laquelle j'appartiens s'appuie sur la morale avec d'autant plus d'énergie qu'elle combat la vertu intéressée, partant très égoïste, de ceux qui aspirent aux récompenses de l'autre vie.

LETTRE XIVe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 25 mars.

Voilà le printemps qui s'annonce en sonnant sa fanfare dans les blés verts et dans le ciel rose. Je n'y puis tenir, je marche, je cours, je cause une partie de la journée. Je ne m'en trouve pas plus mal pour travailler le soir.

J'ai fait une découverte. Ma voisine d'en face, car c'est une voisine, est jeune et bien faite. Je n'ai pas vu sa figure : elle était enveloppée d'un capuchon de tricot comme en portent les villageoises d'ici et les femmes du peuple à Paris; mais cette coiffure, au lieu d'être fixée au-dessus du front et garnie de pompons de laine ou d'une ruche de rubans, était lâche, couvrait les cheveux et se terminait par une épaisse dentelle de tricot noir qui retombait jusqu'à la bouche. La précaution de se voiler ainsi a été prise à mon approche, car la personne était penchée sur la source et y remplissait une petite cruche. Le capuchon était tombé, et je voyais une chevelure magnifique serrée en grosses touffes sur un cou d'une blancheur aristocratique; mais au bruit de mes pas le capulet a été vitement relevé, et l'on s'est en outre détourné comme par hasard, mais avec intention, je crois, au moment où je passais, de sorte que je n'ai vu que la taille élancée, les formes assez riches sous un vêtement large qui n'est pas celui d'une servante, et qui n'est pourtant pas celui d'une demoiselle. C'est quelque artisane un peu fantaisiste. Elle est certainement laide, puisqu'elle se cache avec un soin réel, pis que laide, défigurée probablement. Ça m'est égal, elle a *charmé mon cœur* par sa démarche. Je n'ai jamais rien vu de plus suave, de plus chaste et de plus gracieux que le mouvement de son bras portant la cruche et de ses petits pieds montant le sentier qui conduit chez

elle. Elle n'était pas chaussée pourtant, la pauvre fille. Elle avait des pantoufles de laine noire propres, mais dix fois trop larges, et elle a failli en laisser une au bas de l'escalier. J'ai vu le rapide mouvement de honte ou de pudeur, l'adresse pour ressaisir sans se baisser cette ingrate chaussure, mais j'ai vu aussi le bas très blanc et le pied mignon.

Il y a là une nature distinguée, charmante peut-être, mais étouffée par la laideur accidentelle et la pauvreté. Qu'elle n'en rougisse pas, qu'elle ne se cache plus! Je n'aurai ni curiosité indiscrète, ni dédain de jeune homme. Je la saluerai sans la regarder.

Mais vit-elle seule dans cette maison seule? J'aurais pu le savoir, mais pourquoi le saurais-je, si ne pas le savoir m'intrigue et m'amuse?

Quelque chose de plus intéressant et d'aussi mystérieux, c'est M. Sylvestre, tel est le nom de mon pêcheur à la ligne, ou du moins le nom qu'il se donne. Exact au rendez-vous qu'il m'avait assigné, je me dirigeais vers les Grez, quand j'ai rencontré un artisan de Vaubuisson avec qui j'avais fait connaissance en mangeant à l'auberge, et qui m'a demandé si j'allais voir l'*ermite*. Je n'ai pas été trop surpris de la question, la mère Agathe m'avait déjà parlé d'un ermite comme de la principale curiosité du pays. Comme je craignais de faire attendre M. Sylvestre, je ne me suis pas arrêté à demander des renseignemens à mon artisan, me promettant d'ailleurs d'en avoir par M. Sylvestre lui-même.

Le hameau des Grez marque la limite de l'embranchement de mon étroit vallon avec une vallée plus ouverte, plus riche, plus riante, mais d'un caractère moins agreste et moins intime. J'ai rencontré M. Sylvestre à l'entrée du village, et il m'a fait tourner tout de suite le dos à cette vallée. Nous sommes entrés dans les bois de la colline par un sentier très rapide. Le bonhomme marche comme un Basque et n'a rien à envier à mes jambes. L'habitude lui a même donné plus de souffle que je n'en ai, car il est arrivé, sans cesser de parler, à la porte de son manoir. Ce manoir consiste en un vieux petit pavillon Louis XIV, entouré de deux côtés par une muraille en ruines et couverte de lierre. Cette muraille n'enferme rien et marque l'entrée d'une clairière en pente, sans contours déterminés. Quelques débris envahis par la végétation sont, avec le pavillon, tout ce qui reste d'une ancienne succursale de chartreux. L'endroit est charmant d'abandon et de solitude, la clairière encaissée et abritée de partout est très mystérieuse. Le pavillon délabré menace un peu, mais M. Sylvestre assure qu'il durera plus longtemps que lui. Il a loué cela presque pour rien, et depuis deux ans on a refusé de lui faire payer son loyer, disant qu'on ne pouvait lui ga-

rantir la solidité de la construction, qu'on ne voulait pas y faire de réparations, qu'il était libre d'y demeurer gratis à ses risques et périls. — J'ai toujours eu de la chance, moi, ajouta-t-il naïvement en me racontant le fait. Je suis un peu gêné, un peu paresseux, un peu vieux, et je trouve pour rien une habitation charmante dans un endroit pittoresque, bien caché, comme je les aime!... Voyez le beau lierre qui commence à gagner mon mur et qui m'en garantit la durée, car, vous le savez, le lierre est tout de bon l'ami des vieux murs. Il dégrade un peu les surfaces, mais il soutient les assises, et grâce à lui je suis en sûreté ici pour vingt ans. Vous me direz que j'en ai soixante-treize? Eh bien! vivre encore ne m'épouvante point; j'ai bon courage, et ce que Dieu voudra, je le veux.

— Vous êtes optimiste, cher monsieur; c'est peut-être une sagesse, cela!

— C'est peut-être aussi une vertu quand on connaît la vie. Allons, asseyez-vous. Je peux vous offrir un verre de cidre; j'en ai une feuillette. C'est un cadeau qu'on m'a fait, et si vous avez froid, j'ai du bois aussi; mon propriétaire m'a permis de ramasser les branches mortes dans la clairière. Il m'en faut peu. Je ne suis pas frileux, l'habitude! Je ne brûle un fagot que pour faire cuire mon dîner. Voulez-vous goûter ma cuisine, l'anguille d'hier?

J'y goûtai par curiosité. C'était cuit à l'eau, sans beurre, presque sans sel, avec quelques herbes sauvages, et c'était franchement détestable. Le cidre grattait le gosier comme une râpe.

Le local se compose de deux chambres superposées, en bas la cuisine, en haut la chambre à coucher; les quatre murs tout nus, une armoire, une toilette, une grande table pour écrire, une petite table pour manger, un lit sans rideaux, le tout en fer ou en bois blanc et d'une simplicité primitive; dans l'armoire, un vêtement de rechange, trois paires de draps, six chemises, enfin le strict nécessaire pour conjurer la malpropreté. Tout était propre cependant, balayé, nettoyé jusque dans le moindre coin, et ce vieillard n'a pas de servante, il vit là tout seul, il fait tout lui-même, il blanchit et il raccommode! Il a un chien, deux poules et trois pigeons pour toute société.

— Monsieur, je ne m'ennuie jamais. J'ai toujours quelque chose à faire comme tout homme qui doit suffire seul à sa propre existence. Le matin, je nettoie, je balaie, je lave, je fais avec mon chien la chasse aux rats et aux souris. Nous n'en voulons point souffrir chez nous, parce que ces êtres-là, quand on leur permet la moindre chose, abusent tout de suite et pullulent follement. Chacun chez soi, n'est-ce pas? Dans le jour, je pêche, je ramasse mes herbes, ou je chasse au lacet les petits oiseaux. Il faut bien se

nourrir! Je n'aime pas la destruction, mais j'ai le défaut d'être un peu friand, mon chien aussi. J'ai là, dans un coin du rocher, un peu de bonne terre, un éboulement; j'y cultive des légumes. L'été, je cueille des fraises dans le bois, elles sont excellentes. L'automne, j'y recueille des ceps et des oronges, — c'est exquis sur le gril avec un peu d'huile, — et mon jardinet me donnerait volontiers une gousse d'ail pour les accommoder; mais je m'en abstiens, cela gâte l'haleine et détruit l'odorat par conséquent. L'homme ne doit pas se retirer les nobles jouissances, et respirer à toute heure le parfum des mousses ou des genêts vaut encore mieux que de satisfaire un instant la gourmandise. Par la même raison, je me prive de vin. Le vin nous ôte la délicatesse du palais et nous empêche d'apprécier les différentes saveurs des eaux de source. Je vous assure que dans mes courses, à la chasse et à la pêche, je me régale avec délices quand je rencontre un buisson chargé de belles mûres sauvages à côté d'une cressonnière. Je me dis alors que partout, dans la nature, la nappe est mise pour l'homme qui n'a pas laissé fausser ses instincts et dénaturer ses besoins.

— Vous pensez bien, ajouta-t-il, que, quand j'ai fait ma provision de vivres pour un, deux ou trois jours, je rentre chez moi en bel appétit. Je dîne avec Farfadet. Je lui parle, il faut toujours parler aux chiens pour entretenir leur intelligence. Après ça, je lave et je range ma vaisselle. Les jours où je ne sors pas, je rapièce et je reprise. Je répare mon mobilier ou je l'astique. Je vais chercher dans les décombres de l'ancien couvent un carreau, s'il en manque un chez moi, un bout de ferraille pour réparer mes fermetures; j'ai quelques outils, j'aime à essayer de tous les métiers et à simplifier les ustensiles à mon usage. C'est barbare, mais c'est drôle, et quelquefois ça m'occupe passionnément. Le soir, je lis ou j'écrivaille, ça m'amuse aussi. Enfin je dors serré, ce qui m'amuse encore plus, car je rêve beaucoup, et mes rêves sont généralement agréables. Vous voyez bien que je n'ai pas le temps de m'ennuyer.

— Et pourtant la solitude à la longue... Quoi! jamais de tristesse sans motif, d'épouvante sans cause?

— Si fait, quelquefois comme tout le monde; mais le remède est sous ma main, et j'y cours. Vous voyez bien ce hameau des Grez qui est là sous mes pieds? Si la tristesse me prend la nuit, j'ouvre ma fenêtre, je regarde les toits, j'écoute le silence et je me dis : — Bon! il y a là des gens qui dorment bien. — Ça me suffit, je ne suis pas seul. Le jour, si je me sens un peu désœuvré, je descends le sentier, j'entre chez le premier villageois venu et je cause. Tous ces paysans sont des hommes comme vous et moi, ils ont leurs qualités et leurs défauts, leur sagesse et leurs travers. Quelques-uns ont du mérite

ou de l'esprit. Nous vivons tous de la même vie, tout ce qui les intéresse m'intéresse plus ou moins, sauf l'amour de la propriété, qui les tourmente et qui ne me tourmente pas; mais je ne leur fais pas la guerre là-dessus; ils ont des devoirs et des droits que je n'ai plus. Voilà ma vie. Voulant l'achever à ma guise malgré la pauvreté, j'ai pris le métier d'anachorète, car c'est moi qu'on appelle l'*ermite* dans le pays; mais, aimant mes semblables quand même, je n'ai pas fait la sottise d'aller au fin fond des forêts, ou de me percher au sommet des hautes montagnes. Le désert est partout quand on est vieux et pauvre, et on peut le trouver, comme vous voyez, à une heure de Paris.

— Tout cela me paraît merveilleusement arrangé, lui dis-je, et tout ce que vous dites me confirme dans l'opinion que vous regardez le bonheur comme la satisfaction de vos goûts. D'où vient qu'hier vous me disiez le contraire?

— Hier, je vous disais la vérité. Il est très rationnel et très permis de chercher la satisfaction de nos goûts, et cela peut contribuer au bonheur; mais le bonheur est quelque chose en dehors de tout cela.

— Pourriez-vous définir ce quelque chose? Vous me rendriez un immense service.

— Mon cher enfant, on peut se le définir à soi-même quand on y croit, mais difficilement le démontrer à qui n'y croit pas. Quelle est votre opinion, à vous?

— Je crois que c'est pour l'homme une aspiration jamais assouvie, un idéal permanent avec une réalité passagère et relative.

— Vous avez parfaitement raison. A l'heure où nous vivons, c'est comme cela. Nous ne pouvons pas espérer davantage dans l'état de notre société, de nos mœurs et de nos lumières; mais vous avez tort, si vous croyez que votre définition représente autre chose qu'une vérité transitoire et relative.

— Parlez, monsieur, je vous écoute avec beaucoup d'attention, je vous jure.

— Je pourrais vous donner beaucoup de définitions qui ne seraient pas plus complètes que la vôtre, vous dire, par exemple, que le bonheur est dans le libre développement de toutes nos facultés, ou dans la pratique de la vertu, ou dans le sacrifice, ou dans l'accomplissement du devoir. Eh bien! tout cela, ce sont des élémens de bonheur, et un critique éminent avait raison de dire dernièrement avec esprit qu'à ce compte le bonheur serait une mosaïque.

— Je vois qu'au fond de votre thébaïde vous vous tenez au courant des idées et des travaux littéraires.

— Oui, monsieur, je vais une fois par mois à Paris par le chemin de fer, pour mes sept sous, troisièmes places. J'entre dans un cabinet de lecture et j'y passe la journée. Je serais plus heureux si je ne vivais qu'avec mes propres idées, qui sont riantes, tandis que les idées de ce temps-ci sont tristes et que la critique n'est pas par elle-même une chose gaie; mais je me dois d'agir ainsi pour entretenir le contrôle de ma raison sur mes rêveries un peu enthousiastes. Grâce au ciel, je les retrouve toujours fraîches et jeunes quand ma raison a fait un pas, c'est-à-dire une concession à la raison d'autrui : preuve que la raison n'est pas un mal. Mais je vois que vous êtes impatient de ma définition; elle ne se fera pas attendre, la voici :

« Le bonheur est tout ce qu'on en dit dans les camps opposés des diverses écoles philosophiques. C'est une chose de ce monde et des autres mondes, de cette vie et des autres vies. Il est en nous et en dehors de nous; il est dans le progrès de l'individu et dans celui des sociétés. Il est absolu et relatif. Nous le faisons et nous le trouvons tout fait; en un mot, il est un état de la vie comme la douleur, aussi fugitif, aussi relatif, aussi réel, aussi certain, aussi varié. Nous sommes des ingrats de dire qu'il y tient moins de place, par la raison qu'il tend, comme la vie, à se répandre et à se perfectionner sur la terre, tandis que la douleur et la mort tendent chaque jour à diminuer et à disparaître. »

— Quoi! même la mort? Oh! monsieur Sylvestre, que vous êtes donc optimiste!

— Je m'entends, et ne suis pas si toqué que vous croyez. Restons-en là pour aujourd'hui. Réfléchissez à ma définition, vous serez plus fort que moi pour en tirer les conséquences, car vous ne la combattrez pas, je vous en réponds. C'est la vérité.

Tu conviendras que voilà un personnage curieux et armé d'une certitude invincible, ce qui n'est pas commun chez un malheureux, car cet homme, au point de vue matériel, est au plus bas de l'échelle du bien-être.

Je craignis d'être indiscret et j'allais le quitter; il me retint. — Si vous voulez me permettre de m'occuper, dit-il, car je ne sais pas rester les mains oisives, vous me ferez bien plaisir de causer encore un peu. J'ai là une guêtre dont les boutons menacent de s'en aller. Parlez-moi pendant que je les recoudrai, dites-moi tout ce que vous voudrez, comme je fais quand je parle à mon chien. Vous ferez une bonne action, car il est bien rare que j'entende quelque chose qui m'échauffe la tête, et je suis forcé souvent de me parler tout haut à moi-même pour ne pas m'endormir dans le positivisme de ma quiétude personnelle.

— Alors, lui dis-je, puisque vous ne voulez pas que je vous entretienne de mes théories, laissez-moi vous parler de vous. Vous êtes donc à la fois spiritualiste et matérialiste?

— Parbleu! Enfilez-moi donc mon aiguille; je crois que ma vue commence à baisser un peu, et que dans quelques années il me faudra acheter des lunettes. Ah! vous croyez que parce que je suis spiritualiste je nie et méprise la matière? Pourquoi pensez-vous que je ne suis que la moitié d'un homme? Je ne prétends pas être un homme complet. Il y en a peu, s'il y en a; mais je tâche de ne pas me scinder et m'amoindrir. Les ascètes sont des fous. Vous voyez qu'en simplifiant ma vie autant que possible conformément à mes ressources, car j'ai trois cents francs de rente, monsieur, pas davantage, j'ai fait la part des douceurs de la vie. Il y a des choses dont je pourrais me passer, mais on ne doit se passer que de ce dont on est forcé de se passer; et restreindre ses goûts et ses besoins par avarice, par mortification ou par mépris de ce qui est agréable et bon, c'est un tort, une ingratitude envers la vie. La vie est bonne, monsieur, même dans cette petite phase que nous traversons, et dont nous ne sentons ni le commencement ni la fin. C'est une fête à laquelle un hôte inconnu, mais libéral, nous convie. Elle se compose d'idéal et de réalité, de choses qu'on voit, qu'on touche, qu'on mange, qu'on respire et qu'on possède, et aussi de choses que l'on pressent, que l'on devine, que l'on espère et que l'on attend. Tout cela nous fait très riches, et je ne suis pas si sot que d'en mépriser la moitié pour me prouver que cette moitié vaut moins que l'autre. Je veux me nourrir et m'enivrer de tout, et tous les grands esprits qui se contredisent et se querellent sur l'âme et le corps depuis que le monde est monde me servent des alimens variés, également sains et fortifians. Je trouve qu'ils ont tous raison sur le terrain qu'ils occupent; seulement ils ont un tort commun, qui est de se combattre, car pour combattre il faut se restreindre et se renfermer. La critique, qui est une grande chose en voie de formation, n'a pas encore compris l'œuvre immense qu'elle a à faire. Jusqu'ici, elle s'est occupée à distinguer; il serait temps qu'elle apprît à confondre. Elle dissèque et marque les différences; elle devrait commencer à coudre et à marquer les rapports. Ainsi disparaîtraient les solutions de continuité de l'esprit humain. Enfin, patience! ça viendra. La philosophie de l'avenir sera une, et tous les grands ouvriers y trouveront leur place. Tenez, l'autre jour un Savoyard promenait dans le village une grande machine carrée, longue, avec des compartimens et des vitres rondes grossissant les tableaux exposés à l'intérieur de la boîte. Je regardais Londres, mon voisin voyait Venise, un troisième le port de Marseille. Il y en

avait sept comme cela. Aucun de nous ne voyait la même ville; mais tous nous avons emporté la notion de ce que c'est qu'une ville, et celui de nous qui les a toutes regardées l'une après l'autre est celui qui a eu la notion la plus complète des conditions nécessaires à l'établissement et à l'appropriation d'une capitale. La cité de l'esprit humain se bâtira ainsi avec tous les monumens de l'esprit humain.

Voyons, laissons là le bonheur; cela ne se démontre pas autrement que la sagesse. Rêvez un peu la sagesse qu'il vous plairait d'avoir; n'y mettriez-vous pas la force et la douceur, la tendresse et la raison, l'équité et la miséricorde, la patience et le zèle, le désintéressement et l'ambition noble, l'ardeur et la résignation, c'est-à-dire tous les contraires? Vous vous apercevriez bientôt que vous vous composez une perfection avec tous les élémens puisés dans des philosophies différentes qui pourtant s'accorderaient fort bien dans votre aspiration généreuse, et dont aucune maille ne déparerait votre filet. Donc vous ne pouvez pas concevoir un idéal qui ne soit pas la réalisation de l'idéal saisi par tous vos devanciers à tous les points de vue possibles, et si vous ne pouvez rêver la sagesse que sous une forme déjà acquise à l'humanité, la sagesse n'est pas un vain mot, et la possession de ce trésor n'est pas un rêve. Ainsi du bonheur, cher enfant : nous le concevons, donc il existe, et que nous l'ayons négligé, conquis ou perdu, il est un fait à la fois idéal et matériel que nous ne pouvons ni nier ni détruire.

J'essaie de te transcrire ses paroles; mais il y mettait tant de chaleur, de conviction et de bonhomie que je l'aurais écouté tout le jour et toute la nuit. Tout à coup il cessa de parler et parut continuer en lui-même sa démonstration. Je jugeai qu'il devait avoir ses heures ou ses fantaisies de recueillement, et je le quittai en l'invitant à venir me voir à son tour, ce qu'il me promit avec cordialité.

Comme je traversais les Grez pour m'en revenir, je tombai dans un groupe de villageois qui causaient à la porte du cabaret. Ici tout le monde salue les passans, et je me hâtai de prévenir ces gens affables. — Vous venez de rendre visite à l'ermite? me dit l'un d'eux. Eh bien! monsieur, l'avez-vous trouvé de votre goût?

— Parfaitement, monsieur. Il est fort aimable. N'est-ce pas votre avis?

Celui qui venait de m'interpeller, et que j'interpellais à mon tour, était un gros homme riant. Je me rappelai l'avoir vu dans la cour d'un moulin voisin, faisant charger des sacs. C'est le maître meunier.

— Oh! moi, dit-il, je l'aime beaucoup. C'est un brave homme, pas cagot pour un moine!

— Qu'est-ce que vous dites donc là, Tixier? s'écria une commère

à la lèvre barbue et à l'œil intelligent. M. Sylvestre n'est pas plus moine que vous et moi!

— Je sais bien, dit le meunier; mais un ermite, c'est toujours une espèce de prêtre.

— Celui-là est ermite pour son plaisir, reprit la matrone. Il n'est jamais entré dans une église, que je crois! Il dit, comme ça, qu'il adore Dieu *dans le temple de la nature.*

— Preuve que c'est un fou! dit un autre interlocuteur.

— Oh! vous, vous êtes dévot, vous ne l'aimez point!

— Je l'aimerais tout de même, s'il était pauvre comme il paraît, car il n'est ni quémandeux ni méchant; mais c'est un vieux farceur, qu'on dit qu'il a plus de... Enfin je ne sais pas, mais on dit que, s'il voulait, il achèterait tout le pays, et le monde avec.

— Rien que ça! voyez-vous! fit la commère en haussant les épaules; tenez, Jean, vous êtes plus bête que vos sabots! Je vous dis que M. Sylvestre n'a pas vingt sous par jour à dépenser, et que, s'il tombait malade, je courrais le chercher, moi, car il mourrait de misère, si on l'abandonnait. Pas vrai, monsieur, dit-elle en se tournant vers moi, que c'est un homme d'esprit et qui se respecte tout à fait?

— C'est mon opinion, madame. Y a-t-il longtemps qu'il demeure dans le pays?

— Dix ans, monsieur, et on n'a jamais su d'où il sortait, c'est ce qui fait tant jaser. Les uns veulent qu'il ait fait un crime, les autres que ce soit un ancien général, un ancien préfet. Ah! vous dire tout ce qu'on dit, ça n'est pas possible; mais M. le maire de Vaubuisson le connaît bien, et il a commandé aux gendarmes de ne pas le tracasser. Il a répondu de lui comme de son père. Seulement il dit bien qu'il pourrait vivre autrement, qu'il a des parens riches et que c'est un maniaque de fierté. Qu'est-ce que ça fait, s'il ne fait tort à personne! Moi d'abord, je me ferais hacher pour lui, et je ne suis pas la seule; pas vrai, les autres?

Il y eut un assentiment général, et j'en fus heureux, car moi aussi je me ferais bien hacher un peu pour cet homme sympathique qui croit au bonheur, et qui, sans se vanter immodestement de le posséder, trouve toujours moyen de remercier de toutes choses le hasard ou la Providence.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain nº.*)

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE HONGRIE

UNE ARMÉE FRANÇAISE EN HONGRIE

BATAILLE DE SAINT-GOTHARD.

La victoire de Saint-Gothard, remportée sur les Turcs en 1664, à quelques lieues de Vienne, par les Français et les impériaux, est un des plus glorieux épisodes de notre histoire militaire au XVIIe siècle, et pourtant c'est à peine si elle a obtenu quelques lignes dans nos histoires générales. Cette apparition soudaine de la France dans les plaines lointaines du Danube, cette alliance d'un jour avec la maison d'Autriche, entre les rivalités de la veille et celles du lendemain, a semblé à nos historiens un démenti inexplicable de la politique traditionnelle de notre pays. Le récit de ces événemens s'encadrait mal d'ailleurs dans une histoire générale, il détournait l'attention du lecteur et troublait l'ordonnance de l'œuvre. C'est à peine si l'on daigne mentionner en passant ce grand combat qui sauva la chrétienté : nos annalistes les plus exacts en ignorent les détails et commettent les plus étranges méprises (1). Ainsi méconnus chez

(1) Le président Hénault par exemple affirme que le commandant en chef des troupes françaises, Coligny, qui paya si vaillamment de sa personne et décida du succès de cette journée, n'assistait pas au combat et se trouvait malade à Vienne. Ce qui est plus étrange, c'est que plusieurs des contemporains et des amis de Coligny se trompaient également sur ce point. Bussy, son cousin, raconte que « non-seulement on ne lui donne point l'honneur de cette action, comme cela se pratique d'ordinaire, mais qu'on le condamne un peu de ne s'y être pas trouvé. » — *Mémoires*, t. II.

nous, quelle justice les vainqueurs de Saint-Gothard pouvaient-ils attendre des écrivains étrangers? Ceux-ci ont montré pour la France, comme les souverains qu'elle a secourus, plus de défiance et d'humeur que de reconnaissance; ils n'ont pas eu grand'peine à se persuader ou que nos services étaient inutiles, ou que des vues intéressées en altéraient le mérite : de là le silence, ou même le dénigrement. On ne s'étonnera donc pas que, rencontrant dans le cours d'études longtemps poursuivies une journée aussi mémorable, dont la gloire, sinon le profit, nous revient presque entière, j'essaie de raconter, à l'aide de documens contemporains, la plupart oubliés ou inédits, cette victoire française ignorée et comme ensevelie dans une histoire étrangère.

I.

Il y a deux siècles à peine, les Turcs étaient la grande terreur de l'Europe. A travers les rivalités des princes, les entreprises des cabinets, les luttes intestines des états, le sentiment du danger commun persistait, et à un moment donné comprimait tous ces élémens de discorde : on s'unissait alors bon gré, mal gré, pour repousser les envahisseurs de la république européenne. Les protestans aussi bien que les catholiques, les partisans de la maison d'Autriche comme les états rattachés par Richelieu à l'alliance française, avaient tous la conscience de cette nécessité, qui pesait sur toutes les résolutions de leur politique. La lutte opiniâtre engagée au temps des croisades entre l'islamisme et la chrétienté se continuait depuis six siècles à travers des chances diverses. Il n'y avait point de paix avec les Turcs, on ne stipulait jamais que des trêves de courte durée, et ces trêves n'étaient qu'une préparation à la guerre. Selon les doctrines des universités les plus célèbres et les décisions des plus saints évêques, aucun engagement n'obligeait vis-à-vis des infidèles, ils étaient hors du droit des gens. De leur côté, les Turcs n'admettaient pas que les vrais croyans eussent des devoirs à remplir envers ces *chiens de chrétiens*. Entre de tels ennemis, point de cesse ni de repos; celui qui le premier avait réparé ses pertes reprenait aussitôt l'offensive; il devançait son ennemi, il ne le surprenait pas.

Les fortunes de la lutte avaient souvent et rapidement varié : au milieu du XVIe siècle, l'Europe avait accueilli avec des transports de joie la victoire de Lépante (1571), un moment elle s'était crue délivrée; mais au siècle suivant toutes les chances paraissaient tournées de nouveau en faveur des Turcs. Les longues guerres de religion, en désolant l'Allemagne, avaient facilité leurs succès : ils débordaient

de toutes parts sur l'Europe. Par la Morée et l'Illyrie, ils menaçaient l'Italie. Les courses des Barbaresques désolaient les rivages de la Méditerranée. L'Allemagne, surtout les états de l'Autriche, étaient ouverts et pénétrés; la Hongrie, ce *bouclier de l'Europe,* comme on disait alors, ne la couvrait plus. Depuis la bataille de Mohacz (1526), la Hongrie n'existait que de nom; elle avait vu périr ensemble dans cette journée néfaste la fleur de sa noblesse, son roi et sa dynastie nationale. Ce vaste royaume, qui s'étendait naguère des portes de Vienne jusqu'aux rives reculées du Dniester, était passé presque tout entier sous l'empire du croissant; les Turcs étaient établis à Bude et à Temeswar. Sur ce trône, où le choix d'un peuple libre avait placé tour à tour les petits-neveux de saint Louis ou des héros populaires, Jean Huniade et Mathias Corvin, s'asseyaient maintenant les favoris obscurs du sérail; des postes de janissaires étaient campés à quelques milles de Vienne; des partis de Tartares faisaient irruption dans la Moravie, ramenant avec eux des troupes de captifs, d'enfans et de femmes. Ce furent des années pleines d'angoisses et d'effroi, dont le tableau rappelle les impressions de terreur qui troublèrent le monde romain à la veille de l'invasion des barbares.

L'Allemagne, mal guérie de ses blessures, voyait le cercle fatal se resserrer chaque jour autour d'elle. Les populations tressaillaient et s'agitaient dans une sombre épouvante; de toutes parts on levait des soldats, on réparait les fortifications des villes, on garnissait les remparts; les prédicateurs cherchaient à ressusciter le zèle qui aux siècles passés avait enfanté les croisades. Des pénitens parcouraient les rues, demandant grâce au ciel pour leurs péchés ou s'offrant en victimes expiatoires; les veillées du foyer étaient assombries par la contemplation des malheurs passés et l'attente des calamités plus grandes encore que réservait l'avenir; des images grossières suspendues autour du poêle représentaient les villes saccagées par les Turcs, les supplices infâmes infligés à des compagnons d'armes tombés entre leurs mains. Quelquefois aussi la légende merveilleuse de saintes filles exposées à la brutalité des mécréans et sauvées miraculeusement par l'apparition de la vierge Marie venait ranimer le courage, exalter la foi de la famille, jusqu'au moment où le cri d'alarme : « Le Turc vient, le Turc est là! » se faisait entendre, et où les fantômes de la peur se changeaient en de sanglantes réalités. Il y a un détail qui ne paraîtra pas puéril, si l'on songe combien il faut qu'un sentiment soit profond et universel pour passer dans cette langue expressive que les mères parlent aux petits enfans; on dit encore en Hongrie et en Allemagne : « Le Turc vient, le Turc va venir! » comme on nous disait dans notre enfance : « L'ogre est là pour vous manger! »

A cette seconde moitié du XVIIe siècle, la paix se maintenait encore de nom, malgré des combats sans cesse renouvelés; les Turcs cependant avaient déjà envahi la Transylvanie, ce champ de bataille toujours ouvert aux hostilités des deux empires, et tout annonçait que bientôt se rallumerait la guerre, une de ces guerres dans lesquelles se joue non pas seulement la vie de quelques milliers d'hommes, mais la destinée des nations. Les changemens survenus dans l'empire ottoman la rendaient certaine et imminente. Après une période de langueur et d'affaissement, la puissance turque, sous la main du grand-vizir Kiuperli, avait recouvré toute l'énergie des premiers jours de l'islamisme. Kiuperli, quoique né dans l'Asie-Mineure, appartenait par son père à cette race albanaise, si fine, si intelligente, qui au XVe siècle fut représentée chez les chrétiens par Scanderberg (1469), et de nos jours chez les musulmans par Méhémet-Ali. Comme la plupart des hommes qui ont laissé un nom en Turquie, il avait exercé dans sa jeunesse les métiers les plus divers et parcouru successivement toutes les conditions sociales. Dans un pays où l'opinion ne connaît pas de profession vile et méprisable, l'esprit acquiert, à travers ces épreuves, une force et une souplesse rares. Nous n'avons pas vu en France que tel de nos maréchaux qui avait débuté par être ouvrier ou soldat eût moins l'accent et le génie du commandement. Ce qui n'est vrai chez nous que pour le métier des armes l'est chez les Turcs pour toutes les situations de la vie. Les hommes y valent tout ce qu'ils peuvent valoir par eux-mêmes; jamais le souvenir de leur condition passée ne pèse sur leur esprit, ou n'affaiblit pour les autres l'autorité de leur dignité. Avec les idées du fatalisme oriental et les perspectives qui attendent le vrai croyant, l'inégalité des conditions perd toute son importance (1).

Élevé par la fortune des derniers rangs au premier, Kiuperli s'y trouva bien vite à l'aise; il y apportait avec une grandeur native cet esprit pratique, rompu aux difficultés de la vie, aiguisé par l'adversité, sans lequel le génie même n'agit pas sur les hommes et consume en des rêveries sublimes sa faculté créatrice. Il concevait les

(1) « Souvent le grand-vizir descend en paix du trône de sa charge pour posséder doucement quelque petit gouvernement. Peut-être a-t-il alors plus de sujet de se louer de la fortune que de s'en plaindre, à moins que son ambition ne lui fasse regretter le poste qu'il a perdu, ce qui arrive rarement chez les Turcs, où ce n'est pas une honte d'être transplanté des montagnes dans les vallées. Ils savent tous d'où ils viennent, que l'argile est de la terre, que le grand-seigneur en est le maître, qu'il la pétrit comme il veut, et qu'il en fait des pots qu'il peut conserver ou casser quand il lui plaît. Comme il n'y a point de honte chez eux de déchoir de la grandeur, aussi ne sont-ils pas surpris de voir des gens de néant croître en un moment comme des champignons et s'élever par la faveur du prince aux plus hautes dignités de l'empire. » (Ricaut, *État présent de l'empire ottoman.*)

plus grandes entreprises par cette intuition rapide que de nos jours un homme d'état a justement appelée la part divine du gouvernement. Pour les mener à fin, il ne négligeait pas un détail; il voulait tout connaître, tout régler : sa patience alors égalait l'impétuosité de sa première pensée. La Syrie pacifiée, les Cosaques domptés, l'Archipel enlevé aux Vénitiens, Candie enfin, qui devait bientôt succomber après un siége dont la valeur française retardait au moins le dénoûment, signalaient à l'Europe cette vie nouvelle qu'un seul homme peut communiquer à un peuple entier. Au dedans, après avoir détruit avec l'aide des janissaires la milice indisciplinée des spahis, il avait réduit les janissaires à une obéissance inconnue jusqu'à lui; les pachas de l'empire n'étaient plus, sous sa main, que les instrumens dociles d'un chef puissant et unique. Tout reconnut sa loi; la sultane *validé* et les eunuques du sérail, ces directeurs obscurs des mouvemens de l'empire, virent leur ambition réduite aux limites du harem. Le commandeur des croyans lui-même fut forcé de ployer sous sa volonté énergique. Kiuperli porta une main hardie jusque sur les plaisirs de son maître, exilant ou faisant disparaître les favorites dont l'influence pouvait contrarier ses desseins.

L'histoire systématique, qui considère l'humanité et les nations comme des plantes qui se développent suivant certaines lois prévues et fatales, s'accommode mal de ces natures puissantes qui changent le caractère de leur siècle et enfantent elles-mêmes les événemens au milieu desquels elles se meuvent. Kiuperli fut un de ces personnages extraordinaires sans lesquels les annales monotones du genre humain ressembleraient trop à ces catacombes où l'on voit rangé dans une symétrie lugubre tout ce qui reste des hommes. Il fut le dernier de ces héros barbares dont les noms firent trembler à diverses époques tous les royaumes de l'Europe. Il avait rempli son peuple d'une ardeur qui dura encore après lui, que son fils, devenu son successeur, sut entretenir, et qui conduisit les Turcs jusque sous les murs de Vienne. C'est là qu'après un dernier et plus terrible effort devait se briser pour toujours la puissance musulmane. Mais ce que nous voulons raconter ici, c'est comment, vingt années avant que l'épée de Sobieski délivrât l'Autriche et assurât le salut de la chrétienté, le courage et la générosité de la France, venant en aide à sa rivale, lui procurèrent un triomphe éclatant et quelques années de repos. A peine sortie des luttes de la guerre de trente ans, à la veille de la guerre pour la succession d'Espagne, la France offrait sans hésiter son appui à la maison d'Autriche en danger, et sa vaillante noblesse se portait avec joie à la tête des armées chrétiennes dans les plaines de la Hongrie. Noble et douce fortune de

rencontrer ainsi la main de la France dans ces contrées lointaines, et, en retraçant un épisode de l'histoire d'un peuple étranger, d'avoir à inscrire quelques pages glorieuses de l'histoire de la patrie!

II.

La chrétienté n'avait alors à opposer au péril qui la menaçait qu'un faible empereur dépourvu du courage et des qualités qu'aurait exigés la gravité des circonstances. Élevé pour être moine, devenu par la mort prématurée de son frère roi et empereur, Léopold Ier gardait encore, après dix ans de règne, les allures timides et incertaines de sa première éducation. C'était un prince rusé sans habileté, taciturne sans calcul ni prévoyance, plein de méfiance vis-à-vis des autres et sans confiance en lui-même : nulle grandeur dans le caractère, nulle portée dans les desseins; une ambition au jour le jour, qui ne savait rien risquer et n'était qu'une convoitise impuissante. Rien dans la destinée de ce long règne, si fécond en résultats utiles et décisifs pour la monarchie autrichienne, ne vint du souverain. Ces résultats d'ailleurs n'étaient guère à prévoir à ce moment. Élu empereur sous le joug des conditions les plus énervantes pour son autorité, ce successeur des césars n'avait ni armée ni finances. Devant lui, il voyait les Turcs établis à Bude, — à ses côtés, les Hongrois insoumis, — à Ratisbonne, les électeurs de l'empire, qui ne prenaient pas son autorité au sérieux et lui marchandaient sans cesse les secours et les subsides, — au-delà du Rhin, la France restée armée et menaçante après le traité de Westphalie. Livré cependant à de vains amusemens ou à des études spéculatives, Léopold avait abandonné la direction du gouvernement à son ancien précepteur Porcia. Ce vieux favori, créé prince par son élève, régnait sous son nom; c'est à lui du moins que s'adressaient les ministres étrangers, les gouverneurs des provinces. C'était un homme au-dessous du médiocre, incapable d'aucune attention sérieuse, impuissant à prendre une résolution décisive. A peine se souvenait-il du nom de ceux avec lesquels il traitait; il cherchait à cacher ces défauts presque physiques sous une apparence de confiance et de tranquillité. Cet étrange premier ministre répondait uniformément à tout le monde « qu'on avait tort de s'inquiéter, que les affaires s'arrangeraient d'elles-mêmes avec le temps et par la grâce de Dieu, » ou si quelque rude capitaine le poussait trop vivement, exigeant des soldats pour couvrir les états héréditaires et de l'argent pour les payer, il le renvoyait avec de vaines promesses, lui laissant à choisir entre la désertion de ses troupes ou le pillage des contrées qu'il devait défendre; puis il re-

tombait dans cette léthargie pire que la mort, car celle-ci a du moins les chances heureuses qu'un successeur peut apporter.

Il y avait pourtant dans l'empire un homme dont le nom, destiné à devenir célèbre, était déjà connu, et qui, par son caractère et les services qu'il avait rendus, prenait peu à peu cette autorité qui, aux temps de crise et d'anarchie, va d'elle-même au plus résolu. C'était Raimond, comte de Montecuculli, d'une famille originaire du Modenais, entré de bonne heure dans les armées de l'empire et vainqueur des Suédois dans la dernière guerre. Son nom restait populaire malgré la dure nécessité qui venait de le réduire à évacuer la Transylvanie. Chaque soldat de sa petite armée savait que cette retraite, exécutée avec ordre et sans pertes sensibles devant les milices innombrables des Turcs, avait été commandée par le dénûment absolu, le manque d'hommes et d'argent où le conseil aulique avait laissé le général. D'ailleurs cette retraite forcée avait eu un résultat aussi heureux qu'imprévu : les troupes, ramenées de Transylvanie, concentrées dans une île du Danube à quelque distance de Vienne, couvraient la capitale non-seulement contre l'armée turque, qui avait occupé la principauté, mais contre l'attaque bien autrement puissante qui se préparait du côté de Belgrade; c'est là que s'amassait tout l'effort de l'empire ottoman. Par le fait, la guerre avait commencé depuis l'année 1662 entre les deux empires; la Transylvanie, placée sous la protection de l'empereur, avait été occupée par les Turcs. La cour de Vienne s'obstinait à ne point voir dans ces hostilités, dans ces combats de tous les jours, une rupture de la paix; elle n'avait jamais cessé et ne cessait de négocier à Constantinople. On semblait croire à la cour de l'empereur qu'on écarterait la guerre en soutenant toujours qu'on était en paix. Cette disposition à se rassurer à Vienne était si favorable aux Turcs qu'ils ne négligeaient rien pour l'entretenir. On amusait par de vagues promesses l'envoyé autrichien, le baron de Goës, et ce diplomate naïf, ajoutant plus de foi aux paroles qu'aux préparatifs qui se faisaient ouvertement sous ses yeux, contribuait à entretenir les illusions de sa cour. Comme les gens faibles, il niait le péril pour n'avoir pas à s'occuper de remèdes au-dessus de son courage. Peut-être aussi se montrait-il si certain de la paix parce qu'il avait la conscience que son gouvernement accepterait pour la conserver tous les sacrifices qui lui seraient demandés.

Le sultan (Mohammed IV) s'était cependant rendu à Andrinople sous le prétexte de ces chasses aux bêtes féroces qui étaient son divertissement favori; Achmet Kiuperli, le nouveau grand-vizir, impatient de justifier le choix imprévu qui le désignait pour accomplir les vastes projets préparés par son père, avait établi son camp

près de la ville. Là se rendaient de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique les milices et les troupes auxiliaires des grands tributaires de l'empire. Quand cette première organisation parut suffisante, Achmet reçut des mains du sultan le sabre garni de pierreries et l'étendard sacré qui appelaient tous les croyans à la guerre contre les infidèles. L'armée se mit en marche pour se concentrer à Belgrade. A ce moment encore, on ne désespérait pas à Vienne de détourner la tempête. On autorisa le baron de Goës et le nouveau ministre Reininger, qu'on avait envoyé au-devant du grand-vizir, à souscrire aux conditions qu'exigeait la Porte. L'empereur consentait à démolir le fort de Zriniwar, que les comtes de Zriny, vassaux de l'empereur et bans de Croatie, avaient fait élever sur leurs domaines, en face de la place turque de Canisza, pour se défendre contre les invasions des Turcs. Il abandonnait les forteresses de la Transylvanie et renonçait au droit d'y tenir garnison. Enfin l'élection du nouveau prince transylvain Apáfy, la créature des Turcs, était reconnue par l'empereur Léopold. Vains sacrifices, inutiles humiliations, éternelle histoire de la faiblesse, qui de concessions en concessions arrive à ce qui au début l'eût sauvée, et de la force triomphante, qui veut aller jusqu'au bout de son succès! Achmet traita avec mépris les soumissions des envoyés impériaux. — Croyez-vous donc, leur dit-il, que j'aie réuni deux cent mille combattans pour m'arrêter et les renvoyer à leurs harems? — Il proposa alors de rétablir le tribut annuel de trente mille ducats que le grand Soliman avait autrefois imposé à la Hongrie. En d'autres termes, l'empereur serait devenu un des tributaires de la Porte, et comme les négociateurs autrichiens demandaient un délai pour recevoir les ordres de leur cour : — Il n'est plus temps pour les paroles, dit-il, venez, — et il les conduisit au sommet du mont sur lequel s'élève la forteresse de Belgrade. De là il leur montra son armée, qui depuis le matin s'était mise en mouvement et faisait, à la vue de son chef, retentir les airs de ses acclamations sauvages. C'était une guerre d'invasion, et Vienne était le but hautement marqué à ce fanatisme orgueilleux qui depuis le premier Kiuperli animait les musulmans. Le ministre impérial Reininger a donné lui-même une relation de ce grand et terrible spectacle; il vit défiler les bataillons de cette multitude de combattans qui se croyait appelée à la conquête de l'Europe. Le dénombrement qu'il en fait inquiète et étonne l'imagination. On se croit transporté aux temps où les ancêtres des Hongrois étaient envahis aussi par les hordes innombrables des Huns. La diversité des nations et des costumes ajoutait au sentiment de terreur qu'inspirait ce peuple de combattans. « Il fallut sept jours entiers pour qu'il défilât hors des portes de la ville dans tout l'appareil d'une magnifi-

cence barbare, au son des tambours, des cymbales et des fanfares, qui ne cessaient ni jour ni nuit. » Aux régimens réguliers d'Europe et d'Asie, sous les pachas d'Alep, de Roumélie, de Diarbekir, de Morée, de Bosnie, aux janissaires et aux spahis, aux milices des frontières, se joignaient les auxiliaires des principautés tributaires de la Turquie. On voyait les Moldaves, les Valaques sous leur prince Gregorio Ghika; Bekos-Behi commandait les Albanais. Le Transylvain Michel Apáfy, contraint de porter les armes contre l'empereur, était venu se joindre aux combattans. On voyait aussi parmi eux le fils du grand-khan de Tartarie avec les hordes de ses redoutables cavaliers. Enfin le grand-vizir se mit lui-même en marche à la suite de l'armée avec la pompe d'un triomphateur, entouré de ses grands-officiers, des cavaliers de sa garde et de jeunes pages (*icoglans*) vêtus de velours écarlate, qui conduisaient à la main des chevaux dont la selle étincelait de pierreries. La force effective de ces troupes (1) ne dépassait pas 130,000 combattans; mais, grâce à l'immense quantité de serviteurs, de chameaux, chevaux et mulets, que l'armée turque traînait à sa suite, les populations la croyaient innombrable aussi bien qu'invincible. Elle s'avança lentement, remontant sur la rive gauche du Danube jusqu'à Bude. Sa jonction était ainsi opérée avec les troupes établies déjà dans cette place sous les ordres du vieux et brave Hussein-Pacha. On donna quelque repos aux troupes, on mit dans les cachots de la forteresse les négociateurs impériaux, et l'on concerta un plan général de campagne. Selon les rapports des Tartares envoyés dans les diverses directions, on devait préparer l'attaque contre l'une des trois places fortes qui couvraient l'Autriche, Raab, Komorn ou Neuhausel.

A la première nouvelle de l'entrée des Turcs en Hongrie, Montecuculli, abandonné à lui-même et chargé de couvrir avec quelques milliers d'hommes l'étendue de la ligne menacée par l'ennemi, avait fait tout ce que peut faire un homme de cœur et de tête placé par la négligence coupable de son souverain dans une situation à peu près désespérée. Il s'était concerté avec le comte Forgats, commandant de la cavalerie hongroise, et Zriny, le nouveau ban de Croatie. On convint à la hâte que ce dernier resterait dans ses possessions et se défendrait comme il pourrait. Forgats se chargea de garder, avec les milices du pays, les passages de la Haute-Hongrie; il devait, s'il était forcé, se réfugier dans Neu-

(1) Dénombrement de l'armée turque : 12,000 janissaires, — 35,000 Asiatiques, — 25,000 Européens, — 18,000 Hongrois du pachalik de Temeswar, — 15,000 Moldaves et Valaques, — 10,000 Tartares, — 5,000 Transylvains, en tout 128,000 soldats, plus 30,000 serviteurs, 200 pièces de canon, 20,000 chameaux, 10,000 mulets, etc. (Gualdo Priorato, *Katona, Historia regum Hugariæ*).

hausel et s'y défendre à tout prix. Quant à Montecuculli, il avait déjà établi sa petite armée dans l'île de Schutt. Ce vaste et fertile territoire, formé par les deux branches du Danube qui se séparent au-dessous de Presbourg pour se rejoindre près de la célèbre forteresse de Komorn (1), formait un véritable camp retranché : l'armée pouvait, selon les besoins, se porter au nord pour soutenir Neuhausel, au sud pour couvrir Raab. Les grands troupeaux de buffles qui paissent dans ces riches pâturages devaient assurer les approvisionnemens des troupes, car, pour l'entretien comme pour la paie des soldats, il ne fallait rien attendre de Vienne. Ces dispositions prises, sans perdre un instant, Montecuculli écrivit à l'empereur une lettre dont les dernières lignes montrent comment un honnête homme peut librement dire la vérité aux princes sans cesser de les respecter. « ... Par le très humble attachement que je porte au service de l'empereur, auquel j'ai consacré trente ans de services sans manquer une seule campagne, j'en arrive aujourd'hui à faire le Croate avec un parti de 4,000 hommes. Du reste, je sacrifierai tout aux ordres de votre sacrée majesté, mais qu'elle me les donne clairs, catégoriques et exécutables. »

III.

A Vienne cependant, tout était trouble et confusion; jusqu'au dernier jour, on avait voulu fermer les yeux, on s'était endormi sur les vaines promesses de Goës. Point de recrues appelées sous les drapeaux, point de soldats étrangers enrôlés à prix d'argent. Les casernes, les arsenaux, le trésor, tout était vide depuis dix ans, tout était à l'abandon, tout manquait de ce qui fait un état; la nullité de Porcia régnait sur le fantôme de l'empire (2). De cette misérable extrémité à laquelle on s'était laissé réduire sortit une résolution plus sage qu'héroïque; des courages plus fiers l'auraient d'ailleurs jugée indispensable en un tel moment. L'empereur, son

(1) Komorn, surnommée « la vierge, » parce qu'assiégée dans toutes les guerres, elle n'a jamais été prise.

(2) La *Gazette extraordinaire* du 19 octobre 1663 publie cette lettre d'un gentilhomme allemand : « Ces demandes ridicules et les promenades inutiles que les Turcs faisaient faire à notre plénipotentiaire n'étaient-elles pas suffisantes pour faire tomber le bandeau des yeux de nos ministres? Enfin la marche du grand-vizir avec ces forces prodigieuses ne faisait-elle pas assez de bruit pour nous réveiller de notre profond assoupissement?... Non, aucune de ces choses ne fut capable ni d'éclairer ni d'étonner nos ministres. La foi qu'ils avaient pour ceux qui n'en ont point et la crainte de dénoncer la guerre à ceux qui nous la préparaient firent au contraire qu'on donna d'abord l'ordre à nos gens de demeurer paisibles spectateurs des hostilités que nos ennemis exerçaient déjà par leurs courses sur les terres de l'empereur. »

conseil et la population de Vienne l'embrassèrent comme la seule chance de salut. On prit le parti d'appeler solennellement au secours de l'empire non-seulement les princes allemands, mais toutes les puissances de la chrétienté. — Ce n'était pas une guerre ordinaire pour défendre quelques provinces, c'était le grand et éternel combat de l'islamisme contre la religion chrétienne. Vienne n'était qu'une étape; une fois au centre de l'Europe, les Turcs ne rencontreraient plus de barrière; on pouvait encore aujourd'hui les arrêter, demain peut-être il serait trop tard. Contre un péril commun et prochain, il fallait les secours de tous, et il les fallait immédiats. — Des ambassadeurs furent envoyés en toute hâte en Espagne, en Suède, en Hollande, à Venise, auprès du saint-siége et des états d'Italie, avec ordre d'exposer sans réticence une situation dont le péril était visible à tous les yeux.

L'orgueil de Léopold était vaincu et ne marchandait plus avec l'inexorable nécessité. De tous les souverains dont il implorait les secours, les uns étaient trop éloignés pour arriver en temps utile, les autres empêchés par des guerres particulières; quelques-uns, dans une situation trop semblable à celle de la cour de Vienne, n'avaient ni soldats ni argent. Un seul prince pouvait arriver sans retard et avec toutes les chances de succès; ses armées étaient toujours prêtes, et il avait plus d'argent que tous les souverains de l'Europe (1) : c'était le roi de France.

On sortait à peine des longues guerres que la politique de Richelieu et de Mazarin avait allumées au cœur même de l'empire. La paix conclue n'avait point éteint la rivalité qui jusqu'à la fin du siècle devait agiter et embraser l'Europe. Aux combats avaient succédé les intrigues. Par la paix de Westphalie et les conventions qui l'avaient suivie, par la garantie que la France et la Suède avaient été appelées à donner aux priviléges des princes électeurs, non-seulement l'influence de la France s'était établie au sein même de l'Allemagne, mais son souverain était devenu lui-même un des princes de l'empire en qualité de comte d'Alsace. Louis XIV prenait donc une part effective, directe, et, comme on disait alors, avait une *voix virile* dans la diète. On comprend ce que pouvait

(1) L'armée française était dans un état magnifique. Au lieu de 100,000 hommes que Louis XIII avait eus constamment sous les armes, Louis XIV avait pu, après la paix des Pyrénées (1660), même en licenciant 20,000 hommes, en garder encore 125,000 — Vers la même époque, le produit de l'impôt s'élevait en chiffres ronds à 96 millions, qui faisaient plus de 200 millions de nos jours. Les charges publiques avaient été réduites de telle sorte qu'il entrait de produit net et disponible au trésor plus de 31 millions (65 aujourd'hui) qu'à la mort de Mazarin. (Mignet, t. II, *Histoire des Négociations pour la succession d'Espagne*.)

valoir cette voix d'un comte d'Alsace derrière lequel se trouvait toute la puissance de la France. Ce n'était pas assez. Louis XIV venait de conclure avec les petits princes allemands une nouvelle confédération, la ligue du Rhin, dont il était le chef avoué. N'oublions pas qu'au moment de l'élection de l'empereur l'ambassadeur de France à Francfort, le maréchal de Grammont, avait tout fait pour empêcher l'élection de Léopold. Enfin, quand l'élection était devenue probable, on n'avait rien négligé pour réduire le pouvoir du nouvel empereur et imposer à son autorité des conditions humiliantes. Ainsi devait se perpétuer, sous ce titre pompeux d'empereur, la faiblesse du jeune héritier de la maison d'Autriche.

Implorer les secours d'un adversaire toujours acharné à sa ruine, quelle humiliation pour Léopold! Cette humiliation même servirait-elle? N'y avait-il pas aussi un danger sérieux à faire pénétrer les Français dans les états héréditaires, à les mettre en contact avec les Hongrois toujours mécontens ou rebelles, à les rapprocher des Turcs, leurs alliés depuis François Ier? Certes il y avait là de quoi faire hésiter une politique moins circonspecte que celle de la cour de Vienne. L'empereur passa par-dessus ces considérations, qui frappaient bien plus l'esprit des contemporains qu'on ne saurait le comprendre aujourd'hui; il ne se laissa point arrêter par la vaine crainte de diminuer aux yeux de ses peuples et des autres souverains de l'Europe le prestige de sa dignité. Le comte Strozzi, d'une des grandes familles de Florence, fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Versailles. Il portait les lettres de l'empereur pour le roi. On y faisait appel à sa générosité et à son zèle pour la religion.

Tandis que les ambassadeurs de Léopold allaient solliciter les secours des princes étrangers, ce souverain lui-même, sortant de sa langueur habituelle, prenait le parti de se rendre à Ratisbonne. Il pensait avec raison que cette démarche solennelle aurait de l'influence sur les délibérations de la diète et ferait cesser ses éternelles lenteurs. Le moment était favorable. Les électeurs, qui s'étaient peu inquiétés de la guerre avec les Turcs tant qu'il ne s'agissait que de la lointaine Transylvanie, ne contemplaient pas avec le même sang-froid cette armée formidable déjà établie près des frontières de la Moravie et de la Bohême. L'accueil fait à Léopold se ressentit de ces nouvelles dispositions; on le reçut avec des honneurs inusités : les hommes de guerre les plus renommés, le margrave de Bade, le comte Fugger, le comte Ulrich de Wurtemberg, vinrent lui offrir leur épée. Tous convenaient qu'il fallait armer sans retard les contingens des cercles, et que la guerre qui menaçait l'Allemagne entière devait être soutenue par toutes les forces de l'empire.

Il eût été trop contraire cependant aux habitudes invétérées de

jalousie et de méfiance qui prévalaient à la diète contre l'empereur que ces résolutions généreuses ne fussent pas entravées dans l'exécution par mille fâcheuses chicanes. Léopold demandait que les contingens de l'empire fussent portés au grand complet; on ne lui accorda que trente mille hommes, et sous la condition expresse qu'il fournirait lui-même un corps d'armée plus nombreux. Il voulait que les troupes de l'empire fussent placées sous les ordres de Montecuculli; on exigea un commandement séparé. Il est vrai que ce commandement fut remis au margrave de Bade, qui était lui-même au service de l'empereur; mais les princes de la ligue du Rhin formèrent une division séparée sous les ordres du comte de Hollach. Enfin on fit prendre à l'empereur l'engagement formel que les troupes des cercles ne seraient employées que contre les infidèles; c'était une politesse faite aux mécontens de Hongrie, dont la soumission, toujours douteuse, répondait assez bien aux sentimens qui animaient la diète : on voulait empêcher les Turcs d'anéantir l'empereur, on ne voulait nullement changer les conditions précaires et pénibles de son existence. A la tête de cette opposition, qui marchandait si durement les secours auxquels elle reconnaissait que la diète était engagée, se trouvait le comte de Gravel, ministre du roi de France; ce vieux diplomate vivait toujours sur les instructions qu'il avait reçues du cardinal Mazarin. Par conscience autant que par tradition, il élevait sans cesse de nouvelles difficultés et formait des ligues contre les desseins de l'empereur. Il n'était que trop facile, dit un contemporain, d'enrayer le mouvement de ce « grand corps de l'empire qui se remuait si lentement. » De nos jours on se plaint encore de cette lenteur, et cependant l'Allemagne moderne, avec ses trente-sept princes souverains et les dix-sept voix qui les représentent à la diète, en regard du spectacle confus que le saint-empire offrait il y a moins de deux siècles, doit nous paraître un modèle d'ordre et de concentration de pouvoirs. L'empire comprenait plus de 350 souverainetés; il y avait 150 états séculiers possédés par des électeurs, des ducs, des landgraves, des comtes et des burgraves, et 123 états ecclésiastiques gouvernés par des électeurs archevêques, évêques, abbés, chefs d'ordres militaires, prieurs et abbesses; on comptait enfin 62 villes impériales qui formaient de vraies républiques.

L'empereur, plus affligé que surpris de retrouver toujours l'influence hostile de la France dans les menées de ses ennemis, cherchait de son côté à rompre les manœuvres de Gravel; il représentait avec raison, et quelquefois avec succès, que la France était plus puissante en Allemagne que l'empereur, et que le maître à redouter était sur l'autre rive du Rhin. Au milieu de ces intrigues contraires,

tout restait en suspens; l'automne était arrivé, bien des gens comptaient sur l'hiver, sur l'interruption qu'il amènerait dans les hostilités, pour renvoyer tout à une nouvelle diète. Bientôt les Turcs apportèrent à l'empereur et à ses partisans de tristes et terribles argumens. Le grand-vizir, comme on l'a vu, avait concentré son armée à Bude, menaçant de là les trois places de Neuhausel, Raab et Komorn, également importantes pour la défense de l'empire. Il faut remarquer cependant que les deux dernières couvraient Vienne, tandis que Neuhausel servait de rempart à la Bohême et au reste de l'Allemagne. La place de Neuhausel, investie par des forces supérieures, mal défendue par le comte Forgats et les milices hongroises, fut prise après un siége de trois semaines (22 septembre 1663). En vain Montecuculli avait envoyé une moitié de sa petite armée au secours de la garnison, tout était consommé avant que ce détachement eût pu opérer sa jonction. Les Turcs étaient maîtres du pays entier; les villes de Lewentz, Novigrad, Neutra, étaient tombées en leur pouvoir; la terreur avait rapidement gagné tous les esprits; les Turcs se montraient sans pitié, surtout pour les Hongrois, qu'ils regardaient comme des sujets révoltés. Sur trois mille prisonniers faits à Neuhausel, sept cents avaient été littéralement hachés ou tués à coups de flèche sur le front de l'armée. Cependant des partis de Tartares ravageaient, pillaient, incendiaient la Moravie, amenant de longues files de captifs au camp des Turcs, où des marchands les achetaient à vil prix et les envoyaient aux bazars de Bude et de Constantinople.

La chute de Neuhausel eut un retentissement prodigieux dans l'Allemagne et l'Europe entière. A Vienne, on crut tout perdu, et pendant que les Hongrois fugitifs y arrivaient par grandes bandes, poussant devant eux leur bétail, leurs troupeaux et leurs familles entassées dans des chariots, les habitans de Vienne, à leur tour, se hâtaient de quitter la ville, qu'ils voyaient déjà tomber aux mains d'un ennemi barbare. Les gens riches, la cour et l'empereur lui-même, de retour de Ratisbonne, se décidaient à se réfugier à Lintz. Ces terreurs étaient trop justifiées. Peut-être Montecuculli, attaqué dans sa forte position, aurait réussi à se défendre; mais si le grand-vizir eût tourné cet obstacle, soit en continuant sa marche par la Hongrie du nord, soit en descendant au sud, comme il le fit au printemps, Vienne était investie et prise sans résistance possible. Tout était ouvert à l'ennemi, tout ce qu'il tenterait devait réussir. Rien ne pouvait plus sauver l'empire que le hasard, c'est par le hasard qu'il fut sauvé. Le grand-vizir était las de cette longue campagne. Il fit venir ses femmes à Grán sur le Danube, établit ses troupes en quartiers d'hiver, et s'enferma dans son harem. Vienne

respira, la diète arma enfin ses contingens, et les Français eurent le temps de se porter sur le théâtre de la guerre.

IV.

C'est au mois de janvier 1664 que l'envoyé de Léopold arrivait à la cour de France. Elle était livrée tout entière à ces brillans plaisirs par lesquels Louis XIV inaugurait son règne. Le comte Strozzi avait laissé l'empereur et sa cour dans la désolation; il retrouvait ici un jeune roi dans tout l'éclat de sa gloire naissante, armé d'un pouvoir qui ne rencontrait plus de résistance, pas même de limites. Ces fêtes et ces plaisirs n'absorbaient pas d'ailleurs son esprit, déjà profond et pénétrant; la mission de l'envoyé impérial ne le prenait point au dépourvu. Une diplomatie active et corruptrice ne lui laissait rien ignorer de ce qui se passait dans les cabinets étrangers (1).

Louis XIV reçut le comte Strozzi avec de grands honneurs. Rien ne pouvait mieux servir les desseins de l'ambition déjà éveillée dans son cœur. Imprimer au monde par quelque action éclatante le respect de son nom et des armes françaises, témoigner contre les ennemis de la religion chrétienne de son zèle pour la foi, c'était beaucoup. Il y avait plus : l'âme du jeune roi goûtait avec une joie qu'il cachait à peine le plaisir superbe de venir en aide à un ennemi vaincu et suppliant. Prévenant les explications que Strozzi était chargé de lui donner, il déclara qu'il était tout prêt à prendre part à cette guerre sainte, non pas seulement avec le contingent limité que devait fournir le comte d'Alsace, mais comme roi de France, à la tête de ses armées. Ce n'était point là ce qu'avait voulu l'empereur; un tel auxiliaire ne l'eût guère moins effrayé que l'ennemi. Strozzi ne demandait et n'accepta qu'un secours proportionné au nombre de troupes que son maître pouvait lui-même fournir, et le corps français dut être réduit à quatre régimens d'infanterie et dix escadrons de cavalerie. Forcé de diminuer ainsi le nombre de ses troupes régulières, Louis XIV ne laissa pas que d'éluder les intentions de l'empereur en permettant à tous les courtisans de suivre la campagne comme volontaires; il parlait publiquement de l'expédition de Hongrie de façon à bien montrer l'importance qu'il y attachait, disant « qu'on lui ferait aussi bien la cour en Hongrie qu'au Louvre, et que, si le dauphin son fils avait seulement dix ans, il l'enverrait à cette guerre; puis il ajoutait encore que si Dieu affli-

(1) « On savait tout de Vienne; il y avait des traîtres dans le conseil de l'empereur; ce qui s'y décidait était si peu secret pour nous, que Montecuculli n'avait pas craint d'écrire à l'empereur qu'il était indifférent qu'on lui envoyât des courriers ou qu'on les dépêchât à Paris. » (Mémoires de La Fare, t. Ier, p. 156.)

geait tant la chrétienté que l'empereur eût du pire en cette campagne, il irait la suivante pour réparer ses pertes et repousser son ennemi (1). » Il n'en fallait pas tant pour enflammer cette jeunesse brave et remuante, prête à saisir toute occasion de se signaler et déjà lasse de la paix qui depuis plusieurs années avait succédé aux troubles de la fronde. Cette expédition aventureuse fut accueillie comme une sorte de passe d'armes, un carrousel plus complet et plus illustre que les autres, et les volontaires se présentèrent en foule. L'empressement fut si grand que le roi se vit forcé d'y mettre des bornes. On intriguait, on se remuait pour être du *voyage de Hongrie* comme on fit plus tard pour les voyages de Marly : c'était toujours la faveur qu'on poursuivait. Quant aux dangers, aux fatigues, nul n'y songeait, ou plutôt c'était un attrait de plus pour ces jeunes et insoucians courages qui n'estimaient la vie que comme un enjeu destiné à soutenir ou à renouveler des gloires anciennes. Le roi acceptait de préférence les volontaires dont les familles avaient figuré aux croisades. Il se plaisait à rattacher ainsi cette expédition aux antiques souvenirs de sa race et de la noblesse de son royaume. On dit même que, si le duc de Bouillon fut inscrit un des premiers, c'est qu'on voulait mettre en tête de la liste le nom que portait ce Godefroy, le glorieux chef de la première croisade. La magnificence et la recherche des équipages répondaient à la composition de ce corps d'élite (2). Le roi n'oublia rien pour relever l'importance de l'expédition. Il voulut donner lui-même par lettres de cachet la couleur des étendards pour chaque escadron et distribuer les volontaires dans les compagnies. En même temps, par de sages règlemens, il cherchait à diminuer les dangers que ne manquerait pas d'attirer sur elle cette jeunesse aventureuse et indisciplinée. Les troupes régulières furent composées des régimens d'infanterie Espagny, La Ferté, Grancey et Turenne réunis, et Piémont avec la brigade de cavalerie de Gassion, composée de quatorze cornettes. Pour compléter le nombre de deux mille chevaux, on résolut d'envoyer en Hongrie les vingt-six cornettes qui se trouvaient alors sur la frontière des états ecclésiastiques. Il avait suffi au corps d'armée destiné à tirer vengeance de l'affront fait à Rome au maréchal

(1) *Recueil historique*, p. 305.

(2) Les relations du temps nomment parmi les volontaires le duc de Brissac, de Béthune, le duc de Bouillon et son frère le comte d'Auvergne, les princes de Rohan, le duc de Sully, les marquis de Mortemart, de Mouchy, de Graville, de Ligny, de Senecé, de Balaincourt, de Villarceau, de Castelnau, de Termes, le chevalier de Lorraine, le fils du duc d'Uzès, de Matignon, les marquis de Rochefort, d'Albret, le chevalier de Coislin, de Guitry, les princes d'Harcourt et de Soubise, les marquis de Ragny et de Canaples, fils du duc de Lesdiguières, le marquis de Villeroy, le chevalier de Saint-Aignan, fils du duc de Beauvilliers, le marquis de Vallin, de Courcelles, Forbin, le chevalier de Cossé, etc.

de Créquy de se montrer pour obtenir d'Alexandre VII une satisfaction éclatante. Louis XIV avait eu d'abord la pensée de les employer contre les pirates barbaresques dont les courses infestaient les côtes de la Provence. Les affaires d'Allemagne firent abandonner ces projets, et le détachement reçut ordre de se rendre en Hongrie. Le chemin lui était ouvert par Venise, le Frioul et la Styrie. C'est ainsi que, par un jeu bizarre de la politique, les troupes du roi très chrétien envoyées contre le pape allaient, pour la défense de l'empereur, se battre contre les Turcs. Le pape avait eu la même idée que Louis XIV, et avait promis à l'empereur sa petite armée, devenue inutile. Le comte Leslie fut envoyé de Vienne pour la chercher à Ancône et la conduire par mer à Trieste. Mal disciplinées, manquant de paie et privées d'officiers, ces troupes se mutinèrent et ne tardèrent pas à se débander. Leslie dut s'en retourner sans avoir pu les réunir, « ce dont le pape fut vivement blâmé. »

Au commencement d'avril, les quatre régimens d'infanterie, avec la brigade de Gassion, se trouvaient à Metz, rassemblés avec les volontaires, et n'attendaient plus que le général qui devait les commander. Ce n'était pas chose facile que de trouver un chef pour ce petit corps d'élite, *qui aurait pu fournir d'officiers une armée de cinquante mille hommes*. La valeur inexpérimentée de ces volontaires, qui se croyaient tous plus propres à commander qu'à obéir, pouvait être aussi bien une cause de ruine que de succès. Les Français allaient être mêlés à des troupes de nation et de caractère divers, et pour éviter tout conflit d'autorité avec les commandans étrangers il convenait de trouver un homme dont la naissance et la réputation militaire n'eussent pas souffert de rivalité. Beaucoup pensèrent au prince de Condé, et la diète de Ratisbonne, prenant les devans, fit entendre à la cour de France que ce choix lui paraissait excellent, et qu'elle serait disposée à réunir sous le commandement du prince les contingens de la ligue du Rhin aux troupes françaises. Une telle insinuation déplut à Louis XIV. La suite de son règne prouve qu'il avait sincèrement pardonné au prince de Condé ses alliances avec l'Espagne, mais il n'eût pas trouvé sage de procurer à un sujet récemment rentré dans le devoir une distinction si éclatante et une si rare occasion d'accroître sa gloire militaire. Il le soupçonnait d'ailleurs d'avoir provoqué la démarche de la diète, et, pour en marquer son mécontentement, il se décida tout à coup à choisir pour commander les volontaires français le comte de Coligny.

Le comte de Coligny, de la maison de l'illustre amiral massacré à la Saint-Barthélemy, était l'homme qui pouvait être le plus désagréable à Condé. Attaché d'abord au parti de la fronde et l'un

des favoris du prince, il l'avait abandonné pour faire sa paix particulière avec la cour. Son maître avait regardé cette conduite comme une trahison, et Coligny, dont le caractère était non moins orgueilleux que celui du prince, était devenu son ennemi personnel et le proclamait fièrement. Le roi se souvint aussi que Mazarin en faisait grand cas, et qu'il n'avait rien épargné autrefois pour se l'acquérir (1). Ce souvenir lui valut *le plus bel emploi que gentilhomme ait eu depuis longtemps*, dit Dangeau, qui s'y connaissait. La cour fut surprise de ce choix, *bien qu'il n'y eût pas*, selon Bussy, *d'homme plus brave que Coligny ni de plus de qualité dans tout le royaume.*

Coligny avait en effet une réputation d'habileté et de bravoure reconnue de tous. Son esprit vif, plein de saillies, fertile en expédiens, rassurait contre les chances diverses que l'expédition pouvait rencontrer. Il avait alors de nombreux amis; son caractère, qui plus tard s'aigrit dans la disgrâce et la retraite, animé en ce moment par la jeunesse, par la faveur et ce souffle de prospérité qui donne souvent les qualités qu'elle suppose, se montrait facile, bienveillant et enjoué. Le choix de Coligny, qui surprit d'abord, fut donc vivement approuvé par l'opinion. On peut dire précisément le contraire de celui de La Feuillade, que le roi lui adjoignit comme maréchal de camp (2); sa nomination ne surprit personne, mais trouva peu d'approbateurs. A une naissance illustre, à une bravoure sans pareille, La Feuillade joignait une insupportable vanité, et tous les manéges, toutes les flatteries d'un courtisan qui n'aurait eu de chance d'arriver que par la faveur. Au milieu d'une cour et dans un temps où le monarque fut peu à peu traité comme un demi-dieu, La Feuillade trouva moyen d'enchérir sur tout ce culte païen, et avant d'avoir pu dédier à l'idole la statue qu'il lui éleva sur la place des Victoires, il professait pour le roi un dévouement passionné qui, plus que toute chose, lui avait gagné le cœur et les faveurs de celui-ci. Louis XIV n'ignorait point les plaintes que soulevait la nomination de La Feuillade; il n'en mit que plus de soin à lui donner les occasions de se montrer, se plaisant à relever les services, d'ailleurs réels, de son favori. Cette préférence éclata surtout au retour de la campagne de Hongrie. La Feuillade s'y comporta comme le plus brave des chevaliers; mais enfin Coligny ne montra pas une moindre valeur, et il commandait

(1) Le cardinal avait chargé Le Tellier de faire des ouvertures à Coligny, et, s'il le trouvait bien disposé, de lui proposer la main de sa nièce, la belle Hortense Mancini. Plus tard Le Tellier en fit la confidence à Coligny pour lui montrer ce qu'il aurait gagné à quitter plus tôt le parti de M. le Prince. « Je ne me repens de rien, répondit Coligny; j'ai fait mon devoir. »

(2) Podwitz, gentilhomme d'origine allemande, fut nommé second maréchal de camp.

en chef; tous les éloges cependant furent pour La Feuillade. On peut dire que par cette partialité Louis XIV fut le premier qui répandit l'erreur injuste où sont tombés plusieurs historiens, faisant de La Feuillade le héros de la campagne que nous racontons et laissant dans l'ombre celui qui, ayant eu la conduite et la responsabilité de l'expédition, devait en recueillir la gloire.

La nomination des généraux et le choix des officiers occupèrent fort la cour. Les gentilshommes restés auprès du roi après le départ des troupes l'entendirent plusieurs fois répéter qu'il voudrait pour beaucoup qu'elles trouvassent dans cette guerre une occasion d'ajouter encore à la gloire de ses armes. « Comme le roi est heureux en tout, les choses tournèrent en Hongrie ainsi qu'il l'avait souhaité pour elles et pour lui. »

Coligny arriva à Metz à la fin d'avril. Il acheva d'organiser sa petite armée, et le 17 mai il se mit en marche. « Je suis persuadé, écrivait-il, que le roi aurait eu deux bonnes heures, s'il avait été caché en quelque coin, et qu'il eût vu le bon état, le bon visage et la gaîté de ses troupes après avoir passé le Rhin. » On s'arrêta le 30 juin près de Spire, où le prince-évêque régala la petite armée. Le 4 juillet, à Heilbronn, le prince de Wurtemberg voulut voir défiler les troupes et traiter les officiers. Arrivé sur les bords du Danube, on trouva soixante bateaux que le duc de Bavière avait fait préparer, et Coligny, prenant avec lui Podwitz et La Feuillade, s'embarqua avec l'infanterie pour descendre le fleuve, tandis que Gassion conduisait la cavalerie par le chemin de terre à travers l'évêché de Salzbourg. Bien que les chaleurs fussent extrêmes, la navigation fatigante et parfois périlleuse, Coligny, pressé et alarmé par les rumeurs qu'il recueillait sur son passage, craignant d'arriver trop tard au secours de l'empereur, laissait à peine aux troupes quelques heures de repos. Le 20 juin au soir, les Français étaient à Ratisbonne. Ils entrèrent dans la ville en bon ordre, reçus par la bourgeoisie en armes qui faisait la haie d'une porte à l'autre de la ville, et criait : Vive le roi de France! Le lendemain, on passait à Lintz, où la cour s'était réfugiée en apprenant la perte de Neuhausel. Pour faire honneur à l'empereur, les soldats prirent les armes, mais sans descendre des bateaux, afin « de ne pas rompre la journée. » Enfin le 25 on débarquait un peu au-dessus de Vienne. Les troupes eurent un jour pour se reposer et se mettre en bel ordre; le lendemain, on traversa la ville et l'on alla camper à quelques lieues plus bas, sur la rive droite du Danube, après quarante jours de voyage. La présence seule des Français était une véritable délivrance pour ce pays, que la terreur écrasait depuis plusieurs mois. On les accueillit comme des sauveurs.

L'empereur Léopold, qui les avait suivis de près sous le prétexte d'une partie de chasse, voulut aller le soir même de leur arrivée aux environs du camp pour voir les régimens rangés en bataille. Le lendemain, il y revint en pompe avec sa garde-noble, composée des principaux seigneurs de l'archiduché, et les compagnies à pied de la milice. Coligny alla au-devant de lui avec les officiers et les volontaires, et lui adressa un compliment en allemand; puis Léopold passa la revue des régimens, se découvrant devant chaque drapeau. Les troupes étaient admirables à voir, disent les relations du temps (1), les hommes lestes et bien équipés; les volontaires surtout excitaient l'admiration générale : rien n'égalait la beauté de leurs chevaux et l'éclat de leurs uniformes. Rassuré par le voisinage du camp français, l'empereur ne retourna pas à Lintz. Il s'établit avec la cour au château de Laxembourg, près de Vienne, pour y recevoir les Français. Les deux maréchaux de camp et les officiers invités furent reçus par les grands-maîtres de l'empereur. Le comte de Coligny, retenu par une attaque de goutte, n'avait pu se rendre à Laxembourg. L'empereur, qui avait dîné seul, suivant l'étiquette orgueilleuse de la cour impériale, lui envoya deux magnifiques chevaux. Il y eut aussi une grande chasse où l'on tua trente cerfs, que l'empereur fit porter au camp français avec des provisions de toute sorte. Enfin il offrit aux officiers des sabres, des armes de prix, et ceux-ci les reçurent en lui promettant d'en faire bon usage contre l'ennemi commun. Le peuple était en fête aussi bien que la cour; les tambours français résonnaient tout le jour sur la place de la Burg, et l'argent que les officiers répandaient avec profusion ramenait un peu de mouvement dans le commerce de la ville. Bourgeois, moines, grands seigneurs venaient visiter le camp, et se retiraient émerveillés de la magnificence et du bon air des troupes françaises. — On n'insiste sur ces détails que parce qu'ils peignent les sentimens et les impressions qui prévalaient alors à Vienne. La vivacité des démonstrations se proportionnait à l'importance du service. On sentait que cette petite troupe, vive, pleine d'entrain, étrangère aux tristes discordes qui divisaient les impériaux et les Hongrois, allait raviver l'esprit de l'armée, donner une autre direction aux passions et aux rivalités, et décider du sort de la campagne.

V.

Ce repos et ces fêtes ne pouvaient se prolonger sans péril. Coligny avait espéré recevoir à Vienne des nouvelles de la brigade de

(1) *Theatrum Europæum*, t. IX, p. 1122.

cavalerie qui, sous les ordres du comte de Bissy, avait dû quitter l'Italie pour venir opérer sa jonction, en Styrie, avec le principal corps d'armée. Depuis qu'il avait traversé le Rhin, il n'avait aucune nouvelle de ce détachement, et se livrait quelquefois à d'inquiétantes conjectures. Rien cependant n'avait détourné la marche de cette petite troupe. Grâce à la précision des ordres donnés par Louvois, elle avait passé le Pô, dans le duché de Mantoue, le jour même où Coligny entrait en Allemagne. Reçue à son arrivée sur les terres de Venise par les commissaires de la république avec les égards et les soins les plus recherchés, la brigade de Bissy arrivait, après dix jours de marche, à Ponteba, sur les frontières des états héréditaires. Là, des commissaires impériaux, « moins attentifs et moins empressés, » la conduisirent, à travers la Carniole et la Carinthie, jusqu'à Marbourg. C'était le lieu fixé pour le rendez-vous. Elle s'y arrêta trois semaines, les cavaliers se reposant de leurs fatigues, les officiers préparant leur équipage, qui n'avait d'abord été calculé que pour une seule campagne contre les troupes du pape. « C'est à nous, dit Bissy, qui nous a laissé une relation de cette expédition, c'est à nous que revint le plus de plaisir de la campagne, ayant fait le cercle d'un pays curieux, et qui depuis longues années n'avait pas vu les étendards de la France. »

A ce moment, le brave officier jouissait peu des grands spectacles qu'offre la nature dans ces contrées pittoresques; il n'avait trouvé à Marbourg ni instructions ni nouvelles même de Coligny; il craignait également de compromettre sa jonction avec lui, s'il quittait Marbourg pour le chercher à travers les défilés des montagnes, ou de manquer à quelque affaire importante, s'il attendait plus longtemps, par obéissance à des instructions que les circonstances pouvaient avoir changées. Personne ne savait non plus où se trouvait le corps composé des contingens de la diète. Enfin, depuis le jour où Gassion, avec ses quatorze cornettes de cavalerie, avait quitté Coligny près de Ratisbonne, on n'avait rien su de lui; il s'était égaré dans le pays de Salzbourg, et il fut le dernier à opérer sa réunion. Chose singulière et qui peut donner une idée des difficultés des communications à cette époque, comme des dangers que crée l'absence d'unité dans le commandement, cinq armées (en comptant celle de Montecuculli) erraient à peu près à l'aventure dans un territoire assez borné, se cherchant sans pouvoir se rencontrer. Cette situation était pleine de périls et causa plus d'une nuit d'insomnie aux commandans de ces divers corps : ils pouvaient, au lieu de leurs compagnons ou des auxiliaires qu'ils devaient joindre, se trouver inopinément en présence de l'armée ennemie, cinq ou six fois plus forte en nombre que toutes ces petites armées, même une fois réunies.

En attendant cette jonction tant désirée, Montecuculli, avec les faibles ressources dont il disposait, tenait en échec l'armée des Turcs, qui s'était portée sur les frontières de la Croatie et lui disputait fort habilement le passage de la Drave. Il avait couvert ses troupes par ce retranchement naturel, comprenant que, s'il lui fallait engager le combat avant l'arrivée des auxiliaires, sa petite armée serait écrasée. Au commencement de juin, les Turcs mirent le siége devant cette forteresse de Zriniwar, qui avait servi de prétexte au renouvellement de la guerre. Sortant alors de sa position, Montecuculli tenta de pénétrer dans la place. Ce fut en vain; la présence de sa petite armée, qui, malgré l'arrivée des contingens de la ligue du Rhin, était forte à peine de 10,000 hommes, ne fit que retarder de quelques jours la prise de la forteresse. La garnison périt tout entière; on y perdit, avec d'autres officiers distingués, le comte Strozzi, qui, au retour de son ambassade en France, s'était hâté de rejoindre l'armée.

Le grand-vizir cependant montait et descendait le long de la rive gauche de la Drave, cherchant à dérober ses mouvemens au général autrichien. Il voulait à tout prix trouver un passage pour déborder dans la Styrie; mais les cavaliers croates, avec la connaissance qu'ils avaient du pays et l'habitude de la tactique des Turcs, rompaient tous ses plans, et arrivaient toujours à point nommé sur la rive opposée. Les Turcs s'irritaient d'être ainsi devinés et prévenus; ils mirent en croix quelques malheureux renégats qu'ils accusaient de livrer le secret de leurs manœuvres. La vigilance et l'activité des Croates n'y perdirent rien. Enfin le grand-vizir, rebuté de ses marches et contre-marches inutiles, changea brusquement de résolution, et, tournant le dos au fleuve, il fit marcher son armée au-delà du lac Balaton, s'élevant vers le nord, de manière à menacer Vienne. Montecuculli ne vit pas ce mouvement sans la plus vive alarme. Les Turcs, prenant ainsi l'avance sur lui, n'avaient entre eux et la capitale d'autre obstacle que la rivière du Raab. Si l'on ne parvenait pas à les gagner de vitesse, à traverser le fleuve avant eux et à s'établir sur l'autre rive afin de leur en disputer le passage, Montecuculli ne se dissimulait pas qu'il resterait peu d'espoir à la cause chrétienne. « Nous perdions notre ligne de communication, dit-il, l'intérieur du pays était livré à l'invasion, et nos troupes, déjà plus disposées à fuir qu'à combattre, se débandaient infailliblement. » On sent de quelle importance était à ce moment décisif l'arrivée de troupes fraîches, bien disposées et venant tout exprès chercher cette grande bataille que Montecuculli évitait depuis un an.

Par bonheur, en remontant vers le nord, l'armée impériale se rapprochait des alliés, qui la cherchaient. Le 17 juillet 1664, elle

rencontra les troupes de l'empire, au nombre de 5 à 6,000 hommes, sous la conduite du margrave de Bade. Pour Coligny, après avoir erré pendant vingt jours par des chemins inconnus et détestables, n'ayant aucune nouvelle des impériaux et trouvant que la route de Marbourg n'était pas sûre, il s'était dirigé sur la petite ville de Rakelsbourg, envoyant à Bissy l'ordre de venir l'y joindre. Leur rencontre eut lieu en effet le 21 juillet 1664 au moment même où, par hasard, Montecuculli venait de son côté camper au petit village d'Ollnitz, à deux lieues de Rackelsbourg. C'est le comte de Podwitz qui, envoyé à la découverte par Coligny dès son arrivée, eut la joie d'annoncer que l'armée impériale était voisine. Les Français firent leur jonction sur-le-champ, et « l'armée chrétienne, » comme elle s'appelait elle-même, se trouva complète, sauf la brigade de Gassion. On ne songea pas à l'attendre. Coligny lui laissa l'ordre de suivre l'armée comme elle pourrait et de la joindre sur le Raab.

Montecuculli n'eut pas de peine à faire accepter par ses collègues le plan de campagne qu'il avait adopté, et que la marche du grand-vizir commandait impérieusement. Il n'y avait évidemment qu'une conduite à tenir, gagner le Raab à temps pour le traverser avant l'ennemi et lui barrer le passage. L'infanterie, épuisée par des marches forcées, n'avançait pas assez vite dans ces chemins coupés de marécages et de gorges étroites; on résolut de prendre les devants avec tout ce qu'il y avait de cavalerie. On parvint à gagner le fleuve le 24 au point du jour. Après quelques heures d'un repos indispensable, les troupes passèrent enfin le Raab sur le pont de Saint-Gothard, et se rangèrent sur la rive opposée, attendant que l'armée turque parût. Les incendies allumés de toutes parts sur la rive que l'on venait de quitter ne tardèrent pas à annoncer son approche. On allait être en présence de l'ennemi ; il fallait de toute nécessité réunir sous un même commandement toutes les armées particulières, que la jalousie de leurs souverains avait voulu laisser indépendantes. L'expérience qu'avait Montecuculli de la guerre contre les Turcs, jointe à son ancienneté, le désigna d'un commun accord au choix de ses collègues. On convint qu'il prendrait le commandement supérieur des contingens des diverses puissances, et qu'il dirigerait les mouvemens de concert avec chaque général en chef. Ce point une fois réglé, Montecuculli se hâta de prendre les dispositions nécessaires. Sa parfaite connaissance du pays lui faisait pressentir que les Turcs tenteraient d'abord le passage près du village de Kermend, un peu au-dessus du monastère de Saint-Gothard. Il demanda aux Français d'occuper l'extrême gauche de l'armée, plaçant ainsi sous leur garde le premier point menacé. Coligny envoya en toute hâte quelques cavaliers, qui prirent possession de

la tête du pont au moment même où des partis ennemis en reconnaissaient les approches. Le gros de la cavalerie française suivit de près les coureurs et s'établit dans le village de Kermend.

A ce moment, un curieux spectacle attira l'attention des deux armées. Un jeune Turc monté sur un superbe cheval sortit des rangs, galopant au-devant des Français et faisant voltiger son sabre par-dessus sa tête comme pour défier au combat le plus brave des nôtres. Le chevalier de Lorraine s'avança hors des rangs sur le petit cheval barbe qu'il montait, et après plusieurs feintes de part et d'autre il prit si bien son temps qu'il passa son épée au travers du corps du Turc et s'empara de son cimeterre; il ramena aussi avec lui le cheval de ce fanfaron. A ce spectacle, les Turcs poussèrent des hurlemens terribles et déchargèrent une grêle de flèches sans que le jeune vainqueur pressât davantage le petit galop de son cheval (1).

« Nos troupes comprirent là, dit Bissy, que les cris de l'ennemi et leur manière de venir au combat n'étaient pas plus terribles que les nôtres quand on se rendait capable de ne pas s'ébranler, ni de prendre des terreurs paniques, dont les troupes allemandes s'étaient si bien remplies que les Turcs n'avaient qu'à paraître le sabre à la main avec le cri d'Allah pour les battre et les défaire. » Dans cette nuit même, un heureux événement vint encore assurer le bon courage des soldats, « et leur donner la confiance que Dieu prenait sous sa protection les troupes de la chrétienté, et particulièrement celle du roi contre les infidèles. » Ce fut l'arrivée au camp des quatorze cornettes de Gassion, qui n'avaient gagné Rackelsbourg qu'après le départ de l'armée; ils avaient remonté le Raab jusqu'au moment où ils avaient aperçu le pays tout en feu. Foucauld, capitaine des chevau-légers, dépêché par Gassion en éclaireur dans les bois, revint en hâte, disant qu'il avait reconnu le camp où l'infanterie française et allemande travaillait à se retrancher, mais qu'il ne paraissait pas possible d'y arriver, l'ennemi occupant tout le pays et étendant à chaque instant sa ligne à tel point que lui-même, avec ses cinquante hommes, avait couru dix fois le risque d'être enlevé. Gassion tint conseil avec les capitaines des cornettes, *tous des plus vieux officiers de France;* l'on prit la résolution d'attendre à la nuit, de laisser le bagage, et de marcher droit sur Saint-Gothard en chargeant tout ce que l'on trouverait devant soi. Cette audace fut heureuse; cette troupe de braves passa le long du camp ennemi, à une portée de fusil, sans être aperçue, et joignit à temps l'armée pour se préparer à prendre sa part de la bataille. Ce fut une grande joie pour tout le camp. Le mouvement combiné de Montecuculli et des

(1) Mémoires de Bethlem Niklos, t. VI, p. 225. — *Theatrum Europæum*, etc.

Français avait donc réussi, leur but était atteint. On couvrait la Basse-Autriche, et les Turcs, s'ils voulaient un combat décisif, devaient venir le chercher eux-mêmes, acceptant toutes les chances qu'entraîne le passage d'une rivière en face d'une armée ennemie. Le grand-vizir sentait bien qu'il avait perdu l'avantage de la position. Avant de se décider à livrer la bataille, il voulut tenter encore de traverser le fleuve par surprise. Pendant la nuit, il remonta le Raab jusqu'au point où il reçoit la petite rivière de la Laufnitz; à cet endroit, le Raab n'est guère large que d'un jet de pierre, et plusieurs gués avaient été reconnus par les Tartares. Toujours observée et contenue par l'armée chrétienne, l'armée des Turcs arriva ainsi le 31 juillet au-dessus du confluent de la Laufnitz, en face d'un îlot du Raab sur lequel s'élève le monastère de Saint-Gothard. C'est là que devait se livrer ce grand combat que tant de nations diverses étaient venues chercher du fond de l'Asie, des rives du Bosphore, des bords de la Seine et des régions lointaines du pôle.

VI.

Au point où se rencontraient les deux armées, la nature a tracé un vaste cirque bordé au nord et au sud par une rangée de collines qui s'élèvent en amphithéâtre. A l'est, la vue est arrêtée par les murailles du monastère; à l'ouest au contraire, elle s'étend et pénètre, en remontant le cours du Raab, jusqu'aux sommets neigeux du Hainfeld-Kögel, une des chaînes des Alpes styriennes. De ce côté, le site ne manque pas de cette majesté sévère qui sied au théâtre des grands événemens. Au milieu de ce bassin coule la rivière, qui, sortant des montagnes voisines, va se jeter dans le Danube, près de la forteresse à laquelle elle donne son nom. Avant d'arriver au petit village de Grossdorf, qui joua un rôle important dans l'action, elle trace, en se rapprochant des hauteurs de la rive droite, une courbe profonde qui agrandit d'autant la partie du cirque sur la rive gauche. C'est là, entre Grossdorf et un petit bois situé à deux mille pas au-dessus du village, formant les deux points extrêmes du demi-cercle, que devait se faire le plus grand effort du combat.

Les Turcs avaient placé leur camp sur les hauteurs de la rive droite. Sur la rive gauche, dans la plaine entre les collines et la rivière, campait l'armée chrétienne. Le Raab, comme nous l'avons dit, n'a pas à ce point plus de dix à douze pas de large, et offre plusieurs gués. On passa la journée à se canonner. Les camps étaient si proches que les flèches mêmes des Tartares portaient quelquefois, et chacun pouvait voir distinctement les mouvemens de l'ennemi : étrange spectacle, non-seulement pour ces volontaires

français, la plupart encore à leurs premières armes, curieux et pressés de prendre leur part dans une grande bataille, mais aussi pour les vieux officiers qui avaient fait les campagnes des Flandres et d'Allemagne. C'était un événement dans la vie d'un homme de guerre que de rencontrer une armée turque et de se mesurer avec elle. Tout était nouveau, et la position des deux armées mettait tout à découvert.

Le camp des Turcs occupait une lieue et demie de terrain. Il était comme une immense ville divisée en trois quartiers, et couvrait les hauteurs en face du monastère et du village de Grossdorf. Au milieu flottait le pavillon du grand-vizir, recouvert de soie cramoisie et d'étoffes d'or; il était entouré d'un nombre infini de tentes de toutes couleurs pour ses officiers, jointes les unes aux autres par des galeries enfermées dans une clôture de soie verte, haute d'environ dix pieds. Les pachas de Damas, d'Alep, de Bosnie, avaient leurs tentes à la gauche du grand-vizir, et couvraient avec leurs troupes un autre mamelon. Toutes ces tentes étaient surmontées d'étendards, d'enseignes, de queues de cheval, indiquant les quartiers des pachas, « en sorte qu'on eût dit les clochetons d'une église pavoisée de drapeaux. » A l'extrême droite étaient campés les Tartares; peu d'entre eux ont des armes à feu; la plupart ne se servent pour armes offensives que de flèches avec un sabre attaché au bras; un autre sabre, de rechange, est engagé sous la selle. Les bataillons des janissaires, qui formaient alors la force principale des armées turques, étaient rangés au bas de la colline. « Ils combattent à pied et de près, se servant tantôt de cimeterres, tantôt de mousquets très courts, auxquels on met le feu avec une mèche de coton nattée. Leur mousquetade n'approche pas, pour la vivacité et la justesse, de celle de la bonne infanterie allemande ou française; mais rien n'est à l'épreuve du choc de leurs gros bataillons, quand ils marchent en carré, poussant en avant, malgré toute résistance, avec une bravoure furieuse (1). »

Derrière le pavillon du grand-vizir était la cavalerie des spahis, vêtus de riches vestes brodées d'or, d'argent et de soie rayée à la fantaisie de chaque cavalier, « représentant, dit un spectateur, toutes les nuances de ces beaux tapis qui ornent leur sérail. » L'artillerie était portée sur des chariots à quatre roues, chaque pièce, soutenue d'une fourchette de fer par le milieu, tournait sur un pivot de manière à pointer dans toutes les directions, les pièces légères étaient attelées de deux chevaux, les plus fortes traînées

(1) « J'ai vu des Turcs, forcés dans des palanques, se laisser tuer et brûler plutôt que de se rendre. Je les ai vus se jeter le sabre entre les dents dans le Raab pour le passer à la nage en notre présence. » (Montecuculli, *Discipline des Turcs*, livre II.)

par des buffles que la Bulgarie et la Hongrie fournissaient en grande quantité; mais ce qui étonnait le plus les nouveaux arrivés, c'étaient les chameaux, en nombre prodigieux, destinés au transport de cet amas de bagages qu'une armée turque porte toujours à sa suite. « Beaucoup prenaient ces étranges bêtes pour des éléphans, dont ils se souvenaient que les armées asiatiques se servaient dans leurs batailles. » Moins familiarisés qu'on ne l'est aujourd'hui avec les mœurs de l'Orient, bien des courtisans venus tout droit de Versailles aux bords du Raab ne connaissaient de l'Asie que Darius et son vainqueur, dont le nom, rajeuni par les flatteries des poètes, était devenu presque le synonyme de celui de Louis XIV. « Voyant toutes ces choses, dit un des témoins du combat, je m'imaginais que je n'avais pas sous les yeux un spectacle moins étonnant et moins éclatant que ces fameuses armées de Perse qui servaient de matière à la valeur d'Alexandre. Il semblait aussi, à voir cette cavalerie si superbement montée, si richement vêtue, à entendre cette diversité singulière d'instrumens harmonieux, que ce fût une cavalcade de tournoi plutôt qu'une armée qui se disposât à des exploits belliqueux, si le canon n'y eût fait sa partie avec tous les autres outils funestes de la guerre (1). »

Le canon gronda en effet toute la journée du 31 juillet. Dès le matin, les Turcs établirent au sommet de l'arc formé par la courbe que j'ai décrite quatorze pièces d'artillerie qui devaient les couvrir et leur permettre de tenter sur ce point le passage de la rivière. Pour déjouer ce projet, Montecuculli eut soin d'établir en face une grand'-garde de nuit prise dans les contingens des cercles; mais le capitaine allemand à qui il avait ordonné de se fortifier et d'établir des retranchemens dédaigna de prendre ces précautions. Le soir même, un gros de cavalerie turque, passant le Raab, surprit et égorgea cette avant-garde isolée et cachée du reste de l'armée par le rideau des bois; l'ennemi s'établit à cette place, éleva quelques ouvrages en terre, et se trouva maître du passage.

Le général en chef, ne pouvant plus douter que l'action ne s'engageât le lendemain, donna des instructions par écrit aux généraux des trois corps (2), puis il disposa l'armée sur une seule ligne le long du fleuve, pour faire face à tous les points menacés par

(1) Lettre d'un officier de l'armée, *Gazette*, 12 août 1664.

(2) Dans ces instructions, Montecuculli recommande aux généraux de ne point se mettre en peine des cris et des hurlemens des barbares, et « qu'on ne s'effraie pas de leur nombre apparent, parce que cette multitude n'est composée que de gens de néant et de canaille mal armée, que chacun combatte sous son drapeau et prenne garde de ne point rompre l'ordre de bataille, même sous prétexte de porter secours, car il ne faut point se laisser engager, par des feintes et de fausses alarmes, à être hors d'état de repousser les attaques véritables. »

l'armée des Turcs. Le centre fut occupé par les troupes des cercles, commandées par le margrave de Bade et le comte de Hollach. Les Français, Coligny à leur tête, se placèrent à l'aile gauche, vis-à-vis du pavillon du grand-vizir (1). Sous ses ordres, le maréchal-de-camp Gassion commandait la cavalerie, et La Feuillade l'infanterie. Montecuculli, avec ses impériaux, se réserva l'aile droite. Il avait sous ses ordres le prince Charles de Lorraine, le vieux général Spork, qui commandait la cavalerie, et le comte Fugger, chargé de l'artillerie. Cette séparation des armées devait, pensait-on, augmenter le courage de chacune par l'émulation, par l'exemple, par la rivalité même. Enfin chaque général en chef, suivant les instructions dont nous avons parlé, avait pour premier devoir d'empêcher le passage dans la partie du fleuve que bordaient ses troupes. On verra quel danger faillit naître de cette disposition, trop rigoureusement observée au début du combat.

Le lendemain 1er août, vers neuf heures du matin, le grand-vizir se porta sur le gué avec le gros de ses forces. Trois mille spahis, ayant en croupe autant de janissaires, traversèrent le fleuve et occupèrent la rive gauche au point où quelques-uns des leurs avaient déjà pénétré la veille. Ce même bois qui avait masqué la surprise et la défaite du poste avancé des Allemands couvrait encore les Turcs. Coligny et le comte de Hollach, qui s'aperçurent les premiers du péril, coururent à la tente du margrave de Bade, à la garde duquel cette partie de la rive était confiée. Ils le trouvèrent dans son lit, retenu par la fièvre, et, quelques instances qu'ils lui fissent, il leur répondit avec le plus beau sang-froid : « Eh bien! s'ils passent, il faut donner dessus. » Montecuculli, qui reçut le même avis, envoya en toute hâte trois régimens impériaux pour venir en aide aux Allemands. Ainsi soutenues et animées, les troupes des cercles, ayant à leur tête le comte de Waldeck, se préparèrent en assez bon ordre à soutenir l'attaque des Turcs.

Vers dix heures, l'ennemi, poussant des cris épouvantables, fondit avec un grand feu de mousqueterie sur les Allemands. Ceux-ci étaient de nouvelles recrues qui n'avaient encore assisté à aucune bataille; la faim, la fatigue, les marches et la fièvre avaient abattu leurs forces. Ils furent saisis d'épouvante. Les décharges de l'artillerie turque établie la veille achevèrent le désordre et la confusion. En vain le comte de Waldeck, furieux et hors de lui, frappait de son épée dans les reins les officiers qui s'enfuyaient; rien n'y faisait. Le comte de Hollach voulut ramener la cavalerie et se porter en

(1) La tradition indique encore, auprès d'une petite fontaine qui jaillit de terre, la place de la tente de Coligny.

avant, il ne fut pas suivi. Ces malheureux soldats, qui se croyaient trahis, jetaient leurs armes ou tendaient les bras aux Turcs, qui les massacraient sans pitié. Les régimens détachés par Montecuculli, Nassau et Kilmanseg, furent taillés en pièces. Le comte de Nassau tomba frappé d'une balle. Le général de l'artillerie Fugger, accouru au secours, périt en combattant corps à corps avec un des pachas. Cependant les janissaires poussaient devant eux cette masse éperdue. Animés par le carnage, déjà certains de la victoire, ils s'emparèrent du village de Grossdorf, qui défendait une des extrémités du demi-cercle. Cette occupation devait assurer leur succès; protégé par ce poste, le reste des troupes du grand-vizir pouvait traverser impunément la rivière dans toute l'étendue de la courbe. Les Turcs n'avaient plus à s'inquiéter des troupes placées en dehors des deux points extrêmes où ils avaient réussi à s'établir. Jamais bataille n'avait été plus mal engagée (1). « Le salut de l'empire était sur le bord du précipice, dit Montecuculli. Un général que je ne veux pas nommer, hors d'haleine, l'épée nue sur la cuisse, se précipita vers moi. — Notre ligne est coupée, s'écria-t-il, tout est perdu, et il faut sonner la retraite, si vous voulez sauver un seul homme de tant de malheureux. — Eh quoi! lui répondis-je, la bataille est perdue, et je n'ai pas encore tiré mon épée du fourreau! et ni moi ni ces braves gens qui m'entourent n'ont pris part au jeu! Attendez donc! » Et, lui faisant honte de cette panique, Montecuculli le renvoya à son poste. Au fond, il affectait une assurance qu'il

(1) Il se passa à ce moment critique de la bataille un fait singulier, et qui montre ce que tous prévoyaient alors de l'issue de la journée. Le Raab une fois traversé, le grand-vizir, à qui le sultan ne cessait de reprocher avec injure de laisser retenir par un misérable ruisseau « ses invincibles janissaires, que l'océan même n'avait pu arrêter, » se hâta d'envoyer un messager à Constantinople pour annoncer qu'il venait de forcer le passage, et que la victoire n'était pas douteuse. Le sultan, comme si la conquête de la Hongrie entière n'eût en effet dépendu que de ce premier succès, se laissa emporter aux transports de la joie. Il ordonna, sans plus attendre, des réjouissances publiques et l'illumination des sept jours et des sept nuits, qui est réservée pour célébrer les plus grandes victoires. Ce ne fut qu'après trois jours employés à tirer des fusées, à sonner des trompettes, à illuminer les minarets des mosquées, qu'arrivèrent les nouvelles qui éteignirent ces feux et toute cette joie. — Du côté des chrétiens cependant, les bataillons des cercles, qui avaient pris la fuite et déserté le champ de bataille, emportés par la panique, fuyant toujours, arrivèrent jusqu'à Grätz; là, soit pour cacher leur lâcheté, soit qu'ils se trompassent de bonne foi, ils annoncèrent la perte de la bataille, la déroute de l'armée et la poursuite imminente des Turcs. Les habitans consternés ramassèrent à la hâte tout ce qu'ils avaient de plus précieux, et se sauvèrent avec leurs femmes et leurs enfans dans les retraites inaccessibles des montagnes. Le bruit de la défaite des chrétiens, traversant les Alpes, arriva bientôt jusqu'à Venise, à Rome et jusqu'à Naples, où il répandit la terreur. On croyait voir les Turcs établis au cœur de l'Europe. Quand la vérité fut connue, on passa soudain de la consternation à toutes les joyeuses démonstrations du triomphe. — Gualdo, *Istoria di Leopoldo*, p. 472. — Hammer.

n'avait pas. Il ne voulait point qu'on révélât la grandeur du péril, mais il ne la comprenait que trop. Il envoya successivement les régimens de cavalerie Lorraine et Schneidau, les régimens d'infanterie Spaar et Taxis et le contingent suédois renforcer le centre. Il n'osait encore dégarnir entièrement sa ligne, de peur que les Turcs, pénétrant sur la rive abandonnée, n'enveloppassent complétement l'armée.

Le prince de Lorraine, faisant alors l'épreuve de sa grandeur future, arrêta un moment l'attaque emportée des Turcs, et les refoula jusqu'au village de Grossdorf, où s'étaient logés, comme on l'a vu, les janissaires. Là les Turcs se trouvèrent attaqués d'un autre côté par les régimens français de Grancey, Espagny et Turenne, que Coligny avait détachés malgré les instructions de Montecuculli, s'exposant à voir forcer sa ligne, mais n'écoutant que l'instinct d'un soldat qui ne peut voir écraser ses voisins sans accourir. Arrivant à la fois de la droite et de la gauche, ce secours vigoureux permit à quelques régimens de l'empire de se rallier et de reprendre leur rang. Le margrave de Bade, secouant la fièvre qui l'avait retenu, se fit hisser sur son cheval. Kilmanseg et Schmidt ramenèrent quelques soldats. Cependant les Turcs résistaient avec acharnement aux Français. Il y eut en ce moment plusieurs janissaires, coupés et renfermés dans une des maisons de bois du village, qui aimèrent mieux se brûler que se rendre, « obstination héroïque, dit Montecuculli, qui mérite qu'on y fasse attention pour l'avenir, et qui m'a souvent empêché de dormir. » Néanmoins ces attaques avaient à peine arrêté le flot toujours grossissant de l'armée turque. Les janissaires étaient incessamment renforcés par de nouveaux détachemens qui passaient le fleuve, élevaient des retranchemens et remplaçaient devant l'ennemi leurs compagnons fatigués ou tués. Le cercle où la bataille s'était concentrée se remplissait à vue d'œil de nouveaux combattans. « C'était une multitude d'hommes semblable au flux et reflux de la mer, qui pousse et qui est repoussé tour à tour. On se battait corps à corps; les meilleures troupes de la Turquie étaient là. » Nul ne pouvait prévoir l'issue d'une telle mêlée, où le courage et l'énergie individuelle semblaient seuls en jeu en dehors des combinaisons de la tactique. La lutte se prolongeait depuis six heures; Montecuculli n'avait pas encore engagé franchement les deux ailes. Il craignait toujours d'être débordé par les Turcs, qui pouvaient franchir la rivière à droite et à gauche du cercle. Toutes ses instructions avaient été calculées en vue de ce danger qui le préoccupait avec raison. Le temps pressait cependant. En se poursuivant d'après le plan primitivement réglé, la bataille devait être perdue pour les chrétiens. La ligne trop étendue sur laquelle avaient été

disposées les troupes était percée au centre par les Turcs, qui dirigeaient sur ce point toute leur attaque; il fallait donc aussi porter là toute la résistance. Chacun le voyait. Montecuculli fit appeler auprès de lui les généraux en chef Coligny, le margrave de Bade, le comte de Hollach et les autres officiers qui se trouvaient le plus rapprochés. On tint conseil. On comprend ce que dut être une telle délibération à ce moment suprême entre les chefs de diverses nations préoccupés chacun du sort de son corps d'armée. Tous apportaient des impressions différentes selon leur caractère et selon ce qu'ils avaient vu du combat aux postes divers où ils étaient placés. Quelques-uns ouvrirent l'avis de suspendre la bataille, de couvrir le camp d'un retranchement de terre et d'accorder aux troupes une nuit de repos. Coligny et plusieurs autres soutinrent au contraire qu'il fallait marcher tous à l'ennemi et en finir par un effort suprême.

La délibération fut plus longue que ne le comportait la crise de la bataille. Montecuculli proposa de former les armées en une vaste demi-lune qui convergeât au point où s'était engagée l'action, massant les troupes et passant, comme on disait alors, de l'*ordre mince* à l'*ordre profond*. « Il n'y a point d'autre parti à prendre, dit-il, nous sommes perdus, si nous cédons à l'ennemi une heure de temps ou un pouce de terrain. Quoi donc! croyez-vous que l'armée reprenne son énergie derrière un fossé de trois pieds, si une rivière n'a pas suffi à nous couvrir? Il faut l'entraîner au combat par une attaque générale, et si nous échouons, même encore faudra-t-il tenir là de pied ferme, y prendre racine, y trouver le triomphe ou le tombeau, nous couronnant de lauriers ou de cyprès. » Je cite les expressions mêmes du généralissime; elles répondent aux calomnies contemporaines qui s'acharnèrent contre lui. On n'invente point après coup de semblables paroles, l'emphase même est ici une preuve de vérité. Quand il s'agit d'entraîner les masses, la modestie et les nuances du langage ne sont plus de mise, il faut parler de sa plus grosse voix; l'éloquence des lieux communs est alors la meilleure. Quand le moment ne permet de supposer aucune prétention de rhétorique, c'est par les images les plus simples et par les grands sentimens qu'on entraîne les hommes.

Il était environ quatre heures après midi. Les troupes furent rapidement formées en demi-cercle. Coligny s'était chargé de reprendre le point le plus dangereux où se trouvaient les maisons de Grossdorf, ou plutôt les ruines de ce village, car on l'avait pris, repris et brûlé; l'aile gauche ou l'armée impériale dut se porter contre la droite des Turcs; l'armée des cercles, ayant en tête le contingent de Souabe, qui n'avait pas encore donné, devait marcher contre le centre des Turcs. On forma les colonnes, on garnit de mousquetaires les flancs

de la cavalerie en leur commandant de faire un feu continuel; enfin on ordonna aux troupes de pousser des cris pour répondre aux clameurs des barbares et rassurer le courage ébranlé des nouvelles recrues. La bataille était restée comme suspendue pendant les délibérations et les changemens de position : l'ordre d'attaquer fut enfin donné; la gauche et la droite, les Français et les impériaux, s'élancèrent avec une ardeur admirable. Le centre flottait encore, et il y eut un moment plein de doute et d'angoisse quand il fallut faire passer les bataillons allemands par-dessus les corps de leurs camarades qui formaient comme un rempart entre l'ennemi et eux, rempart hideux de corps sanglans auxquels les Turcs avaient déjà coupé la tête. La Feuillade, suivi de l'infanterie française et de quatre escadrons de cavalerie, entra le premier dans le cercle fatal occupé par les janissaires. Quand Kiuperli, qui se tenait sur l'autre rive, les vit déborder par-delà les maisons incendiées du village : « Qu'est-ce que ces belles filles? » s'écria-t-il, voulant se moquer des perruques poudrées que les Français portaient alors; mais ces prétendues filles, sans se laisser effrayer par les hurlemens des Turcs, se mirent au pas de course, criant : *En avant, en avant! tue! tue!* Et les janissaires qui échappèrent à cette furieuse charge n'avaient pas encore oublié, bien des années après, ces terribles cris des Français, ni le nom de *Fuladi* (homme de fer) (1) qu'ils donnaient au duc de La Feuillade.

A l'autre aile, un de ces hommes simples et héroïques, comme de longues guerres en font souvent sortir des masses populaires, un ancien valet de tambour, Spork, qui n'avait jamais su ni lire ni écrire, et que sa bravoure sans pareille avait élevé aux plus hautes dignités militaires, menait au combat la grosse cavalerie impériale. La tête découverte, il prononça à haute voix cette courte prière : « Généralissime tout-puissant de là-haut, si tu ne veux pas nous prêter secours à cause de nos péchés, au moins ne secours pas ces chiens de Turcs; laisse-nous faire, et tu auras aujourd'hui sujet de rire. » Il tua cinq janissaires de sa main dans la charge.

Ce mouvement avait changé la face des choses. Grâce à la nouvelle combinaison, l'armée chrétienne, malgré son infériorité, avait sur le terrain où l'on combattait l'avantage du nombre. Cependant les Turcs, encore pleins d'ardeur, furieux de se voir arracher une victoire qu'ils avaient crue certaine, disputaient le terrain avec un acharnement sans exemple. Alors la cavalerie, composée des volontaires français, qui avaient peu à peu pris la tête de la colonne, les chargea si vigoureusement qu'ils commencèrent à tourner vers

(1) Mailath, p. 283. — Hammer.

la rivière, regagnant les lignes qu'ils avaient élevées le matin. La Feuillade marcha une pique en main à la tête des mousquetaires pour les forcer dans ce retranchement. Acculés en cet endroit, les janissaires n'avaient d'autre parti à prendre que de se laisser massacrer ou de se jeter dans la rivière; c'est ce qui fut cause de la résistance désespérée qu'ils opposèrent aux Français. Ils étaient d'ailleurs soutenus par le redoutable feu des quatorze pièces d'artillerie placées sur l'autre rive. L'action fut donc très vive encore à ce point. Le comte Rochefort y fut frappé d'une mousquetade en plein visage. Bissy reçut neuf blessures; d'Auvergne, Villeroy, le marquis de Lavardin, Canaples, Forbin, d'Estrades, y furent atteints moins grièvement. Le jeune fils du duc de Saint-Aignan, frappé d'un coup de mousquet en pleine poitrine, continua de combattre jusqu'à ce que ses soldats l'emportassent de force. « Ces gentilshommes français se battirent avec une valeur qui mérite d'être à jamais remémorée dans toutes les histoires, » dit un négociateur anglais envoyé au camp des Turcs après la bataille (1). Ce fut le dernier effort du combat : après cette lutte terrible, le désespoir ne suffit plus à retarder la défaite. Un désordre affreux se mit dans l'armée turque; janissaires et spahis se précipitaient pêle-mêle dans la rivière. Le courant, grossi par un orage qui avait éclaté dans les montagnes voisines, entraînait tout : les bords de la rivière étaient remplis de fuyards, les eaux cachées sous les cadavres des vaincus. C'était une multitude de corps d'hommes, d'armes, de chevaux mêlés ensemble. Dans cette terrible confusion, les uns se trouvaient accablés sous leurs chevaux par la rapidité du courant, et les autres, voulant se sauver, noyaient leurs camarades et se noyaient eux-mêmes; nos soldats achevaient sans pitié ceux qui gagnaient le bord. Coligny peint d'un mot l'horreur de ce tableau : « c'était un cimetière flottant. » Quelques cavaliers impériaux, traversant le fleuve à la poursuite des fuyards, allèrent détruire sur la rive droite la batterie de canons qui avait protégé le passage des Turcs. Les canonniers se firent tuer sur leurs pièces. Ce fut le dernier acte de la bataille.

Cependant on voyait sur l'autre rive le grand-vizir, s'abandonnant aux accès de la plus furieuse douleur, arracher son turban, courir sus aux fuyards. Il tua de sa main un des pachas qui avait réussi à repasser le fleuve. Le gouverneur de Bosnie, beau-frère du sultan, le dernier pacha de Bude, Ismaël, l'aga des janissaires, celui des spahis, trente autres agas, le gouverneur de Canisza et seize mille soldats périrent du côté des Turcs. Le sultan perdit en cette occasion, dit Montecuculli, « non ses méchantes troupes auxi-

(1) Ricaut, *Histoire de l'Empire*, p. 481.

liaires, accoutumées à fuir, mais tout ce qu'il y avait de plus aguerri et de plus brave, les Albanais, les spahis, qui sont le bouclier et l'épée de l'empire ottoman. »

VII.

Telle fut cette célèbre bataille de Saint-Gothard, la plus grande et la plus éclatante victoire que les troupes chrétiennes aient remportée en rase campagne sur les musulmans. On voit que, malgré toutes les précautions prises par Montecuculli, malgré le nombre et le choix des troupes, l'émulation des alliés, elle courut grand risque d'être perdue. Les rivaux de Montecuculli lui reprochèrent de s'être trop longtemps obstiné à conserver son ordre de bataille, de n'avoir pas compris assez vite que la vraie partie se jouait dans le cercle formé par le repli du Raab, et qu'on pouvait dès lors dégarnir les ailes sans danger. Il répond à ces critiques par des argumens et des exemples dont je ne suis pas juge, et qu'on lira avec intérêt dans ses commentaires. Cependant il reste bien dans l'esprit que, si l'ordre de bataille avait été très sagement conçu et répondait à ce qu'on pouvait, avant l'engagement, prévoir des dispositions des Turcs, un génie plus rapide eût vu dès le début le point décisif, et eût modifié son plan en conséquence; mais la tactique sage et raisonnée de Montecuculli ne voulait pas d'inspirations à la guerre. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il commandait à des troupes auxiliaires, qu'au lieu de la netteté et de la rapidité du commandement militaire il fallait délibérer, et *persuader premièrement*, comme il le dit, des généraux étrangers et rivaux. Dès lors tout changement dans le plan d'abord adopté pouvait amener le désordre et une confusion irrémédiable. Les troupes de l'empire étaient des soldats sans discipline et ramassés au hasard. Enfin une bataille perdue livrait l'Autriche et la capitale aux armes de l'ennemi. Il eût été téméraire de laisser la moindre prise au hasard avec des instrumens si compliqués et dans une situation si périlleuse. Il est certain, comme il le dit, que les critiques sont faciles après l'événement, « parce qu'on peut toujours assurer que ce qui n'est pas arrivé ne pouvait pas arriver; mais, si le mal était venu, continue-t-il, si nous avions été enveloppés faute de nous être étendus, il n'eût servi de rien de se repentir ou de rejeter la faute sur celui-ci ou sur celui-là. Il faut savoir, entendant tout, ne pas préférer les murmures de la populace ou même des généraux au salut de l'armée et de l'empire. » C'est ce qu'il fit. Il n'y a pas à recommencer un procès sur lequel la victoire a prononcé. Pour qui n'est pas du métier, le bon général est celui qui gagne la bataille.

Les émotions de la journée avaient été grandes; les troupes

étaient épuisées; elles manquaient depuis plusieurs jours de vivres, et la cavalerie de fourrage. La nuit approchait : 25,000 hommes sur la rive opposée, qui n'avaient point pris part au combat, restaient rangés en bataille. Les eaux du Raab grossissaient d'heure en heure, et rendaient le passage difficile, même au vainqueur. Poursuivre et, si je puis dire, forcer la victoire, c'était peut-être compromettre la gloire qui venait de couronner les armes de la chrétienté. On prit le parti de donner une nuit de repos à l'armée. Si Montecuculli, dont l'érudition n'est jamais en défaut, ne se servit pas plus du succès que les chrétiens venaient de remporter, ce n'est pas, dit-il, qu'il ne se souvînt très bien du reproche qu'on fit à Annibal après la bataille de Cannes; mais l'armée était à bout, sans munitions : on se contenta d'envoyer Bathiany, avec les Hongrois et les Croates, observer la retraite des Turcs et tomber sur leur arrière-garde.

Le butin était immense. Dans la plaine, sur les rives du fleuve, dans le camp des Turcs, quand ils l'eurent abandonné, on trouva à profusion de l'or, de l'argent, des coffres précieux, des armes de toute sorte, des sabres avec des pierreries, des harnais de soie, des selles brodées d'or, que les vainqueurs se partagèrent. « Tel cavalier eut 500 ducats pour sa part dans le butin, et la bourse du moindre soldat se trouva garnie pour le reste de la campagne. Nos troupes pêchaient dans la rivière, avec de grands crocs, les corps des janissaires noyés la veille, et se partageaient leurs dépouilles. » On apporta au généralissime un sabre enrichi de pierreries qui avait appartenu au prince Rakoczy, dont il portait le nom et les armes. Il le réserva pour l'empereur comme un trophée national. Cent quatre étendards et seize pièces de canon enlevés à l'ennemi furent envoyés partie à Vienne et partie à Versailles : ce partage devait éterniser le souvenir d'une victoire commune entre les impériaux et les Français. L'empereur Léopold écrivit de sa main à Montecuculli pour le féliciter et lui annoncer qu'il le nommait lieutenant-général de ses armées. Il écrivit en même temps au comte de Coligny, et envoya à Versailles un des seigneurs de sa cour, le comte de Dietrichstein, pour annoncer au roi le succès de leurs armes, le complimenter sur la valeur que ses troupes avaient déployée, et lui remettre cinquante-deux étendards.

La piété de cette armée chrétienne, le but même qui réunissait tant de chefs illustres, de tant de nations diverses, sur les bords de cette petite rivière jusque-là inconnue à l'Europe, ne permettaient pas qu'on y oubliât le Dieu des armées qui donne le courage et la victoire. L'esprit du siècle, les sentimens des troupes sorties à peine des guerres religieuses de l'Allemagne, faisaient de cette ex-

pédition contre le Turc une guerre sainte. L'enthousiasme, la foi, le désir de rapporter tout à la protection de Dieu, sentiment qui accompagne souvent le besoin de voir éclater cette protection par des signes visibles et matériels, se retrouvent ici comme aux siècles lointains des croisades. Les relations du temps sont pleines du récit des prodiges qui annonçaient la déroute des infidèles. Sur le Danube, on avait vu pendant cinq nuits une croix lumineuse et une demi-lune qui la portait, la face tournée en bas; cela signifiait pour tous la défaite du croissant. Dans toute l'Allemagne, on disait que des cavaliers blancs avaient apporté dans la nuit même du combat la nouvelle de la défaite des infidèles. Ce qui est vrai, c'est que, comme il arrive dans l'attente d'un grand événement, le bruit s'en était répandu avec une rapidité surprenante. La joie et la reconnaissance des peuples éclatèrent de toutes parts; partout la religion fut associée aux transports du patriotisme. Dans l'Europe entière, à Rome, à Madrid, à Ratisbonne, jusque dans le fond de la Suède, on ordonna des processions en actions de grâces, on chanta des *Te Deum*. Montecuculli en fit célébrer un le lendemain sur le champ de bataille même, et l'armée y pria avec une grande ferveur. A la place où se célébra le divin sacrifice s'élève aujourd'hui une chapelle dédiée à la Vierge. Montecuculli avait plusieurs fois invoqué son secours pendant les alarmes du combat : c'est lui qui le raconte avec la simplicité d'un vieux soldat et la foi du centenier. « L'intercession de la très sainte Vierge, à laquelle nous eûmes recours, fortifia les bras de ses serviteurs et frappa visiblement les Turcs. »

Quelques jours après, l'empereur Léopold signait la paix avec le grand-vizir. Il aurait dû sans doute poursuivre ses succès et chasser les Turcs de la Hongrie; mais enfin l'empire et la chrétienté n'étaient plus menacés d'une invasion. D'ailleurs la peur des Français et de leurs intelligences avec les *mécontens* hongrois avait remplacé la peur du Turc. On renvoya les Français. Dans tous les pays qu'ils traversèrent à leur retour, un accueil enthousiaste les attendait; ce n'étaient que fêtes et festins; on allait recevoir aux portes des villes les sauveurs de l'Allemagne. Ce fut jusqu'aux bords du Rhin une suite de triomphes. — Coligny fut bien accueilli par le roi Louis XIV, assez mal par les ministres, dont il avait souvent méconnu l'autorité. La rancune du prince de Condé aidant, le vainqueur de Saint-Gothard tomba dans une sorte de disgrâce. Il se fâcha, s'enferma dans son château de La Motte-Saint-Jean, se consuma en procès, en regrets inutiles, écrivit ses mémoires, et mourut en 1686, rongé par la goutte et accablé d'ennui.

Il est difficile à quiconque parcourra, comme on a dû le faire

pour écrire ce récit, les mémoires et les lettres de Coligny de ne pas se laisser aller à quelque tristesse. Au début, tout est brillant, prospère, la fortune lui sourit, la galanterie remplit les intervalles que des faits d'armes glorieux ou des duels éclatans laissent libres dans sa vie. S'il est obligé de battre en retraite, s'il se dérobe aux royalistes qui le poursuivent, c'est pour emporter en croupe, sur son beau cheval le *Brézé*, la princesse de Condé qui s'est confiée à son courage. Il la fait passer pour sa femme, et c'est sans trop de contrainte, dit-il, qu'elle accepte dans les lieux où ils s'arrêtent les convenances de ce titre. Bientôt rentré en grâce à la cour, il obtient l'insigne honneur de commander aux plus braves gentilshommes de son temps. Le Rhin est passé, la bataille de Saint-Gothard gagnée, il semble qu'il n'ait qu'à étendre la main pour prendre ce bâton de maréchal, éternelle ambition, éternel honneur de nos armées sous le drapeau blanc comme sous le drapeau tricolore; mais voici que tout change : les jours mauvais arrivent, la disgrâce a remplacé la faveur, la calomnie le poursuit; il s'en irrite, et veut la braver. L'humeur s'en mêle; il vieillit dans son antique manoir, en proie aux noirs fantômes de la solitude. Une grande douleur vient lui porter le dernier coup. Son fils, dont il attendait pour l'éclat de son nom et, selon son expression, « pour le relèvement de sa famille, tout ce qu'il avait en vain espéré leur apporter lui-même, » prit la résolution d'entrer dans les ordres. Dès lors il n'y eut plus d'avenir pour Coligny, et dans ce cœur livré uniquement à ses souvenirs l'esprit de vengeance remplaça une ambition désormais sans alimens. C'est vers cette époque qu'il rédigea un long testament où il exhale toute sa haine contre ses ennemis. La Feuillade est un fanfaron sans foi ni honneur, le prince de Condé est un traître voué aux plus infâmes débauches. « Sur les saints Evangiles que je tiens dans ma main, dit-il, je jure que je ne mets ici que la vérité. » Cet étrange testament se termine par des paroles qui semblent d'abord obscures :

Adieu, paniers! vendanges sont faites.

Est-ce une interprétation forcée cependant que d'y voir un sentiment de reproche contre la destinée? N'est-ce pas la raillerie suprême d'un homme qui se regarde comme vaincu dans le combat de la vie, et brise sans regret la coupe pleine d'abord pour lui d'un vin généreux, mais qui n'a plus au fond que lie et amertume?

E. DE LANGSDORFF.

LA

CIVILISATION CHRÉTIENNE

EN ORIENT

L'INDE ANGLAISE SOUS LA REINE VICTORIA.

I. *On the Aborigines of India,* Hogdson, *Asiatic Journal* 1849. — II. *On the Origin and authenticity of the aryan family of languages,* by Dhanjibha Framji, Bombay 1861. — III. Campbell, *Modern India,* 1852. — IV. *English Extracts,* by major Campbell, Madras 1864. — V. Allen's, *Indian Mail.* — VI. *The Calcutta Review.* — VII. *The Journal of the royal asiatic Society,* London. — VIII. *The Madras Journal of Litter. and Science.* — IX. *Bahrat-Khand Amrit, journal de la Société indienne d'Agra pour les réformes sociales et religieuses.* — X. *The Punjab educational magazine.* — XI. *The Bible or no!* Madras 1864, etc.

Les faits accomplis depuis une dizaine d'années et ceux qui se passent en ce moment même ont produit dans les relations de l'Orient et de l'Occident une sorte de révolution. Les civilisations orientales sont désormais avec la nôtre dans un contact tellement général que leur transformation future ne peut plus paraître une chimère. Dans l'extrême Orient, l'ambassade de M. de Lagrenée, puis à quelques années de distance la guerre des alliés et la prise de Pékin nous ont ouvert la Chine; les rivages asiatiques qui la continuent vers le sud ont été forcés de nous recevoir, et les peuples qui les habitent commencent à se réjouir de nous avoir pour maîtres; le royaume bouddhiste de Siam a contracté spontanément avec nous des liens d'amitié que ses ambassadeurs sont venus sceller par un traité solennel. Ainsi les différentes parties de la race jaune qui jusqu'à nos jours avaient vécu dans un isolement systématique acceptent ou appellent notre influence.

Dans un monde voisin, mais bien différent de celui-là, s'est établie et se maintient presque seule la race anglo-saxonne. La dernière révolte de l'Inde, qui a été plus étendue et plus sanglante que toutes les autres, a profondément modifié les vues des Anglais et opéré dans leurs relations avec ce vaste pays une transformation considérable. Résultat de causes qui agissaient depuis longtemps, cette lutte les a manifestées; elle a trouvé une partie du public européen en état de les comprendre et le gouvernement anglais en état d'en conjurer pour l'avenir les effets ou le retour. Les études orientales ont permis aux Européens de pénétrer dans le fond même de la civilisation indienne, de saisir la suite de son histoire, de distinguer ce qu'il peut y avoir en elle de caduc et ce qu'il y a aussi de permanent, par conséquent de respectable pour les conquérans. La plupart des révoltes de l'Inde ont eu pour cause moins les exactions et les violences que l'ignorance de ses maîtres étrangers se heurtant maladroitement contre des usages dont ils ne tenaient aucun compte; les travaux des savans européens ont montré comment ces usages, traités d'abord de superstitions et tournés en ridicule, se rattachent le plus souvent à des doctrines très sérieuses et à une constitution sociale parfaitement fondée en raison. Les négocians et les employés de l'administration anglaise n'ont vu longtemps que le dehors de cette civilisation; mais un préfet chinois qui viendrait en Italie, en Espagne ou même en Angleterre pourrait juger de même ces pays, s'il n'en connaissait ni les doctrines religieuses ni les constitutions fondamentales. Les travaux des savans ont plus fait pour assurer la domination britannique dans l'Inde que les efforts successifs des armées et des administrations, car celles-ci ne font que s'imposer à des populations qui les détestent, tandis que l'étude des doctrines prépare un rapprochement entre les vainqueurs et les vaincus; elle amène les générations nouvelles, oubliant les haines des pères, à ne voir dans les étrangers que des frères revenus de loin et des civilisateurs.

L'Occident porte dans les pays orientaux les élémens essentiels de sa propre civilisation, sa religion, sa science, les applications de l'une et de l'autre à la vie morale et à celle du corps. Le commerce est ordinairement le mobile qui conduit les hommes vers les pays éloignés; ils en rapportent les objets qui manquent à leurs besoins ou à leurs plaisirs, et ils y portent leurs produits et leur superflu : s'enrichir est le but naturel et légitime de ces premiers explorateurs. La religion les suit, quand elle est, comme le furent celles du Bouddha et du Christ, animée de l'esprit de prosélytisme : conquérir à la vérité sainte les âmes des peuples qui l'ignorent, voilà ce que se proposent les missionnaires de toutes les religions; mais

autant les peuples barbares, qui n'ont jamais connu les religions supérieures, sont aisés à convertir, autant les peuples qui ont joui d'une civilisation réelle et qui en possèdent encore les doctrines sont rebelles à des dogmes nouveaux. Quand les navigateurs européens eurent découvert les Grandes-Indes et plus tard la Chine, les missionnaires chrétiens se précipitèrent à leur suite, croyant avoir affaire à des sauvages ou à de purs idolâtres; ils le croient encore un peu aujourd'hui : illusion fâcheuse, puisque ici les vrais ignorans sont ceux qui ne savent ni à quelle race d'hommes ils s'adressent, ni quelles religions ils vont affronter, ni par quelles voies ces croyances inconnues pourront être attaquées. Après de longues et infructueuses prédications, l'insuccès finit par ouvrir les yeux à ceux qui prêchent et par leur faire comprendre que leur premier devoir envers ces peuples est de s'efforcer de les connaître. C'est à ce point qu'a été ramenée par les derniers événemens l'ardeur religieuse des chrétiens à l'égard de l'Orient.

A côté de cette influence si difficile à exercer en Asie s'en développe une autre dont l'action prend déjà quelque avance et pourra devenir prépondérante, si ceux qui l'exercent savent la modérer et la gouverner : c'est celle de la science. Aujourd'hui une grande portion de notre vie en Europe est en quelque sorte scientifique : les inventions nouvelles ne durent que quand elles sont fondées sur la science; c'est à cette condition seule qu'elles satisfont les besoins auxquels elles s'adressent. Aussi les différentes sciences ont-elles pénétré dans tous les détails de notre existence : l'homme d'Europe se meut, s'éclaire, s'habille, se loge, se nourrit, se détruit avec des produits ou des instrumens qui, au lieu d'être dus comme autrefois à la routine, au hasard ou à la bonne nature, contiennent une part de science qui leur donne un caractère entièrement nouveau et augmente leur énergie. Lorsque les navigateurs du XVI[e] siècle se présentèrent pour la première fois aux peuples de l'Orient, ils ne leur apportaient pas des inventions notablement différentes des leurs, ils eurent même plus d'une chose utile à leur demander; mais le temps qui s'est écoulé depuis lors et qui a laissé ces peuples presque stationnaires a été consacré par l'Europe au développement de la science : le siècle où nous sommes a le premier appliqué les données de la science à presque tous les besoins de la vie. Nous sommes donc aux yeux de l'Orient et nous sommes en réalité des hommes nouveaux, dont la puissance et l'action dépassent de beaucoup celles des hommes que la simple nature a formés. Que nous puissions dès aujourd'hui l'emporter sur eux à la guerre, c'est ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute; mais cette même science qui nous rend si forts nous dit aussi que l'emploi de la force n'est fruc-

tueux qu'à la condition d'être confié à l'intelligence et à la moralité. Aussi les Anglais dans l'Inde sont-ils moins préoccupés aujourd'hui d'étendre encore leur empire que de le consolider en initiant à notre civilisation savante les peuples qui leur sont soumis. On serait injuste de reprocher au gouvernement actuel les crimes et les fautes volontaires des agens de la compagnie, car la même cause qui a fait substituer à celle-ci dans ces derniers temps le gouvernement de la reine a introduit dans l'administration de la presqu'île un élément nouveau, la moralité, lequel procède en ligne directe de la science. L'Angleterre d'aujourd'hui espère transformer les Indiens et les élever par degrés au niveau de notre civilisation en leur enseignant nos sciences et en leur en montrant les applications. Est-ce une chimère? est-ce une entreprise possible? Dans quelles circonstances sociales se produit-elle? A quelles conditions peut-elle se réaliser? Ces conditions sont-elles déjà connues? Y a-t-il des moyens d'action déjà mis en œuvre, ou sur l'emploi desquels on puisse déjà compter? C'est là ce que je me propose d'examiner, en me fondant sur des faits authentiques, sur des documens officiels et sur les données positives de la science moderne.

I.

Un grand fait que les découvertes contemporaines ont mis en lumière domine désormais les relations de l'Inde avec l'Occident, et entre pour une part notable dans l'action civilisatrice de l'Angleterre sur cette contrée. Ce fait, c'est l'identité d'origine entre les hautes classes indiennes et les peuples européens. Ce n'est pas seulement l'étude des langues qui a mis au jour ce fait capital, c'est aussi le débrouillement des traditions et des origines des races humaines. Il n'y a plus là d'hypothèse : la fraternité primordiale des Indo-Européens est une vérité scientifique. On sait en outre que ce n'est pas sur le Gange ni même sur l'Indus qu'il faut chercher leur commun berceau, mais au nord-ouest de la presqu'île indienne, au-delà d'Attock et de Peshawer, dans les vallées qui descendent de l'Indou-Kô et qui se dirigent vers la mer d'Aral et la Caspienne. A des époques qu'il est à peu près impossible de fixer, les migrations de la race âryenne partirent de là et se dirigèrent les unes vers l'ouest, les autres vers le sud-est. Les premières peuplèrent une grande partie de l'Asie occidentale, l'Europe presque entière, atteignirent les îles britanniques et l'Irlande, dont le nom signifie terre des Ires ou Aryas. Enfin, avec les Normands et plus tard à la suite de Christophe Colomb, elles franchirent l'Atlantique et conquirent le Nouveau-Monde, dont elles se disputent aujourd'hui la possession.

L'influence des Aryas du sud-est les y avait précédées. Ceux-ci en effet franchirent de bonne heure l'Indou-Kô par la seule *porte* qui donne entrée dans l'Inde, s'établirent sur le Sindhu (l'Indus) et sur ses affluens, poussèrent vers l'est entre l'Himâlaya et le désert de Marwar et descendirent le Gange, où se développa au milieu d'eux la civilisation brâhmanique; puis, dans une expédition dont toute la péninsule garde encore le souvenir, ils conquirent le pays du sud et la grande île de Ceylan, colonisant de là les archipels du Grand-Océan et les rivages de l'Afrique. C'est du centre de l'Inde gangétique que partit le bouddhisme. Ses missionnaires se répandirent dans toutes les directions, civilisèrent le Tibet, convertirent la Chine et les pays au-delà du Gange; ils eurent longtemps à Samarcande un centre d'où ils se rendaient, soit dans l'extrême nord de l'Europe, soit, par le nord de la Chine et les îles Aléoutiennes, dans l'Amérique septentrionale et le Mexique, où nous explorons aujourd'hui leurs monumens.

Ainsi à l'est et à l'ouest nous rencontrons des hommes qui furent autrefois nos frères, ou du moins nous retrouvons leur empreinte sur le sol et dans les croyances des peuples. Notre époque assiste à cette scène dramatique de reconnaissance, où c'est nous seuls qui pouvons apporter la lumière et la présenter à des peuples qui ne nous ont pas encore reconnus. C'est à l'Angleterre surtout qu'échoit aujourd'hui ce rôle; les faits quotidiens prouvent que le vice-roi des Indes, sir John Lawrence, en est pénétré au même degré que les savans européens. Il serait impossible en effet de fonder dans cette vaste contrée un empire durable, si l'inimitié des races, à tort ou à raison, continuait d'opposer une barrière au rapprochement des idées et à l'unification des besoins et des mœurs. Tant que l'Europe n'a pas connu la commune origine des Aryas indiens et de ses propres habitans, elle a cherché sa voie et n'a pu s'établir dans cette contrée que par la force des armes. On a tort de croire que, si la France avait conservé les territoires qu'elle y possédait, elle eût pu s'y maintenir par d'autres moyens que les Anglais, car ou elle n'y eût jamais eu que des comptoirs sur les rivages, ou bien elle n'eût pénétré dans l'intérieur que par la conquête; or ce procédé peut être appliqué avec plus ou moins d'humanité, mais il ne porte presque jamais le caractère de la justice, et il transforme en ennemis les peuples vaincus.

Quand les navigateurs du XVIe siècle abordèrent aux rivages de l'Inde, ils ne virent pour ainsi dire pas les hommes de race âryenne. Quelques milliers de Perses connus sous le nom de Guèbres, et qui habitaient la côte occidentale, ne formaient alors comme aujourd'hui dans la population des Indes qu'une minorité imperceptible.

Sur les côtes du sud, les cultes indigènes étaient entre les mains des brâhmanes; mais ces derniers s'y trouvaient en petit nombre, parce que la religion avait circonscrit dans le nord de la péninsule la contrée par excellence, l'*aryavartta*, dont ils devaient faire leur séjour. A Karikal et dans tout le Carnatic et le Malayalam, on n'eût peut-être pas rencontré un seul xattriya ou homme de la seconde caste, celle des guerriers. La troisième caste, celle des væçyas ou marchands, qui était la plus nombreuse au centre de l'Inde, avait dans le sud contracté depuis des siècles de si fréquentes alliances avec les castes inférieures, que l'origine âryenne y était souvent devenue méconnaissable. L'Orissa et le Ghandwâna, qui remontent jusque dans le voisinage des bouches du Gange, étaient occupés par les populations primitives de l'Inde et en majeure partie par des Chandâlas, l'une des castes les plus méprisées de l'Inde ancienne et moderne. Pour trouver les hommes de race supérieure dans un séjour qui fût à eux et les voir tels qu'ils étaient, il fallait donc pénétrer dans l'intérieur de l'Indoustan, ce que ni les Portugais ni les Hollandais n'ont pu faire et ce que Dupleix lui-même n'aurait probablement jamais pu réaliser. L'histoire des faits accomplis ne peut donc considérer ces premiers établissemens que comme la préparation d'un dénoûment auquel les générations présentes assisteront, et que déjà elles peuvent entrevoir.

C'est une des plus saisissantes pages de l'histoire du monde que le développement de la puissance anglaise dans l'Inde et le mouvement d'idées qui en a marqué les différentes époques; mais la page qui s'écrit en ce moment dans les faits l'est plus encore et paraît devoir marquer une des ères les plus importantes de l'humanité. Les Anglais n'étaient venus dans l'Inde que cent dix ans après le voyage de Vasco de Gama; leur premier comptoir avait été établi à Surate (*Surâshtra*) en 1611. C'est au milieu du XVII[e] siècle que le médecin Boughton vendit à la compagnie l'autorisation de commercer avec l'intérieur, autorisation que lui-même avait reçue de l'empereur mongol Shah-Djihân. L'établissement des Anglais sur l'Hougly, la branche la plus accessible du Gange, fut la véritable origine de leur fortune : plus voisine de la mer que Chandernagor, Calcutta devint peu à peu le véritable entrepôt du commerce pour l'immense vallée qui s'étend des monts Vindhyas à l'Hymâlaya et des bouches du Gange au Pendjâb. Les ports européens répandus sur les rivages ne donnent accès que dans des pays d'une moindre étendue : Surate, Bombay, Goa, Mahé, Calicut, ont au-dessus d'eux la haute chaîne des Ghates, derrière laquelle les eaux descendent vers l'orient. Les terres que baignent ces rivières offrent plus d'espace à la culture que la bande étroite comprise entre les

Ghates et la mer; mais elles sont en majeure partie peuplées par des hommes de race inférieure, que le mouvement d'une civilisation quelconque entraînera toujours difficilement. D'ailleurs la Godâvarî et la Mahânadî sont-elles à comparer au Gange avec ses riches vallées? On pouvait donc prévoir dès le commencement du siècle dernier que celui qui posséderait les embouchures du grand fleuve deviendrait le maître du commerce intérieur de l'Inde. Quand la compagnie prit possession de Calcutta, il y a cent ans, ce n'était encore qu'une petite ville; mais par son heureuse assiette elle est devenue l'une des plus grandes cités du monde.

L'*East-India-Company*, née d'une petite association de marchands et de propriétaires, ne fut pendant près d'un siècle qu'une compagnie de commerce; elle n'eut pas d'autre but que l'exploitation par voie d'échanges des produits orientaux, que l'Occident ne recevait auparavant qu'en petite quantité par les navigateurs persans ou arabes et par les caravanes. Le commerce anglais, à partir de la concession de Shah-Djihân, prit un tel développement qu'en moins de quarante années la compagnie étendait déjà son empire sur une partie de l'Indoustan, et possédait en fait des contrées que la loi de la métropole ne l'autorisait pas à gouverner. Le commerce ne suppose par lui-même aucune dépendance politique entre les contractans; mais quand des territoires entiers deviennent caution et constituent de véritables hypothèques, il peut arriver et il est arrivé presque toujours que les anciens possesseurs, étant expropriés, tombent sous l'empire du possesseur nouveau. La compagnie des Indes, dès la fin du XVII[e] siècle, se sentait assez forte et assez engagée dans les affaires intérieures du pays pour aspirer à le gouverner. Pendant près d'un siècle néanmoins la métropole recula devant cette conséquence, où la force des choses devait pourtant l'entraîner : le fait existait, le droit ne l'autorisait pas. Or une action gouvernementale suppose une administration et une armée. Prélever sur les fonds de commerce les sommes nécessaires pour défrayer l'une et l'autre, c'était s'exposer ou à ruiner la compagnie, ou à exercer sur les populations soumises des exactions et des actes de violence. Une nécessité en devait amener une autre : plus les possessions territoriales s'étendraient, plus les forces improductives, l'administration et l'armée, grèveraient le fonds commercial et pousseraient la compagnie à chercher au dehors des ressources plus abondantes et des accroissemens nouveaux. Dès lors il n'y aurait plus d'autres limites à la conquête que celles imposées par la nature, les hautes montagnes, quelquefois la mer ou le territoire d'une grande puissance. Ni les Mahrattes, ni les Çikhes, ni le Pendjâb n'ont été pour la compagnie un obstacle infranchissable, et ils sont

venus tour à tour accroître le nombre de ses sujets; mais, comme l'avait prédit lord Wellington, ses efforts se sont brisés contre l'Afghanistan, et elle n'a jamais songé à franchir l'Himâlaya. Tant que le terme naturel n'est pas atteint et que de nouvelles conquêtes sont possibles, elles se font : les vaincus paient alors non-seulement les frais de la guerre, mais les sommes nécessaires pour remettre sur pied les finances obérées de la société de commerce.

La charte concédée en 1773 à la compagnie des Indes, et qui créa un gouverneur-général siégeant à Calcutta et ne relevant que de la cour des directeurs, réunit entre les mains des mêmes hommes de la façon la plus dangereuse le commerce et les pouvoirs civils et politiques. D'une part, cette cour était nommée par les actionnaires de la compagnie et représentait l'exploitation commerciale du continent indien; de l'autre, pour exécuter les desseins de la cour, le gouverneur avait entre ses mains la paix et la guerre, les traités, la conquête et la nomination à tous les emplois. Les faits qui suivirent l'arrivée de Warren Hastings et ceux qui s'accomplirent pendant la fin du dernier siècle et le commencement du siècle présent furent un des plus grands enseignemens qui aient été donnés au monde dans les temps modernes; ils confirment cette loi d'économie politique, que, si l'état ne doit pas se faire marchand, il est plus dangereux encore qu'une société mercantile devienne un état. Pendant le premier tiers de ce siècle, le double rôle de la compagnie était déjà devenu pour elle un fardeau insupportable, parce que ses conquêtes nouvelles et l'exploitation d'un pays épuisé ne pouvaient plus suffire à combler le vide de ses finances. Elle aspira pendant trente années à se débarrasser de l'une ou de l'autre charge, et ce qui au premier abord pourrait étonner les hommes de notre temps, c'est son rôle commercial qu'elle demandait à quitter, renonçant ainsi à ce qui semblait être son intérêt fondamental pour se changer en une pure compagnie de gouvernement. C'est en 1833, sous le roi Guillaume IV, oncle de la reine Victoria, qu'eut lieu cette transformation. L'*East-India-Company* cessa d'être une société mercantile: non-seulement elle renonça au monopole dont sa charte lui donnait le privilége, mais elle cessa tout négoce, et n'eut plus entre les mains que les pouvoirs civils, militaires et politiques, sous la dépendance du gouvernement anglais, et non plus simplement de la cour des directeurs.

C'est à partir de cette époque que les Anglais ont commencé à exercer dans l'Inde une action vraiment civilisatrice. Tant que la compagnie poursuivit un intérêt matériel et agit comme propriétaire, ses pouvoirs durent paraître exorbitans; mais du jour où elle ne fut plus qu'une société de gouvernement, ces pouvoirs ne furent

plus excessifs, puisqu'ils parurent exclusivement consacrés à l'amélioration physique et morale de l'Inde et de ses habitans. Si cette transformation n'avait pas eu lieu, il est probable que la contrée tout entière se serait soulevée contre des maîtres de qui elle n'avait aucun bien à attendre et qui n'étaient pour elle que des oppresseurs. C'est ce que l'Angleterre avait très bien compris, et les craintes qui furent hautement exprimées à cette époque le prouvent surabondamment. Aussi tout le monde dans la métropole et dans la colonie se trouva-t-il d'accord pour ne laisser à la compagnie que son pouvoir gouvernemental, et de peur que ce nouveau système ne participât encore aux inconvéniens de l'ancien, la charte nouvelle ne fut octroyée que pour vingt et un ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1854. En effet, le mouvement imprimé à la politique anglaise par un siècle et demi de conquêtes ne pouvait s'arrêter subitement. Il restait encore à soumettre le Pendjâb et le Sindh, occupés le premier par les Çikhes, le second par l'aristocratie des *amîrs*, et formant ensemble la double région du bas et du moyen Indus avec Lahore et Haïderâbad pour capitales. La guerre contre Ranjit-Singh et la soumission des amîrs n'eurent que des causes politiques; les raisons commerciales n'y furent presque pour rien; le Pendjâb fut annexé à l'empire anglais en l'année 1846, sous le gouvernement de lord Dalhousie. La puissance britannique avait atteint les limites naturelles de la péninsule ; elle s'étendait sur les deux grands fleuves de l'Inde, le Gange et l'Indus, et se trouvait protégée sur deux côtés par les montagnes et sur les deux autres par l'Océan.

Lord Dalhousie obéit aussi à des raisons politiques et à une sorte de nécessité sociale lorsqu'il détrôna en 1856 le dernier roi d'Aoude et annexa son royaume aux possessions anglaises. Cette partie de l'Inde, située au centre même de la vallée du Gange, est demeurée depuis les temps antiques le séjour par excellence des Aryas; il n'y a pas dans toute la presqu'île une contrée qui renferme autant de brâhmanes; là sont les fleuves sacrés, ceux que les traditions les plus vivantes et les plus vénérées ont rendus célèbres, le Gange, la Yamunâ (Jumna), la Sarayu; là est la cité sainte de Bénarès, le confluent sacré d'Allahâbad; au sud et au nord s'élèvent les grands monts Vindhyas et l'Himâlaya, tout peuplés d'ermitages et de saints. Si l'Angleterre eût laissé ce pays central à son autonomie, non-seulement l'empire britannique eût été coupé en deux, mais l'action morale de l'Occident eût été contre-balancée et peut-être empêchée par l'influence brâhmanique qui entourait encore l'ancien trône mongol. Enfin l'Europe connaissait déjà une partie importante des œuvres sanscrites; on venait de publier et de traduire

les hymnes du Vêda, qui sont l'Écriture sainte des Indiens : l'Angleterre voyait nettement que renoncer au territoire d'Aoude, c'était laisser hors de sa sphère la portion la plus intelligente de toute la population des Indes et celle par qui elle pouvait le mieux à l'avenir faire pénétrer dans le pays la civilisation européenne.

La disparition des dernières traces de l'empire mongol irrita certainement contre l'Angleterre une partie de l'Inde mahométane; la conquête du territoire sacré indisposa contre elle les populations brâhmaniques. Est-il certain cependant que la prise d'Aoude ait été la cause de l'insurrection de 1857? Faut-il même la ranger parmi les causes principales de cette révolte à côté des célèbres cartouches frottées de graisse de bœuf? Je n'oserais l'affirmer, car l'antagonisme des conquérans et des vaincus n'était pas nouveau; il avait été grandissant avec la conquête, et il se faisait sentir à toute heure dans les relations de chaque jour. Quand la compagnie n'était qu'une société de commerce, elle n'avait affaire qu'à des hommes ou à de petits états isolés. Quand elle prit en main le gouvernement de tous ces états, les populations se sentirent vaincues et conquises. Celles du midi, qui semblent nées pour la servitude, ne faisaient que changer de maîtres; mais celles du nord, où règne en partie le mahométisme, et dont la race est plus noble, reçurent dans leur orgueil une blessure qui s'élargissait à chaque annexion. Enfin, par sa dernière conquête, l'Angleterre mit contre elle l'Inde entière : l'esprit de commerce se trouvant relégué au second rang par la charte de 1833, que l'année 1854 avait vue finir, mais n'avait pas abolie, il parut évident à tous les yeux que les Anglais voulaient substituer leur civilisation à celle du pays et en effacer non-seulement les féodalités et les royaumes, mais aussi les religions, pour y substituer la leur. Il était trop aisé de prévoir ce qui naîtrait d'une telle situation. Les discours de ceux qu'à Londres on appelle les *saints*, qui veulent convertir les étrangers à tout prix, et même par la violence, ont fait plus pour amener la révolte que les actes les moins justifiables de Clive et de Hastings : ces prédications pleines de menaces ont transformé en une haine aveugle contre les chrétiens l'antagonisme qui grossissait depuis un demi-siècle parmi les musulmans et les Hindous. L'insurrection a été domptée, mais l'Angleterre victorieuse a été une dernière fois instruite par l'expérience : elle a cédé sur tous les points où la lutte religieuse et morale pouvait s'envenimer. Enfin, pour abolir chez les nouvelles générations le souvenir de la compagnie, pour placer en quelque sorte le gouvernement de l'Inde dans une sphère plus calme, étrangère à la querelle des *politiques* et des *saints*, pour se déclarer protectrice de toutes les croyances et uniquement occupée du bien physique et

moral des populations, elle a aboli le titre de gouverneur-général et fait proclamer de Lahore à Calcutta et à Ceylan la reine Victoria *impératrice des Indes*.

Ainsi la société commerciale du XVIIe siècle, devenue politique et conquérante au XVIIIe, a perdu de nos jours son caractère mercantile; devenue compagnie de gouvernement, elle a employé vingt-cinq années à compléter et à constituer pour l'Angleterre le plus grand empire de l'Orient après celui de la Chine. Elle a terminé son œuvre en domptant une insurrection qui a plus confirmé qu'ébranlé sa puissance; puis elle s'est effacée pour remettre tous ses pouvoirs entre les mains de la reine, qui les exerce par l'intermédiaire d'un vice-roi. Aujourd'hui le commerce des Grandes-Indes intéresse encore un grand nombre de négocians anglais, comme il intéresse ceux des autres nations; mais le gouvernement de cet empire n'a plus qu'un seul but avoué, celui de civiliser les populations indiennes, de les amener à nos idées et de les entraîner dans la sphère de notre activité. Il a donc devant les yeux l'imposant problème de deux civilisations en présence l'une de l'autre, l'une très antique, très diverse et attaquable par sa diversité même, mais représentée par cent soixante millions d'hommes, l'autre plus récente, plus vivante et plus compacte, mais étrangère et représentée par un petit nombre d'Européens dispersés sur le continent des Indes.

II.

Les résultats acquis par les efforts séculaires de la compagnie des Indes et remis en 1858 aux mains de la reine sont de diverse nature et de proportions fort différentes. Le commerce, venu le premier, a pris entre les mains des Anglais un développement considérable sur tous les rivages de l'Inde. Si l'on consulte les budgets et les statistiques commerciales, on voit que les annexions successivement opérées ont amené vers la vallée du Gange des produits nouveaux et de plus en plus abondans, de sorte que les produits des provinces éloignées, du Cachemire par exemple, au lieu de prendre le chemin des caravanes ou de descendre la vallée de l'Indus, qui les conduirait directement dans la mer des Indes et les rapprocherait de l'Europe, se rendent maintenant, par Lahore, Delhi et Patna, vers Calcutta, et de là sur le golfe du Bengale. Ce chemin leur fait parcourir au moins huit cents lieues de plus que l'autre; mais il est naturel, il a été suivi de tout temps par les populations de toute race, il est sûr et il conduit vers cet immense entrepôt de Calcutta où les Anglais ont réuni tous les moyens de transaction

que l'Europe a imaginés ou perfectionnés de nos jours. Sur cette grande route de l'Inde aboutissent par une pente naturelle tous les produits des vallées gangétiques : ceux du sud vont à Madras et à Calicut, ceux de l'ouest à Bombay, dernière station des navires qui viennent de l'Orient pour prendre la voie de la Mer-Rouge ou celle du Cap.

Les routes que l'administration entretient ou crée chaque année dans une grande partie du pays contribuent notablement à diriger le commerce vers les ports anglais. Depuis que les plus importantes d'entre ces routes ont été rendues non-seulement praticables comme au temps de Jacquemont, mais faciles, les transports par caravanes à travers l'Asie ont beaucoup diminué; ils diminueront encore lorsque les travaux en voie d'exécution seront terminés. En première ligne, il faut compter le réseau des chemins de fer indiens : la ligne principale, qui est à peu près terminée, suit le Gange et la Yamunâ, quitte cette rivière à Delhi, et, traversant la Saraswatî et l'ancienne Çatadru (le Setlége), atteint Lahore, située sur le Raoui (l'Hyraote des Grecs), au centre de l'heptapotamie de l'Indus. Cette grande artère centrale (*trunk railway*) n'a pas moins de six cents lieues de longueur, et amène vers elle presque toute la circulation commerciale de l'Inde par une attraction irrésistible. Du milieu de cette voie, d'un point situé entre Bénarès et Allahâbad, s'en détache une autre qui s'élève vers le sud-ouest, traverse la chaîne des monts Vindhyas au centre de l'Indoustan et descend en ligne directe vers l'île où est construit Bombay. Elle doit amener dans ce port les produits des vallées occidentales, surtout ceux de la Narmadâ (Nerbudda) et de la Taptî; elle est exploitée déjà sur une partie de sa longueur. Il en est de même de la ligne qui par Pouna descend de Bombay vers le sud-est, aboutit à Madras et envoie un rameau au sud-ouest vers Calicut. Ces quatre voies de fer forment un ensemble gigantesque : le développement total est de 6,000 kilomètres en chiffres ronds; par le zigzag qu'elles forment à travers le continent indien, elles en recueillent tous les produits, y facilitent les échanges, mêlent les populations, et permettent aux Européens de se rendre au golfe du Bengale en moins de temps, tout en évitant la longue et périlleuse traversée de Bombay à Calcutta.

Le gouvernement et les compagnies anglaises, qui ont entrepris ces grands travaux, mettent une diligence singulière à les exécuter. Non-seulement ils y voient un agent commercial et un moyen de civilisation, mais un intérêt d'un autre ordre les conduit. Il est pour l'Angleterre d'une nécessité absolue que dans un court espace de temps le commerce de l'Inde, du Tibet, du Caboul et d'une partie de l'Asie centrale prenne sa direction définitive à travers les Indes et se continue par mer soit vers l'Europe, soit vers l'extrême Orient.

Elle suit d'un regard, je ne dirai pas inquiet, mais préoccupé, la marche progressive de la Russie vers le sud-est. Maîtresse de la Caspienne et de la mer d'Aral, la Russie commande en réalité aux fleuves qui s'y jettent. Ces fleuves arrosent l'antique berceau de la race âryenne; en remontant la riche vallée de l'Oxus, qui porte aujourd'hui le nom de Boukharie et qui compte parmi ses villes Khiva, Samarcande et Balk (l'ancienne Bactres), on arrive en ligne droite à la porte de l'Inde. Un chemin de fer peut facilement être établi dans toute cette vallée et opérer sur le commerce de l'Inde une puissante dérivation au détriment de l'Angleterre et au profit de la Russie. La tâche d'empêcher ce résultat a été léguée par l'*India-Company* au gouvernement de la reine : elle ne préoccupe pas moins sir Charles Wood, ministre pour les affaires indiennes, et le vice-roi siégeant à Calcutta que lord Palmerston lui-même; mais les menaces de l'avenir ne seront conjurées qu'à l'époque où les voies nouvelles sillonneront l'Inde tout entière : il faut qu'elles descendent l'Indus jusqu'à Haïderâbad et fassent de cette ville une autre Calcutta, qu'elles remontent ce grand fleuve par la porte de l'Indus et pénètrent dans le Tibet, car c'est par cet angle du nord-ouest que l'Inde anglaise peut être menacée.

La vieille politique britannique se trompe et combat contre elle-même quand elle fait obstacle ou crée des difficultés au canal de Suez. Le prompt achèvement de cette œuvre est au contraire un moyen de salut pour le commerce anglais en Orient; s'il ne trouvait au sud les voies les plus courtes et les plus rapides, il serait infailliblement devancé par celui du nord. C'est ce que sentent vivement les chambres de commerce du royaume-uni quand elles appuient de leurs votes les fondateurs de l'entreprise. Le canal est comme la continuation des chemins de fer de l'Inde. De Calcutta, de Bombay et plus tard de Haïderâbad, le commerce maritime pénétrera directement par Suez dans la Méditerranée et desservira l'Europe à moins de frais que ne pourront le faire les chemins de fer et la navigation intérieure de la Russie. Une seule raison sérieuse pouvait combattre dans l'esprit des *politiques* l'exécution du canal international. L'expérience avait montré à l'Angleterre comment un simple établissement de commerce peut devenir une puissance politique d'un ordre élevé : elle lui a fait craindre que dans l'avenir la compagnie de Suez n'eût les destinées de la compagnie des Indes et ne fondât à son tour un empire entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie; mais le caractère universel de cette société et les concessions récentes qu'elle a faites, concessions irrévocables, ne laissent plus aucune crainte à cet égard. L'Angleterre ne peut plus voir dans le canal de Suez qu'une voie commerciale faite en partie pour elle et une sécurité de plus pour l'avenir de ses relations. Cet avenir exige une politique

nouvelle et suppose que, le négoce étant exclusivement abandonné aux particuliers, le gouvernement de la reine emploiera tous ses efforts à la transformation sociale de l'Inde et à sa régénération.

C'est ce que l'état politique de l'Inde permet d'entreprendre dès aujourd'hui, et c'est ce qui avait été presque impossible jusqu'à nos jours. Ce serait une illusion de croire que de simples prédications faites par des particuliers pussent exercer sur une contrée telle que l'Inde une influence quelconque. Les efforts individuels y ont été jusqu'à présent stériles et le seront vraisemblablement toujours. Les associations anglaises sont à peu près impuissantes, de sorte que l'action personnelle, qui a tant de vertu dans le royaume-uni, se réduit à rien dans une société toute différente de la société anglaise. La compagnie des Indes elle-même, malgré les forces et les moyens de tout genre dont elle disposait, n'a presque point eu d'influence sur la civilisation indienne, parce que, tour à tour dominée par les *politiques* et par les *saints,* elle n'a le plus souvent représenté qu'un parti ou, pour dire le mot, une coterie dans des proportions plus grandes. Il faut ajouter que ces partis, sans cesse en lutte l'un avec l'autre, prenant l'Inde pour théâtre de leurs querelles, se sont pendant tout le siècle présent embarrassés l'un l'autre, détruisant tour à tour ce qu'ils tentaient de réaliser. L'auteur d'intéressans travaux sur l'Inde anglaise, M. Ed. de Warren, a parfaitement raison d'attribuer en partie à cette animosité réciproque et surtout au prosélytisme immodéré des *saints* l'insurrection de 1857, car c'est cette ardeur sans mesure qui a provoqué parmi les populations indiennes une hostilité violente contre le gouvernement de Calcutta. Il faut nécessairement que l'action civilisatrice, partant de plus haut, s'exerce d'une façon plus calme et plus équitable. Si elle commence par s'attaquer à ce qu'il y a de plus intime et de plus persistant dans les mœurs du pays, je veux dire à la religion et à l'organisation sociale, elle ne rencontrera dans l'avenir comme dans le passé que des ennemis et n'aura aucun succès. On ne saurait trouver mauvais que des coups de canon soient tirés aux grandes fêtes religieuses de l'Inde, ni désapprouver entièrement lord Auckland d'avoir fait acte de déférence envers les cultes indigènes : Napoléon s'était conduit de même vis-à-vis des prêtres musulmans; il comprenait que le premier acte de justice d'un chef étranger, à plus forte raison d'un conquérant, est de se plier aux usages religieux des peuples vaincus.

Aussi nous considérons le temps présent comme une époque critique pour la civilisation chrétienne dans l'Indoustan, car son action est désormais tout entière entre les mains du gouvernement anglais, qui seul en doit avoir la direction. Pour qu'elle pût s'exercer

régulièrement, la première condition était qu'elle fût générale et uniforme, ce qui supposait non-seulement l'Inde pacifiée, mais son unité politique établie. Or tel est précisément l'état de cette contrée aujourd'hui. Tous les hommes qui la connaissent s'accordent à considérer l'insurrection de 1857 comme devant être la dernière, au moins de quelque importance. Quand une génération nouvelle aura succédé à celle qui y a pris part et qui s'y est en grande partie détruite, il ne restera dans le pays que des souvenirs lointains des anciens états de la société hindoue. Chez nous, l'histoire conserve d'année en année le souvenir précis des événemens, et pourtant les fils connaissent à peine l'histoire de leurs pères. Dans l'Inde, ces annales n'existent même pas, quoiqu'on y écrive quelques livres d'histoire, et les faits ne se conservent dans le souvenir que quand ils peuvent se changer en légendes. Or ce n'est certainement pas le dernier roi de Lahore, le triste successeur de Ranjit-Singh, ce n'est pas non plus le dernier roi d'Aoude qui pourront donner lieu à de tels récits. On redira peut-être encore comme une chose lointaine qu'il y eut un empire des Çikhes, un royaume d'Aoude, une confédération du Sindh; mais ces vagues récits ne soulèveront aucune passion dans l'âme insouciante des Hindous. Les fils verront leurs terres produire des récoltes que leurs pères n'avaient point connues; ils sentiront leurs intérêts étroitement liés à ceux des Européens; les inventions de l'Occident leur procureront un bien-être dont la génération précédente n'avait pas joui, et ils commenceront à se demander si ces étrangers que leurs pères avaient maudits ne sont pas réellement leurs bienfaiteurs. Ces effets se produisent déjà dans une partie notable de l'Inde, surtout dans celle où la culture du coton a rendu la vie à de vastes campagnes abandonnées, dans toute la région centrale que traverse le grand chemin de fer, et dans la province d'Agra depuis que les travaux exécutés au canal du Doâb ont commencé à ramener la fertilité dans ce pays. L'action générale que le gouvernement de Calcutta exerce en ce sens fera entrer dans les esprits cette unité politique qui n'est encore que dans l'administration, et qui est une des formes essentielles de la civilisation moderne.

J'avoue que je ne comprends pas les plaintes qu'on élève contre l'Angleterre parce qu'elle n'admet guère dans les hautes fonctions que des Européens et presque uniquement des Anglais. En peut-il être autrement tant qu'un pays conquis n'a pas atteint l'unité politique, qui est son premier besoin? Avons-nous fait autrement dans l'Algérie, si petite et si près de nous en comparaison des Indes? D'ailleurs une organisation politique et administrative est comme un grand mécanisme où l'on ne peut remplacer une pièce que par une autre de même forme et exactement appropriée au rôle qu'elle

doit jouer. Avant d'admettre les Indiens au partage des hautes fonctions publiques, il fallait que les Indiens fussent préparés à remplir convenablement ces fonctions : ils ne l'étaient pas; ils ne pouvaient l'être que si leurs idées et leurs usages s'accommodaient à ceux des civilisateurs étrangers, et cette transformation ne pouvait se produire avant que l'unité politique fût constituée. Or elle ne l'est que depuis l'annexion de l'Aoude, la pacification de 1858 et la proclamation du gouvernement de la reine. Cela fait en tout sept années, dont les premières ont été employées à réparer les plus grands désastres de l'insurrection. L'ère nouvelle qui vient de commencer réalisera sans aucun doute le vœu des philanthropes et des amis de l'égalité; mais elle ne le réalisera pas subitement, parce que, cette unité politique datant d'hier, il faut laisser à l'éducation des familles nouvelles le temps de se faire.

En outre, ceux qui réclament le plus haut au nom des Indiens sont les premiers à reconnaître qu'une profonde inégalité sépare les différentes races d'hommes qui peuplent l'Inde. Deux d'entre elles se distinguent par leur intelligence et leurs aptitudes variées: ce sont les Hindous des castes supérieures et les Parsis. Les uns et les autres sont Aryas. Les premiers descendent des anciennes familles qui possédaient l'Inde avant l'invasion de Mahmoud le Gaznévide en l'an 1000, et représentent l'ancienne civilisation brâhmanique; les seconds sont venus de la Perse, fuyant devant la conquête musulmane et emportant avec eux leurs livres sacrés et leurs usages. Les Indiens nobles et les Parsis n'ont rien à envier, quant à la capacité originelle, aux Anglais qui les gouvernent; ils seront aptes à remplir toutes les fonctions civiles, politiques et militaires, quand il plaira à l'Angleterre de les initier à ces fonctions et de les y admettre. Le plus grand obstacle, dit-on, vient moins de leur inexpérience que de l'orgueil national des Anglais; mais la science a constaté que les Aryas de l'Inde et de la Perse sont d'une race pour le moins aussi pure que les Anglais, et que les grandes familles de brâhmanes et de xattriyas, issus par des mariages sans mélange des antiques conquérans de l'Inde, ne sont nullement surpassées en noblesse par les premiers lords d'Angleterre. Si un tel orgueil existe, il est à l'égard de ces hommes distingués tout à fait déplacé et choquant, et il appartient au gouvernement de la reine de le réprimer et de l'abattre, car la conservation de l'Inde est à ce prix. Au dédain des officiers anglais, le xattriya, le brâhmane et le Perse répondent par un mépris que leur loi religieuse et leurs traditions de race autorisent; ce mépris tourne vite à la haine, et la haine engendre la révolte.

L'organisation politique de l'Inde n'aura donc de stabilité que du jour où les hommes de race supérieure qui sont les égaux des An-

glais auront été préparés et admis à partager avec eux toutes les fonctions. Cela est-il réalisable dès ce moment? Nous ne le pensons pas. La période présente est une période de transition : elle ne pourra être abrégée que par le zèle que mettra le gouvernement à faire l'éducation des indigènes et le profit que ces derniers en tireront; mais il faut s'attendre à la voir se prolonger bien des années encore pour les hommes de race non âryenne, c'est-à-dire pour la majeure partie des musulmans et pour ces populations primitives de l'Inde qui, par leurs descendans, peuplent presque à elles seules la moitié méridionale de l'Indoustan.

Ce qui maintiendra les descendans des populations primitives dans un rang inférieur, ce sera leur incapacité originelle. Tous les voyageurs, tous les rapports officiels, les statistiques et les ouvrages des savans sont unanimes à reconnaître que ces masses d'hommes sont incapables de s'élever au-dessus d'un certain niveau qui laisse le meilleur d'entre eux au-dessous du dernier des Aryas. Quand fut établie la constitution brâhmanique, ils étaient tels qu'ils sont aujourd'hui; le rôle qui leur est assigné dans les lois de Manou est de servir les autres. Du reste, nul d'entre eux ne réclame une égalité dont ils n'ont pas l'idée et ne se plaint d'être inférieur à ses maîtres. Accoutumés depuis plus de trois mille ans à la servitude, ils s'occupent peu de savoir qui les gouverne. La dernière insurrection les a trouvés indifférens et n'a pas dépassé les monts Vindhyas, limite méridionale du pays âryen; ceux-là seuls y ont participé qui, faisant partie des régimens de cipayes révoltés, ne pouvaient guère agir autrement que les autres. Encore a-t-on vu de nombreux exemples d'hommes du sud se dévouant avec une fidélité touchante à leurs officiers et livrant leur vie pour sauver celle de leurs maîtres anglais.

Il n'en a pas été de même des musulmans. On en compte dans l'Inde à peu près seize millions, ce qui les place, relativement au reste de la population, dans la proportion de un à dix ou onze. Presque tous étrangers, venus du dehors avec les conquérans arabes ou mongols, ils appartiennent à des races d'hommes fort différentes les unes des autres. Ceux-ci se rapprochent des Tibétains et des Chinois, ceux-là des Sémites; parmi eux on distingue un certain nombre de Persans qui n'ont rien de la Perse antique, et n'en portent le nom que parce qu'elle a été leur dernier séjour. Les musulmans sont dans l'Inde tels que nous les voyons en Europe. Quoique soumis comme les autres à la domination britannique, ils ont conservé les habitudes du temps où ils régnaient dans l'Inde comme conquérans. Ils habitent les villes, les postes militaires et les places de commerce; on n'en rencontre presque jamais dans les campagnes; ils ne cultivent pas la terre et ne vivent que

du bien d'autrui. Ils sont fort inférieurs en intelligence aux Hindous de race noble et aux Parsis, et paraissent aussi incapables de comprendre les théories scientifiques que de les appliquer. Ils n'ont de goût que pour le négoce et l'exploitation des autres hommes; ils n'estiment que le gouvernement militaire, le plus facile de tous et le seul dont ils aient une notion précise. Comme ils l'ont pratiqué autrefois sur le sol même de l'Inde, ils regrettent d'en être déchus, et leur principale préoccupation est de le recouvrer. La révolte est le seul moyen qui soit à leur portée; ils la fomentent et la pratiquent avec un appétit sauvage. L'insurrection de 1857 a été bénigne jusqu'au jour où les musulmans y ont pris part; aussitôt après, elle a commencé d'être cruelle, et a poussé à des barbaries sans nom les cipayes indigènes, qui sont ordinairement les plus doux des hommes. Les musulmans sont les véritables ennemis des Anglais, comme ils le sont de tout Européen. Leur capitale ne sera jamais Calcutta, mais La Mecque, où se préparent les projets sinistres, et d'où part le mot d'ordre pour les exécuter. Les efforts du vice-roi des Indes ne les amèneront pas aisément à nos mœurs et à nos idées; mais à mesure que notre civilisation pénétrera la contrée et en entraînera les habitans dans la sphère de notre activité, les familles musulmanes sortiront de l'Inde et regagneront spontanément les pays d'où elles sont venues. Ce mouvement, dont on aperçoit déjà quelques symptômes, et qui est très marqué dans la Turquie d'Europe, aura cette conséquence finale, quoique lointaine encore, de laisser en présence les uns des autres les Aryas d'Europe et ceux d'Asie, ayant au-dessous d'eux cette foule d'hommes qui se décompose aujourd'hui en une multitude de castes inférieures et dégradées.

III.

Les voyageurs qui ont vu l'Inde et les personnes qui y ont séjourné sont généralement d'avis que la bonne politique anglaise est de tendre dès à présent à la fusion des races comme au partage des fonctions publiques. Si celui-ci est presque impossible en ce moment, parce qu'il serait imprudent de devancer l'avenir, à plus forte raison la fusion des races est-elle à peu près impraticable. Quant à la tendance qui doit aboutir à ce résultat désiré, nous croyons qu'elle est dans la pensée du gouvernement britannique, et qu'il en prépare les effets, encore lointains. L'établissement des Européens dans l'Inde ne sera définitif que lorsqu'il aura perdu le caractère d'une conquête, ce qui suppose un entier mélange des vainqueurs et des vaincus, l'oubli de la défaite chez les uns et de la victoire chez les autres; mais quand les générations nouvelles auront pris à leur tour la place que leurs pères occupent en ce mo-

ment, moins hostiles à l'égard des conquérans, elles auront néanmoins beaucoup de raisons de ne pas se mêler à eux. Les musulmans seront séparés d'eux par la religion et par les préjugés, les Hindous par la religion et par le système des castes.

Les Français qui ont visité l'Inde voient dans ceux que l'on appelle les *half-casts* un point d'appui solide pour l'action européenne et le point de départ d'une transformation radicale de la société anglo-indienne. Les *half-casts* ou hommes de demi-caste sont les individus nés d'un Anglais et d'une femme indienne de caste supérieure. On fait d'eux un grand éloge; non-seulement leurs qualités physiques sont remarquables, mais leur intelligence et leurs aptitudes morales, qui tiennent des deux races dont ils sont issus, les rendent propres aux études les plus élevées et à tous les services de la vie publique. Cela n'a rien de surprenant, puisque si le père appartient à la pure race âryenne, comme cela généralement a lieu en Angleterre, la mère étant aussi de pur sang âryen, les enfans doivent être considérés comme faisant partie de ce qu'il y a de plus élevé dans l'humanité; si le père est d'une race moins pure, le sang des filles de brâhmanes ou de xattriyas l'améliore, et peut donner lieu à des descendans originellement supérieurs aux pères. L'Européen qui épouse une négresse ou seulement une femme mulâtre dégrade sa race et fait déchoir sa postérité; mais dans l'Inde, par son union avec les femmes des castes élevées, il la conserve ou il l'améliore. Des hommes de demi-caste ont paru dans la dernière insurrection et depuis lors dans la vie civile, soit à Calcutta, soit dans d'autres villes de l'Indoustan : nous savons les noms de plusieurs d'entre eux; mais la désignation même de *half-cast*, qui n'a pas d'analogue dans la langue ancienne ou moderne de l'Inde, indique qu'ils n'appartiennent ni à la société anglaise, où les castes n'existent pas, ni à la société brâhmanique, dans la constitution de laquelle aucune place ne leur a été réservée. Aussi dans le temps où nous vivons sont-ils repoussés par celle-ci et accueillis avec défiance par celle-là. Il faut ajouter que l'état d'infériorité où est la société indienne dans ce qui constitue pour nous la civilisation fait que les Européens ont une sorte de dédain pour les indigènes et voient les *half-casts* presque du même œil dont ils regardent en Amérique les hommes de demi-sang. A ce préjugé, que les hommes de science déplorent, les Indiens nobles en opposent un autre : les Anglais sont à leurs yeux des étrangers dont ils ne connaissent pas l'origine âryenne, et que, pour leur manière de vivre, ils assimilent aux races inférieures, abaissées au-dessous d'eux depuis trois ou quatre mille ans. Quand une brâhmanie épouse un Européen, elle ne conserve pas la moitié de sa caste, comme le mot anglais pourrait le faire croire; elle la perd entièrement et devient un objet de mépris

pour tous les siens : elle ne participe plus à l'offrande aux morts, ses ancêtres tombent aux enfers, ses enfans sont sous le coup d'une pareille réprobation. On voit que la classe des *half-casts* n'est pas, du moins pour le présent, un point d'appui solide pour la civilisation britannique, et cependant il est certain que, si l'Inde entière en était peuplée, l'unification des races serait accomplie.

Il reste à savoir jusqu'à quel point cette identification est désirable en supposant qu'elle pût être promptement réalisée. Le système des castes, qui s'y oppose, a été combattu avec une énergie quelquefois violente par les Anglais, soit dans leurs prédications individuelles, lorsqu'un officier ou un *civilian* ameutait en plein carrefour ou en rase campagne les bons Indiens qui venaient le voir plus encore que l'écouter, soit en grand, lorsque le gouvernement de la compagnie était dominé par l'influence des *saints* et poursuivait à outrance la destruction des préjugés hindous. Cependant la science européenne marchait : elle imprimait, traduisait ou compulsait, soit en Europe, soit dans l'Inde, les anciens livres sanscrits, et y trouvait l'explication de ces prétendus préjugés orientaux; elle découvrait l'origine des castes et en suivait les effets à travers les siècles. Les travaux des savans ont sur ce point singulièrement modifié les appréciations du public, et ils pèsent aujourd'hui d'un poids considérable dans les conseils du gouvernement de la reine touchant les affaires de l'Inde. En somme, l'hostilité contre le système des castes s'est affaiblie; les attaques que l'on dirigeait contre elles se sont calmées ou ont pris d'autres directions. La science a démontré que la caste (*varna*) a été un établissement naturel, qu'elle a eu pendant un grand nombre de siècles les plus salutaires effets. Elle tire son origine de l'invasion des Aryas dans l'Inde au temps où furent composés les hymnes du *Vêda*. A leur arrivée dans ce pays, ils le trouvèrent occupé par les races inférieures qui peuplent encore le sud et l'orient de l'Asie. D'après les hymnes vêdiques, ces populations étaient dépourvues de civilisation ou du moins n'en possédaient pas les parties les plus hautes, c'est-à-dire la religion, la science et tout ce qui dérive de ces deux sources. Ces hommes grossiers, au nez épaté comme celui du bœuf, aux bras courts, à la peau jaune ou noire, remplissaient toute la contrée de hordes barbares habituées à manger de la chair crue et n'ayant aucune notion du principe supérieur des êtres. Les Aryas à la peau blanche, à la haute stature, au beau visage, à l'âme noble et à la pensée méditative, venaient en petit nombre, repoussant lentement devant eux les troupes de sauvages ou les soumettant à leur domination. Ils eurent pour elles la même aversion qui nous sépare aujourd'hui des nègres de l'Afrique, et qui a fait maintenir leurs descendans à un niveau si bas dans tous les états américains. Com-

bien y a-t-il d'hommes en Europe qui voudraient épouser une peau-rouge, une négresse ou seulement une Chinoise? Que chacun de nous s'adresse cette question : sa réponse secrète lui donnera la solution du problème des castes. Les Aryas de l'Indus eurent pour les indigènes une pareille répugnance et les tinrent à distance au-dessous d'eux. A mesure que leurs établissemens se consolidèrent durant la période du *Vêda*, cette aversion naturelle fut fortifiée par la lutte, par le contraste des religions et par la nécessité où étaient les Aryas de se maintenir. Tout cela aujourd'hui est historique. Plus le nombre des conquérans était petit, plus ils devaient s'interdire de se mêler avec les indigènes. Je suppose par impossible que les vingt mille Anglais qui sont dans l'Inde contractent mariage avec les gens du pays; leurs enfans seront à moitié indigènes, leurs petits-enfans le seront aux deux tiers, et si chaque génération nouvelle imite toujours celle qui la précède, après un nombre d'années qu'on peut fixer approximativement, leur descendance n'aura plus d'eux ni un trait, ni un usage, ni une aptitude, ni une idée, ni peut-être un souvenir. En fin de compte, aucun changement ne se sera produit ni dans la population, ni dans la civilisation. Si les Aryas vêdiques eussent consenti à s'allier à ces barbares qu'ils appelaient du nom commun de *Dasyus*, ils auraient disparu au milieu d'eux comme une goutte de pluie dans l'océan. La nature les sépara; mais, par l'effet non moins naturel d'une fréquentation journalière, un grand nombre d'unions se produisirent jusqu'à l'époque où les hommes d'un esprit supérieur et prévoyant transformèrent en une loi positive l'aversion originelle des races, constituèrent les castes, et, prohibant les unions de hasard, fixèrent les lois, les modes et les conditions du mariage.

Telle est l'origine historique de la loi des castes dans l'Inde. Elle fut maintenue avec une énergie et une constance qu'aucun autre peuple n'a égalées. Les effets en furent prodigieux. Si l'on prend son point de vue d'en bas, on peut, armé des documens les plus variés et les plus authentiques, prouver qu'elle n'a eu dans la pratique aucune influence fâcheuse sur les castes infimes; d'autre part, elle a protégé les Aryas indiens, conservé la pureté de leur race pendant un grand nombre de siècles, rendu possibles la civilisation brâhmanique et le bouddhisme, et maintenant encore elle rend praticable la régénération de l'Inde. Je n'ai pas à juger ici d'un point de vue absolu la valeur des deux civilisations indiennes; mais elles ont, sans aucun doute, élevé le niveau des races que la conquête avait abaissées, accru singulièrement leur moralité et développé au milieu d'elles un bien-être que les invasions musulmanes ont détruit, et que la conquête anglaise est encore loin de leur avoir rendu. Il faut ajouter que la science brâhmanique n'a pas été étran-

gère au développement du génie grec, l'une des sources de notre civilisation, ni à la formation du christianisme, religion de tout l'Occident. Quant au bouddhisme, tout le monde sait combien il a amélioré les nations orientales chez lesquelles il a pénétré. Tout ce développement de la pensée indienne procède des Aryas; sa place dans la civilisation du monde a été et se trouve encore si considérable qu'il faut voir en eux une des branches les plus fécondes de l'humanité. Or il est visible que rien de ce qu'ils ont produit n'eût pu naître sans le système des castes, qui les a sauvés.

Il est contestable que la suppression immédiate de ce système fût avantageuse, en supposant qu'elle fût possible. Aucun des conquérans de l'Inde ne l'a amoindri : le mahométisme, qui lui est naturellement hostile, non-seulement ne l'a pas fait disparaître, mais il s'est assis à côté de lui, de telle sorte que, sur les cent soixante millions d'hommes qui habitent la contrée, seize millions vivent sans caste au milieu de cent quarante autres millions presque tous soumis à ce régime. Étrangers les uns aux autres, ils ne se réunissent pas à moins de se sentir attaqués sur un terrain commun : ainsi les cartouches de fabrication anglaise blessèrent à la fois la religion des Hindous et le préjugé sémitique des musulmans. Sans que rien fût changé à l'état présent des choses, les Européens pourraient vivre en paix avec les Hindous aussi bien et mieux que les musulmans. La tentative prématurée des anglicans exaltés n'est d'ailleurs que la reproduction en petit de ce que le bouddhisme avait essayé en grand avec une connaissance profonde des besoins du pays et dans des circonstances propices. Le sort des populations infimes devait être amélioré par lui, leurs castes supprimées, sinon de fait, du moins moralement, et le sacerdoce mis entre leurs mains au même titre qu'entre les mains des brâhmanes. Cela se passait au temps de la plus haute civilisation indienne. La réforme eut un succès passager; mais, avant qu'elle fût accomplie, bouddhisme et bouddhistes furent chassés de l'Inde et n'y revinrent plus. Si la lutte des Anglais contre les castes devenait générale, officielle et directe, le sort du bouddhisme attendrait la domination anglaise, et nulle force humaine ne pourrait empêcher ce résultat : l'ébranlement d'une foule qui se porte dans une direction commune est irrésistible lors même qu'elle n'a pas de chefs pour la conduire, car alors le chef, c'est l'idée. Aussi le gouvernement britannique paraît-il avoir renoncé à toute tentative immédiate contre le système social des Indiens, et se croit-il mal servi par les particuliers ou les sociétés de propagande qui l'attaquent directement. La grande liberté dont on jouit en Angleterre ne permet pas d'empêcher ces tentatives, qu'autorise d'ailleurs le prosélytisme anglican d'un grand nombre de personnes et de sociétés. Il n'en est pas moins reconnu que leurs ef-

forts rencontrent parmi les indigènes une résistance d'autant plus avouée qu'ils se poursuivent avec moins de mesure. L'Hindou considère la loi des castes comme la base de sa constitution sociale et la condition de son existence; les hommes de caste moyenne ou infime n'y sont guère moins attachés que les xattriyas et les brâhmanes, parce que la perte de la caste dégrade toujours un homme quand il y a encore au-dessous de lui un degré auquel il peut tomber. Il n'y a que les hommes du dernier rang, tels que les *pukkasas* et les *chandâlas*, qui, n'ayant rien à perdre, consentiraient peut-être à changer de régime social, car on se ferait une fausse idée de la société indienne, si l'on croyait qu'il ne s'y rencontre que quatre castes, celles des *brâhmanes*, des *xattriyas*, des *væçyas* et des *çûdras*. Ce sont là les quatre grandes divisions primitives; mais la troisième et la dernière se subdivisent en un nombre presque infini de castes secondaires hiérarchiquement superposées, dont chaque membre a un intérêt positif à ne pas déchoir. La pratique de tous les métiers et tous les détails de la vie publique et privée sont si étroitement liés à cette organisation, que toute dissolution précipitée de ce système provoquerait une épouvantable révolution.

Il est, on le voit, d'un intérêt majeur non-seulement pour la puissance anglaise, mais aussi pour la civilisation occidentale, qu'elle représente aux Indes, de ne pas vouloir ébranler trop vite cette construction séculaire. S'il doit arriver que le régime des castes succombe et soit remplacé par l'égalité européenne, et si la substitution doit se faire par les mains de l'Angleterre, celle-ci a tout avantage à la préparer de très loin et à ménager la transition. Toutes choses marchent vite parmi nous; mais en Orient les mouvemens sont d'une extrême lenteur, et ceux qui ont voulu les hâter ont été emportés par des révolutions.

L'étude des livres sanscrits et notamment du *Vêda*, qui a fait connaître l'origine des castes, a montré de plus comment la caste est devenue la clé de voûte de tout l'édifice social des Indiens. C'est un sujet qu'en Europe on ne saurait trop méditer, quand on s'intéresse à notre influence en Orient et à l'avenir de notre civilisation dans ces contrées. La caste, qui est une institution sociale, est en même temps une institution sacrée; elle fait partie de la religion. Les cultes sont libres : on peut adorer à son choix Vichnu, Çiva ou toute autre divinité. Les croyances et les théories théologiques sont libres également, et l'athéisme seul, c'est-à-dire la négation du principe divin et de l'ordre moral (*nâstikya*), est banni de l'orthodoxie et pour ainsi dire frappé d'anathème; mais la loi des castes est aux yeux de tous un principe de religion pratique qui ne doit pas être mis en doute. Quand s'établirent sur l'Indus et le Gange les populations âryennes, leur petit nombre, qui engendra la caste, fit qu'un lien indissoluble

s'établit entre elle et la religion. En effet, si le mariage eût été permis entre les Aryas et les indigènes, la religion vêdique se fût perdue avec la race. Le fils de sang mêlé, ballotté entre deux religions ennemies, ou fût devenu un incrédule (et il y en avait déjà au temps des hymnes vêdiques), ou se fût fait à lui-même une religion bâtarde dans un temps où il n'y avait ni théologie définie ni sacerdoce constitué. A la seconde génération, l'idolâtrie eût fait un nouveau progrès, et au bout d'un temps assez court eût absorbé totalement et fait disparaître la religion des Aryas. Il y avait donc une communauté évidente de destinée entre la race et la religion : l'une se mit sous la protection de l'autre, et le même intérêt qui poussa les Aryas à s'interdire les mariages avilissans leur interdit aussi la participation aux cultes indigènes et l'admission des indigènes à leurs propres cérémonies. Bientôt, la classe sacerdotale s'étant formée en même temps que la classe des guerriers propriétaires du sol, les fonctions que la nature et la conquête leur avaient départies leur furent assurées par la loi religieuse comme par la loi civile; la grande division en quatre castes s'établit sous cette double autorité, et par la cérémonie de l'investiture la religion scella dans les familles et dans chaque personne le contrat qui les liait à la société. L'Hindou qui a reçu sa part d'instruction et à qui l'on a passé le cordon sacré est aussi fortement lié au système des castes qu'un Européen l'est au christianisme par le baptême; puis, à mesure qu'il avance dans la vie, ce lien se serre de plus en plus par les usages publics ou domestiques, par le mariage, par le culte, enfin par les préjugés que la religion ou la société engendrent.

Jusqu'à présent, les Anglais n'ont trouvé aucune voie par où il soit possible de pénétrer dans ce système sacré des castes et d'y introduire un principe quelconque de dissolution. Il y a donc une chose au monde contre laquelle les moyens dont dispose la civilisation européenne paraissent impuissans. Cette chose n'est ni la Turquie, puisqu'elle s'empresse elle-même de se transformer selon nos désirs ou tout au moins de nous faire illusion, ni Rome, qui commence à sentir qu'elle est perdue si elle ne cherche bientôt à se rapprocher de nous; cette force de résistance où viennent s'émousser tous les efforts de l'Occident, c'est la constitution brâhmanique et le régime des castes.

IV.

Il me reste à parler des deux grands leviers que l'Occident possède, et dont on peut essayer l'effet sur les constitutions orientales, la religion et la science. La conversion d'un Hindou au christianisme entraîne pour lui le renoncement à sa caste et le classe aus-

sitôt dans la société européenne. Si donc on pouvait convertir ainsi tous les Hindous, on détruirait du même coup toutes les castes, on passerait le niveau sur la population entière, qui dès ce moment se trouverait assimilée aux Européens, et ne demanderait plus qu'une éducation convenable pour s'élever à leur niveau. De plus, la religion que nous avons reçue dans notre enfance, lors même que nous n'en croyons presque plus rien, exerce sur nous à tout âge un tel empire qu'elle nous accoutume à une certaine manière de penser sur toutes choses, et nous rend très différens des hommes qui ont une autre religion que nous. Si les Indiens acceptaient le christianisme, ils penseraient bientôt comme les chrétiens, et ne différeraient plus de nous que par les choses les plus extérieures et les moins importantes; de la sorte, ils seraient engagés pour toujours dans le mouvement de notre civilisation. Il faut donc prêcher les Indiens, les catéchiser et les convertir. Voilà comment raisonnent les apôtres anglicans du christianisme aux Indes. Les moyens qu'ils mettent en œuvre sont connus de tout le monde; ils sont les mêmes dans l'Indoustan que partout ailleurs : beaucoup de missionnaires, de prédicateurs libres et de sociétés bibliques. On ne se fait pas une idée du nombre de bibles qui se débitent chaque année dans l'Inde, et notamment aux fêtes de Jagannâtha et à la foire de Hardwar, où les Indiens se rendent de toutes les parties de l'Indoustan. Il existe en Angleterre et aux Indes des ateliers de traduction, des imprimeries et des comités de distribution uniquement occupés à faire parvenir des bibles aux Indiens dans toutes leurs langues et dans tous leurs dialectes. Je passe sur les missions et sur les prédications, dont les procédés enthousiastes sont quelquefois si bizarres qu'ils excitent l'hilarité des Indiens et des chrétiens eux-mêmes. Eh bien! faut-il le dire? ces bibles, ces cotisations, ces voyages, ces flots d'éloquence, sont perdus. Les gens sincères (et j'ai consulté à cet égard des Anglais dignes de foi qui avaient fait dans l'Inde un long séjour) prétendent que l'on ne convertit personne. Les rapports des missions portent le chiffre moyen annuel des conversions à six cents. Sur cette base, il faudrait mille ans pour convertir six cent mille Indiens et deux cent trente mille ans pour les convertir tous.

D'où vient ce peu de succès? De deux causes : l'ignorance des prédicateurs et le contraste de deux religions presque égales. Les prédicateurs croient tout savoir quand ils ont appris la Bible par cœur et s'imaginent que ce livre possède à lui seul la vertu de convertir le monde; ils n'ont presque aucune notion des croyances auxquelles ils se heurtent, et ils ont à peu près le même succès qu'aurait un Turc ou un Arabe en prêchant l'islamisme sur nos places publiques, à la porte de nos églises ou dans nos camps. On répète faussement en France qu'en Angleterre l'étude du sanscrit est très

répandue : il n'en est rien. L'état fait quelque chose pour la propager : de riches et généreux particuliers fondent même des chaires, comme l'a fait récemment M. J. Muir à Édimbourg, quelques érudits entourent les professeurs ; mais le public du royaume-uni, qui devrait s'intéresser aux choses de l'Inde, ne fût-ce que pour son commerce, ne vient guère entendre leurs leçons. Cette langue et ses livres sont à peu près inconnus des prêcheurs anglais, persuadés que c'est là une connaissance superflue et que la Bible suffit à tout. Or je suppose que l'on ne tienne pas compte de la religion musulmane sous prétexte qu'elle n'appartient qu'à la minorité ; il faudrait au moins se bien rendre compte, avant de parler et d'agir, de ce que pensent en matière de religion les hommes de l'Inde centrale, qui sont Aryas et suivent le brâhmanisme, — ceux du sud, qui suivent la même doctrine, mais qui ne sont pas Aryas et ne prennent guère du brâhmanisme que les formes extérieures, — les Çikhes, qui se rattachent au célèbre prophète Bâbâ-Nânak et ont une doctrine à eux, — les Népâlais et les habitans de Ceylan, qui sont bouddhistes, — et tant d'hommes répandus dans l'Inde qui portent le nom de *Jænas* (1). On ne peut appliquer à ces différens peuples les mêmes procédés de conversion, ni les évangéliser de la même manière. Paul ne parlait pas aux aréopagites comme les apôtres des Gaules parlaient aux Bourguignons ou aux Francs. Il est maladroit de tenir aux pauvres gens du Ghandwâna ou du Malabar le même langage qu'aux pândits de Bénarès ou de Calcutta. Catéchiser des brâhmanes en pleine rue ou avec passion est à leurs yeux une action qui tient de la folie : un docteur, un *gourou* qui explique la sainte écriture est modestement assis sur sa natte ou sur son escabeau garni de peau d'antilope, et, tenant le *Vêda* ouvert devant lui, il l'interprète verset par verset avec gravité et convenance quand ce n'est pas avec profondeur et suivant les formules de la science. Il ressemble beaucoup, sauf le site et le costume, à nos professeurs de théologie, et il dit presque les mêmes choses. Les sermons en plein vent ne sont point de son goût, et les choses qu'on y dit lui paraissent venir d'un autre monde. Vous n'aurez d'action sur lui que si vous vous prêtez d'abord à sa manière de penser et de parler. Le brâhmanisme n'est pas une religion barbare, un culte sans doctrine, où l'on adore des formes fantastiques qui ne recouvrent aucune idée ; il renferme au contraire une métaphysique profonde, fort bien déduite, fondée en raison, méditée et discutée par de savans hommes depuis quatre mille ans. Cette métaphysique a défrayé

(1) Secte nombreuse dont les membres sont considérés comme les successeurs directs des bouddhistes dans l'Inde.

plusieurs civilisations qui ont jeté dans le monde un éclat singulier; elle s'est conservée intacte non-seulement dans les anciens livres de l'Inde (*smriti*), mais dans l'enseignement de nos jours, où elle est en pleine vigueur (*çruti*). Les négocians et les voyageurs qui voient les côtes de l'Indoustan ou qui ne remontent pas plus haut que la ville moderne de Calcutta se figurent que les cérémonies bizarres de Jagannâtha constituent tout le brâhmanisme. Ils font à peu près la même erreur qu'un étranger parcourant pour ses affaires la Méditerranée et qui, voyant le miracle de saint Janvier ou les processions de pénitens blancs, gris ou noirs de Marseille, croirait que c'est là tout le christianisme. Si cet étranger, brâhmane, guèbre ou Siamois, s'avisait là-dessus de vouloir catéchiser nos théologiens de la Sorbonne ou des Carmes ou seulement nos curés, il n'aurait aucun succès; nos prêtres ne le comprendraient guère, et lui-même se heurterait à une théologie dont la force de résistance lui serait inconnue.

La première condition pour que le christianisme fasse dans l'Inde quelque progrès, c'est que les chrétiens s'initient aux religions de l'Inde, et surtout au brâhmanisme, qui compte parmi ses fidèles la majorité des habitans. Or tous les dogmes essentiels du christianisme, la religion brâhmanique les possède, excepté un seul, qui est sémitique et sur lequel règne toujours de l'obscurité dans les esprits, — le dogme de la création. Je ne veux pas sur ce point entraîner le lecteur dans trop de détails; cependant on ne peut s'expliquer le manque absolu d'action de l'enseignement chrétien sur les brâhmanes sans voir aux prises les deux croyances. Or ce que les hautes classes indiennes opposent à la foi des chrétiens, ce n'est pas l'hostilité, c'est l'indifférence. C'est même quelque chose de plus surprenant encore : un brâhmane accepte tout ce qu'un théologien chrétien lui propose comme objet de croyance, il donne à tous les points de doctrine et de morale son assentiment; après de longs entretiens qui ont à peine eu le caractère d'une discussion, le *gourou* semble converti. Point du tout; il reste brâhmane. Les bibles que l'on distribue dans l'Inde sont parfaitement reçues; quelques pândits les lisent et en avouent l'intérêt et la beauté; mais le *Vêda* reste leur sainte écriture. Vous leur parlez de Jésus, de sa vie, de sa condamnation, de sa mort; ce récit les fait frémir et les édifie. Vous leur dites : « Jésus était Dieu lui-même incarné; » ne croyez pas qu'ils vont vous contredire : la doctrine des incarnations est un des dogmes fondamentaux de leur religion; ils comprennent fort bien que le principe éternel ait animé un corps de chair en Occident comme il en a animé plusieurs autres en Orient. Voici la formule par laquelle ils expriment cette pensée :

« Quand la justice languit, quand l'injustice se relève, alors je me fais moi-même créature, et je nais d'âge en âge

« Pour la défense des bons, pour la ruine des méchans, pour le rétablissement de la justice. »

« Jésus, leur dites-vous, ne fut pas seulement un Dieu, il fut aussi un homme et le fils de Marie. » Telle est encore la manière dont les Indiens conçoivent la théorie des incarnations : double paternité, double nature. Et comme si le nom même de la mère de Jésus était destiné à perdre tout prestige et toute réalité à leurs yeux, ils ont pour doctrine essentielle que c'est dans le sein de Mâyâ, personnification de l'espace et du temps, que s'accomplit la divine conception. « Mais la naissance de Jésus fut l'œuvre de l'Esprit-Saint, qui pénétra dans le sein de Marie et y déposa le germe divin. » L'Esprit céleste est aussi pour les brâhmanes le principe générateur des êtres; il s'appelle le *masculin suprême* (*paramam purusham*), et c'est lui qui, adoré sous le nom de Vichnu, est le principe actif de toutes les incarnations. La doctrine des vichnuvites, qui est surtout celle des xattriyas et à plus forte raison des brâhmanes, est très profonde à cet égard et dépasse de bien loin la théologie chrétienne. Le Père, qui pour les chrétiens est Dieu lui-même avant toute incarnation, est un des principaux noms que les livres indiens donnent à Brahmâ :

« Je suis le père de ce monde... Je suis l'origine de tout; de moi procède l'univers. »

Brahmâ est bien Dieu le père, et répond métaphysiquement à la première personne de la Trinité chrétienne. Aussi jusque là brâhmanes et chrétiens peuvent s'entendre; mais le rôle de père est pris par les Indiens au sens propre, et tous les êtres procèdent de Brahmâ au même titre les uns que les autres; nous sommes tous enfans de Dieu de la même manière que les personnages en qui Dieu s'est incarné, quoique avec moins de perfection et de puissance divine qu'ils n'en ont eu. Il est l'aïeul de toutes les générations, c'est sa vie qui passe en nous : comme un père ne crée pas son enfant en le tirant du néant, mais lui transmet les conditions de sa propre vie, modifiées par le corps nouveau où il s'incarne, ainsi Dieu est notre générateur (*janitri*), mais non notre créateur. C'est donc ici que se séparent les doctrines indiennes de celles de l'Occident, et c'est sur ce point que doit avant tout porter la discussion entre missionnaires et brâhmanes. Sont-ils les uns et les autres prêts à la lutte? Est-il possible de croire qu'un mouvement d'éloquence fébrile résoudra le problème?

Mais ce n'est pas tout. La doctrine chrétienne ne va pas plus haut et n'admet rien au-delà du Père éternel, qui est pour elle Dieu lui-

même, premier principe de toutes les choses visibles et invisibles. Au-dessus du Père, en qui demeure encore cette sorte de dualité que suppose l'acte générateur, le brâhmane conçoit l'Être absolu et l'Unité suprême. Je n'examine pas s'il a tort ou raison, si sa théorie est plus scientifique que celle de nos théologiens; mais dans la pratique et à la première vue il paraît l'emporter sur le missionnaire, puisque ce dernier, l'ayant suivi jusqu'à un certain point de la discussion, tout d'un coup s'arrête et paraît incapable d'atteindre le dernier terme de la théorie. Or c'est précisément cette conception suprême du Brahmâ neutre qui est depuis plusieurs mille ans le fondement de la théologie indienne; c'est au-dessous d'elle que sont venus se coordonner tous les dogmes secondaires, celui des personnes divines et de la *mâyâ*, celui des incarnations, des dieux inférieurs ou anges, des saints et des personnages divins, celui des univers se succédant dans des conditions toujours renouvelées, mais contenant toujours la même somme de vie et d'intelligence, celui de la transmigration, celui de l'institution primordiale du saint sacrifice, de l'origine divine du *Vêda* et des lois de Manou, des castes et de toutes les institutions religieuses, politiques ou sociales. Tout cela forme un ensemble d'une compacité sans exemple, qui laisse loin derrière lui l'organisation mosaïque du peuple hébreu. Toute tentative dirigée sur un point quelconque de cet ensemble est restée vaine jusqu'à nos jours et le sera aussi longtemps que la théorie du Brahmâ neutre demeurera intacte, car cette théorie est la clé de voûte de tout l'édifice, et la force s'en communique à toutes les parties.

Je devais entrer dans ces détails un peu abstraits pour montrer comment la résistance de l'Inde à l'influence religieuse de l'Occident ne tient pas, comme on se l'imagine, à la persistance naturelle des superstitions, mais à une cause d'autant plus sérieuse que le génie brâhmanique s'est montré plus profond et depuis plus longtemps. L'Inde âryenne a cessé d'exister politiquement depuis plus de huit siècles; mais elle n'a pas cessé d'être contemplative et théologienne. C'est sur le terrain de la haute théologie qu'il faut porter le débat, si l'on veut parvenir à un résultat quelconque; mais il est douteux que l'on obtienne des brâhmanes la renonciation à une théorie si forte et autour de laquelle gravitent toutes leurs idées et toutes leurs institutions. Peut-être faudra-t-il que les apôtres du christianisme aux Indes consentent à une fusion entre les deux doctrines, admettent comme identiques les points de dogme qui de part et d'autre offrent ces ressemblances que nous venons d'indiquer, fassent de Dieu le père, non un égal de Brahmâ, mais une seule et même personne avec lui, et reconnaissent théoriquement la suprématie absolue du principe neutre. Toutefois, si une telle fu-

sion n'est pas impossible pour un philosophe, elle l'est presque pour un homme de foi, car au fond ce serait une pure et simple absorption du christianisme dans la doctrine indienne.

Il faut ajouter que la foi chrétienne est intolérante, dans le bon sens du mot, et qu'elle n'admet pas volontiers un mélange venu du dehors; toute doctrine étrangère est à ses yeux l'erreur. Quoique cette idée existe aussi dans l'Inde, et que chrétiens, musulmans, bouddhistes et païens soient également pour le brâhmane frappés d'aveuglement et d'erreur (*môha*), cependant la tolérance en matière de religion est poussée très loin aux bords du Gange; voici comment elle s'exprime :

« Ceux qui, pleins de foi, adorent d'autres divinités m'honorent aussi, quoique en dehors de la règle antique;

« Car c'est moi qui recueille et qui préside tous les sacrifices. Seulement ils ne me connaissent pas dans mon essence. »

Cette largeur d'idées de la société brâhmanique contraste d'une part avec l'unité systématique de ses institutions et de l'autre avec la tendance exclusive du christianisme, qui voit aisément dans les infidèles des malheureux livrés à la damnation. Elle a eu pour effet à des époques non encore fixées de tolérer et d'admettre dans l'Inde différens cultes grossiers et superstitieux; mais valait-il mieux, en combattant ces cultes, ôter aux races infimes qui les pratiquaient les seuls dieux qu'elles pussent comprendre, pour y substituer des formules métaphysiques au-dessus de leur portée? Ce même esprit ouvre à présent la porte aux idées chrétiennes : l'expression de *avatâra du Christ* (1), employée par beaucoup d'Indiens de distinction, semble indiquer la voie où pourraient s'engager les prédications et les entretiens pieux. En la suivant, la foi chrétienne se verrait amenée à se relâcher de ses rigueurs; mais par cela même on parviendrait peut-être à s'entendre sur quelques points de dogme et plus tard sur les conséquences pratiques qui en découlent. Toutefois il y a peu à espérer des tentatives même les plus conciliantes tant qu'au sommet des doctrines s'élèveront en face l'un de l'autre les drapeaux ennemis du panthéisme âryen et du dogme sémitique de la création.

Dans l'état actuel de l'Inde, les Aryas du Gange et de l'Indus paraissent se préoccuper fort peu de ce que pensent en matière de religion les peuples indigènes du sud. Ils ont eu jadis leur période de prosélytisme, qui a été celle de la conquête; mais plusieurs milliers d'années les en séparent. Cette conquête a été réalisée sous l'inspiration brâhmanique par les xattriyas ou guerriers et s'est éten-

(1) *Avatâra* signifie *descente* et désigne les diverses incarnations de Vichnu.

due jusque sur l'île de Ceylan; c'est elle qui a inspiré le *Râmâyana*. Par elle, les Aryas étaient devenus possesseurs des terres, maîtres et seigneurs des indigènes; ceux-ci tous ensemble étaient compris dans la caste des *çûdras*. Par des causes que nous ne connaissons pas, les xattriyas abandonnèrent le sud pour retourner dans l'Inde centrale, plus fertile et d'un climat plus doux. Au temps des prédications bouddhiques, les indigènes du sud et de Ceylan, quoique compris dans la constitution sociale du brâhmanisme et soumis à la loi de Manou, étaient plongés dans la barbarie, n'avaient plus de leurs conquérans qu'une notion très vague et n'avaient conservé de la religion âryenne que des divinités et des superstitions de plus. Aujourd'hui on les retrouve encore les mêmes : il n'y a plus au milieu d'eux un seul xattriya; ils sont sous la direction religieuse d'un petit nombre de brâhmanes, devenus par l'influence des milieux presque aussi ignorans et aussi superstitieux qu'eux-mêmes.

Ainsi les populations indiennes offrent un spectacle très varié. Tandis que les hautes classes sont monothéistes et adorent Dieu sous les noms de Brahmâ et de Vichnu, le bas peuple est livré au culte de Çiva et de la grande-déesse Durgâ ou Parvatî, ainsi qu'à l'adoration d'un nombre infini de déités inférieures; ce sont elles qu'on voit régner presque uniquement dans tout le pays compris entre les Mahrattes et le golfe du Bengale. Plus au sud, dans la présidence de Madras, dans le Nizam, le Maïssour et le pays de Pondichéry, les prédications catholiques ont converti un certain nombre d'indigènes; mais ces chrétiens sont, comme au sud de l'Égypte, chrétiens de nom, païens et idolâtres en réalité : Jésus, Marie et les saints n'ont fait que grossir de nouveau la foule de leurs dieux; les prêtres qui les instruisent sont en majeure partie nègres ou mulâtres, ignorans et misérables, aussi incapables que leurs ouailles de s'élever au-dessus d'une certaine moralité et de concevoir aucune notion théologique. Ces indigènes n'ont été jusqu'à présent qu'assez peu transformés par l'influence chrétienne.

Il n'est pas impossible néanmoins de faire parmi eux des progrès qui coïncident avec l'accroissement de bien-être que leur procurent la culture du coton et la sollicitude du gouvernement de la reine. S'il est bien difficile aux missionnaires d'aborder la société indienne par le haut, ils peuvent commencer par le bas sa transformation religieuse, et c'est ce que prouve le demi-succès des missions catholiques dans le Carnatic et le Malayalam. Le nombre des hommes de caste inférieure qui ont adopté le catholicisme dans cette région de l'Inde s'élève, dit-on, à plus de cent mille, malgré l'abandon où on les laisse et le peu de secours que les missionnaires et les évêques du pays reçoivent d'Europe, car il faut bien le dire,

tandis que le haut clergé catholique combat avec son chef pour un lambeau de terre en Italie, il oublie qu'il existe en Orient de vastes terres à conquérir et des populations malheureuses et grossières à instruire et à consoler. Ces indigènes forment plus de la moitié de la population totale de l'Inde; presque tous sont compris dans les castes les plus infimes. Ils sont, pour être convertis, dans une condition plus favorable peut-être que les Francs de Clovis, car ceux-ci devenaient par la conquête maîtres et seigneurs d'une partie des Gaules; les indigènes de l'Inde peuvent trouver dans le christianisme un asile contre la servitude, un retour à la dignité d'homme et une promesse pour la vie future. Cependant il ne faudrait pas prêcher au hasard, comme le font beaucoup de membres de sociétés bibliques; les conversions doivent se faire avec méthode en commençant par le dernier des paryas et des chandâlas, qui n'a rien à perdre et qui a tout à gagner en se faisant chrétien. Ces castes immondes étant supprimées par la conversion et les hommes qui les formaient rendus à une vie meilleure, celles qui sont au-dessus, devenues les dernières et n'ayant plus à déchoir, seraient attaquées à leur tour et gagnées à la civilisation d'Occident. Ainsi, par une marche méthodique, les idées chrétiennes remonteraient la hiérarchie des castes et la décomposeraient dans l'ordre inverse de celui où elle s'est formée. Si les chrétiens d'Occident qui vont catéchiser les Orientaux et si ceux qui d'Europe dirigent les missions se donnaient la peine d'étudier l'Orient dans les livres sanscrits et *palis*, ils verraient que le bouddhisme n'a dû ses succès rapides qu'à l'emploi de cette méthode, que si, après plusieurs siècles de domination, il a péri dans l'Inde, c'est lorsqu'il s'est trouvé face à face avec la puissance brâhmanique. On reconnaîtrait en même temps que, malgré ses revers, le bouddhisme a laissé dans la presqu'île, sans compter le Népâl, des générations nombreuses de fidèles et toute cette classe d'hommes aujourd'hui connue sous le nom de *Jænas*. Alors, il est vrai, la puissance brâhmanique dominait seule et sans contre-poids; aujourd'hui la puissance suprême dans l'Inde est européenne et chrétienne.

Il arrive déjà pourtant que la civilisation chrétienne se rencontre avec le brâhmanisme dans les hautes classes de la société indienne; c'est ce qui a lieu surtout dans les grands centres, à Calcutta, à Patna, à Bénarès même, à Laknau, à Delhi et jusqu'à Lahore, dans toute la région occupée par les Aryas depuis les temps védiques. C'est aussi dans cette partie de l'Inde que la lutte des deux civilisations se trouvera portée sur le terrain élevé des doctrines. Or nous venons de voir quels obstacles rencontre l'influence chrétienne parmi les populations brâhmaniques, et qu'il n'y a presque rien à espérer de ce côté. D'ailleurs il n'est pas démontré que leur religion

soit mauvaise, et qu'elle n'exerce point sur elles une action morale aussi puissante et aussi élevée que pourrait le faire le christianisme. C'est ce que le gouvernement anglais paraît avoir compris, et l'étude des livres indiens en Europe le confirmera de plus en plus dans cette appréciation. Un jour viendra sans doute où les sociétés de propagande et les croyans zélés, convaincus de leur impuissance, renonceront à des conversions impossibles et vraisemblablement inutiles, qui exigeraient de leur foi des concessions théoriques auxquelles ils ne sont pas disposés.

V.

Reste donc l'action générale de l'instruction publique : elle ne rencontre dans l'Inde aucune opposition, elle est presque partout accueillie avec empressement et sollicitée par ceux qui n'en jouissent pas encore. Ce n'est guère que depuis cinq ou six ans qu'elle occupe une place importante dans les préoccupations du gouvernement anglais; mais cette place grandit d'année en année, et il est évident qu'à ses yeux l'enseignement public est la véritable voie par où la civilisation chrétienne doit pénétrer en Orient. L'Inde à cet égard est dans une excellente condition : non-seulement l'esprit des classes élevées est ouvert à toutes les notions scientifiques, comme l'est celui de tous les peuples âryens, mais de plus la société brâhmanique a dès les temps les plus reculés montré son goût et son aptitude pour toutes les hautes spéculations. Elle a créé des sciences dont naguère on faisait honneur aux Arabes, l'astronomie, l'algèbre, l'anatomie; elle a poussé la métaphysique, la grammaire, la psychologie plus loin qu'elles ne sont allées chez nous jusqu'à ce jour; dans les lettres, elle a produit des œuvres incomparables que les Grecs ont quelquefois surpassées, mais qu'ils n'ont pas toujours égalées. La société âryenne n'a jamais oublié son passé : suivant des méthodes locales et classiques, ce que les anciens ont découvert ou composé se transmet dans l'enseignement des *gourous* et les ouvrages des pândits; les hautes classes sont en état de recevoir l'instruction qu'on voudra leur donner. J'ai dit qu'elles l'accueillent et la désirent : non-seulement ce fait est prouvé surabondamment par l'accroissement rapide du nombre des jeunes gens qui fréquentent les écoles et les colléges de Calcutta, de Pouna, de Delhi, d'Agra, de Bénarès et beaucoup d'autres, mais aussi par la fondation de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires, sortes d'académies où des indigènes de toute race et de toute religion se rencontrent avec des Anglais et d'autres Européens, par la création spontanée de journaux *natifs* où une place est réservée aux articles de science et qui se donnent pour tâche d'élever les Indiens au niveau de la

société européenne, enfin par les sommes que consacrent de riches particuliers à l'établissement de nouvelles écoles. Ainsi un habitant de Surate, Sorabji, a donné 162,500 fr. pour la construction d'un collége dans cette ville; un Parsi en a donné 125,000 pour fournir à cinq jeunes Indiens les moyens d'aller en Angleterre compléter leur éducation; l'Indien Prema-Chandra a donné 2 laks de roupies (500,000 francs) pour l'établissement d'une bibliothèque à l'université de Bombay; Mohammed-Habîb-Bhây en a légué 2 laks 1/2 (625,000 francs) pour la fondation d'une école dans cette même ville (1).

Sir John Lawrence, au milieu des soins sans nombre qu'exige le gouvernement d'un si vaste pays, en donne de tout particuliers à l'instruction publique, et fait plus pour la civilisation de l'Inde que n'avait pu faire aucun des anciens gouverneurs. En acceptant la présidence de la Société asiatique de Calcutta, qui admet souvent dans son sein des savans hindous, il encourage les sociétés littéraires et scientifiques dans tout l'empire. A Laknau, à Lahore, à Barhampour, à Bombay, à Allahâbad et ailleurs, s'élèvent par ses soins des maisons d'instruction publique où les langues, les sciences et les arts de l'Europe vont être ou sont déjà enseignés. Au musée d'Allahâbad vont se réunir, à côté de manuscrits et d'antiquités de l'Inde, les produits naturels du sol, ceux de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que des modèles de machines; les expositions agricoles d'Alipour tendent à devenir annuelles et pour ainsi dire permanentes. L'éducation des femmes, jusqu'ici fort négligée, se développe aussi : on fait des livres pour elles, on crée des cours, et le nombre des Européennes admises comme institutrices dans les maisons privées augmente notablement. Les sciences européennes, tout concourt à le prouver, ne rencontreront pas dans l'Inde le même antagonisme que les religions de l'Occident : les croyances brâhmaniques n'ont jamais été en opposition avec la science. Ce fait, que les travaux des indianistes ont parfaitement mis en lumière, est d'autant plus remarquable que presque partout, chez les musulmans et chez les chrétiens, il n'en a pas été de même, et qu'une science nouvelle, pour s'introduire, a toujours des scrupules à lever et une victoire à remporter. Dans le brâhmanisme, l'absence de hiérarchie sacerdotale laisse aux prêtres une liberté de penser plus réelle que celle des protestans, et comme à toutes les époques les brâhmanes ont été les savans de l'Inde en même temps qu'ils en ont été les théologiens, leur indépendance à l'endroit du dogme leur a donné en matière de science une liberté absolue. Cet état de choses dure encore et ouvre à l'enseignement européen une large voie. En réser-

(1) Voyez M. Garcin de Tassy, discours d'ouverture, 1864.

vant les questions d'organisation sociale, sur lesquelles un Arya indien n'entend pas aisément raison, il est possible, dans l'espace de quelques générations, de mettre l'éducation scientifique de l'Inde au niveau de celle de l'Europe. C'est à quoi s'applique avec une remarquable activité le gouvernement de la reine.

Parmi nos sciences, il en est une qui peut produire entre les hautes castes et les Européens un rapprochement plus rapide et plus sûr que toutes les autres : c'est celle des origines. Les indianistes anglais dirigent principalement leurs recherches de ce côté. Les brâhmanes, qui tiennent le *Vêda* pour un livre révélé, n'ont pas songé à l'envisager comme un monument historique et comme un témoignage de leurs ancêtres; mais, comme le sanscrit fait naturellement d'eux des philologues, l'on n'a aucune peine à leur montrer dans l'analogie des langues la communauté d'origine des nations : par ce chemin très court, les hautes castes arrivent à reconnaître que leurs ancêtres étaient frères des nôtres et qu'elles sont de notre famille. Ce que je dis ici peut exciter la surprise, quand nous voyons les études philologiques avoir chez nous si peu de retentissement; mais il n'en est pas de même dans l'Inde : l'étude comparative des langues d'Europe et d'Asie s'y pratique aujourd'hui dans un grand nombre d'écoles et de colléges, sinon d'une manière approfondie, assez du moins pour que la fraternité des peuples âryens frappe les yeux. Ainsi marche vers son dénoûment la grande scène de reconnaissance dont je parlais en commençant cette étude. Quand la reconnaissance sera complète, ce qui ne demande pas un grand nombre d'années, les hautes classes de la société indienne, brâhmanes et xattriyas, væçyas même, n'auront plus de motif sérieux d'être ennemies des nations occidentales, et il sera possible de les admettre progressivement au partage de tous les droits et de toutes les fonctions publiques. Par un effet naturel de la science, les préjugés et les usages locaux s'effaceront; les superstitions s'en iront avec eux. Les peuples chrétiens en étaient remplis : ce n'est pas la religion, c'est la science qui les a fait tour à tour disparaître; elles se réfugient dans les campagnes les plus retirées et dans les pays d'Europe les moins avancés en civilisation. Un phénomène tout semblable commence à se produire dans l'Inde : l'exemple célèbre de Râm-Mohun-Roy rapportant d'Europe la pensée et le projet d'une transaction n'y serait plus isolé et n'y paraîtrait plus surprenant. On y voit naître en hindoustani une littérature éclectique dont le but avoué est d'établir l'union sur la base de la communauté des origines. Le gouvernement anglais la favorise, et il a raison.

Si nous ne nous trompons pas dans nos appréciations, il semble que dans l'Inde deux faits généraux tendent à passer à l'état de

méthode : la destruction lente, mais progressive, des castes au moyen de conversions dans les basses classes, et l'assimilation rapide des castes supérieures aux Européens par la science. Toute tentative en sens inverse a été jusqu'à ce jour infructueuse : si les castes infimes sont peu accessibles à une éducation scientifique, les hautes classes ont une doctrine religieuse qui peut marcher l'égale de la théologie chrétienne et qui rend tout prosélytisme étranger impuissant au milieu d'elles; elles n'ont pas donné non plus à l'islamisme un seul converti. C'est donc par le bas que les missions peuvent aborder la société indienne, pendant que la science la prend par sa partie supérieure; mais une action livrée au hasard s'anéantit d'elle-même. Si le christianisme parvient à gagner cette société en remontant de caste en caste, il n'atteindra les castes nobles que quand celles-ci auront été transformées par l'éducation : dès lors la lutte finale et inévitable du christianisme et du panthéisme oriental se trouvera au grand avantage de l'humanité dégagée des questions sociales, et portée sur le terrain neutre et paisible de la théorie.

En cherchant à faire comprendre l'état des Hindous de toute classe vis-à-vis de la civilisation occidentale, j'ai évité toute parole de blâme contre l'Angleterre; je n'ai suivi dans la voie des récriminations ni ceux qui regrettent notre puissance perdue, ni ceux qui, par inimitié nationale ou par hostilité religieuse, ne voient que le mal dans l'action politique ou morale des Anglais. Si la France avait montré autant d'habileté et de persévérance que la compagnie des Indes, elle n'aurait pas perdu sa colonie, et si elle l'avait conservée, elle aurait probablement passé par une suite analogue de conquêtes peu légitimes, d'exploitations forcées et de violences inévitables. L'humanité ne procède guère autrement dans l'action réciproque de ses parties les unes sur les autres : il semble que le bien soit à ce prix; mais il vient un temps où, la conquête d'un pays ayant atteint ses limites naturelles, l'action qui civilise commence et se substitue par degrés à la force qui subjugue. Cette heure a sonné pour l'empire indien il y a six années; depuis cette époque, un grand changement s'est opéré dans ses relations avec ses maîtres : en passant sous l'autorité directe de la reine, il a cessé d'être regardé comme une terre conquise et comme un sol à exploiter. Nous qui, sans oublier le passé, regardons surtout l'avenir, nous ne devons pas être plus injustes que les sujets orientaux de la reine Victoria, qui voient déjà dans les Anglais leurs bienfaiteurs et les civilisateurs des Indes.

ÉMILE BURNOUF.

LE

SALON DE 1865

La mort depuis quelque temps ne s'est point montrée clémente pour les peintres dont les travaux avaient valu à l'école française une supériorité qui va s'effaçant de jour en jour. Nul encore, parmi les artistes actuels, n'a remplacé les maîtres regrettés qui ont laissé des exemples demeurés infructueux. Hippolyte Flandrin a été appelé vers les régions inconnues, où il a peut-être trouvé la confirmation des rêves religieux qui avaient soutenu sa vie et donné à son talent, naturellement un peu froid, quelque chose de mystérieux, de convaincu et d'honnête dont il paraît avoir emporté le secret avec lui dans la tombe. S'il y eut des peintres d'un tempérament plus riche, d'une imagination plus généreuse, d'une exécution plus brillante, il y en eut peu, en revanche, qui eurent pour l'art un respect plus profond; lors même qu'il se trompa, il se trompa avec conviction, avec déférence pour les grands principes du beau éternel, et jamais il n'abandonna un travail, si peu important qu'il fût, avant de l'avoir amené au degré de perfection dont il était capable. En quittant cette vie, qui n'avait été pour lui qu'un long et courageux labeur, il put avoir la joie orgueilleuse de dire comme Horace : *Non omnis moriar!* Son œuvre ne périra pas; quelques-uns de ses portraits resteront comme des toiles de premier ordre, et *le Christ entrant à Jérusalem*, qu'il a peint dans l'église Saint-Germain des Prés, méritera toujours d'être comparé aux meilleurs tableaux de sainteté que la renaissance nous a légués. Un autre homme, qui avait compris l'art d'une manière toute différente, nous a quittés aussi pour toujours. Troyon est mort le 20 mars, au moment où le printemps, qu'il avait tant aimé, arrivait sur l'aile d'un

aigre vent de nord-est qui soufflait trois degrés de froid. Il avait été long à dégager sa personnalité; sa main, un peu lourde et souvent incorrecte, avait eu du mal à trouver son aplomb et à devenir tout à fait maîtresse d'elle-même. A force de travail et d'observation, il parvint cependant à se créer une originalité distincte et enviable. Souvent on l'a comparé à Paul Potter, et ce parallèle n'était pas toujours à l'avantage de ce dernier. Nul peut-être, parmi les artistes contemporains, ne sut, comme Troyon, allier la vérité et l'ampleur. Sa touche, très large, souvent même exagérée, par suite d'une faiblesse excessive de la vue, excellait à rendre les grands bœufs mélancoliques qui soufflent leur tiède haleine dans l'air frais du matin. Il fut un peintre *naturaliste* dans toute la force du terme; il ne livra rien au hasard et demanda invariablement à la nature les documens sur lesquels il s'appuyait pour composer un tableau. Il fut un réaliste dans la bonne acception du mot, comme Flandrin fut un idéaliste. La mort de ces deux hommes de bonne volonté et de travail sincère laisse un vide qui n'est point encore rempli, car, hélas! en regrettant que la mort ait été trop rapide pour eux, on ne peut pas dire avec le poète : *Uno avulso non deficit alter!* Nul ne les a remplacés, et leur gloire manque singulièrement à l'école française, qui semble s'en aller à la dérive, au hasard du vent qui la pousse, comme un navire démâté qui n'a plus ni capitaine, ni matelots.

Quoique cet aveu nous coûte à faire en présence de l'Europe artiste qui sans cesse regarde de notre côté, il faut reconnaître avec douleur, mais dire avec courage que chaque année le niveau baisse. Une médiocrité implacable semble avoir envahi tout le monde; c'est un *à peu près* général où rien de saillant ne vient révéler une originalité sérieuse, une tentative nouvelle, un effort vigoureux. Toutes les œuvres d'art que j'aurai à signaler cette année sont dues à des hommes connus depuis longtemps et qui tiennent imperturbablement la tête de cette troupe débandée qui ne sait où elle va. J'aurai aussi à faire remarquer avec tristesse que les étrangers nous envahissent et font des progrès qui sont inquiétans, car ils menacent de nous rejeter au second, sinon au troisième rang. Notre amour-propre national, qui est souvent plus excessif que justifié, nous porte à regarder comme Français les artistes qui vivent et exposent en France; c'est un tort, et si nous comptions bien, nous serions peut-être fort surpris et un peu humiliés de reconnaître que les Suisses, les Allemands et les Belges tiennent à eux seuls une part considérable dans nos expositions. M. Knauss et certains Belges sont à la tête de la peinture de genre; M. Gleyre, qui depuis longtemps ne se montre plus au public, est un des rares maîtres dont l'enseignement soit sérieux et profitable; le seul effort de pein-

ture historique est fait cette année par un Polonais; un Allemand, M. Schreyer, a envoyé un des meilleurs tableaux du Salon, et le portrait le mieux peint est signé Rodakowski. Je crois que l'ennemi est aux portes; l'écrivain à qui incombe la tâche ingrate de la critique ressemble à une sentinelle, et il est en droit de crier : Prenez garde à vous!

Ce qui me frappe surtout en parcourant ces longues salles où sont disposés avec ordre *trois mille cinq cent cinquante-quatre* objets d'art, c'est l'absence radicale d'imagination. Personne, sauf M. Gustave Moreau, dont j'aurai longuement à parler, ne semble s'être préoccupé de cette science élémentaire qu'on appelle la composition, et qui doit cependant tenir une si grande place dans une œuvre d'art. Qu'un tableau contienne un personnage ou qu'il en contienne vingt, il ne doit pas moins être *composé* en vertu de certaines lois générales qui règlent la pondération des lignes, l'association des nuances, la disposition des gestes et l'amplitude des draperies. Les artistes d'aujourd'hui comprendraient-ils, sans explication préalable, l'admirable agencement des lignes de rappel qui seules suffisent à faire un chef-d'œuvre de *la Transfiguration* de Raphaël? A voir ce qu'ils produisent, il est permis d'en douter. Il me faut encore signaler cette tendance à l'imitation dont j'ai déjà été forcé de parler autrefois. Les artistes s'imitent les uns les autres et s'imitent eux-mêmes sans paraître se lasser. Chacun semble vouloir rétrécir son propre cercle, afin d'y tourner sans peine avec cette facilité et cette nonchalante insouciance que donne l'habitude. On copie, ou à peu près, les anciens, sans trop de vergogne. Dans la sculpture, je pourrais aisément reconnaître la *Vénus accroupie* et *Daphnis et Chloé*. Les peintres transportent sur la toile les statues des sculpteurs, et je sais un tableau qui reproduit exactement le *Jeune Faune* en terre cuite que M. Fremiet avait exposé l'année dernière. Où s'arrêteront ces emprunts, et n'accusent-ils pas une stérilité redoutable? On se parque volontiers dans des spécialités hors desquelles on n'ose point se hasarder. Les artistes qui ont fait un voyage en ont pour leur vie entière à reproduire plus ou moins fidèlement les aspects des pays qu'ils ont parcourus. On pourrait diviser l'exposition en zones géographiques; ici l'Algérie, là l'Asie-Mineure, plus loin la Bretagne, ailleurs l'Alsace; quant aux Christophe Colomb de ces contrées accessibles, ils sont toujours les mêmes, et vous les connaissez. Les grandes routes sont dédaignées, les terres sans chemins font peur, les tout petits sentiers suffisent aux molles ambitions d'aujourd'hui.

Ai-je besoin de dire que dans presque toutes les œuvres actuellement exposées l'esprit est absent? J'entends ce souffle vivifiant qui fait d'un tableau, d'une statue, autre chose que la représenta-

tion brutale d'un fait, d'un personnage ou d'un point de vue. La main seule compte pour quelque chose; elle domine le cerveau : l'esclave est devenue maîtresse. Parmi les artistes, je vois beaucoup de virtuoses et fort peu de créateurs. C'est l'invention cependant, au sens originel du mot, *invenire*, trouver, qui est par excellence le cachet d'un art quelconque. Si la seule mission de la peinture est de reproduire, ce n'est plus un art, c'est un métier. Un homme de talent dont on ne récusera pas la compétence, Raymond Gayrard, a écrit : « Selon quelques artistes, fort estimables du reste dans une partie de leurs travaux, le matériel de l'imitation suffit pour produire des chefs-d'œuvre. Il est évident que ce n'est là envisager que le côté pittoresque, qui est le côté le plus étroit de l'art. Il y a avant tout, et au-dessus de tout, le côté moral, le côté poétique. » Rien n'est plus vrai. Sinon, dans M. Blaize Desgoffes, qui sait copier jusqu'à l'illusion un morceau d'ivoire, un pan d'étoffe, un verre plein de vin, il faudrait reconnaître le plus grand peintre des temps modernes, supposition tellement étrange qu'elle est inadmissible. Le sultan Mahomet II, étonné des victoires que remportait Scanderberg, fit prier le terrible Épirote de lui donner son épée. Le sultan ne fut pas moins vaincu, et comme il accusait Scanderberg de l'avoir trompé, celui-ci répondit : « Ce n'est pas mon épée qu'il te faudrait, c'est le bras qui la manie et la tête qui la dirige. » Quelle que soit l'habileté matérielle qu'un peintre puisse acquérir, si son cerveau n'est pas incessamment développé par l'étude et par la réflexion, elle lui sera aussi inutile que l'épée de George Castriota entre les mains de Mahomet II.

I.

Jusqu'à présent, on pouvait encore espérer que la sculpture parviendrait à éviter cette dégénérescence qui saisit la peinture. La nécessité de certaines lignes, la rigidité imposante du marbre, lui avaient conservé quelque chose de sévère et de froid qui n'était pas sans grandeur. Nous avions eu plusieurs fois à indiquer des œuvres remarquables qui avaient mérité un rapide renom à leurs auteurs. Tout en constatant que nul encore n'avait fait oublier ou n'avait remplacé Pradier, Rude et David, nous avions pu, malgré des tendances parfois plus sensuelles qu'il n'aurait fallu, donner des éloges à des efforts consciencieux que le succès avait récompensés. C'était là du moins, à défaut de chefs-d'œuvre, que nous trouvions des preuves d'un travail austère et un certain idéal qui cherchait à s'élever au-dessus des productions vulgaires. Aujourd'hui la sculpture elle-même s'affaiblit; elle aussi, elle paraît laisser avec insouciance baisser son niveau. Le nombre des statuaires

de talent est-il donc diminué? Beaucoup se sont abstenus, je le sais; mais la moyenne est moins forte que celle des années précédentes, et dans l'immense jardin qui contient l'exposition de la sculpture je ne vois que deux statues dignes d'être recommandées à l'attention du public. L'une est le *Joueur de luth* de M. Paul Dubois, l'autre est l'*Aristophane* de M. François-Clément Moreau.

La médaille d'honneur pour la section de sculpture a été accordée par le jury à M. Paul Dubois. C'est justice, et les sculpteurs ont fait acte d'intelligence en donnant cette récompense à un homme jeune encore, qui semble doué d'un véritable talent. De plus, les sculpteurs ont fait preuve d'esprit et d'impartialité en choisissant ainsi un artiste qui n'était point au nombre des jurés. La section de peinture n'a point suivi ce bon exemple, et je n'ai point à examiner ici les raisons qui ont pu la porter à décerner la médaille à un membre de l'Institut, professeur à l'École des beaux-arts, officier de la Légion d'honneur, qui faisait lui-même partie du jury. Donner des épaulettes de capitaine à un maréchal de France me semble puéril; les récompenses, selon moi, se méritent par une action d'éclat et ne se gagnent pas à l'ancienneté. Il me semble en outre qu'il est difficile d'être à la fois juge et partie, et que l'honneur d'être désigné ou élu au rang de juré est assez considérable en lui-même pour satisfaire les plus exigeans. Je suis obligé de rappeler un fait douloureux, mais il inspirera, j'espère, aux artistes chargés de voter les récompenses l'idée de prononcer certaines exclusions qui ne seront que justes et strictement convenables. En 1855, lors de l'exposition universelle, *tous* les artistes du jury se sont décernés à eux-mêmes une grande médaille d'or. Tous les industriels membres du jury se sont, dès le principe, déclarés inaptes à recevoir une récompense quelconque, fût-ce une simple mention honorable. L'effet produit par ces deux mesures si différentes, le parallèle qui en découlait forcément, furent désastreux pour les artistes. Je crois qu'au nom de leur propre dignité, je crois que, pour sauvegarder sérieusement l'indépendance de leur vote, ils doivent déclarer que, nul n'étant admis à être juge en sa propre cause, le titre de juré emporte nécessairement la mise hors concours. J'ai bien peur de prêcher dans le désert; je le regretterais, car j'estime que le caractère n'est point inutile au talent.

Je me suis laissé entraîner par un incident qui n'est point sans gravité, et je reviens à M. Paul Dubois. Il s'était déjà fait connaître par un *Narcisse* et un *Saint Jean* dont il a été parlé dans la *Revue* avec les éloges qu'ils méritaient (1). Le *Joueur de luth* prouve chez M. Dubois une flexibilité de talent et une science d'observation qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1863.

est bon de noter. Je n'affirmerais point que l'enfant qui a servi de modèle au *Saint Jean* ne soit pas le même qui ait posé pour le *Joueur de luth;* il me semble reconnaître dans la bouche et dans les yeux des traits que j'ai vus déjà, et qui, par leur accentuation même, ne peuvent échapper au souvenir. Ceci n'est même pas une critique, c'est une remarque, car il y a dans l'attitude générale et dans le faire des deux statues des différences essentielles qui indiquent des études dirigées par une excellente volonté. A proprement parler, le sujet appartient plutôt à la peinture qu'à la sculpture : ce n'est qu'une statuette, mais elle est charmante; on dirait qu'en la modelant le sculpteur écoutait les conseils de Donatello. Ce n'est pas un pastiche cependant, quoique cette œuvre soit inspirée par des réminiscences de la fin du xve siècle. Le petit personnage, élégant et svelte, serré dans des vêtemens collans qui dessinent sans l'alourdir l'aimable gracilité de sa jeunesse, est debout, porté sur la jambe droite; il chante, les yeux baissés, en regardant son luth. Son épaisse et forte chevelure, s'échappant de son toquet, donne un caractère grave et concentré à sa physionomie. Les yeux légèrement renfoncés sous l'arcade sourcilière, la fermeté des lèvres, la saillie des pommettes, indiquent un portrait copié sur nature et modifié selon les besoins de l'expression que l'artiste cherchait; les mains, à la fois fines et osseuses comme celles des enfans qui vont entrer dans l'adolescence, sont traitées d'une façon remarquable; point de duretés aux emmanchemens du poignet, point d'angles désagréables au coude; tout a été étudié, corrigé et rendu avec soin. Les lignes ont une sobriété magistrale qui est évidemment le résultat d'une idée simple fortement conçue. Tout en donnant beaucoup à l'élégance, M. Dubois a su ne point tomber dans l'afféterie, ce qui est un écueil où bien d'autres, et des meilleurs, ont succombé. Le *Joueur de luth* fait bien ce qu'il fait; il est là pour chanter et non point pour se faire voir : il n'a rien de théâtral, rien de *poncif;* il est naturel en un mot, il ne pose pas, et c'est là le plus vif éloge qu'on puisse adresser à une statue. Le *Joueur de luth* est, je le reconnais, d'un art moins élevé que le *Saint Jean,* mais il est plus délicat; il y a là une nuance qui n'a point échappé à M. Dubois, et dont il faut lui tenir compte. Il a compris très nettement la différence des personnages, et a su la rendre avec une sûreté de main peu commune. Le *Saint Jean* était un petit illuminé, un mystique inspiré qui marche à grands pas, poussé par une mission qui le domine et le chasse en avant; le *Joueur de luth* au contraire est plein de grâce : s'il écoute une voix, c'est celle de l'instrument qui vibre sous sa main; il est jeune, il est vivant, très capable encore de sauter à la corde ou de balbutier, en devenant rouge comme une cerise, sous le regard d'une femme. A le contempler

longtemps, on croirait voir un des charmans personnages de Masaccio descendu de sa fresque et monté sur un piédestal. La statue est en plâtre, l'ébauchoir a donné tout ce qu'il avait à donner; que fera le ciseau? J'espère en effet que M. Dubois exécutera en marbre cette jolie statuette; la faire couler en bronze, ce serait l'alourdir, enlever à ses contours leur finesse et leur élégante harmonie.

L'*Aristophane* de M. Clément Moreau est d'un genre plus sérieux. C'est une statue en plâtre de grandeur naturelle. Le poète est assis, tenant dans ses mains sa jambe gauche repliée et appuyée sur le genou droit. Comme on le voit, la pose est très simple et offre un ensemble de lignes qui se combinent facilement entre elles. Le personnage serait tout à fait nu, sans un bout de draperie qui lui entoure les reins. L'étude de sa musculature a été visiblement très soignée. Le modelé général ne se rapporte pas très bien à celui de la barbe et des cheveux, qui accuse quelques sécheresses qu'il sera facile de faire disparaître après la mise au point. Ce que j'aime le moins dans toute la statue, c'est le visage même d'Aristophane : M. Moreau en a fait un satirique plutôt qu'un poète comique. Dans cette figure un peu grimaçante, trop souriante, qui rappelle celle de certains faunes, je ne vois que le railleur, et je ne retrouve pas le rêveur triste et profond qui riait si bien des choses pour n'avoir pas à en pleurer, et qui dans certains chœurs, notamment dans ceux des *Oiseaux,* s'est élevé à une hauteur de poésie qui a été rarement atteinte et n'a jamais été surpassée. Je voudrais plus d'ampleur dans la face, plus de rêverie concentrée dans le regard, plus de mélancolie sur les lèvres. Dans Aristophane, il y a autre chose que l'éclat de rire et l'obscénité : il y a une force philosophique considérable. Il suffit de voir de quelle façon il traite les dieux pour le comprendre : c'était le libre penseur par excellence, et c'est pour cela que j'aimerais à trouver dans ses traits moins de malice et plus de grandeur. Si M. Moreau exagérait si peu que ce soit l'expression qu'il a donnée à son personnage, il en ferait un Diogène. En somme, cette observation, qui est plutôt littéraire que plastique, n'infirme en rien le mérite de la statue, qui est remarquable sous plus d'un rapport, et qui sans doute paraîtra meilleure encore lorsque nous la reverrons exécutée en marbre à une prochaine exposition.

II.

La peinture religieuse s'en va, et cela se comprend, car elle ne répond à aucun besoin; elle n'est plus qu'une fiction consentie à laquelle personne ne croit; elle n'a plus d'autre but, d'autre raison d'être que de servir d'ornement aux murs des chapelles. En

dehors de certaines commandes nécessitées par les exigences de la décoration des églises nouvellement construites, nul peintre n'imaginerait, *proprio motu*, de peindre un tableau religieux. Plus nous allons, et plus les représentations plastiques des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament deviennent rares. Plus rares encore sont celles qui méritent quelque attention. Dans ce genre ingrat, qui excite généralement peu d'intérêt et lasse promptement la curiosité, je ne vois cette année que trois œuvres qui se rattachent à l'art par la façon dont elles ont été comprises et exécutées. La première est un tableau de M. Delaunay, les autres sont deux très beaux dessins de M. Bida.

Il y a deux façons de comprendre la peinture religieuse : l'une qui consiste à suivre servilement la tradition moderne telle que la renaissance nous l'a léguée après l'avoir créée; l'autre, plus difficile, qui, se préoccupant avant tout de la vérité, prend ses types dans la nature réelle, brise avec la convention acceptée, applique à l'art une sorte de méthode expérimentale et entre courageusement dans la sincérité historique et naturelle. Ce sont là, il faut le reconnaître, deux écoles fort distinctes; l'une a pour elle la consécration du temps, l'autre a pour elle la saine raison. M. Delaunay appartient à la première; on peut dire de M. Bida qu'il est le chef de la seconde. La lutte fut longue avant de savoir s'il était permis de représenter Dieu; la raconter serait intéressant, mais nous écarterait trop du Salon. Aux symboles divers, au poisson anagrammatique que préféraient les premiers chrétiens, presque tous iconoclastes par esprit de réaction contre le paganisme, le concile quinisexte, tenu à Constantinople en 692, permit de substituer des images peintes de Jésus-Christ. On se mit en quête alors de fixer d'une façon définitive les traits du fils de la Vierge : grande dispute; c'était le plus beau des enfans des hommes, disaient les gnostiques; il en était, par humilité, le plus hideux, répondaient les manichéens. On avait conservé des images miraculeuses, portraits achéiropoiètes, que l'on consultait; on répétait le prétendu signalement envoyé de Judée par Lentulus : « Ses cheveux ont la couleur du vin et jusqu'à la naissance des oreilles sont droits et sans éclat, mais des oreilles aux épaules ils brillent et se bouclent; à partir des épaules, ils descendent dans le dos, distribués en deux parties à la façon des Nazaréens. Front pur et uni, figure sans tache et tempérée d'une certaine rougeur; physionomie noble et gracieuse. Le nez et la bouche sont irréprochables. La barbe est abondante, de la couleur des cheveux et fourchue. Les yeux sont bleus et très brillans. » De son côté, saint Jean Damascène a fait du Christ le portrait suivant : « taille élevée, sourcils abondans, œil gracieux, nez bien proportionné, chevelure bouclée, attitude légèrement courbée, couleur

élégante, barbe noire, visage ayant la couleur du froment, comme celui de sa mère; doigts longs, voix sonore, parole suave. » C'est d'après la première de ces descriptions que l'empereur Constantin a fait peindre les portraits de Jésus-Christ; ils sont restés comme un type hiératique, comme un canon sacré dont l'église grecque orthodoxe ne s'en est pas encore éloignée aujourd'hui. Jusqu'à l'époque de la renaissance, ce type primitif a été assez bien conservé; mais alors, dans la folie d'antiquité et de paganisme qui saisit tout à coup les artistes, le Jésus légendaire fut dédaigné, et on lui substitua simplement le Jupiter olympien. Le Christ ne fut plus un Juif, il devint un Grec : inconséquence flagrante qui dure encore de nos jours, ainsi que nous pouvons nous en convaincre en regardant *la Communion des Apôtres* de M. Delaunay.

« Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain, et, ayant rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps. » C'est dans ce verset de saint Matthieu que M. Delaunay a choisi le sujet de son tableau : Jésus debout offre le pain à ses disciples, comme le prêtre donne l'hostie aux communians. Il n'y a rien de cela dans le texte, le mot *prenez* indique même qu'il y a le contraire; mais cela est peu important, et je ne chicanerai pas M. Delaunay sur son interprétation; elle rentre dans les traditions plastiques dont je parlais plus haut, et comme telle elle lui appartenait. Les apôtres entourent le Christ nimbé et font autour de lui une sorte de cercle dont il est le centre. La chambre est basse, les poutrelles du plafond descendent presque à hauteur des têtes; au fond, par les baies ouvertes, on aperçoit la campagne. Les personnages, resserrés en un espace étroit, se tassent trop les uns contre les autres; la lumière n'est pas abondante, cela tient sans doute à ce que le crépuscule va descendre pour annoncer la dernière nuit du rédempteur. Le sentiment est doux et triste comme il convient au sujet; le coloris n'a rien de tapageur, il est trop vineux peut-être, mais il a été conçu dans une gamme tendre, un peu étouffée, et qui ne manque point de mystère. Ce tableau est honorable; ce n'est point un chef-d'œuvre, mais il est évidemment d'un peintre qui respecte son art et qui a eu souci d'un idéal élevé. Cependant ce n'est qu'une réminiscence, réminiscence de Raphaël vu à travers l'école de Bologne, école théâtrale et pompeuse, remarquable si on la compare à l'école française, où Jouvenet chercha à la faire prédominer, médiocre si on la met en regard des autres écoles italiennes. Cette école bruyante n'a produit qu'un peintre réellement hors ligne, c'est Francesco Francia, son créateur; tous ceux qui vinrent après lui, le Dominiquin, le Guerchin, le Guide, les Carrache, sont des rhéteurs désagréables, qui remplacent le génie qui leur manque par

la lourdeur du coloris et l'exagération des attitudes. Il y a donc lieu de regretter que M. Delaunay ait été emporté, à son insu sans doute, vers l'imitation de ces maîtres inférieurs. J'aurais voulu qu'il choisît des exemples plus sévères, plus châtiés, visant plus haut. Ce qu'il a besoin d'étudier avant tout, ce sont les dessinateurs, ceux qui ont compris et prouvé que la ligne, c'est-à-dire la forme, est l'œuvre mère et, pour ainsi dire, l'armature d'un tableau. Avec la couleur, on peut produire une certaine illusion, abuser facilement, escamoter même un certain succès de vogue; avec la ligne, on ne le peut jamais. M. Ingres a dit une fois : Le dessin, c'est la probité; nulle parole n'est plus vraie. C'est vers l'étude assidue de la ligne que j'engage M. Delaunay à se tourner. S'il veut bien regarder impartialement la main qui relève les cheveux de sa petite *Vénus*, il comprendra que mon conseil n'a rien de superflu.

M. Bida, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, s'est jeté absolument hors de la tradition reçue, et je ne saurais trop l'approuver. Quand on est, comme lui, en possession de son instrument, quand on est un maître du crayon, il est d'un bon exemple de sortir des voies battues et de tenter les routes nouvelles. Ayant à interpréter deux scènes tirées des Évangiles, il a mis de côté la vieille défroque des draperies de convention; il a pensé avec raison que les Juifs du temps de Jésus n'étaient point positivement vêtus comme des sénateurs romains; il a, sans bien longues réflexions, compris que la race sémitique, à laquelle appartenaient tous les héros du Nouveau Testament, était essentiellement différente de celle de Japhet. Il a pu se convaincre par lui-même que l'Orient est le pays de l'immobilité; il a vu, par comparaison, que les costumes, les usages, les mœurs décrits dans la Bible étaient les mœurs, les usages, les costumes d'aujourd'hui. Une lecture attentive des Écritures saintes lui a prouvé que, sauf les imprécations des prophètes et les plaintes des psaumes, elles ne contenaient que des récits familiers où l'épopée ne tenait aucune place; il s'est demandé sans doute si jusqu'à présent on ne s'était pas trompé en reproduisant indéfiniment les personnages que les peintres de la renaissance avaient consacrés; il a été honteux de voir l'art qu'il honore par son talent tourner toujours dans le cercle étroit d'une servile et trop commode imitation, et, rompant en visière avec les us absurdes où la paresse naturelle aux Français nous a retenus si longtemps, il a résolu de représenter les différentes scènes de la Bible en s'appuyant sur les textes, sur la tradition locale, sur l'étude du pays et l'observation de ses différens types. Un tel projet peut paraître ambitieux, mais les deux magnifiques dessins exposés aujourd'hui affirment hau-

tement qu'il n'avait rien d'excessif, que M. Bida a bien fait de le concevoir, et qu'il a triomphé de toutes les difficultés qu'il a dû rencontrer.

Ces deux dessins, exécutés au crayon noir, ont une importance que bien des tableaux, et des meilleurs, seraient en droit de leur envier. Il est facile de voir au premier coup d'œil que M. Bida est un familier de l'Orient et qu'il a vécu en Palestine. A notre époque, époque critique par excellence, où l'on demande volontiers aux choses leur raison d'être, il me paraît impossible de faire un tableau religieux historique, reproduisant un des faits racontés par les Écritures saintes, sans avoir parcouru ce qu'on appelle en style officiel « le théâtre des événemens. » La Judée est, pour ceux qui ont su la voir, le plus admirable commentaire de la Bible qu'on puisse consulter. Toutes les obscurités se déchirent, chaque aspect du pays est une preuve, chaque usage une confirmation, chaque coutume un développement. Le livre et la vieille patrie hébraïque sont indissolublement liés, il est difficile de comprendre l'un sans l'autre; lorsqu'on les met en présence, ils s'expliquent, se complètent, se racontent et ne gardent plus aucun secret. A ce double point de vue, M. Bida est un initié; il sait ce que c'est que la robe sans couture; il a entendu, comme le prophète irrité, sonner les hauts patins des femmes de Jérusalem; il a rencontré des santons hérissés qui lui ont rappelé Jean le Baptiste; il a vu des enfans courir après un vieillard qui avait perdu son turban et crier : Ah! ce chauve! Il a dormi sous la tente de Booz; à Gasser Beneck-el-Yakoub, il a aperçu de longs troupeaux semblables à ceux du rusé Jacob et marchant au bruit des grelots. Si on lui lit le verset tant commenté de l'Exode : « Quand vous verrez les enfans des femmes des Hébreux et que vous les verrez sur la chaise, si c'est un fils, mettez-le à mort, » il pourra dessiner *la chaise* et dire à quoi elle sert, car il en a vu beaucoup, non-seulement en Égypte, mais dans les différentes contrées de l'Orient qu'il a visitées. M. Bida en effet n'est pas seulement un artiste remarquable, c'est un lettré instruit; tout en observant le côté pittoresque qui lui importait, il a étudié les mœurs et pénétré profondément dans la vie des peuples qu'il cotoyait en passant. Grâce à son esprit juste, à sa sagacité et à un travail constant, il lui a été permis de reconstruire pièce à pièce l'existence des hommes dont il voulait raconter l'histoire avec son crayon; ses paysages, ses vues de villes, ses costumes, ses types sont exacts comme des photographies. Cette nouvelle et très sérieuse méthode d'interprétation portera-t-elle ses fruits et trouvera-t-elle des imitateurs parmi les artistes qui gardent encore quelque souci de la

vérité et de l'histoire, parmi ceux qui sont assez bien doués pour voir dans un tableau autre chose qu'un motif à colorations agréables ou à lignes imposantes? Je l'espère plus que je ne le crois. Un exemple, si bon qu'il soit, est rarement fertile en France, lorsque pour le suivre et s'y conformer il faut entreprendre des études nouvelles et renoncer aux douceurs paresseuses d'une tradition qu'on entoure de respects d'autant plus grands qu'il est plus commode de ne point s'en écarter. Quoi qu'il en soit, *le Départ de l'Enfant prodigue* et *Paix à cette maison* (saint Luc) sont une tentative très généreuse et très hardie dont il convenait de faire ressortir la gravité exceptionnelle. Ce ne sont pas seulement deux très beaux dessins, on sait que M. Bida est coutumier du fait; c'est l'essai d'une révolution attendue depuis longtemps par ceux qui s'étonnent que la peinture historique ait été depuis tant d'années le travestissement systématique de l'histoire. La draperie des vêtemens orientaux est aussi belle, aussi *abstraite* que celle des toges romaines; les types de la race sémitique sont aussi beaux et offrent autant, sinon plus de ressources, que ceux des modèles de la Piazza-di-Spagna; les paysages de la Palestine et de la Syrie ont des aspects aussi variés et autrement grandioses que la campagne de Rome et les montagnes de la Sabine. Il me semble qu'en entrant courageusement dans la voie nouvelle ouverte par M. Bida, les artistes trouveront des forces qu'ils ne soupçonnent pas et qu'on aura fait faire un grand progrès à la peinture historique. L'histoire, l'archéologie, la philologie, la critique, l'étude de la nature, ont fait des pas de géant depuis le XVI[e] siècle : pourquoi la peinture resterait-elle stationnaire, et pourquoi se refuse-t-elle obstinément à profiter des documens que la science s'épuise en vain à mettre à sa portée ? On dit : Les maîtres ont fait ainsi. Soit; mais s'ils revenaient, ils feraient autrement, soyez-en certains. Ils étaient dans la science historique de leur époque, ils faisaient consciencieusement ce qu'ils croyaient être la vérité; en les imitant jusque dans les fautes d'ignorance qu'ils ont involontairement commises, nous n'avons aucune excuse à invoquer, et nous nous rendons sciemment coupables d'erreurs grossières qui donneront singulièrement à rire à nos petits-enfans.

Il est utile de conserver la tradition, je le sais et ne l'ai jamais contesté, mais à la condition d'ajouter chaque jour un anneau à la chaîne et de la conduire insensiblement ainsi jusqu'à nos jours; c'est seulement de cette manière qu'elle peut rester la tradition, et cependant avoir été améliorée par les découvertes successives que la science ne cesse de faire. Il est bon d'imiter les maîtres, je n'en disconviens pas non plus, mais à la condition de faire mieux

qu'ils ne faisaient, car forcément nous devons en savoir plus qu'eux. Burton a écrit : « Les anciens étaient des gens de science et de philosophie, soit, je veux l'admettre; mais, à l'avantage des modernes, je dirai avec Didacius Stella : Un nain sur les épaules d'un géant peut voir plus loin que le géant lui-même. » Cette maladie d'imitation quand même est vieille comme le monde, et déjà dans son temps Marc-Aurèle pouvait écrire : « Il ne faut pas recevoir les opinions de nos pères, comme le feraient des enfans, par la seule raison que nos pères les ont eues. »

Je crois que, si les artistes pouvaient se dégager de certaines admirations trop exclusives, ils y gagneraient une indépendance d'allure qui leur fait défaut aujourd'hui. Cette admiration servile peut nuire à leur talent, le voiler pour ainsi dire, et l'empêcher de développer tous ses moyens. Il y en a parmi eux qui en arrivent à imiter des tableaux vus à travers la patine noirâtre et regrettable que le temps et les vernis chancis leur ont donnée. Je prendrai pour exemple M. Ribot. Certes son talent n'est pas contestable; peu d'hommes possèdent une habileté matérielle égale à la sienne; sa brosse a d'enviables fermetés. Il peint d'une façon magistrale et certaine qui est faite pour plaire, son modelé est excellent, et l'on peut, malgré ses défauts de surface, reconnaître en lui les qualités d'un coloriste de premier ordre; mais pourquoi son admiration mal raisonnée pour Ribeira le pousse-t-elle à des excès de colorations noires que rien ne peut justifier? Ses tableaux ressemblent à des toiles du maître espagnol qu'on aurait, pendant cinquante ans, oubliées dans la boutique d'un charbonnier. Il en sera des tableaux de M. Ribot ce qu'il en est des tableaux de Valentin, ils seront indéchiffrables. Le noir est une couleur persistante, très dangereuse, qui a une tendance fatale à envahir et à noyer les nuances qui l'avoisinent. Tous les tableaux que Valentin a peints jadis sur fond noir pour leur donner immédiatement un relief plus accentué sont aujourd'hui brouillés, méconnaissables, plaqués de larges taches, dévorés dans leurs contours et leur coloration. Je signale ce danger à M. Ribot; il est sérieux, il est redoutable. Dans vingt ans, plus tôt peut-être, son *Saint Sébastien*, dont la gamme sombre des personnages est encore glacée de noir, ressemblera à ces plaques daguerriennes primitives qu'on ne savait comment examiner dans leur vrai jour. M. Ribot voit noir, ceci n'est point douteux, absolument comme le Parmesan voyait blond. C'est un défaut, un très grave défaut, qu'il lui est facile de reconnaître et de corriger lui-même. Le concert qu'il a intitulé *une Répétition* est exécuté de la même manière, avec la même habileté grave et forte, mais aussi avec la même coloration déplorable. On dirait que, le tableau terminé,

M. Ribot a pris plaisir à le gâter en le frottant d'un vernis noir spécialement fait pour détruire l'harmonie des tons en les perdant tous sous une teinte d'encre insupportable à voir. Il y a péril en la demeure, et M. Ribot, s'il continue, perdra tous les bénéfices d'un talent déjà considérable et qui peut grandir encore. Je voudrais, ne fût-ce que pour en faire l'expérience et lui prouver combien j'ai raison, qu'il consentît à peindre un tableau, un seul, sans employer ces noirs voulus et désastreux qui détruisent son œuvre. Il serait surpris lui-même des résultats qu'il obtiendrait, et il prendrait immédiatement parmi les artistes une place qu'il mérite, et que sa déplorable manie l'a empêché d'occuper jusqu'à présent. M. Ribot ressemble à un ténor qui s'emplirait la bouche de bouillie avant de commencer à chanter. C'est un suicide, et il est vraiment douloureux de voir un tel talent s'annihiler ainsi de gaîté de cœur et en vertu d'un parti-pris inexcusable.

III.

C'est moins le sujet en lui-même que la façon dont il est traité qui constitue la peinture d'histoire; il y a des tableaux de vingt pieds de long qui appartiennent à la peinture de genre, tandis que certaines toiles, certains dessins, — j'en aurai un à citer, — rentrent par la noblesse de leur style dans la grande peinture. L'an dernier, *Œdipe et le Sphinx* appartenait à la peinture épique; M. Gustave Moreau, en faisant ce qu'on pourrait appeler sa rentrée après une longue abstention, avait voulu frapper un coup décisif, il avait réussi. Il savait, comme Winckelmann, que « dans tous les arts il faut toujours donner le plus haut ton, attendu que la corde baisse toujours d'elle-même. » Malgré une certaine réaction peu justifiée qui déjà se fait sentir autour de M. Moreau, je trouve que les deux tableaux envoyés par lui au Salon de 1865 sont conçus et exécutés dans le même esprit qui lui a valu son succès. J'aurai cependant plus d'une réserve à faire; mais dans ces œuvres nouvelles je retrouve le même respect de l'art et de soi-même, la même recherche du beau, la même préoccupation d'un idéal étranger aux aptitudes vulgaires que j'avais pris plaisir à signaler et à louer l'an dernier. Le reproche principal qu'on peut adresser à la conception même des tableaux de M. Moreau, c'est qu'elle n'est pas suffisamment claire. Le Français est ainsi fait qu'il veut voir et comprendre au premier coup d'œil; tout ce qui n'est point parfaitement net et même un peu banal n'a pas le don de lui plaire; il n'aime point les sens mystérieux et cachés; tout symbole lui est désagréable, toute recherche lui est pénible; son ignorance aidant, il a horreur des vérités qu'il faut déshabiller avant de les reconnaître, et il lui ré-

pugne singulièrement d'avoir une inconnue à dégager. J'avoue que je ne suis pas ainsi, et qu'un peu de rébus ne me déplaît pas; il est du reste intéressant de voir comment un esprit curieux et réfléchi rend ses idées à l'aide d'un art plastique, c'est-à-dire extrêmement limité dans l'expression même.

Si *Jason* est une énigme, il me semble qúe le mot n'en est pas difficile à trouver. L'argonaute est triomphant, demi-nu comme un héros, debout auprès du trophée qui porte la toison d'or; d'une main il tient son glaive rentré au fourreau, de l'autre il lève et semble offrir aux dieux le rameau d'or de la victoire. Ses beaux pieds nus posent sur le corps du dragon qui, expirant dans les dernières convulsions de l'agonie, redresse encore sa tête de pygargue et roule les anneaux séparés de sa queue de serpent. C'est le pays du triomphe et de l'éternelle jeunesse; le ciel a des profondeurs lointaines que l'espérance peut parcourir à tire d'aile; des fleurs brillent, des oiseaux volent; les yeux extasiés de Jason, des yeux bleus et rêveurs, regardent vers les cieux avec une orgueilleuse confiance; on sent l'homme sûr de sa force. Il ne doute plus; comme un autre Hercule, il a accompli les travaux qu'Æétès lui a imposés; il a terrassé les taureaux, il a vaincu l'invincible dragon qui gardait le trésor : qui lui résisterait maintenant? le monde ne lui appartient-il pas? Mais derrière lui, près de ce même trophée qu'elle a aidé à conquérir en endormant le monstre, Médée est debout. Ce n'est pas encore la Médée terrible qui, trahie, donnera à sa rivale le peplum empoisonné et la couronne ardente, et qui massacrera Mermerus et Pherès, les deux fils qu'elle a eus de Jason. Ce n'est encore que la magicienne énervante, plus dangereuse peut-être avec ses philtres qu'avec son poignard. Il est facile de comprendre qu'elle porte en elle une force persistante, douce et dissimulée, qui, sans efforts, sans violence, par le seul fait de sa manifestation régulière, finira par vaincre l'homme, l'abâtardir et réduire à néant toute cette puissance dont il est si orgueilleux. L'amour et la volupté ont tué plus de héros que la peste et la guerre. Elle est charmante, cette Médée, quoiqu'elle ait été conçue un peu trop en réminiscence des femmes du Pérugin. Comme les aimables nymphes peintes par le maître de Raphaël, elle mérite la jolie épithète ionique familière à Homère, καλλιπάρηος, aux belles joues; c'est l'indice de la jeunesse, et M. Moreau l'a très justement remarqué. Ses yeux presque voilés, d'une teinte verdâtre difficile à définir, ont, plus encore que le regard extatique de Jason, une expression de domination inéluctable où se mêle je ne sais quelle nuance d'ironie qui semble se rire de l'assurance du héros. Autour de ses flancs, un peu trop larges peut-être, s'enroule une chaste ceinture composée des blanches fleurs de l'ellébore noire, la plante

endormante chère aux sorcières, la douce renonculacée qui fait rêver, console et donne des visions pleines d'espérance. Médée a posé sa petite main sur l'épaule de Jason, et ce seul geste suffit à nous faire comprendre que déjà il ne s'appartient plus, qu'il va être saisi tout entier, que le vainqueur de tant de monstres a trouvé l'être dévorant par qui les plus énergiques sont vaincus : la femme aimée. Ce mythe est éternel, il est d'aujourd'hui comme il était d'autrefois; il change de nom et de patrie, mais il reste toujours le même et porte avec lui le même enseignement. Au paradis, c'est Adam et Ève; chez les Grecs, il se nomme Hercule et il file aux pieds d'Omphale; en Judée, il s'appelle Samson, et Dalilah lui coupe les cheveux. On a beau être la créature directe de Dieu comme Adam, être fils de Jupiter comme Hercule, être inspiré par l'esprit de Jéhovah comme Samson, on n'en est pas moins terrassé par le doucereux ennemi auquel on a livré son cœur. Et à quelle heure est-on ainsi perdu? A l'heure propice par excellence, à l'heure du triomphe, à l'heure où, maître des événemens, on a dompté la nature, ébloui les hommes, égalé les dieux, à l'heure où rien ne paraît plus impossible, où l'on croit, comme Encelade, pouvoir escalader l'empyrée. La femme intervient alors; le héros quitte sa massue, prend la quenouille et file en chantant un bonheur qui le détruit et le désagrége tout entier. Je puis me tromper, mais il me semble que c'est bien là ce que M. Moreau a voulu dire en nous montrant ces deux jeunes personnages triomphans, chacun à sa façon, dans leur paradis mythologique. Cette pensée me paraît très simple, très claire et très juste; elle était de nature à inspirer un beau tableau. Une très vive préoccupation du grand style, une chasteté qu'on ne saurait trop louer, font de cette toile une œuvre digne d'éloges; elle nous prouve que l'*Œdipe* n'était point un accident, et qu'il y a chez M. Moreau une conviction sérieuse et une envie de bien faire qui savent résister à l'enivrement du succès. Il sait que dans les arts, comme dans la littérature, on n'est jamais *arrivé*, et qu'il reste toujours mieux à tenter. Nous pourrions facilement faire quelques critiques de détail : le bras de Jason, celui qui lève la palme d'or, est maigre et d'un dessin plus cherché que trouvé; l'épaule de la Médée est trop grêle, surtout par rapport à la largeur arrondie des flancs. L'harmonie générale est bonne et savante : elle est blonde et se détache sur un fond bleu et brun qui lui donne un relief suffisant. Quant à l'exécution, on peut l'étudier de près, elle ne recèle aucune négligence. La composition est héroïque sans être théâtrale, et il y avait là un écueil qu'il n'était cependant pas facile d'éviter.

Le second tableau de M. Gustave Moreau est intitulé *le Jeune Homme et la Mort*. C'est encore la vanité des espérances humaines

qui fait le fond du sujet. Ardent et rapide comme un vainqueur aux jeux d'Olympie, un jeune homme s'élance en courant. Il tient à la main les belles fleurs du printemps si vite fanées, les narcisses, les pâquerettes, les anémones, et dans son orgueil, dans sa folie, dans son imprudente confiance en la vie, il va poser lui-même sur son propre front la couronne d'or des triomphateurs. Cependant une teinte livide a blêmi sa face, une angoisse indéfinissable agrandit ses yeux; le sang, dirait-on, ne circule plus sous cette peau mate et pâle que soulève le jeu des muscles en mouvement. Aura-t-il le temps de ceindre sa tête du laurier victorieux? Il touche au but; le voilà : pourra-t-il l'atteindre? Non. La mort est derrière lui : elle est endormie, il est vrai; mais au dernier grain qui tombera dans le sablier le jeune homme tombera aussi pour ne se relever jamais. S'il est une allégorie vraie au monde, c'est celle-là, et quoique M. Moreau l'ait rendue d'une façon un peu obscure, elle n'en est pas moins suffisamment expliquée. Sa *Mort* n'est point hideuse; « celui qui meurt jeune est aimé des dieux. » Ce n'est point l'horrible camarde à laquelle nous sommes trop accoutumés; c'est une belle jeune femme triste et pensive, qui incline son front chargé de violettes et de pavots, et qui porte en elle l'attrait mystérieux qui la fait aimer. M. Moreau lui a donné l'attitude charmante que la théogonie hindoue a consacrée pour Vichnou Narâyana lorsque, porté sur les replis du serpent Ananta au sein des eaux tranquilles, il rêve en contemplant le lotus brahmanique qui s'élance de son nombril sacré. Nulle pose ne pouvait être plus nonchalante, plus mélancolique et plus noble. Cette mort ne porte point la faux traditionnelle qui nous abat comme une herbe mauvaise, elle est armée du glaive aigu, si bien orné qu'il ressemble à un bijou, si tranchant qu'il doit enlever la vie sans apporter la souffrance. L'opposition des deux personnages, l'un immobile, allangui par le repos, l'autre en pleine activité et lancé à toute puissance, a été bien étudiée et parfaitement rendue. L'aspect de la coloration est froid, comme il appartenait à un sujet pareil. Un oiseau éclatant de couleur, bleu, noir, violet, blanc, les ailes rouge ardent d'un amour qui va éteindre une torche servent pour ainsi dire de repoussoir au coloris général, et ne sont pas inutiles pour lui donner ce ton livide et glacial qui saisit au premier regard. Le mouvement du jeune homme est excellent : il court, l'épaule droite effacée, la jambe gauche en avant, la poitrine élargie par le souffle plus rapide; mais, à le voir, on sent que c'est un dernier effort, déjà l'œil est hagard, il va tomber.

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus!

Je voudrais m'arrêter là et n'avoir que des éloges à donner à

M. Moreau, dont le talent m'est singulièrement sympathique; mais je n'ai point le droit de lui cacher ce que je crois la vérité. M. Gustave Moreau a beaucoup étudié les maîtres, il a vécu dans leur familiarité et leur a surpris plus d'un secret. Il a pu remarquer que les plus forts d'entre eux sont toujours sobres. Je n'en voudrais pour exemple que l'*Adam* et l'*Ève* de Luca Kranach qui sont à la tribune du palais des Offices, à Florence; M. Moreau, sans nul doute, se souvient de ces deux panneaux merveilleux. Les personnages y sont réellement les personnages; rien ne détourne l'attention qui doit se porter sur eux : nul accessoire inutile, nulle bimbeloterie superflue, si bien exécutée qu'elle soit. Je sais qu'il est difficile d'échapper au milieu dans lequel on vit. On a beau s'isoler, se renfermer, se celer à tout ce qui vient du dehors, vivre dans sa propre pensée comme dans une forteresse; en un mot, on a beau s'abstraire, on n'en est pas moins pénétré à son insu par l'air ambiant que l'on respire, et qui porte avec lui des miasmes délétères et destructeurs. Dans une époque comme la nôtre, où une licence sans nom a remplacé la liberté absente, dans un temps où la mode teint les cheveux, le visage et les yeux de la jeunesse, dans un temps où l'on s'empresse autour d'une chanteuse interlope et d'un mulet rétif, il n'est point aisé de rester imperturbablement attaché à des traditions de grandeur qui ne sont plus de mise et qu'on a jetées au panier avec les défroques de jadis. La décadence est une maladie épidémique, elle se glisse partout et amollit les âmes les mieux trempées. Certes le courage, l'excellent vouloir, l'idéal peu ordinaire de M. Moreau ne sont même pas discutables; il suffit de voir une de ses toiles pour comprendre qu'il vise très haut, et cependant cela suffit aussi pour comprendre qu'il n'a pu échapper à l'influence des milieux, et qu'il vit dans des jours de dégénérescence. L'abus du détail poussé à l'excès ôte à ses tableaux une partie de leur valeur; on se fatigue à passer d'un objet à l'autre, d'un sceptre à un glaive, d'un javelot à un bouclier, d'une coupe à un trophée surchargé comme une colonne votive, d'un aigle blanc à une demi-douzaine d'oiseaux-mouches, qui doivent être bien surpris de se trouver en Colchide, de bandelettes épigraphiques à des statuettes de divinités barbares, de médailles à des têtes d'éléphant. Il y a là plus qu'une erreur, il y a un danger. L'année dernière, dans l'*Œdipe*, ce défaut apparaissait déjà, mais on pouvait croire que le peintre n'avait obéi qu'à une fantaisie passagère; aujourd'hui il y revient avec une persistance inquiétante, car elle prouve qu'il y a chez lui parti-pris. Un vieux proverbe dit : « Il ne faut pas que la forme emporte le fond; » il ne faut pas non plus que l'accessoire devienne le principal, que

l'accidentel cache le définitif. Je sais qu'il est fort agréable, quand on est sûr de sa main, d'exécuter ces petits tours de force de couleur; je sais que lorsque l'on a, comme M. Moreau, un esprit curieux, recherché, un peu trop précieux peut-être, rien n'est plus plaisant que de créer à plaisir cette espèce d'orfévrerie mignonne et gracieuse qui est plutôt de l'ornementation que de la peinture; mais je sais aussi que de tous les ordres d'architecture le plus beau est le dorique, que les tableaux de M. Moreau sont tellement composites qu'ils déroutent l'attention à force de la promener d'objets inutiles en objets superflus, et je sais enfin qu'il n'y a pas de vraie grandeur, pas de *style* sans simplicité et sans sobriété. Si par la pensée M. G. Moreau veut bien débarrasser son *Jason* de tous les élémens étrangers qui l'encombrent, si, au lieu de ce trophée qui, avec ses bandelettes, ressemble à un immense mirliton, il veut bien suspendre au chêne de la légende la toison de bélier couverte des pépites d'or recueillies dans le fleuve, il verra grandir ses personnages, il les verra acquérir un relief, une importance qu'il a voulu leur donner, et que leur enlève le fouillis qui les entoure. Chacun de ces accessoires est en lui-même traité à ravir, j'en conviens volontiers; mais les choses ne sont jamais belles qu'à leur place. Mettez un collier ciselé par Benvenuto Cellini au cou de la Vénus de Milo, et vous lui ôtez immédiatement son ampleur et sa majesté. Que M. Moreau sache se châtier lui-même, cela lui sera facile; qu'il force son imagination à se concentrer sur le sujet seul, sur le sujet abstrait de ses tableaux, et nous ne regretterons pas les reproches que nous avons cru devoir lui soumettre, car alors nous n'aurons plus que des éloges à lui adresser.

M. Paul Baudry a demandé aussi à la mythologie un prétexte aux agréables et futiles colorations auxquelles il se complaît. J'avoue qu'en voyant annoncer, avant l'ouverture du Salon, une *Diane chassant l'Amour*, je m'étais imaginé une vaste allégorie conçue au point de vue épique : Diane, la chasteté, guidant ses lévriers de Laconie à travers les halliers et poursuivant son éternel ennemi. J'avais compté sans le peintre. La façon dont il a traité son sujet est beaucoup plus simple et ne nous montre rien de nouveau. Diane est assise auprès d'une source où brille la fleur de quelques iris; l'Amour, un Amour bouffi du bon vieux temps, le petit dieu badin en un mot, est venu la regarder de trop près : elle le chasse en essayant de le frapper, non, de le battre avec une de ses flèches. La flèche de l'Amour est armée d'une pointe d'or, celle de Diane est ferrée : c'est là tout l'esprit de la composition. Après un tel effort, M. Baudry s'est reposé : *exegi monumentum!* Le dessin est toujours ce qu'il est dans les tableaux de M. Baudry, fort indécis et

souvent maladroit. Diane ne répond guère au principe de virginité qu'elle représentait chez les anciens : c'est une assez égrillarde personne, qui n'a point l'air trop fâché d'avoir été dérangée au moment où elle baigne ses pieds; elle est grassouillette et molle, et ne représente en quoi que ce soit l'idée qu'on peut se faire de la chaste déesse, svelte, alerte, courant la nuit sur les bruyères et dormant le jour au fond des bois touffus. C'est assez creux de facture, comme toujours, et peint souvent avec de simples frottis qui font plus d'illusion que d'effet. Selon son habitude, M. Baudry a parsemé son tableau de ces charmantes touches bleues où il excelle; l'aspect général est gai, et c'est à peu près tout ce qu'on doit demander à un panneau décoratif. En revanche, M. Baudry expose un portrait, grand comme la main, qui est excellent, quoiqu'exécuté dans une teinte verdâtre trop uniforme, très vivant, fait au bout de la brosse et parfaitement réussi.

J'étonnerai peut-être M. Baudry en disant qu'à cette *Diane* vulgaire je préfère une simple aquarelle que M. Pollet a intitulée *Lydé*. Il y a là du moins, malgré l'infériorité consentie du genre, un souci de l'art et un soin d'exécution qui me paraissent mériter les plus grands éloges. Voilà longtemps que M. Pollet est sur la brèche, et il nous prouve aujourd'hui que les plus vieux capitaines sont souvent les meilleurs. Lorsqu'au début de sa carrière on a eu le courage, l'esprit ou la chance de placer son idéal très loin, on marche vers lui en s'agrandissant soi-même, l'âge ne vous atteint pas, et l'on reste jeune, car on n'a pas encore touché le but qu'on s'était proposé. Depuis vingt-sept ans que M. Pollet a obtenu le premier grand prix de gravure, son talent n'a rien perdu de sa fraîcheur ni de sa force. L'aquarelle qu'il expose aujourd'hui appartient, sans contestation possible, à la peinture d'histoire. C'est d'une grande allure et d'un style de premier ordre. Le sujet n'est point compliqué : une jeune fille assise sur l'herbe, à l'ombre d'une futaie, arrache une épine qui l'a blessée.

Mon pied blanc sous la ronce est devenu vermeil.

Une draperie cachant la moitié du corps laisse à découvert les épaules, la poitrine et les bras. La facture est extraordinairement belle, et je doute que la peinture à l'huile elle-même puisse donner le relief que M. Pollet a obtenu avec de simples teintes d'aquarelle relevées çà et là d'imperceptibles hachures au pinceau. Les fleurs posées sur les cheveux blond cendré sont d'une légèreté charmante, l'air verdâtre tamisé par l'épais feuillage des arbres semble faire du jeune et charmant personnage un point lumineux qui at-

tire le regard et retient l'attention. C'est une œuvre remarquable, qui est reléguée forcément dans la dernière salle de l'exposition, et qui méritait plus que toute autre les honneurs de ce qu'on appelait jadis le Salon carré.

Qui ne se souvient de l'admirable début de *l'Orestie?* qui n'a présent à la mémoire le douloureux monologue du veilleur? « Dieux, je vous en prie, délivrez-moi de mes travaux; faites que je me repose de cette garde pénible! D'un bout à l'autre de l'année, comme un chien, je veille en haut du palais des Atrides, en face de l'assemblée des astres de la nuit. Régulateurs des saisons pour les mortels, rois brillans du monde, flambeaux du ciel, je les vois, ces astres, et quand ils disparaissent et à l'instant de leur lever. Sans cesse j'épie le signal enflammé, ce feu éclatant qui doit annoncer ici que Troie a succombé! » J'avais toujours été surpris qu'un tel sujet, si profondément plastique par lui-même, ne tentât point un peintre de talent. Dans cet homme que ronge l'ennui, qu'accable la fatigue d'une tâche incessante, qui, du haut de la terrasse où il a posé son lit, comme une cigogne voyageuse, regarde invariablement vers la mer immense pour découvrir au loin, sur le promontoire à peine visible, le bûcher allumé qui annoncera la bonne nouvelle, il y avait motif à un tableau majestueux et solide, donnant lieu à des lignes sévères, relevées par d'habiles oppositions de couleurs. Les poètes sont de bons conseillers pour ceux qui savent les entendre, et l'on ne les consulte peut-être pas assez souvent. Dans sa simplicité grandiose et farouche, Eschyle semble n'avoir écrit que pour offrir aux peintres des sujets magnifiques. Le veilleur mélancolique qui se plaint de son sort a fourni à M. Lecomte-Dunouy l'occasion de faire un agréable petit tableau où l'on sent trop l'influence de M. Gérôme et les habitudes un peu étroites de l'école dite des *pompéistes,* qui voient trop souvent les choses par leur petit côté. La toile est fort restreinte, mais les dimensions sont peu importantes, et ce n'est pas à cause de cela qu'elle manque de largeur. La touche est maigre, quoique assez serrée, et la coloration est d'une harmonie triste qui n'est point désagréable à voir. M. Lecomte-Dunouy a interprété Eschyle à sa guise, c'était son droit; au lieu de faire un guetteur harassé qui interroge l'horizon avec angoisse, il a représenté un oplite qui monte la garde au haut des tours et regarde tristement vers la ville endormie à ses pieds. Est-ce le sujet en lui-même qui a séduit l'artiste? Je ne le pense pas; je m'imaginerais volontiers qu'il a été plutôt entraîné par ce que je nommerai d'un vilain mot, le *bric-à-brac.* En effet, tout le soin de l'exécution est donné à la tunique rouge, au casque armé de son nasal, aux cnémides, à la sarisse, au bouclier posé

contre la muraille. Il y a là une préoccupation de vérité archéologique qui mérite d'être louée; mais, puisque M. Lecomte-Dunouy était en veine de recherches, pourquoi s'est-il arrêté en chemin, et pourquoi sur ce merlon de pierre qui fait partie d'un palais d'Argos grave-t-il l'oiseau consacré à Minerve et emblème d'Athènes? Le demi-loup argien eût été là plus à sa place que la chouette athénienne. Ceci est bien peu important, me dira-t-on; je le sais. L'art n'est pas la science, je le sais encore et ne les confonds pas. Cependant il était bien facile d'être exact, le tableau y eût gagné une petite saveur archaïque qui ne lui aurait pas nui. Telle qu'elle est néanmoins, et malgré ces très légères critiques de détail, cette toile est honorable, et prouve chez l'auteur un esprit curieux et distingué. En somme, c'est plutôt une vignette qu'un tableau; c'est une traduction d'Eschyle *ad usum Delphini*, mais c'est déjà beaucoup que de s'être épris d'un tel poète : si ce n'est un résultat, c'est une promesse bonne à enregistrer, et dont il convient de tenir compte.

Il est un genre de peinture historique qui fut fort à la mode il y a quelque trente ans et qui semble tout à fait tombé en désuétude aujourd'hui : c'est celui qui consiste à reproduire quelques personnages connus concourant à une action commune. Son vrai nom serait la peinture anecdotique. M. Paul Delaroche fut le grand-maître de cette école médiocre qui ne produisit jamais rien de bien remarquable. *Jane Grey*, *Charles Ier insulté par des soldats*, *lord Strafford marchant au supplice*, prouvèrent que le sujet seul ne constitue pas une œuvre d'art, et n'obtinrent jamais qu'un succès de curiosité. Après M. Paul Delaroche vint M. Gallait, qui raconta sur des toiles emphatiques les principaux épisodes de l'histoire révolutionnaire du Brabant. En général, ces tableaux plaisent à la foule, qui, ne comprenant rien à l'art, n'est avide que d'émotions et s'impressionne à la vue de certaines infortunes qu'on lui représente. Les peintres de ce genre facile ont soin de choisir leurs sujets parmi les faits déjà connus, appréciés, et sur lesquels on s'est passionné. C'est ainsi que M. Müller a fait parler de lui avec son *Appel des condamnés* et que M. Paul Delaroche a remporté un succès d'attendrissement avec sa *Marie-Antoinette sortant du tribunal révolutionnaire*. Aujourd'hui voici un nouveau venu, un étranger; il arrive avec une vaste composition où les maladresses ne manquent pas, où les qualités dominent, et qui rappelle cette école dont je viens de parler. Le nom de M. Matejko indique son origine lithuanienne; il n'est donc pas étonnant qu'il ait emprunté à l'histoire de Pologne le motif de son tableau : *le prêtre Skarga prêche devant la diète de Cracovie assemblée en* 1592. La plupart des personnages doivent être des portraits, et à ce point de vue peuvent être inté-

ressans à étudier. Il y a là d'étranges visages, des postures singulières, des attitudes à la fois théâtrales et abandonnées qui portent un cachet de vérité remarquable. Le grand et seul reproche sérieux que j'adresserai à M. Matejko, c'est d'avoir abusé jusqu'à l'excès des colorations noires; il a pu ainsi obtenir plus de relief pour certaines têtes qu'il voulait mettre en lumière, mais il a affaibli l'effet général, et c'est toujours cela qu'il faut considérer en première ligne et en dernier ressort, surtout dans un tableau de cette dimension. A ne s'occuper que du procédé matériel, il faut reconnaître qu'il est excellent; il y a là des têtes accentuées comme jamais Paul Delaroche n'aurait su en peindre et des étoffes supérieures à toutes celles que nous avons pu voir dans les toiles de M. Gallait. Si, comme je le crois, ce tableau est un début, il est de bon augure et promet à la peinture historique une recrue importante. M. Matejko a des qualités fort appréciables, et il les mettra plus favorablement en relief le jour où, renonçant aux tons noirs et fâcheux qui déparent son *Skarga*, il demandera aux colorations blondes les ressources considérables qu'elles offrent à ceux qui savent les employer avec discernement.

C'est aussi dans l'histoire de Pologne que M. Kaplinski a cherché un sujet, mais il l'a pris dans l'histoire contemporaine, et l'*Épisode* qu'il expose en est pour ainsi dire le triste et lamentable résumé. Un jeune homme vêtu de la robe noire des condamnés marche au supplice en tenant le crucifix serré contre sa poitrine et en levant les yeux vers le ciel comme pour affirmer une fois de plus que son espérance est imprescriptible, ainsi que son droit. Derrière lui et prêt à lui jeter la corde fatale, vient le bourreau. C'est d'une composition extrêmement simple, et il faut rendre à M. Kaplinski cette justice, qu'il s'est éloigné avec un goût parfait de tout ce qui pouvait être théâtral. Le sujet y prêtait pourtant singulièrement, et il n'y a que plus de mérite à être resté maître de soi-même. Point de pose, point d'attitude outrée, point de geste violent. La victime meurt avec une résignation dont tant d'exemples ont été récemment donnés; ce fut un soldat, aujourd'hui c'est un martyr; la cause est ajournée, mais elle n'est pas perdue; celui qui va mourir la remet à Dieu, et peut-être, semblable à ce vieux chef croisé dont parle une chronique arabe, lui dit-il : « J'ai fait mon devoir, à ton tour de faire le tien! » Le bourreau lui-même n'a rien de cruel ni de brutal; il a l'air d'un garçon boucher; il va tuer cet homme comme il tuerait un veau, sans plus de souci, parce qu'on le lui a ordonné et qu'il est payé pour cela. Sur sa face stupide et large, je ne vois rien qu'un léger sentiment de curiosité; il semble regarder le patient afin de saisir le moment précis où, la prière dite, il va

falloir lui passer la corde autour du cou. L'opposition des deux personnages a été très bien comprise et rendue à souhait par M. Kaplinski. Ces deux hommes sont absolument dans la sincérité de leur rôle, l'un en mourant pour sa patrie, l'autre en pendant le vaincu; l'esprit est d'un côté, la matière est de l'autre; la défaite a un cerveau, le triomphe n'a que des muscles. L'impression est profonde et saisit dès l'abord. L'harmonie même de la toile est en rapport exact avec la composition. La teinte générale, grise et noire, relevée de tons rouges, est d'un effet triste très habilement approprié au sujet. L'exécution est bonne, les têtes ont un vif relief; les mains, cette pierre d'achoppement de tant d'artistes, ont été traitées avec un soin minutieux qui indique de fortes études et une très attentive observation de la nature. Il y a quelque temps déjà que M. Kaplinski lutte sans relâche pour atteindre le rang auquel il monte aujourd'hui; chacune de ses compositions a constaté un progrès. S'il continue à marcher courageusement dans la voie où il ne s'est pas lassé d'avancer, il est certain d'y rencontrer des succès durables et la récompense de ses travaux antérieurs. Le *Portrait en costume polonais du seizième siècle* se recommande aussi par un très ferme modelé et par une coloration à la fois sobre et très chaude; les mains y sont encore plus belles peut-être et exécutées avec un soin plus recherché que celles des personnages du tableau dont j'ai parlé. — M. Rodakowski expose aussi un fort beau portrait, peint avec la solidité à la fois large et serrée qui est habituelle à cet artiste. Les noirs et les rouges du vêtement et de la coiffure sont traités avec une harmonie très savante; si le visage n'était un peu trop *fouaillé*, je n'aurais que des éloges à donner à cette toile, où l'on retrouve toutes les habiletés de faire, de couleur et de dessin qui valurent, en 1852, un si imposant succès au portrait du général Dembinski.

Je ne puis abandonner la peinture d'histoire sans parler de M. Schreyer, qui prend dès aujourd'hui parmi les artistes modernes un rang dont son pays a le droit d'être fier. Sa *Charge de l'artillerie de la garde à Traktir* est un tableau plein de feu, de mouvement et d'observation. La large harmonie baie brune des chevaux donne le ton général à toute la composition, qui se déroule dans une action à la fois violente et précise. Un canon, enlevé au galop de six chevaux, tourne sur une route pleine de poussière, route ouverte au hasard, à travers champs, parmi des arbustes demi-brisés sous le poids des roues. Le canonnier conducteur des chevaux de timon vient d'être frappé de mort, il s'affaisse lourdement sur lui-même par une sorte de mouvement de tassement admirablement rendu; il a lâché les guides de son porteur, qui, blessé lui-même, a, en se

débattant, jeté la jambe montoire de devant par-dessus les traits; le mallier se cabre; les chevaux de cheville et de volée continuent leur rapide évolution demi-circulaire; tout va culbuter, mais le pourvoyeur et le premier servant arrivent à toute carrière pour réparer le désordre et permettre à la pièce d'aller prendre son rang de bataille. Au centre de la composition, un jeune officier, dans une pose un peu trop emphatique, brandit son sabre et s'écrie : En avant! Tout cela est enlevé avec un entrain plein d'énergie; les chevaux sont étudiés dans tous leurs détails et exécutés avec une sûreté de main qu'il est rare de rencontrer à un tel degré de perfection. C'est la vérité prise sur le fait et traduite sur la toile. Je crains cependant que M. Schreyer, dont la brosse est si magistrale et si puissante, ne recherche trop les effets faciles d'une coloration de convention. L'an dernier, nous lui avions reproché les tons gorge-de-pigeon qui déparaient son *Arabe en chasse;* cette année, nous lui adresserons la même observation pour sa *Charge de l'artillerie de la garde;* le ciel est d'une nuance indécise qui varie du gris au rose en passant par le lilas. C'est de l'afféterie, et elle est déplacée dans un tableau de cette valeur; elle lui ôte quelque chose de sa sévérité, de sa largeur, de sa force; elle disperse l'effet au lieu de le concentrer, et donne à la facture les apparences d'une mollesse qu'elle n'a pas en réalité. M. Schreyer est un peintre dans toute l'acception du mot; il voit, conçoit et exécute. Je n'ai qu'un regret, c'est qu'au lieu d'être né en France, il soit né en Allemagne.

IV.

La peinture de genre, par sa conception et ses procédés, se confond tellement aujourd'hui avec la peinture de paysage qu'il est assez difficile de définir la limite exacte qui les sépare. Elles se prêtent un mutuel secours, et trouvent l'une par l'autre des ressources qui ne leur sont point inutiles. Elles arrivent ainsi à des résultats plus complets, et qui parfois sont excellens. M. Adolphe Breton reste encore le maître de ce double genre. Il se copie un peu trop lui-même, il use trop souvent du même moyen extérieur, qui consiste dans un effet de soleil éclairant ses personnages par en haut et laissant dans l'ombre leur partie inférieure, ce qui cerne les contours en les dorant, leur donne un relief plus accentué, mais les rend parfois trop creux, en un mot les fait *lanterner,* c'est-à-dire semble les éclairer par transparence. Cette habitude serait un défaut chez M. Breton, si l'extraordinaire fermeté de sa touche, toujours très précise sans être jamais sèche, ne la contre-balançait d'une façon tout à fait victorieuse. Les paysannes de M. Breton

sont de vraies paysannes, et cependant elles ont un style grandiose qui en fait d'admirables personnages. Malgré leur réalité, elles sont épiques, et l'on sent à les voir que leur tâche est aussi grande, aussi noble que celle de qui que ce soit. Le temps n'est plus où La Bruyère pouvait écrire : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre, qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine. Et en effet ils sont des hommes!... » En effet, aujourd'hui ils ne sont plus seulement des hommes, ils sont *égaux*, et c'est ainsi que M. Breton les a compris. Nos institutions sociales se sont enfin mises d'accord avec l'histoire naturelle. Si M. Breton reproduit souvent les mêmes effets de lumière, il ne varie peut-être pas assez les types qu'il représente : ainsi je retrouve sa *Gardeuse de Dindons* de l'an dernier dans cette belle faneuse assise qui offre sa large poitrine à l'avidité de son enfant. C'est tourner un peu trop dans le même manége et se condamner inutilement à des répétitions qu'on pourrait facilement éviter. Ces deux observations une fois faites, nous n'avons plus à offrir à M. Breton que nos louanges les plus sincères. *La Fin de la journée* représente des faneuses qui ont terminé leur travail; elles se reposent, appuyées sur le manche des râteaux et des fourches, couchées sur l'herbe, assises près des meules. Les lueurs dernières du soleil couchant colorent leur visage sérieux et fatigué; au loin, on aperçoit les maisons d'un village. En regardant ce tableau intime et pénétré d'une poésie profonde, on se rappelle involontairement les vers de l'églogue :

Et jam summa procul villarum culmina fumant,
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

C'est la le propre des œuvres qui appartiennent réellement à l'art de réveiller les souvenirs endormis et d'avoir un cachet d'universalité qui agrandit singulièrement l'horizon où elles se meuvent. Chacun sait avec quelle habileté M. Breton manie le crayon et le pinceau; il serait donc superflu d'en parler. *La Lecture* a des qualités de facture qui sont peut-être supérieures encore à celles qu'on remarque dans *la Fin de la journée.* Une jeune fille vue de profil fait la lecture à un vieux paysan assis contre les hauts chambranles d'une cheminée. Le visage, la nuque, le cou de la jeune fille sont de la très haute peinture, et je regrette que le tableau tout entier n'ait pas été traité avec ce souci extraordinaire de la forme et de la beauté. Telle qu'elle est néanmoins et malgré certaines négligences de brosse très légères, cette toile est égale, sinon supérieure, à bien

des tableaux anciens qu'on admire, et dont les auteurs ont une célébrité qui, j'espère, ne manquera pas à M. Breton.

En rendant compte du *Salon de* 1864, nous avons eu à soumettre quelques observations à M. Eugène Fromentin, qui, selon nous, avait subi une de ces défaillances passagères que les artistes les meilleurs et les plus convaincus ne peuvent pas toujours éviter. Nous avons dit sans détour combien cette franchise nous coûtait; nous avons eu toujours une vive sympathie pour le double talent d'artiste et d'écrivain dont M. Fromentin a donné souvent la preuve; nous l'avons admiré avec joie, loué avec conviction; mais la critique impose des devoirs qu'on ne saurait répudier. Aujourd'hui nous nous retrouvons, jusqu'à un certain point, en présence du même embarras. Cette fois du moins ce n'est pas une faiblesse momentanée que j'aurai à signaler, loin de là; c'est un effort trop considérable et hors de proportion peut-être avec le genre de talent de l'artiste. Les dons que M. Fromentin a reçus en partage, les qualités charmantes qui constituent le fond même de sa nature, et qu'il a su habilement développer, ne lui ont donc point semblé suffisans; ils auraient pu cependant contenter un artiste moins sévère pour lui-même, et la réputation qu'ils avaient value à leur heureux possesseur aurait satisfait plus d'un ambitieux. M. Fromentin semble chercher des succès nouveaux dans des routes qu'il n'a pas encore battues. C'est le signe d'un esprit hardi; ces tentatives m'effraient, mais je les admire. Les fées qui ont présidé à la naissance de M. Fromentin ont été généreuses pour lui; elles lui ont dit : « Tu auras la grâce, tu connaîtras le secret des agréables colorations, tu auras la finesse de l'esprit et celle de la main, tu sauras te servir des deux outils sacrés, celui de la pensée, celui de la plastique; tu communiqueras à tes œuvres le don mystérieux qui fait aimer, le charme. » Lorsque les fées l'eurent doué ainsi, elles le quittèrent; mais la force, qui était occupée ailleurs, n'était point venue, et c'est elle que M. Fromentin cherche aujourd'hui. On raconte qu'Apollon se blessa en voulant jouer avec la massue d'Hercule; M. Fromentin a la grâce, il veut trouver la force; je crains bien qu'il ne lâche la proie pour l'ombre. Nul ne saura gré à l'aimable artiste des efforts qu'il fait pour donner à ses chevaux des musculatures très étudiées et trop saillantes. Dans cette douce peinture à laquelle il nous avait habitués, peinture fine, transparente, qui semblait une superposition de glacis harmonieux, de tels efforts de brosse surprennent, paraissent une anomalie, et ne sont pas en rapport avec la facture générale. Les tableaux qu'il obtient ainsi, — dès 1863 j'avais signalé ce danger, — paraissent peints par deux artistes différens : l'un fait le paysage, l'autre les ani-

maux et les hommes. Je voudrais que M. Fromentin mît d'accord les deux peintres qu'il porte en lui, celui d'autrefois, qui est resté charmant, celui d'aujourd'hui, qui se manière à son insu par l'inutile violence de son effort. C'est un grand talent, le plus grand de tous peut-être, que de savoir ce que l'on peut et de ne jamais dépasser sa propre limite. Chacun a des aptitudes particulières, et c'est en les développant avec persistance qu'on arrive à faire produire à sa nature toute la somme de perfection qu'elle contient en germe. Vouloir absolument acquérir des qualités nouvelles, risquer de modifier celles que l'on possède pour la chance douteuse d'un accroissement de facultés qui peut-être se montreront rebelles, c'est faire, sans contredit, acte d'esprit généreux, c'est prouver qu'on est mécontent de soi-même et qu'on vise très haut, mais c'est jouer bien gros jeu. Dans ses *Voleurs de nuit* (Sahara algérien), M. Fromentin a eu certainement en vue une œuvre plus considérable que celles qui lui ont mérité sa réputation. On dirait qu'il a cherché pour son talent une transformation radicale, et que, dédaignant ses procédés d'autrefois, il ne veut plus affirmer que la puissance de son relief et la vigueur de son modelé. Heureusement çà et là l'artiste s'est oublié; les terrains couverts d'alphas, le feu lointain des tentes prouvent qu'il sait retrouver, au premier appel, cette grâce exquise dont j'ai si souvent eu plaisir à faire l'éloge; mais la tonalité ardoise de tout le tableau est plus triste et plus obscure que ne le comporte une nuit d'Orient éclairée par les constellations lumineuses que M. Fromentin a eu la savante coquetterie de placer dans leur position précise et mathématique. En voulant donner à ce cheval blanc effarouché une ampleur extraordinaire, en exagérant ses muscles, en accusant ses contours, en creusant chaque inflexion de la peau, M. Fromentin n'a pas fait grand, ce qui était son ambition, il a fait gros. Ce cheval, qui n'a du barbe que les sabots, est hors de toute proportion; jamais l'homme nu qui coupe ses entraves ne pourra s'élancer sur ses reins. Pourquoi ces exagérations inutiles? qui trompent-elles? Personne, et certainement M. Fromentin moins que tout autre. Sans aucun doute il a eu une déception lorsqu'il a vu son tableau au Salon. Les demi-jours de l'atelier, jours disposés spécialement pour l'effet, sont trompeurs; les embus vous abusent; on se fait fatalement illusion sur une œuvre qu'on regarde sans cesse et qu'on voit plutôt par les détails que par l'ensemble, et l'on est souvent cruellement désabusé lorsqu'on la retrouve sous le grand jour d'une salle commune pleine d'objets de comparaison. Hélas! c'est là le sort réservé à tous ceux qui produisent : le tableau n'est pas le même à l'exposition qu'à l'atelier; le livre ne ressemble plus au manuscrit.

Dans *la Chasse au héron* (Algérie), je revois cette finesse de coloris et cette élégance de mouvement qui distinguent M. Fromentin entre tous les autres; mais le paysage n'est-il pas plus français qu'algérien? Les veines les plus riches s'épuisent lorsqu'elles ne sont pas renouvelées à temps. Voilà bien des années déjà que M. Fromentin peint de souvenir; sa mémoire, quelque profonde que soit l'empreinte qu'elle ait reçue, n'aurait-elle pas besoin d'être rafraîchie par l'aspect même des lieux qui l'ont frappée jadis? Si j'étais à la place de M. Fromentin, je n'hésiterais pas, et j'irais demander à l'Orient les forces nouvelles qu'il n'a jamais refusées à ceux qui savent l'interroger. D'un nouveau voyage nous verrions revenir quelque équivalent au *Berger kabyle*, qui est encore jusqu'ici l'œuvre la plus importante de M. Fromentin. Lorsque Antée se sentait épuisé, il touchait la terre et reprenait sa vigueur. Dans cette vieille historiette, il y a un enseignement dont il faut savoir profiter.

Je ne veux point quitter l'Algérie sans parler de M. Huguet, qui en rapporte deux agréables tableaux, exécutés dans un joli sentiment de la vérité. C'est gris de perle, clair, lumineux, et d'un aspect vivant où l'on reconnaît la nature prise sur le fait; on peut reprocher à l'artiste d'avoir trop étendu ses premiers plans, ce qui nuit à l'exactitude de la perspective. Les figures sont plutôt indiquées que terminées. Il est facile de voir que M. Huguet se défie encore de lui-même, car sur les treize personnages que montre sa *Caravane*, un seul laisse apercevoir son visage de profil perdu; tous les autres cachent leurs traits avec un soin trop jaloux pour n'être pas volontaire. Quoi qu'il en soit de ces critiques de détail, l'impression de l'ensemble est bonne; les colorations sont justes, les rapports du terrain et des étoffes sont régulièrement observés; si M. Huguet veut consentir à serrer sa manière et ne pas se contenter d'un à peu près, il pourra nous montrer des tableaux remarquables et dignes d'être loués sans réserve.

Contrairement à M. Huguet, M. Edmond Hédouin n'a pas reculé devant la minutieuse exécution des personnages qui se promènent dans *une Allée des Tuileries*. C'est un charmant tableau, tout moderne, éclairé par de jolis effets de soleil, et qui serait irréprochable si les arbres n'étaient peints d'une brosse plus molle qu'il ne convient. Ils semblent appartenir à la convention plutôt qu'à la nature, et par leur facture trop lâchée ne s'harmonisent pas avec les figures, qui sont traitées de main de maître. Profitant de l'éclat des modes actuelles et les utilisant au point de vue pittoresque, M. Hédouin a représenté une allée des Tuileries, telle que nous pouvons la voir tous les jours, avec les jeunes élégantes qui viennent y faire admirer leur toilette, les enfans qui jouent, les vieillards qui cherchent

un rayon de soleil, les tristes gouvernantes anglaises qui, assises au pied des marronniers, rêvent à des choses indécises tout en surveillant les *babies* confiés à leurs soins. C'est à la fois exact et gracieux, d'un coloris plein de ressources, d'un relief peu accentué et d'un aspect extrêmement plaisant. La lumière abonde sans être criarde, et les personnages ont un style élégant et familier qui est du meilleur goût; de plus, par son ordonnance même, la composition est concentrée et se déroule avec une largeur qui dénonce un artiste réfléchi.

Si M. Français pouvait, une bonne fois pour toutes, se débarrasser d'une sorte de lourdeur de main qui paraît lui être essentielle, il augmenterait singulièrement son talent et prendrait sans contestation rang à la tête de nos paysagistes. Nul ne dessine comme lui, il a un sentiment très précis de la couleur et de ses lois; mais souvent, trop souvent, il affaiblit ses tableaux par la pesanteur même de l'exécution. Les *Nouvelles Fouilles de Pompéi* sont une toile conçue dans un excellent esprit, et où le ciel, qui est d'une extrême finesse, prouve que M. Français, quand il le veut sérieusement, peut donner à sa brosse toute la légèreté désirable. Pourquoi les terrains des premiers plans sont-ils si lourdement touchés et viennent-ils affaiblir la savante harmonie de toute la composition? La tonalité générale a pour point de départ deux murailles peintes en bleu et en rouge; pas une fois elle ne s'éloigne de la gamme voulue, et elle donne à tout ce tableau une sorte d'aspect musical qui est à la fois très doux et très puissant. Semblables à des canéphores, les femmes portent sur leur tête les paniers pleins de cendres déblayées; toute la ville ensevelie jadis et aujourd'hui rendue au jour apparaît avec ses murs effondrés, ses toits enlevés, ses colonnes encore debout, les aloès poussés sur ses ruines, les vignes qui envahissent ses pignons écroulés. Au fond apparaît la mer, brillante sous le soleil; une brume lumineuse, qui ne surprendra aucun de ceux qui connaissent les environs de Naples, noie de ses teintes nacrées l'horizon lointain où se profile la pure silhouette des promontoires bleuâtres. C'est encore un excellent tableau que M. Français peut ajouter à son œuvre, déjà considérable; mais il ne fait pas oublier l'*Orphée*, dont nous attendons toujours le pendant.

Dans la peinture de paysage, il ne me reste plus à indiquer que *la Chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Marc, à Venise*, tableau d'intérieur très chaudement peint par M. Lucas, qui semble avoir emprunté aux maîtres vénitiens quelque chose de leur belle entente de la lumière; *le Requêter* de M. Lapierre, qui, malgré ses ciels toujours un peu trop fouettés, a des qualités très sérieuses et une harmonie rose du plus gracieux effet, et enfin une aquarelle de

M. Harpignies; c'est certainement une des plus remarquables que j'aie vues. Elle est intitulée *Route sur le Monte-Mario, à Rome.* C'est d'une franchise extraordinaire, sans *ficelles*, sans petits moyens; c'est net, précis comme la nature elle-même et d'une largeur peu commune. Un chemin qui monte, des arbres, un ciel lointain, et c'est tout. L'harmonie générale est teinte neutre et un peu triste, mais il y a là une sûreté de main et une vigueur d'exécution rapide qu'on ne saurait trop approuver et recommander. L'Angleterre nous avait seule offert jusqu'à ce jour des exemples d'aquarelles si magistralement enlevées.

Les artistes dont j'ai eu à m'occuper jusqu'à présent appartiennent, sauf de très rares exceptions, à un temps qui n'est déjà plus. C'est dans une époque cruellement dédaignée aujourd'hui qu'ils ont puisé les idées qui les soutiennent et leur permettent de lutter seuls encore contre le courant fatal. L'impulsion qu'ils ont reçue jadis, pendant des jours où les pensées s'échangeaient librement dans des discussions imposantes, a été assez forte pour durer encore. Grâce à eux, grâce à leur puissante éducation, nous avons eu quelques noms à citer, quelques œuvres à louer, et nous avons pu nous consoler du spectacle affligeant qu'offre l'ensemble de tant de médiocrités; mais quand ils ne seront plus, qui les remplacera? On ne peut le prévoir. Les morts laissent dans les rangs un vide que l'on ne remplit pas. Ne se présentera-t-il donc pas un jeune homme qui puisse donner une espérance? Dans la lice, il n'y a que de vieux athlètes; hors d'eux, je ne vois guère que des enfans débiles qui remplacent l'énergie par l'outrecuidance et le savoir par le grotesque. L'an dernier, c'était parmi les *refusés* qu'il fallait chercher leurs œuvres; aujourd'hui plus libéralement elles font partie du Salon. On ne saurait trop louer le jury d'avoir pris ce parti. Il a fait preuve de grande indulgence en acceptant ces tableaux, qu'on ne sait comment désigner, et il a fait preuve d'esprit en les plaçant sous les regards immédiats du public : ces sortes de choses, en effet, sont bonnes à *exposer;* il n'est pas inutile de montrer des ilotes. Dans cette sorte d'école nouvelle, outrageusement injurieuse pour l'art, il suffit donc de ne savoir ni composer, ni dessiner, ni peindre pour faire parler de soi; la recherche de sept *tons blancs* et de quatre *tons noirs* opposés les uns aux autres est le dernier mot du beau; le reste importe peu. Dans les grandes compositions, on agit plus simplement encore : on peint ses amis buvant quelques verres de vin, pendant que la Vérité elle-même vient voir comment et combien on se moque d'elle. Si ce n'était que puéril, on pourrait en rire; mais c'est profondément triste, car il y a là une tendance qui semble être le résultat des habitudes nouvelles de la nation. Voilà, en fait

d'art et d'artistes, ce que notre époque a produit. Si à cela on ajoute une certaine propension malsaine à choisir de préférence des sujets égrillards, on aura un bilan qui peut, avec certitude, faire prédire la prochaine banqueroute de l'école française. De Rome même, de la villa Médicis, on envoie des *jeunes Filles endormies* qui pourraient servir d'enseigne à la boutique de M. Purgon. C'est vers l'Allemagne et vers la Belgique qu'il faudra nous tourner pour trouver des maîtres, et une de nos gloires pacifiques est sur le point de disparaître. A quoi donc attribuer un si douloureux état de choses? Est-ce qu'on ne protége pas assez les artistes? Mais jamais, à aucune époque, les prix dont on paie leurs œuvres, — les ventes en font foi, — ne sont arrivés à un chiffre aussi considérable. Entre tous, les artistes sont privilégiés, car nulle liberté ne leur fait défaut. La sculpture et la peinture n'inspirent aucune défiance, elles ne sont point subversives, elles n'excitent point à la haine des citoyens entre eux, elles n'attaquent point la constitution. L'administration leur est favorable, le budget leur fait une part importante. On achète et on récompense. Le peintre et le sculpteur sont médaillés et décorés comme de vieux soldats. C'est au mieux, et j'approuve des deux mains. Et cependant le mal fait des progrès que rien n'arrête; les plus indifférens s'inquiètent et se disent : L'art français va-t-il donc disparaître? Quel souffle malsain de langueur et de faiblesse a donc passé sur les artistes? D'où vient l'atonie qui les endort, l'énervement qui les étreint? A qui la faute? à qui remonte la responsabilité? La cause n'est point particulière, elle est générale. Il y a cinquante et un ans déjà qu'un homme d'un grand talent a répondu à toutes ces questions et que Benjamin Constant a écrit la phrase suivante qu'il n'hésiterait pas à signer encore aujourd'hui : « L'indépendance de la pensée est aussi nécessaire, même à la littérature légère, aux sciences et aux arts, que l'air à la vie physique. L'on pourrait aussi bien faire travailler des hommes sous une pompe pneumatique, en disant qu'on n'exige pas d'eux qu'ils respirent, mais qu'ils remuent les bras et les jambes, que maintenir l'activité de l'esprit sur un sujet donné en l'empêchant de s'exercer sur les objets importans qui lui rendent son énergie parce qu'ils lui rappellent sa dignité. »

MAXIME DU CAMP.

LA
SCIENCE ET LA FOI

Méditations sur l'essence de la religion chrétienne, par M. Guizot.
1 vol. in-8°, 1864.

Au temps déjà loin de nous où la vie politique semblait en ce pays la principale affaire, lorsque M. Guizot, à toute heure sur la brèche, défendant sa cause pied à pied, usait à ce labeur ses forces et sa vie, plus d'une fois nous l'avions entendu souhaiter, non pas que la lutte cessât, mais que la mort ne l'y vînt pas surprendre, l'esprit tourné vers ces questions d'un jour. Il demandait comme faveur suprême, comme dernier terme de son ambition, le temps de songer au départ, quelques années de calme et de retraite pour méditer à loisir, et raviver en lui par les leçons de l'âge mûr les croyances de la jeunesse. Ce qu'il réclamait là, ce n'était que pour lui, pour le seul intérêt de sa propre conscience; rien alors ne faisait pressentir que dans le champ des idées métaphysiques et religieuses il y eût bientôt aussi des combats à livrer. La guerre, de ce côté, semblait presque endormie : non que le doute et l'incrédulité eussent mis bas les armes; ils poursuivaient leur œuvre accoutumée, mais sans bruit, sans éclat, sans succès apparent; c'était comme une trêve qui peu à peu avait laissé les convictions chrétiennes se ranimer, grandir et gagner du terrain. La preuve en éclata dans ces sombres journées où le flot populaire qui venait de tant détruire, s'inclina devant les choses saintes, devant les ministres du culte, comme soumis et subjugué par un respect inattendu. Résultat naturel de la lutte acharnée, mais purement politique, qui

s'était continuée depuis plus de quinze ans. Les assaillans n'avaient pas fait deux siéges à la fois, et le pouvoir était la cible où s'étaient dirigés tous les coups.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le pouvoir est muni d'une armure qui décourage les agresseurs, et mieux il est couvert, plus ce qui reste vulnérable, soit à côté, soit au-dessus de lui, est exposé et compromis. L'esprit d'audace et d'agression se dédommage, comme il peut, de l'abstention forcée que la politique lui impose. Il voit qu'en matière religieuse la place est moins gardée, il s'y sent plus à l'aise et serré de moins près; de là des témérités d'un ordre tout nouveau qui scandalisent les croyans, et dont les plus indifférens s'étonnent pour peu qu'ils se rappellent le calme précédent. Ce ne sont plus maintenant des hommes, des ministres, ce n'est plus un gouvernement, c'est Dieu qu'on bat en brèche! Nous ne demandons pas, notez bien, que le pouvoir ajoute, même au profit des vérités que nous vénérons le plus, la moindre restriction nouvelle aux droits de la libre pensée. Nous constatons un fait, pas autre chose. Aussi bien ces attaques ne valent peut-être pas tout l'émoi qu'elles causent. Si vives, si nombreuses, si bien combinées qu'elles soient, elles n'ébranleront pas l'édifice et serviront plutôt à le mieux affermir en appelant à son secours des défenseurs plus éclairés et des gardiens plus vigilans; mais elles n'en sont pas moins un grand sujet de trouble. Cette inquiétude, ce malaise, ces craintes vagues que les agitations de la vie politique semblaient naguère pouvoir seules provoquer, nous les voyons renaître de ces débats nouveaux dans le sein des familles, au fond des consciences. Ce ne sont plus cette fois les intérêts qui prennent peur, ce sont les âmes qui s'émeuvent. La crise en apparence est moins rude, moins vive; elle est au fond plus grave, plus menaçante, et nul dans ce conflit ne peut rester indifférent.

Aussi voilà M. Guizot qui en veut prendre sa part et qui entre dans la mêlée. Il est de ceux qui à certaines heures et sur certains sujets ne sont pas maîtres de se taire. Qu'en politique il s'efface et s'abstienne, qu'il regarde passer les choses d'aujourd'hui sans dire tout haut ce qu'il en pense, rien de mieux, sa dette en politique est amplement payée : tout au plus se doit-il à lui-même, aussi bien qu'à sa cause, de rétablir le véritable sens, la vraie physionomie des choses qu'il a faites. Mettre en lumière ses vues, ses intentions, ses actes, les expliquer, les commenter, on pourrait presque dire les compléter de son vivant, donner le ton, la note juste à ses futurs historiens, achever ses *Mémoires* en un mot, il y a là un devoir qu'il a raison de ne pas ajourner. Ce n'en était pas moins à d'autres fins et en vue d'une œuvre encore plus haute

qu'il convoitait il y a vingt ans, pour la fin de sa vie, la solitude et le repos. Son vœu est exaucé. Ces jours de calme et de retraite, il les a vus venir, non pas à l'heure qu'il eût voulu et encore moins aux conditions qu'il eût choisies, mais tels que pour sa gloire il les pouvait rêver, dignes, respectés, féconds, pleins de séve et d'ardeur : heureuse arrière-saison, où les souvenirs du monde, les échos de la politique ne sont plus que le délassement d'une âme incessamment aux prises avec de plus sérieux problèmes. C'est là, dans ces hauteurs, dans ces régions sereines, pendant qu'il s'interroge sur ses croyances et sur sa destinée, que la guerre l'est venue chercher, non la guerre personnelle et corps à corps comme autrefois, un autre genre de guerre moins directe, plus générale, et néanmoins peut-être plus provocante encore. Il n'est pas homme à refuser la lutte. Sous le poids des années qu'il porte vaillamment, plus fort, plus résolu, plus jeune que jamais, le voilà descendu dans l'arène; il sera militant jusqu'au bout.

Que vient-il faire? quel est son plan? sur quel terrain se place-t-il? Le volume qui est là sous nos yeux répond à ces questions. Ce n'est qu'un premier volume, mais à lui seul il forme un tout, il est une œuvre qu'on ne peut étudier de trop près, qu'on ne peut mettre en trop vive lumière. Les développemens, les additions, les supplémens de preuves que trois autres volumes apporteront bientôt, donneront sans doute à l'ouvrage une base plus large et plus solide encore; tel qu'il est, nous le tenons, sans autre commentaire, pour une réponse efficace aux attaques de tout genre récemment dirigées contre les fondemens des croyances chrétiennes, ou pour mieux dire contre l'essence même de toute religion.

Avant d'entrer au fond du livre, qu'on nous permette quelques mots sur la forme. Ce n'est pas du style que nous voulons parler. On n'apprend plus rien à personne en disant aujourd'hui que, depuis qu'il en a le temps et qu'il en prend la peine, M. Guizot écrit aussi bien qu'il parlait. Si donc dans ces *Méditations* il porte à un degré nouveau, plus haut peut-être que dans ses *Mémoires* mêmes, l'art de vêtir sa pensée d'un langage excellent, savamment travaillé, sans efforts ni recherches, vrai de couleur, sobre d'effets, toujours clair et jamais banal, toujours ferme et souvent énergique, il n'y a rien là d'extraordinaire, rien qui ne soit conforme à cette loi de progrès continu qui depuis bien des années déjà semble régir sa plume. Quelque chose de plus neuf, de plus particulier nous apparaît ici. Le livre au fond est une controverse, mais une controverse d'un genre absolument nouveau; c'est de la polémique plus que courtoise, de la polémique *impersonnelle*. Assurément l'auteur s'est montré de tout temps plein d'égards pour ses contradicteurs; il a

toujours admis que de très bonne foi on pouvait être d'un autre avis que lui, et même à la tribune, au plus fort de la lutte, ses adversaires les plus habituels n'étaient pas les personnes, ce n'étaient vraiment que les idées; mais enfin les gens qu'il combattait alors, il les appelait sans scrupule par leurs noms : ici c'est autre chose, pas un nom propre, la guerre est anonyme. En changeant d'atmosphère, en passant de la terre au ciel pour ainsi dire, ou tout au moins de la tribune à la chaire, de la politique à l'Évangile, il change de méthode et fait un pas de plus. Il prétend s'affranchir tout à fait des personnes, qui, selon lui, ne sont qu'un embarras et enveniment les questions. Il oublie donc, ou du moins il ne veut pas nous dire quels sont ses adversaires; il les réfute, il ne les nomme pas.

N'est-ce là que du savoir-vivre, de la réserve, du bon goût? C'est quelque chose de plus encore. Sans doute, à ne parler ainsi que des idées et non de ceux qui les professent, on perd un grand moyen d'action. Dans les matières abstraites, quelques noms propres, introduits çà et là, sont d'un puissant secours : ils éveillent et piquent l'attention, ils sèment l'intérêt et la vie; mais ce qu'on gagne d'un côté, souvent on le perd de l'autre. L'intervention de ces noms propres, n'eût-elle rien d'irritant, risque toujours d'amoindrir le débat. Les questions se réduisent à la mesure de ceux qui les soutiennent. Mieux vaut prendre un parti tranché et tenir les personnes absolument dans l'ombre. M. Guizot s'en trouve bien. Nulle part dans son livre il n'y a sujet de regretter l'attrait et la vivacité d'une polémique plus directe, et cette urbanité, ces noms omis, sans rien changer au fond des choses et sans rien atténuer, répandent dans l'ouvrage une gravité calme, presque un parfum de tolérance qui met en confiance le lecteur et le dispose à se laisser convaincre. Il est vrai qu'on ne soutient ainsi ce genre de polémique qu'en suppléant par la grandeur des vues au défaut de passion dans la lutte. Il faut prendre son vol, monter au plus haut des questions, tout dominer, tout éclaircir. Tel est aussi le caractère de ces *Méditations*. Élévation du point de vue, largeur du plan, clarté du style, voilà ce qui leur imprime un vrai cachet d'originalité.

Ce n'est pas de la théologie que prétend faire M. Guizot. Il n'écrit pas pour les docteurs. Il ne disserte pas sur des textes, sur des points de doctrine; il ne cherche pas à résoudre de scolastiques difficultés; encore moins veut-il mêler sa voix à des débats de circonstance, descendre aux questions du jour, et suivre pas à pas dans ses diverses phases la crise dont le monde chrétien est agité en ce moment. Ce sont des questions plus profondes et plus permanentes qu'il entend aborder; il veut mettre en lumière la vérité

du christianisme dans son essence même, dans ses dogmes fondamentaux, ou, si l'on veut, dans sa simplicité, dans sa grandeur natives, en dehors de tout commentaire, de toute interprétation, de tout travail humain, par conséquent aussi avant toute dissidence, tout schisme, toute hérésie. C'est l'idée pure du christianisme qu'il entreprend d'exposer, pour en mieux démontrer les divins caractères.

Tel est son but. Que fait-il pour l'atteindre? C'est au livre lui-même qu'on le doit demander. Ici, en quelques pages, que pourrions-nous en dire? Comment analyser une œuvre dont on serait tenté de citer chaque phrase? et d'un autre côté donner beaucoup d'extraits, c'est mutiler un livre et le faire mal connaître. Tâchons donc seulement d'en dire assez pour inspirer à ceux qui nous liront le désir beaucoup plus profitable de lire surtout M. Guizot.

I.

Le début et la base de ces *Méditations*, ce qu'avant tout l'auteur tient à mettre hors de doute, c'est une vérité bien connue, mais qu'au temps où nous sommes il n'est pas inutile de promulguer encore. Cette vérité est que le genre humain, depuis qu'il existe et partout où il existe, se préoccupe de certaines questions qui lui sont, on peut dire, personnelles; questions de destinée, de vie plutôt que de science, questions qu'invinciblement il aspire à résoudre. Et par exemple pourquoi l'homme est-il en ce monde, et ce monde lui-même, pourquoi existe-t-il? D'où viennent-ils, où vont-ils l'un et l'autre? Qui les a faits? Ont-ils un créateur intelligent et libre? Ne sont-ils qu'un produit d'aveugles élémens? S'ils sont créés, si nous avons un père, pourquoi ce père, en nous donnant la vie, nous la rend-il parfois si dure et si amère? Pourquoi le mal? pourquoi la souffrance et la mort? L'espoir d'un sort meilleur au-delà de ce monde n'est-il que la chimère de quelques malheureux, et la prière, ce cri de l'âme en détresse, n'est-elle qu'un bruit stérile, une parole jetée au vent?

Ces questions et bien d'autres encore qui les développent et les complètent, non-seulement le genre humain s'en préoccupe depuis qu'il est sur terre, mais seul il peut s'en occuper. Elles ne s'adressent qu'à lui : parmi tous les êtres vivans, seul il les sait comprendre, et seul il s'en émeut. Triste et beau privilége, incontestable signe de sa royauté terrestre, son tourment et sa gloire à la fois!

C'est cet ensemble de questions, ou plutôt de mystères, que M. Guizot place en tête de ses *Méditations*, et qu'il résume en ces deux mots : « problèmes naturels. » L'homme en effet les tient de sa

nature, il ne les crée ni ne les invente, il les subit. Ce qui ne veut pas dire que pour l'espèce humaine en général, pour cette foule qui vit au jour le jour, qui va, qui vient et qui s'agite, vaquant à ses affaires, courant à ses plaisirs, ces problèmes ne soient le plus souvent obscurs, confus, sans forme ni contours, enveloppés d'une sorte de brume, pressentis plutôt qu'aperçus; mais il n'est pas un homme dans cette foule même, pas un, sachons-le bien, si peu éclairé ou si distrait qu'on le suppose, qui, un jour au moins dans sa vie, pour peu qu'il ait vécu, pour peu qu'il ait souffert, n'ait entrevu ces questions redoutables et ressenti l'ardent besoin de les voir résolues. Distinguez, tant qu'il vous plaira, entre les races, entre les sexes, entre les âges, entre les degrés de civilisation; coupez, divisez par zones, par climats, ce globe et ses habitans : vous noterez sans doute plus d'une différence dans la manière dont ces problèmes s'imposent à l'âme humaine, vous les verrez plus ou moins menaçans, plus ou moins écoutés, mais partout et chez tous vous en trouverez trace. C'est une loi d'instinct, une loi générale, de tous les temps, de tous les lieux.

Si tel est notre lot, si ces questions sont là qui pèsent sur nos têtes, ces questions, le grand fardeau des âmes, comme dit M. Guizot, ne faut-il pas forcément que nous tentions de les résoudre? Ce n'est de notre part ni vaine curiosité, ni capricieux penchant, ni frivole habitude : c'est un besoin tout aussi sérieux, tout aussi naturel que ces problèmes le sont eux-mêmes, besoin de respirer en quelque sorte, de soulever un poids qui nous oppresse; il nous faut à tout prix des réponses, il nous en faut : qui nous les donnera?

La foi ou la raison? les religions ou la philosophie? Tout à l'heure on verra dans quelle mesure et jusqu'à quelle limite la raison, la science, les sources purement humaines suffisent à nous abreuver; dès à présent, vous pouvez dire que depuis les premiers temps des sociétés humaines, c'est aux religions, aux sources réputées divines et acceptées comme telles par la foi, que l'humanité demande ces indispensables réponses.

On voit dès lors quel intérêt s'attache à cette question des problèmes naturels. Qui osera nous dire que les religions procèdent d'un besoin factice et temporaire dont peu à peu les hommes s'affranchiront, si les problèmes auxquels elles correspondent sont inhérens au genre humain et ne peuvent périr qu'avec lui? Aussi le travail constant, le mot d'ordre de tout système, matérialiste ou panthéiste, est-il de dénaturer les caractères de ces problèmes, d'en faire de simples accidens, purement individuels, des effets de tempérament, des résultats de circonstance. Jusqu'à ces derniers temps, on n'allait pas plus loin. On n'osait pas nier, contre des té-

moignages par trop universels, l'existence persévérante des problèmes eux-mêmes. On en déguisait la portée sans aspirer à les détruire. Maintenant on fait un pas de plus. Pour avoir bon marché des réponses, on prétend supprimer les questions. C'est là le trait particulier, la touche originale d'un système qui fait bruit aujourd'hui, bien qu'il se borne à reproduire des tentatives plus d'une fois avortées, mais qui a du moins ce genre de nouveauté, cet avantage sur ses confrères, issus comme lui du panthéisme, qu'il n'est pas nébuleux, et dit nettement les choses, sans équivoque, avec une franchise bien souvent salutaire, qui s'annonce et s'affiche jusque dans le nom qu'il se donne. C'est le positivisme dont nous voulons parler; c'est lui qui, du plus grand sérieux du monde, se promet, pour peu qu'on lui prête attention, de délivrer l'humanité de ces malencontreux problèmes qui la tourmentent aujourd'hui.

Son remède est bien simple; il dit au genre humain : Pourquoi chercher ainsi d'où vous venez, où vous allez? Vous n'en saurez jamais un mot. Prenez-en donc votre parti. Laissez là ces chimères; vivez, instruisez-vous, étudiez l'*évolution* des choses, c'est-à-dire les causes purement secondes et leur enchaînement : la science, sur ce sujet, a des merveilles à vous dire; mais les causes finales et les causes premières, notre origine et notre fin, le commencement et le but de ce monde, pures rêveries, paroles vides de sens! La perfection de l'homme et de l'état social est de n'en tenir aucun compte. L'esprit s'éclaire d'autant plus qu'il laisse dans une obscurité plus grande vos prétendus problèmes naturels. Ces problèmes sont une maladie, le moyen d'en guérir est de n'y pas penser.

N'y pas penser! proposition candide! merveilleuse ignorance des éternelles lois de la nature humaine! Notre siècle, dit-on, incline à ces idées; n'en soyons pas inquiets. On ne prend pas les hommes en leur parlant si clair, pas plus que don Juan n'ébranle Sganarelle par ses sermons sur « deux et deux sont quatre. » Le remède au positivisme, ce n'est pas seulement qu'il tente l'impossible, c'est qu'il le dit naïvement. Supposons même que par miracle il vienne à triompher, supposons que pour lui complaire l'homme renonce à tout souci de ces problèmes qui l'assiégent, à tout désir de les sonder, à toute solution religieuse ou seulement métaphysique, à tout élan vers l'infini, combien croit-on que cela durera? Jamais deux jours de suite l'esprit humain ne souffrira qu'on le mutile, qu'on l'emprisonne ainsi. Fussiez-vous tout-puissant, il vous échappera, il bondira hors de l'enceinte où vous l'aurez parqué, il vous dira comme le poète :

Je ne puis, l'infini malgré moi me tourmente.

Ainsi, quoi qu'il arrive, ce n'est pas le positivisme qui nous délivrera des problèmes naturels. Après comme avant son passage, les mystères de notre destinée préoccuperont le genre humain.

En face de cette tentative, M. Guizot nous en signale une autre d'un ordre tout différent, moins téméraire en apparence, mais aspirant aussi non pas à supprimer, à éluder les problèmes naturels. Ce n'est pas un système, c'est un état de l'âme assez fréquent chez certaines personnes de nature et d'esprit élevés, c'est la tendance à substituer ce qu'on appelle le sentiment religieux aux religions proprement dites. On ne méconnaît pas les grands mystères de cette vie, on les tient même pour très sérieux et très embarrassans; mais au lieu de solutions précises, de réponses catégoriques qu'il faudrait demander à des dogmes trop arrêtés ou trop impérieux, on se borne, comme équivalens, à de fréquentes rêveries, à de longues contemplations. C'est là, dit-on, la religion des esprits éclairés : point de solutions, des émotions. Le contraste est complet avec le positivisme. Celui-ci vous recommande, comme hygiène morale, de ne jamais penser aux choses invisibles; on vous invite ici à y penser beaucoup, à y penser toujours, sauf à n'en rien conclure.

Eh bien! le genre humain ne peut se contenter de ces façons d'entendre les secrets de sa destinée. Il lui faut autre chose que les aveugles négations des uns et que les vagues aspirations des autres. L'homme n'est pas seulement esprit ou sentiment, il est à la fois l'un et l'autre. Il lui faut des réponses et non pas de beaux rêves, de vraies réponses qui parlent à son intelligence en même temps qu'à son cœur, qui lui tracent sa route, soutiennent son courage, animent son espoir, enflamment son amour. Tout un système puissant et bien lié, tout un système de faits, de préceptes, de dogmes donnant satisfaction à tous les grands désirs que nous portons en nous, voilà l'idéal à trouver. Cherchons : c'est pour chacun de nous la question capitale, la question d'être ou de n'être pas. Nous l'avons déjà dit, deux sources se présentent, l'une purement humaine, l'autre à demi divine; la première suffit-elle? Essayons.

II.

Si la science peut répondre aux appels de notre âme, si par ses propres forces, par ses propres lumières elle nous révèle le but de cette vie, nous fait voir clairement l'origine et la fin des choses, c'est pour le mieux; il faut s'en tenir à la science, sans rien demander de plus. Ce guide exact et sûr, nous l'avons sous la main; pour-

quoi chercher hors de nous-mêmes d'aventureux secours, d'inexplicables révélations? Tout le monde, il est vrai, ne peut pas être savant, mais tout le monde croit à la science. Pour peu qu'elle exhibe ses preuves, les plus rebelles sont forcés de se rendre. Point de schisme chez elle, point d'hérésie durable. Si parfois les savans se querellent, ce qu'ils font aussi bien, presque mieux que les autres hommes, le *holà* est bientôt mis entre eux : on prend une cornue, un microscope, une balance, on analyse, on pèse, on mesure, on compare, et voilà le procès terminé; jusqu'à de nouveaux faits, l'arrêt est souverain. Quelle admirable perspective s'ouvre donc à l'humanité, si ces questions occultes qui la troublent, la science désormais les éclaircit et les résout, si par l'action du temps, par la loi du progrès, nous possédons enfin un moyen si commode de mettre fin à nos perplexités, si le fruit du divin savoir, l'ancien fruit défendu, nous pouvons maintenant le cueillir sans péril, et sans déchoir nous en rassasier!

Par malheur, tout cela n'est qu'un rêve. D'abord l'autorité de la science n'est pas, il s'en faut bien, toujours incontestée. Selon les sujets qu'elle traite, elle a plus ou moins de crédit. S'agit-il des choses naturelles, physiques, mathématiques, point de difficulté, ses décisions font loi; est-ce au contraire hors du monde visible, dans l'intérieur de l'âme qu'elle porte ses regards, d'interminables controverses s'élèvent aussitôt : on lui conteste jusqu'à son droit de s'appeler science; on veut ne voir en elle qu'un art conjectural, et la moitié du temps son principal effort consiste à démontrer qu'elle a droit d'être crue. Or c'est précisément à ce genre de science qu'ici nous avons affaire. Les questions dont l'homme se tourmente ne sont pas des problèmes d'algèbre ou de chimie, ce sont d'autres mystères, des secrets du monde invisible. Ainsi ne comptez pas sur les solutions sans réplique que vous espériez tout à l'heure; la science dans ces régions de la métaphysique n'a rien de tel à vous offrir.

Peut-elle au moins s'y donner carrière en liberté et sans limite? Non, une barrière infranchissable l'arrête et l'emprisonne aussi bien dans le champ de l'invisible qu'au sein de la nature physique et matérielle. Toute science, quelle qu'elle soit, a pour terme fatal l'étendue des choses finies. Jusqu'à cette limite, tout tombe sous sa prise; au-delà, tout lui échappe. Et peut-il en être autrement? Produit de notre esprit, qui lui-même est fini, comment la science humaine serait-elle autre chose que l'éclaircissement du fini? L'induction, il est vrai, nous transporte d'un bond à l'extrême frontière de ce monde, au seuil de l'infini pour ainsi dire, et les données de l'induction sont à bon droit réputées scientifiques; mais que fait-

elle, cette merveilleuse faculté, cette lumière de la science? Pas autre chose que de nous mettre en face de l'abîme inconnu fermé à nos regards. Elle nous le montre en perspective, nous en fait assez voir pour nous convaincre qu'il existe, pas assez pour que nous en sachions rien d'exact ni de précis, rien de pratique ni d'expérimental, rien de scientifique en un mot. L'invisible fini, c'est-à-dire l'âme humaine, le domaine du *moi* humain, la science peut l'atteindre; l'invisible infini, l'âme suprême et créatrice, lui échappe absolument. Or c'est tout justement cette sorte d'invisible qu'il s'agirait de pénétrer et de connaître à fond, si l'on devait jamais scientifiquement résoudre les grands problèmes qui touchent à notre destinée. Il est donc impossible, c'est plus qu'une illusion, c'est un non-sens, à notre avis, d'attendre de la science humaine la solution de ces questions.

Est-ce à dire que la philosophie, car c'est d'elle qu'il s'agit ici, soit impuissante à nous parler des problèmes naturels; qu'elle n'ait rien à nous dire de notre destinée, de nos devoirs, de nos espérances? Non certes. Elle a qualité, elle a droit de traiter ces questions; de les traiter, entendons-nous, non pas de les résoudre. Le plus hardi spiritualisme, dans son plus noble élan, ne peut franchir l'abîme; il en peut seulement éclairer les abords. Noble tâche, après tout! Une saine philosophie, qui s'abstient de vaines hypothèses, qui donne ce qu'elle peut donner, la preuve manifeste qu'un ordre invisible existe, que derrière ces mystérieux problèmes il y a des réalités, qu'ils nous inquiètent à bon droit, que nous avons raison de vouloir les résoudre, ce n'est là ni un stérile savoir ni pour le genre humain un médiocre secours. Aussitôt que le spiritualisme devient florissant quelque part, ne fût-ce que dans un groupe de généreux esprits, le parfum s'en répand, et peu à peu, de proche en proche, tout un peuple en ressent l'influence, toute une société se ranime, s'épure, s'élève, s'ennoblit. Aussi la religion, ne craignons pas de le lui dire, est-elle mal conseillée et manque-t-elle de prudence non moins que de justice lorsqu'au lieu d'accepter le concours du spiritualisme, de l'accueillir comme un auxiliaire naturel, de voir en lui une sorte d'avant garde qui lui prépare les esprits et lui aplanit les voies, elle le tient à distance presque avec jalousie, le combat, le harcèle, le prend entre deux feux, lui prodiguant le même blâme, les mêmes sévérités qu'aux doctrines les plus perverses et aux plus aveugles erreurs. Sans ces regrettables méprises, peut-être ne verrions-nous pas certaines représailles, certains excès de confiance, certains oublis de ses propres limites, que le spiritualisme n'évite pas toujours, car s'il convient d'être juste envers lui, on n'a pas tort non plus de le tenir en bride.

M. Guizot, en véritable ami, lui rend franchement ce service. Personne avant lui peut-être n'avait tracé d'une main aussi sûre la délimitation de la science philosophique; jamais, tout en revendiquant pour elle de plus sincères respects et en soutenant mieux son autorité légitime, on n'avait plus nettement marqué le point précis qu'elle ne saurait franchir.

Plus d'un spiritualiste en gémira peut-être. — Vous nous découragez, diront-ils. Si vous voulez que nous luttions, que nous défendions contre tant d'adversaires les invisibles vérités, ne nous enlevez pas nos armes; ne dites pas d'avance jusqu'où nous pouvons aller; laissez-nous l'espérance qu'un jour, sous nos efforts, cette porte de l'infini, où nous frappons depuis tant de siècles, finira par s'ouvrir.

— Si depuis tant de siècles, pourrait-il leur répondre, vous aviez fait seulement quelques progrès, on en pourrait espérer d'autres; on n'aurait pas droit de vous dire, sur le ton prophétique : « Vous irez jusque-là, pas plus loin. » Mais les progrès de la métaphysique, où sont-ils? Qui les a vus? Progrès de forme, c'est possible; plus de clarté peut-être, plus de méthode. Les grands génies des temps modernes ont en ce sens ajouté quelque chose au fonds que leur avaient légué les grands génies du monde ancien : ce fonds n'en est pas moins resté toujours le même. Qui oserait aujourd'hui se vanter d'en savoir plus sur l'infini que Socrate, Aristote et Platon? Autant les sciences naturelles semblent nées pour grandir, faibles d'abord, et peu à peu, de conquête en conquête, se créant un empire toujours plus étendu et plus incontesté, autant les sciences métaphysiques, grandes à leur naissance et bientôt stationnaires, sont évidemment faites pour ne jamais atteindre, quoique toujours actives, le but qu'elles poursuivront toujours. Si quelque chose achève de mettre en évidence cette immobilité nécessaire de la métaphysique, c'est la constante réapparition des quatre ou cinq grands systèmes qui résument à eux seuls tous les milliers d'autres systèmes qu'a jamais inventés, qu'inventera jamais l'esprit humain. Dès les premiers débuts de la philosophie, vous les voyez éclore; à chaque grande époque, vous les voyez renaître, toujours les mêmes, sous d'apparentes diversités, toujours incomplets et partiels, toujours à moitié vrais, à moitié faux, comme le premier jour. Que veut dire cet éternel retour des mêmes tentatives, aboutissant toujours au même résultat, sinon l'éternelle impuissance de faire seulement un pas de plus? Évidemment l'homme a reçu d'en haut, une fois pour toutes et dès les premiers temps, le peu qu'il sait de métaphysique, et le travail humain, le travail scientifique, n'y peut rien ajouter.

Si donc vous comptiez sur la science pour percer le mystère des

problèmes naturels, votre espoir est déçu. Vous voyez ce qu'on peut en attendre : pas autre chose que de vagues notions, fortifiées, il est vrai, par la ferme assurance que ces problèmes ne sont pas illusoires, qu'ils reposent sur un fond solide, sur de sérieuses réalités.

Est-ce assez? cette sorte de satisfaction suffit-elle à votre âme? Qu'importe que certains esprits, rompus à la philosophie, comprenant tout à demi-mot, s'en tiennent à ces préliminaires, que ce demi-jour les contente, qu'ils n'aient besoin ni d'autre guide, ni d'autre frein, pour traverser la vie, même aux jours des plus rudes épreuves? Nous voulons bien admettre ce qu'ils nous disent d'eux, mais qu'en conclure? Combien en comptez-vous d'esprits de cette trempe? C'est l'exception la plus rare. L'immense majorité des hommes, le genre humain proprement dit ne vit pas d'un pareil régime, il est trop étranger à l'esprit philosophique; il a trop peu le sens de l'invisible. Toute abstraction est un grimoire pour lui. Et en supposant même que ces vagues réponses, issues de la science, fussent de forme plus accessible, le fond n'en serait pas moins pour la plupart des hommes sans couleur ni vertu, et de tous les secours le plus insuffisant.

Que va donc faire le genre humain si, d'une part, il ne peut se passer de réponses précises, de notions dogmatiques sur l'invisible infini, et si, de l'autre, la science est son seul moyen d'en tenter la conquête; s'il aspire à des vérités hors de toute expérience, et si l'expérience est son unique loi; si, en un mot, il ne reconnaît et n'accepte que les faits qu'il observe, constate et vérifie lui-même? Comment sortir de cette impasse?

III.

Le moyen est trouvé. L'homme a le don de croire non-seulement à ce qu'il voit, à ce qu'il sait par lui-même, mais à ce qu'il ne voit pas, à ce qu'il ne sait que par ouï-dire. Il admet, il affirme de confiance, souvent même sans moyen de contrôle, sans vérification possible, les choses qui lui sont attestées, à la seule condition que le témoin lui semble compétent et sincère. Ainsi l'autorité du témoignage, voilà ce qui constitue la foi, aussi bien la foi proprement dite, la croyance aux vérités divines, que la foi purement humaine, la confiance dans le savoir d'autrui. C'est, du petit au grand, le même acte d'intelligence; seulement, lorsqu'il s'agit des choses de ce monde, l'autorité du témoin s'établit aisément, il n'est besoin de justifier que de sa clairvoyance et de sa véracité, tandis que pour les choses surhumaines il faut qu'il soit lui-même surhumain, qu'il en donne la preuve, qu'on sente à la façon dont il parle du ciel qu'il le connaît et qu'il l'habite, qu'il en descend directement. S'il

n'est qu'un homme, il est sans titre. Il faut des signes manifestes de sa mission, de son autorité, des signes insolites et incompréhensibles, commandant le respect, forçant les convictions, des actes impossibles à la puissance humaine, des faits miraculeux.

Telle est la condition suprême et nécessaire de toute solution des problèmes naturels, ou, ce qui revient au même, de toute grande et vraie religion. Il faut l'apparition sur terre d'un être évidemment divin, manifestant par des miracles le caractère de sa mission et son droit à être obéi. Miracle et religion sont donc deux termes corrélatifs, deux termes inséparables : n'essayez pas de garder l'un en vous débarrassant de l'autre, la tentative est chimérique. Si vous opérez ce divorce, tout va s'évanouir. La religion sans les miracles n'est plus qu'une doctrine humaine, une simple philosophie qui n'a plus droit de pénétrer dans les mystères de l'infini, ou qui n'en peut rien dire que par voie d'hypothèse, sans prestige et sans autorité.

Il n'y a donc pas de milieu, il faut admettre les miracles. Voilà la pierre d'achoppement.

Passe encore, direz-vous, quand ce monde était jeune, quand l'homme ignorant et novice n'avait pas expérimenté pendant le cours de tant de siècles la fixité des lois de la nature! Il pouvait supposer qu'une puissance occulte, à certains jours et pour certains desseins, se jouait de ces lois, les suspendait à volonté; mais aujourd'hui, à l'âge où nous voici, savans comme nous sommes, comment plier notre raison à ces crédulités? comment donner à la science cet injurieux démenti?

— Vous vous croyez donc bien savans? Vous pensez donc connaître à fond toutes les lois de la nature? Parce que de temps en temps vous lui dérobez des secrets plus ou moins merveilleux, vous voilà convaincus qu'elle vous a dit son dernier mot! Étrange outrecuidance! Regardez en arrière, oui, vous avez raison, vous venez de parcourir une distance immense; regardez en avant, le but est aussi loin que du temps de vos pères, la distance à franchir reste toujours la même, vous n'avez point avancé d'un pas. Loin d'ajouter à votre présomption, ces progrès de votre savoir devraient ne rendre que plus profond le sentiment de votre ignorance. Plus vous aurez fait de conquêtes, plus votre impuissance radicale éclatera dans tout son jour. Et vous osez nous dire, comme si vous le saviez, ce que les lois de ce monde permettent ou ne permettent pas, tandis qu'à chaque instant des faits nouveaux, inattendus, constatés par vous-mêmes, déroutent vos calculs, déjouent vos prévisions et dérogent aux lois que vous teniez la veille pour absolues et éternelles!

Sans doute un ordre général et permanent règne en ce monde;

mais que cet ordre dans ses moindres détails soit fatalement déterminé, que rien ne le puisse altérer, qu'il doive à tout jamais rester toujours le même, vous ne le savez pas plus que nous, ou plutôt vous êtes, comme nous, le vivant témoignage qu'un inflexible mécanisme ne règle pas tout ici-bas.

Que faites-vous en effet, vous, faible atome, imperceptible créature, pendant que vous défendez au maître souverain, au grand ordonnateur des choses, le moindre écart, une infraction quelconque aux lois qu'il a créées? Ne les violez-vous pas, ces lois, dans la mesure de votre puissance, chaque jour, à toute heure et de toute façon? Cet arbre, cette plante, que l'ordre naturel fait fleurir en été, vous les couvrez de fleurs en hiver; vous changez la saveur, la forme de ces fruits, la couleur de ces fleurs; vous contournez ces branches, ces rameaux, vous les faites pousser, grandir contre nature. Et ce n'est pas seulement sur la végétation, sur les objets inanimés que vous exercez vos caprices; combien d'êtres vivans sont par vous transformés, détournés de leur voie régulière! combien subissent par votre fantaisie les missions les plus inattendues, les plus étranges destinées! Ce ne sont là sans doute que de petits miracles; mais, proportion gardée, les plus grands se font-ils autrement? Les uns comme les autres sont des infractions volontaires à l'ordre apparent de la nature : l'ordre réel en est-il altéré? L'enchaînement des effets et des causes est-il interrompu parce que nos jardiniers font certaines boutures, inventent et composent d'inexplicables variétés? Non; pourquoi dès lors ne pas admettre que dans un étage au-dessus, dans un ordre plus général, d'autres genres de perturbations, des guérisons subites, des transformations incroyables, des actes de volonté ou d'intuition sans exemple, se puissent accomplir sans que l'ordre universel soit menacé ni compromis? Tout dépend du degré de puissance que vous attribuez à l'auteur de ces actes, à celui qui, tenant toute chose en sa main, peut aussi bien produire l'exception que la règle.

Pour nier absolument la possibilité des miracles contre le sentiment du genre humain, qui de tout temps, par instinct, par nature, s'est obstiné à y ajouter foi, vous n'avez qu'un moyen : supprimer Dieu, professer l'athéisme, soit l'athéisme pur et simple dans sa grossière crudité, soit cet autre athéisme plus délicat, mieux déguisé, plus en vogue aujourd'hui, qui fait à Dieu l'honneur de prononcer son nom sans lui donner d'autre besogne que la garde servile et le spectacle inerte des mondes qu'il a créés, mais qu'il ne gouverne pas. Si c'est ainsi qu'il faut comprendre Dieu, si le fatalisme est la loi de ce monde, ne parlons plus miracles, ne parlons plus surnaturel, tout est jugé; qu'il n'en soit pas question. Si au contraire, descendant en vous-même, vous vous sentez intelligent

et libre, demandez-vous d'où vous tenez ces admirables dons, la liberté, l'intelligence! Vous viennent-ils de vous-même? Est-ce en vous qu'ils sont nés, et seulement pour vous? Les possédez-vous tout entiers? Ne proviennent-ils pas d'une source plus haute, plus abondante et plus parfaite, de la source suprême, de Dieu même en un mot? Or si Dieu, si la toute-puissance est à la fois l'intelligence souveraine et la souveraine liberté, comment oser lui interdire de se mêler des choses d'ici-bas, de suivre du regard les êtres qu'il a créés, de veiller à leurs destinées, et au besoin de leur manifester par quelque coup d'éclat ses solennelles volontés? Il le peut à coup sûr, puisqu'il est libre et tout-puissant. L'idée de Dieu ainsi conçue, l'idée du Dieu complet, du Dieu vivant, la question se transforme : ce qui devient inadmissible, ce n'est plus d'établir la possibilité des miracles, c'est d'en prouver l'impossibilité.

Aussi nos grands critiques d'aujourd'hui, ceux-là du moins qui sont vraiment habiles, n'ont garde de tenter cette démonstration. Ils attaquent autrement les faits surnaturels, non pas comme impossibles, comme insuffisamment prouvés; au lieu de les nier, ils tentent d'infirmer l'autorité de ceux qui les attestent. Quels témoins leur faudrait-il donc? Notez qu'en matière d'histoire, lorsqu'il s'agit de faits réputés naturels, même de faits extraordinaires et plus ou moins douteux, la preuve testimoniale, la tradition leur paraît suffisante, et en effet, dans la plupart des cas, que deviendrait l'histoire, si cette sorte de preuve n'était pas admissible? Mais pour les faits surnaturels ils sont bien moins accommodans. Il leur faut d'autres garanties. C'est la preuve authentique, en bonne forme, dûment libellée qu'ils déclarent exigible : sans quoi point de croyance. Ils n'offrent de se rendre qu'à cette condition. D'où il suit que la Divinité, chaque fois qu'elle se proposerait de porter quelque atteinte aux lois de la nature, serait tenue d'en notifier avis à ses contradicteurs. Ceux-ci produiraient leurs témoins; l'opération serait faite en leur présence, et le miracle consommé, on dresserait procès-verbal. — Vous croyez que nous voulons rire, ou tout au moins que nous exagérons : nous ne sommes qu'un écho fidèle, et nous pourrions citer la page où ce système est exposé comme unique moyen de remettre en crédit les miracles. N'insistons pas : cette façon d'exiger des preuves impossibles, de se déclarer prêt à croire tout en mettant à sa croyance de chimériques conditions, est-ce autre chose qu'un subterfuge, un moyen d'éluder ce qu'on n'ose pas résoudre, et de détruire par la pratique ce qu'en principe on semble concéder?

Quant à ceux qui, plus francs, moins diplomates, peut-être aussi moins avisés, nomment les choses par leur nom, et proclament hautement comme un dogme nouveau, comme le grand principe de

la critique régénérée, la négation absolue des faits surnaturels, il faut voir de quel ton, de quel air, avec quel magnifique dédain ils vous prennent en pitié, vous, esprits assez simples pour croire que le Tout-Puissant pourrait bien être aussi intelligent et libre! Comme ils vous signifient qu'entre eux et vous tout commerce est rompu, que vous n'avez rien à faire de leurs livres, attendu que, ne prenant souci ni de vos censures ni de votre approbation, ce n'est pas pour vous qu'ils écrivent. On serait bien tenté de rendre avec usure ces superbes dédains; mais il y a mieux à faire. Nous avons montré tout à l'heure que l'homme dans les limites de sa puissance et de sa liberté peut modifier les lois de la nature; voyons maintenant si Dieu dans sa sphère infinie n'a pas aussi même pouvoir, s'il n'en a pas donné quelque éclatant exemple.

Il en est un qui par ordre de date et d'évidence domine tous les autres. Ce n'est pas un de ces faits dont la preuve ne nous est parvenue que par récit, par témoignage, soit écrits, soit traditionnels. Tous les récits se peuvent contester, tous les témoins se peuvent récuser; ici le fait parle lui-même, directement, il est patent, irréfutable. C'est l'histoire de nos premiers parens, du commencement de notre race, car notre race a commencé : ceci ne fait pas question. Il n'en est pas de l'homme comme de l'univers, aucun sophiste n'oserait dire que l'homme ait existé de toute éternité. La science sur ce point est d'accord avec la tradition, et détermine à des signes certains l'époque où cette terre a pu être habitable. L'homme a donc pris naissance un certain jour, et il est né, cela va sans dire, tout autrement qu'on ne naît aujourd'hui, premier de son espèce, sans père ni mère par conséquent. Dès lors les lois de la nature, pour cette fois du moins, n'ont point eu leur effet. Une puissance supérieure, agissant à sa guise, a opéré, en dehors de ces lois, plus simplement, plus promptement, et le monde a vu s'accomplir un fait évidemment, nécessairement surnaturel.

Voilà pourquoi certains savans se donnent tant de peine, et depuis si longtemps, pour trouver un moyen plausible d'expliquer scientifiquement, comme un fait naturel, cette naissance du premier homme. Les uns voudraient que le mot de l'énigme fût dans la transformation des espèces : singulière façon d'échapper au miracle que de tomber dans la chimère! Si quelque chose en effet est prouvé et devient chaque jour de plus grande évidence, à mesure que le monde vieillit, c'est que la conservation des espèces est un principe constitutif de tout être vivant. Essayez d'enfreindre cette loi, vous en serez pour votre peine. Les croisemens entre espèces voisines et les variétés qu'ils produisent ne sont-ils pas frappés au bout d'un certain temps d'une infaillible stérilité? Ces tentatives impuissantes, ces simulacres de créations aussitôt avortées, ne sont-

ils pas le signe manifeste que toute création véritable d'une espèce vraiment nouvelle est interdite à l'homme? Et vous voulez que dans les premiers âges, dans les temps d'ignorance, ces sortes de transformations se soient accomplies sans effort, lorsqu'aujourd'hui malgré la perfection des instrumens et des méthodes, malgré les secours de tout genre que nous tenons de la science, elles sont radicalement impossibles! Essayez donc de faire un homme. C'est une affaire de temps, dites-vous : soit; commencez toujours, qu'on vous voie à l'ouvrage, et mettez-y le temps, mettez-y des milliards de siècles, jamais du plus intelligent des singes vous ne ferez un homme, même le plus borné.

Ce rêve évanoui, on en invente un autre. De la transformation des espèces, on se rabat sur les générations spontanées, toujours avec même intention, pour établir qu'on peut faire naître un homme avec ou sans parens, que la nature, selon les circonstances, peut employer l'un ou l'autre moyen, et que l'un n'est pas plus miraculeux que l'autre. On sait, sur ce sujet, à quel degré de démonstration rigoureuse et de lumineuse évidence la science est parvenue, quelles expériences solennelles ont établi la vanité de cette conjecture trop souvent reproduite et prise au trop grand sérieux; mais à supposer même que le doute fût encore possible et qu'on pût croire à l'éclosion de petits êtres naissant d'eux-mêmes, sans germes ni générateur, en quoi ce mode de production serait-il du moindre secours pour la question qui nous occupe, pour expliquer et rendre naturelle la naissance du premier homme? Quelle est la prétention suprême de la génération spontanée, ou, pour mieux dire, de ceux qui la patronnent? En quel état se vantent-ils de pouvoir mettre un homme au monde? A l'état d'embryon, de fœtus, ou tout au plus de nouveau-né. Personne encore ne s'est permis de croire à l'éclosion subite d'un adulte, d'un homme fait, en possession de sa taille, de sa force et de ses facultés. Or c'est pourtant ainsi que le nouvel habitant de la terre a dû s'y trouver jeté; c'est à la condition de pousser d'un seul jet, d'être né homme et vigoureux, qu'il a pu vivre, se défendre, s'alimenter, se perpétuer et devenir le père du genre humain. Faites-le naître à l'état d'enfance, sans mère pour le protéger, le réchauffer et le nourrir, il périra le second jour de faim, de froid, ou dévoré. La génération spontanée, fût-elle donc sortie victorieuse des épreuves où elle a succombé, fût-elle cent fois reconnue possible, ne servirait encore de rien pour éclaircir notre problème. Le seul moyen de le résoudre, le seul qui soit satisfaisant, même pour la raison, c'est d'avouer franchement qu'il y a là quelque chose de supérieur et d'étranger aux lois de la nature. Pour expliquer l'apparition sur terre du premier homme, il faut nécessairement l'homme de la Genèse, fait de la main du Créateur.

Ceci n'est point un jeu d'esprit, un artifice, un paradoxe, c'est de la pure vérité. On peut refuser d'y croire, mais à la condition de n'y point regarder. Tout esprit sain, de bonne foi, capable d'attention, étudiant froidement la question, est invinciblement forcé de la résoudre comme l'a résolue la Genèse. Il peut conserver des doutes sur l'exactitude matérielle de certains mots et de certains détails, mais le fait principal, le fait surnaturel, l'intervention d'un créateur, il faut que sa raison l'adopte comme l'explication la meilleure et la plus sensée, la seule explication possible de cet autre fait nécessaire, la naissance d'un homme dans la force de l'âge, ou tout au moins adolescent.

Voilà donc un miracle bien et dûment prouvé. N'y eût-il au monde que celui-là, c'en serait assez pour justifier la croyance au surnaturel, infirmer tout système d'absolu fatalisme, démontrer la liberté divine, et mettre l'homme à son vrai rang; mais, il faut bien le dire, si, depuis qu'elle existe, l'espèce humaine n'avait eu d'autre preuve de la sollicitude de son créateur que cet acte miraculeux par lequel elle a pris naissance, si d'autres communications, d'autres secours, d'autres clartés ne lui étaient pas venus d'en haut, que saurait-elle aujourd'hui des mystères de sa destinée, de tous ces grands problèmes qui l'assiégent et la préoccupent? Elle en aurait à peine quelques notions confuses, et le monde n'aurait encore vu naître que de grossières ébauches de religion.

La création de l'homme, en effet, ne suffit pas à révéler sa propre raison d'être. Elle n'est pas un de ces miracles d'où jaillit la lumière pour éclairer le monde; c'est une manifestation de la puissance divine, ce n'est pas un enseignement de ses volontés. Tout à l'heure au contraire nous verrons apparaître un autre fait non moins mystérieux qui parlera plus clairement. Ce ne sera plus au sortir du chaos, sur la terre à peine affermie, mais en pleine civilisation, à l'époque la plus historique, la plus ouverte aux regards, que ce nouveau miracle aura lieu. Les ténèbres seront dissipées, et le jour se fera dans les cœurs : bienfaisante clarté, longtemps promise et attendue, sorte de complément de la création de l'homme, ou plutôt vraie création nouvelle, apportant à l'humanité, avec l'amour et le pardon célestes, des réponses à toutes ses questions, des solutions à tous ses doutes.

Pendant la longue série de siècles qui sépare ces deux mystères, ces deux grands faits surnaturels, la création et la rédemption de l'homme, le genre humain, réduit à ses propres lumières, n'en poursuit pas moins sans relâche la recherche des vérités divines et le secret de sa destinée; mais il marche au hasard, il tâtonne, il s'égare. Chaque peuple, sur chaque coin de terre, résout l'énigme à sa façon, chacun se forge son idole; c'est un incohérent spectacle,

et de tous ces cultes informes et bizarres, parfois impurs et monstrueux, il n'en est pas un seul qui donne à l'homme la solution complète et sérieuse des problèmes moraux dont il est poursuivi. Ces prétendues réponses ne répondent à rien, et ne sont qu'un amas d'erreurs et de contradictions.

Est-ce donc à de telles fins que l'homme a été créé? En le fabriquant de ses mains, en lui enseignant lui-même dans un commerce intime l'usage de ses facultés, le Créateur ne l'a-t-il pas formé à voir, aimer, servir la vérité? Oui, et de là ces lueurs instinctives dont reste dotée notre race; mais en même temps que l'intelligence l'homme a reçu la liberté, cet autre don, ce don suprême qui l'assimile à son auteur et lui impose, avec l'honneur de la personnalité morale, le fardeau de la responsabilité. Mis à l'épreuve, l'homme a donc pu choisir, et il a mal choisi; il a failli, il est tombé. Évidemment un trouble immense, un désaccord profond a dû suivre sa faute, et le père offensé a retiré sa grâce au fils désobéissant: ils se sont éloignés l'un de l'autre, le coupable parce qu'il a craint son juge, le juge par horreur du péché; mais sous le juge reste le père. L'exil sera-t-il donc éternel? Non, la promesse en est faite à ceux-là mêmes dont la faute est punie, et l'heure de la miséricorde est annoncée d'avance, dès l'instant même du châtiment.

Tout n'est donc pas rompu entre le Créateur et cette race infidèle; un lien va subsister, une poignée de dignes serviteurs va garder le bienfait de son paternel commerce. En doutez-vous? Comment expliquer autrement, lorsque pendant plusieurs milliers d'années l'espèce humaine tout entière, en tous lieux et sous tous les climats, s'incline, se prosterne devant les forces de la nature, les déifie et les adore, comment expliquer, disons-nous, qu'un petit groupe d'hommes, un seul, reste fidèle à l'idée d'un seul Dieu? — Question de race, dites-vous, question plus générale qu'on ne pense, sémitique et non pas hébraïque. — Prenez garde; une philologie vraiment impartiale et incontestablement savante affirme aujourd'hui le contraire. La preuve en est donnée, c'est aux Juifs seulement qu'appartient le monothéisme, fait unique, isolé, que la raison ne défend pas de croire providentiel, puisqu'il est tout au moins extraordinaire et merveilleux. Ainsi, pendant que l'antique alliance entre l'homme et son créateur se perpétue sur un seul point du globe, point presque imperceptible dans l'immense famille humaine, pendant que la vérité divine, encore voilée et incomplète, mais sans mélange impur, se révèle comme en confidence et dans une sorte d'*a parte* à la modeste peuplade choisie pour les desseins de Dieu, tout le reste du monde, en matière religieuse, est livré au hasard et marche à l'abandon.

Pourquoi donc seulement en matière religieuse? Parce que c'est

là que la faute a eu lieu. C'est par la science du divin, de l'infini, de ces mystères dont nul regard ne peut sans Dieu sonder la profondeur, que follement l'homme a voulu se faire égal à Dieu. Quant à la science du fini, la science purement humaine, c'est autre chose : Dieu n'en est pas jaloux. Aussi que dit-il au rebelle en l'exilant et en le châtiant? Travaille, c'est-à-dire exerce non-seulement tes bras, mais ton esprit; sois habile, inventif, puissant, fais des chefs-d'œuvre; monte aussi haut que par toi-même ta pensée peut monter : deviens Homère, Pindare, Eschyle ou Phidias, Ictinus ou Platon. Je te permets tout, sauf d'atteindre sans moi jusqu'aux choses divines. Là tu trébucheras, tant que tu n'auras pas pour te montrer la route le secours que je t'ai promis. Tu seras idolâtre; ta raison, ta science, ton bon sens même ne t'en sauveront pas.

N'est-ce pas en effet quelque chose d'étrange, dans ce monde de l'antiquité, que l'extrême infériorité des religions, eu égard aux autres conceptions de l'intelligence humaine? Ne voyez que les arts, les lettres, la philosophie; l'humanité ne peut pas aller plus haut. Vous êtes au sommet de la civilisation. Tout ce que la jeunesse et l'expérience réunies peuvent enfanter de noble et de parfait, vous le voyez éclore : ces coups d'essai sont des œuvres de maître qui vivront jusqu'aux derniers siècles et resteront inimitables. Maintenant retournez-vous, voyez les religions, interrogez les prêtres, quelle étonnante disparate! Vous vous croyez chez des peuples enfans. Jamais d'un même sol, d'un même temps, d'une même société, vous n'avez vu sortir des fruits si peu semblables. D'un côté la raison, la mesure, la justesse, l'amour du vrai, de l'autre l'excès presque stupide ou du mensonge ou de la crédulité. Sous ces fables puériles percent bien çà et là de grands enseignemens, débris de la primitive alliance entre Dieu et sa créature; mais ce ne sont que vérités éparses noyées dans un torrent d'erreurs. Le grand défaut, l'infirmité de ces religions antiques, ce n'est pas seulement le symbolisme qui leur sert d'enveloppe, c'est avant tout l'obscurité et la stérilité du fond. Elles ne sont pas capables de dire un mot net et lucide des problèmes de notre destinée. Loin d'en ouvrir l'accès à la masse des hommes, elles semblent prendre à tâche de les cacher aux yeux sous une couche épaisse d'énigmes et de superstitions.

Et c'est là cependant la seule nourriture morale qu'ait reçue pendant des milliers d'années ce genre humain, évidemment puni et séparé de Dieu! Il avait bien, comme compensation, pour lui parler devoir, à défaut de ses prêtres, des sectes, des écoles, des livres philosophiques; mais à combien d'élus profitait ce secours? Les meilleurs, les plus purs, les plus grands philosophes, par qui sont-ils compris? jusqu'où porte leur voix? En dehors de la banlieue

d'Athènes, la parole de Socrate lui-même ne pouvait ni relever une âme, ni briser une chaîne, ni faire germer une vertu. Et que disons-nous sa parole! sa mort même, une admirable mort, la mort d'un juste, reste inféconde et ignorée!

L'heure devenait critique : la société païenne entrait dans sa dernière phase et tentait son dernier effort; l'empire venait de naître, et, bien qu'il dût offrir au monde, dans sa longue carrière, à côté de spectacles hideux, bien des jours de repos et même de grandeur, on peut dire sans exagération, sans parti-pris, que dès le règne de Tibère l'expérience était faite : tous les moyens humains de racheter l'espèce humaine étaient visiblement à bout. C'est alors que, non loin des lieux où les traditions primitives plaçaient la création de l'homme, sous ce ciel d'Orient témoin du premier miracle allait s'accomplir le second. Une voix douce, humble, modeste et souveraine en même temps fait entendre aux peuples de Judée des paroles inconnues jusque-là, des paroles de paix, d'amour, de sacrifice, de miséricordieux pardon. Cette voix, d'où vient-elle? Quel est cet homme qui dit aux malheureux : « Venez à moi, je vous soulagerai, je porterai avec vous vos fardeaux? » Il touche de sa main les malades, et les malades sont guéris. Il rend la parole aux muets, il fait voir les aveugles et entendre les sourds. Ce n'est rien encore que cela. Cet homme sait à fond l'énigme de ce monde; il sait le vrai but de la vie et le vrai moyen de l'atteindre. Tous ces problèmes naturels, désespoir de la raison humaine, il les résout, il les explique sans effort et sans hésitation. Ce qu'il dit du monde invisible, il ne l'a pas seulement conçu, ses yeux l'ont vu, il le raconte comme un témoin fraîchement arrivé. Aussi ce qu'il en dit est simple, intelligible à tous, aux femmes, aux enfans aussi bien qu'aux docteurs. D'où lui vient ce prodigieux savoir? De quels maîtres, de quelles leçons? Dès sa plus tendre enfance, avant les leçons et les maîtres, il en savait déjà plus que la synagogue. Des études, il n'en a jamais fait. Il a travaillé de ses mains, gagnant son pain au jour le jour. Ainsi ne cherchez pas sur terre, son maître évidemment est au plus haut des cieux.

N'est-ce pas là ce témoin dont nous avons parlé plus haut, ce témoin surhumain, ce témoin nécessaire à toute solution des problèmes naturels et à l'établissement de vrais dogmes religieux? Dire qu'un tel homme est plus qu'un homme, qu'il est un être à part, supérieur à l'humanité, ce n'est pas assez dire : il faut voir ce qu'il est. Ouvrez donc ces récits, ces narrations candides qui vous gardent le souvenir de sa mission publique, de sa prédication à travers la Judée; ouvrez ces Évangiles où sont inscrits dans le moindre détail ses actes, ses paroles, ses travaux, ses souffrances et son agonie sans pareille; voyez ce qu'il y dit de lui-même : se donne-t-il seu-

lement pour prophète? se croit-il simplement inspiré? Non, il se dit fils de Dieu, non pas comme aurait pu le dire tout autre homme à sa place, en souvenir d'Adam, non, fils de Dieu, dans l'acception du mot la plus franche et la plus littérale, fils né de Dieu directement, fils engendré et de même substance.

Essayez de forcer, de torturer les textes, pour leur en faire dire moins, vous n'y parviendrez pas. Les textes sont formels, ils sont nombreux, sans équivoque. Pour refuser de croire à la divinité de cet homme, vous n'avez qu'à choisir entre ces deux moyens : attaquer son propre témoignage, si vous tenez pour vrais les Évangiles, ou bien mettre en soupçon les Évangiles eux-mêmes.

Attaquer son propre témoignage, c'est-à-dire supposer que, par défaut de clairvoyance, il aura pu de bonne foi se méprendre sur son origine, ou bien encore que, par intention frauduleuse, il s'est attribué sciemment une fausse qualification. Dans les deux cas, tout l'édifice croule. Cet être dont les lumières incomparables vous forçaient à lui donner place au-dessus de l'humanité, le voilà qui n'est pas capable de discerner son propre père. Et d'un autre côté ce moraliste inimitable, ce chaste et beau modèle de toutes les vertus, le voilà qui vous devient suspect d'une plate supercherie. Point de milieu : il faut que ce mortel soit fils de Dieu, comme il le dit, ou qu'il descende au dernier rang, parmi les dupes innocentes ou les charlatans imposteurs.

Est-ce au contraire aux Évangiles eux-mêmes que vous vous attaquez? Rien n'est moins difficile, si vous restez à la surface. Armez-vous d'ironie, provoquez le sourire, ne traitez rien à fond, vous aurez pour un temps la partie belle et les rieurs pour vous; mais si vous prétendez approfondir les choses et prendre, au nom de la science, les allures de l'impartialité, comme il vous faudra reconnaître que la plupart des faits évangéliques sont historiquement établis, qu'il n'y a là ni mythe ni légende, que le lieu, le temps, les personnes sont absolument hors de doute, de quel droit irez-vous refuser confiance à telle série de faits lorsque telle autre, adoptée par vous, ne repose ni sur des preuves plus directes, ni sur de meilleurs témoignages, et n'a d'autre supériorité qu'une prétendue vraisemblance dont vous réglez la mesure? Rien de plus arbitraire et de moins scientifique que cette façon de faire son choix, de décider que tel évangéliste mérite tout crédit quand il se borne à citer des discours, mais qu'il n'est plus croyable dès qu'il fait lui-même un récit; que tel autre au contraire falsifie les discours qu'il rapporte, mais qu'il dit certains faits avec l'accent d'un témoin oculaire. Tout cela n'est que pure fantaisie. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Évangiles, de si près qu'on les serre, résistent à la critique et demeurent à jamais d'indestructibles documens. Quel

est le livre d'Hérodote ou la décade de Tite-Live qui porte aussi profondément un caractère de bonne foi et de véracité que les récits de saint Matthieu et les souvenirs de saint Jean? Ne vous prenez pas corps à corps avec ces deux apôtres, ces cœurs simples et droits qui disent franchement ce qu'ils ont vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles. Si vous, qui n'étiez pas là et qui n'avez rien vu, vous vous croyez le droit de leur faire la leçon, de leur dire, en vertu de vos lois scientifiques, comment, à leur insu, tout a dû se passer, et par quel art, quel subterfuge, leur adorable maître les a pendant deux ans pieusement mystifiés, sachez bien quel danger vous attend : ce ne sont pas seulement les orthodoxes, les fidèles qui se révolteront et vous crieront : *Haro.* Du milieu de vos rangs, du sein de vos amis, des contradicteurs moins suspects, des voix plus redoutables, de libres penseurs s'il en fut, mais sincèrement perplexes et profondément honnêtes, vous donneront aussi d'absolus démentis (1).

Après tout, supposons qu'ils se trompent, et que le héros de ce grand drame ne soit vraiment qu'un thaumaturge habile, qu'y gagnez-vous? Êtes-vous pour cela délivré des miracles? Vous avez au contraire un miracle de plus, et bien autrement grand que tous les autres : il vous faut expliquer ce fait inconcevable, que la plus transcendante critique est impuissante à supprimer, l'établissement du christianisme dans l'empire romain. Prenez l'Évangile à la lettre, acceptez sans réserves ces faits surnaturels, ces guérisons, ces exorcismes, ces élémens pacifiés, ces lois de la nature violées ou suspendues; ce n'est pas trop, ce n'est presque pas assez pour rendre intelligibles les progrès triomphans d'une telle doctrine dans un tel temps, dans une telle société. Il ne fallait pas moins que le souffle des miracles pour ébranler ainsi le monde, renverser toutes les idées reçues, changer de fond en comble l'état moral et social des peuples, et leur ouvrir des horizons non pas seulement plus larges et plus purs, mais absolument nouveaux. — Si donc vous dites vrai, si cette immense révolution repose sur une comédie, s'il faut tenir pour faux ces miracles partiels qui entourent et expli-

(1) « L'âme humaine, comme on l'a dit, est assez grande pour renfermer tous les contrastes. Il y a place dans un Mahomet ou un Cromwell pour le fanatisme à la fois et la duplicité, pour la sincérité et l'hypocrisie. Reste à savoir si cette analogie doit être étendue au fondateur du christianisme. *Je n'hésite pas à le nier*. Son caractère, à le considérer impartialement, répugne à toute supposition de ce genre. Il y a dans la simplicité de Jésus, dans sa naïveté, sa candeur, dans le sentiment religieux qui le possède si complétement, dans l'absence chez lui de toute préoccupation personnelle, de toute fin égoïste, de toute politique, il y a en un mot, dans tout ce que nous savons de sa personne, quelque chose qui repousse absolument les rapprochemens historiques par lesquels M. Renan s'est laissé guider. » — M. Edmond Scherer, *Mélanges d'histoire religieuse*, p. 93-94.

quent le miracle principal, qui le précèdent, le préparent et semblent lui frayer la voie, qu'en résultera-t-il? Vous n'aurez pas détruit le miracle principal, il n'en sera que plus miraculeux.

IV.

Ne perdons pas de vue notre point de départ. Nous cherchions un moyen pratique et populaire de résoudre les grands problèmes de notre destinée, et nous avons acquis la preuve que, pour suffire à cette tâche, la science humaine fait d'inutiles efforts; nous avons vu qu'il n'existe pour l'homme qu'un moyen de toucher le but, que les solutions véritables, c'est de la foi qu'il les doit attendre, de ce don merveilleux qui sous l'autorité d'un témoignage surhumain lui fait croire avec certitude aux choses que ni les yeux du corps ni les yeux de l'esprit ne peuvent directement atteindre. Le témoignage qui sert de base aux convictions chrétiennes a-t-il l'autorité voulue? En d'autres termes, est-il vraiment divin? Nous croyons l'avoir établi, et la moindre lecture d'une seule page des Évangiles le démontre encore mieux que nous. Aussi voyez l'admirable harmonie du système chrétien, et quelles réponses aussi claires que sublimes il oppose à tous ces problèmes restés si longtemps insolubles! C'est par cette aptitude à percer les mystères, à lire dans l'invisible, à démêler l'inextricable, non moins que par sa miraculeuse victoire, que le christianisme démontre et le vrai caractère de sa propre origine et la sincérité de son divin fondateur.

Il nous souvient à ce sujet d'une page touchante qu'on nous permettra de citer; elle est d'un homme qui naguère, ici même, recevait un éloquent tribut de regrets et d'éloges, et dont tous les amis de la saine philosophie portent encore le deuil après plus de vingt ans. Dans une leçon restée célèbre, à propos de ces mêmes problèmes de la destinée humaine, M. Jouffroy parlait ainsi : « Il y a, disait-il, un petit livre qu'on fait apprendre aux enfans et sur lequel on les interroge à l'église; lisez ce petit livre, qui est le catéchisme, vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas, ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé, et à quelle fin; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes; comment la terre a été peuplée; si c'est par une seule famille ou par plusieurs; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, et comment

tout cela finira, il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question des races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore de rien, et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens, car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion ; je la reconnais à ce signe, qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité (1). »

Nous aimons à relire ces paroles d'un maître et d'un ami, qui, à son jeune âge, s'était nourri des vérités chrétiennes, et qui peut-être les eût encore goûtées si les épreuves de la vie s'étaient prolongées pour lui. Il faut se garder sans doute de prêter à ceux qui ne sont plus nos propres sentimens, mais il est bien permis de garder de leur âme un fidèle et complet souvenir. Même au temps où Jouffroy portait le poids du doute, lorsqu'il laissait sa plume nous dire avec complaisance comment les dogmes finissent, il eût fallu bien peu de chose pour qu'il apprît à ses dépens comment ils se perpétuent! La croyance a ses mauvais jours; ses rangs se déciment parfois, l'armée semble se fondre : elle ne saurait périr. Pour remplacer les déserteurs, pour la recruter sans cesse, n'y a-t-il pas les douleurs, les misères de ce monde, le besoin de prier et la soif d'espérance?

Laissons là ce doux et profond penseur dont nous aimons à suivre à travers le passé la lumineuse trace ; revenons au grand et ferme esprit qui aujourd'hui nous occupe et à qui tant de liens et tant de souvenirs nous attachent aussi. Sans l'avoir suivi pas à pas, nous ne l'avons pas perdu de vue. Nous avons cotoyé son œuvre en essayant d'en exprimer l'esprit. Il faudrait maintenant revenir en détail sur chacune de ces méditations. Que de choses nous ont échappé! Que de traits de lumière, que d'aperçus, que de pensées! Nous avons tout au plus rendu compte de la partie du livre où les limites de la science, la croyance au surnaturel et surtout la merveilleuse concordance entre les dogmes chrétiens et les problèmes religieux que l'homme apporte en naissant, sont exposées avec tant de grandeur et tant d'autorité. Ce que Jouffroy, dans la page que nous avons citée, indique d'un simple trait, M. Guizot l'établit par preuves convaincantes en mettant chaque dogme vis-à-vis du problème auquel il correspond. Personne encore n'avait donné à l'harmonieuse relation de ces demandes et de ces réponses un tel caractère d'évidence. Ce sont aussi deux morceaux qui demanderaient

(1) *Mélanges philosophiques*, par M. Th. Jouffroy, 1 vol. in-8°, 1833, p. 470.

un examen à part que les deux méditations sur la révélation et sur l'inspiration des livres saints. Il y a là des idées d'une rare sagesse, des distinctions qui font la juste part à l'ignorance humaine sans que le vrai caractère d'inspiration qui brille dans les saints livres puisse en souffrir la moindre atteinte. Mais le principal honneur de cette œuvre, ce qui lui donne à la fois sa plus franche couleur et son parfum le plus prononcé, ce sont les deux dernières méditations, *Dieu selon la Bible*, *Jésus-Christ selon l'Évangile*.

Ces deux tableaux sont de style différent comme les deux sujets le commandent. Rien de plus hardi, de plus abrupt, de plus vraiment biblique que le portrait du Dieu des Hébreux, de ce Dieu qui « n'a point de biographie, point d'aventures personnelles, » à qui rien n'arrive, chez qui rien ne change, toujours et invariablement le même, immuable au sein de la diversité et du mouvement universel. « Je suis celui qui suis. » Il n'a pas autre chose à vous dire de lui-même, c'est sa définition, son histoire; nul n'en peut savoir rien de plus, comme aussi nul ne le peut voir, et malheur s'il était visible! Son regard donnerait la mort. Entre l'homme et lui quel abîme!

Aussi la distance est grande pour passer d'un tel Dieu au Dieu selon l'Évangile, de Jéhovah à Jésus-Christ. Quelle nouveauté, quelle métamorphose! Le Dieu solitaire sort de son unité; il se complète tout en restant lui-même; le Dieu courroucé dépose sa colère, il s'émeut, s'attendrit, s'humanise; il rend à l'homme son amour, il l'aime assez pour se charger lui-même de racheter sa faute dans le sang de son fils, c'est-à-dire dans son propre sang. C'est la victime, ce fils obéissant jusqu'à la mort, qu'il s'agit de nous peindre. Portrait sublime, essayé bien des fois, et toujours vainement. Dirons-nous que M. Guizot a touché ce but impossible? Non, mais il a pour l'atteindre essayé de moyens heureux. Il nous fait successivement passer devant son divin modèle, en lui prêtant, s'il est permis d'ainsi parler, les poses qui laissent le mieux voir les plus touchans aspects de cette incomparable figure. Il le met en présence tantôt de ses seuls disciples, de son troupeau d'élite et d'affection, tantôt de la foule assemblée au pied de la montagne, au bord du lac ou dans le temple, tantôt de femmes pécheresses ou de chastes matrones, tantôt de simples enfans. Dans chacun de ces cadres, il recueille, il rassemble, il anime, en les réunissant, les traits épars de Jésus-Christ. Son talent sobre et contenu, puissant par la raison, éclatant dans la lutte, semble, au contact de tant de sympathie et d'une charité si tendre, s'enrichir de cordes nouvelles, et ce n'est pas seulement d'une éloquence émue, c'est d'un genre d'émotion plus douce et plus pénétrante que vous ressentez l'influence en achevant ces pages profondément chrétiennes.

Aussi nous comprenons l'heureux effet que sur certaines âmes ce livre a déjà produit. Ce n'est pas jusqu'aux masses que l'influence en peut descendre. Ce style, ces pensées, cet accent, n'ont jamais aspiré aux succès populaires; mais depuis les hauteurs moyennes jusqu'aux sommets de notre société combien d'âmes flottantes à qui ce guide inattendu peut apporter secours! C'est un chrétien comme il en faut pour opérer ce genre de guérisons : il n'est pas homme du métier, il n'a ni robe ni soutane; c'est un volontaire de la foi, et de plus il déclare avoir connu lui-même les anxiétés du doute et les avoir vaincues; chacun peut donc faire comme lui. Derrière les pas d'un homme qui dans le domaine de la pensée occupe une telle place, qui a donné de telles preuves de liberté d'esprit et de haute raison, on se hasarde volontiers, et pour certains catholiques intelligens, mais attiédis, ce n'est pas un médiocre aiguillon que de voir de pareils exemples de soumission et de foi venir d'un protestant.

Il est encore un service plus grand, plus général, que ces *Méditations* nous semblent avoir rendu. Depuis huit ou dix mois qu'elles ont vu le jour, ne vous paraît-il pas que la polémique anti-chrétienne a quelque peu baissé de ton? On aurait pu s'attendre à l'explosion de certaines colères : il n'en a rien été. Les critiques les plus véhémens se sont tenus sur la réserve, et le moyen d'attaque a surtout consisté dans la conspiration du silence. De là une sorte de détente, au moins momentanée. Bien des causes sans doute y contribuaient d'avance, ne fût-ce que l'excès même de l'attaque et les impertinences de certains assaillans; mais le livre, disons mieux, l'acte de M. Guizot a, selon nous, sa bonne part dans ce désarmement. Une profession de foi si nette et si vigoureuse ne peut pas être attaquée mollement. Pour répondre à un homme qui franchement se dit chrétien, il faut avoir pris son parti soi-même et déclarer tout haut qu'on est anti chrétien. Or aujourd'hui ceux qui le sont le plus n'aiment pas toujours à le dire. C'est quelque chose de bien tranché : notre temps se plaît aux demi-teintes; il a le goût des nuances; on lui fait baisser pavillon en arborant une couleur. Voilà comment le christianisme lui-même recueille un certain profit du peu de bruit qu'on fait autour de ces *Méditations*. Ce n'est pas pour l'auteur le moindre prix de ses efforts. Qu'il continue du même ton, dussent ses adversaires persévérer dans le silence; il les embarrassera de plus en plus, tandis qu'il donnera de plus en plus force et courage à ceux qui penchent du bon côté.

L. Vitet.

LA

QUESTION PÉNITENTIAIRE

EN 1865

LA PEINE DE MORT. — LA LIBERTÉ PRÉPARATOIRE DES CONDAMNÉS.

De l'Amélioration de la loi criminelle, par M. Bonneville de Marsangy, conseiller à 1[re] cour impériale de Paris, 2 vol.

La question de la réforme pénitentiaire existe-t-elle encore? ou bien, au silence qui s'est fait autour d'elle depuis fort longtemps, a-t-on pu croire que décidément elle devait être rangée parmi celles qui, après avoir occupé un moment les esprits, disparaissent sans retour? Il n'en est rien heureusement, et je n'en voudrais d'autre preuve que le récent et remarquable ouvrage de M. Bonneville de Marsangy, conseiller à la cour impériale, où cette question revit tout entière. Pour peu que l'on veuille d'ailleurs considérer à quel point elle est liée par des rapports intimes et nécessaires aux vicissitudes et au progrès du mouvement social, on s'aperçoit aisément qu'elle est de celles que l'on peut bien négliger quelquefois, que l'on néglige même beaucoup trop, mais auxquelles, bon gré, mal gré, il faut cependant toujours revenir. L'on y revient surtout lorsque, après la période de lassitude et d'engourdissement qui suit tout essai de réforme éconduit ou avorté, on est surpris tout à coup et comme réveillé en sursaut par cette affreuse certitude que, pendant ce temps, le mal, loin de se ralentir, a pris des proportions de plus en plus effrayantes. Chacun s'émeut alors ou paraît s'émouvoir; on déplore le passé, on s'inquiète de l'avenir, on s'étonne que, soit

oubli, soit défaillance, l'œuvre utile ait subi une aussi longue et aussi fâcheuse interruption. Peut-être même est-on bien près d'être convaincu que de nouveaux retards seraient de nature à compromettre gravement des intérêts de premier ordre. N'est-ce pas bien là en effet, — sinon, trait pour trait, l'histoire même, — du moins une assez fidèle image de l'évolution qui tend à s'accomplir dans les esprits? Qu'on en juge par quelques faits.

Le mouvement de réforme pénitentiaire, qui ne remonte guère au-delà de 1830, devint assez général, on le sait, vers la fin du dernier règne. Il suffirait, pour en donner une juste idée, de signaler les hommes recommandables à plus d'un titre qui s'y engagèrent alors le plus résolûment. Parmi eux, il conviendrait de citer en première ligne M. le président Bérenger, d'autant plus que, comme aux jours les plus actifs et les mieux remplis de sa vie judiciaire et politique, le problème pénitentiaire est encore aujourd'hui l'une des plus chères préoccupations de sa noble et laborieuse vieillesse. A côté de ce nom si respecté viendraient se placer les noms de MM. de Tocqueville et Gustave de Beaumont, entourés depuis de tant d'éclat. Il ne faudrait pas oublier non plus ceux de MM. Charles Lucas et Moreau Christophe, alors inspecteurs-généraux des prisons, qui, malgré l'extrême divergence de leurs vues, apportèrent l'un et l'autre à cette polémique le très utile tribut de lumières puisées aux meilleures sources. C'est ainsi sans doute que le mouvement finit par pénétrer dans les régions officielles et même dans les conseils du gouvernement. En France comme en Angleterre, on voulait entrer dans la voie si grandement ouverte par les États-Unis, et dans des proportions plus restreintes par quelques cantons suisses, ceux notamment de Genève et de Lausanne. Aussi dès 1847 avait-on saisi la chambre des pairs d'un projet de loi qui consacrait les plus notables et les plus utiles innovations; mais au moment même où ce projet allait être enfin soumis à la discussion, il disparut dans le tumulte et le désordre des événemens de 1848. A dater de cette époque, on rencontre bien çà et là encore quelques améliorations de détail, mais sur les réformes fondamentales rien ne s'offre qui mérite d'être signalé.

Cependant, si je ne m'abuse, les amis persévérans de la réforme peuvent enfin se croire à la veille d'un retour longtemps attendu, et il semble, en vérité, que les motifs si sérieux d'utilité sociale qui avaient inspiré leurs premiers efforts tendent à reprendre un légitime ascendant sur les esprits. Ne serait-ce pas que pendant ce long intervalle de torpeur et d'inertie on aurait du moins recueilli, d'une expérience qui, après tout, ne pouvait être entièrement perdue, cette forte et utile leçon, que l'heure des expédiens et des palliatifs est passée, et que désormais, si l'on veut en finir avec un

système de répression intrinsèquement vicieux, il ne faudra rien moins que la virile résolution de s'engager à tout prix, et par un effort suprême, dans une voie nouvelle? Ce sentiment au surplus, on le voit poindre et apparaître dès 1830, à l'origine même de la question. Pourquoi ne dirais-je pas que j'eus alors l'occasion de l'exprimer moi-même dans un livre qui n'a pas échappé à sa destinée, en tombant, avec beaucoup d'autres du même temps et sur le même sujet, dans un profond oubli? Trente ans se sont écoulés, et voilà que je retrouve chez un magistrat très éclairé sans contredit, on ne peut plus compétent, les mêmes doléances et les mêmes appréhensions. Ainsi, et bien mieux sans doute que je ne l'ai fait alors, M. le conseiller Bonneville signale l'insuffisance avérée des modes actuels de répression, et par suite l'impérieuse nécessité d'y pourvoir au plus vite et sans hésiter. Ce n'est pas tout : s'emparant à son tour de l'avenir, il se met curieusement à la recherche des moyens les plus propres à rendre une certaine vigueur à l'intimidation préventive, tandis qu'ils auraient en outre cette autre et singulière vertu de concourir plus efficacement à la réforme morale des condamnés.

Voilà bien le but : il serait difficile de l'indiquer avec plus de clarté et de précision. Parmi les moyens proposés pour l'atteindre, il en est deux, — l'abolition des circonstances atténuantes facultatives et la liberté préparatoire des condamnés, — sur lesquels M. Bonneville insiste plus particulièrement : c'est bien là que viennent se résumer en effet ses plus chères espérances, et rien certes ne se comprend mieux, car si ce n'est pas absolument toute la question, du moins est-il très vrai que l'on touche ainsi à ce qu'elle offre de plus neuf et de plus délicat. Peut-être est-il bon d'ajouter, ne serait-ce que pour conserver au débat sa physionomie la plus vraie, que M. Bonneville y entre avec une prudence si étudiée et tant de circonspection, qu'il se montre en définitive bien plus enclin à fortifier ce qui existe par des dispositions accessoires et complémentaires qu'à tenter les innovations profondes et hardies dont peut-être tel autre, même sans en être par trop ému, ne craindrait pas d'accepter la responsabilité. Ce rapprochement met donc en présence deux systèmes qui, tout en visant aux mêmes fins, diffèrent néanmoins, et beaucoup, par les procédés : si l'on pèche d'un côté par un excès de réserve, peut être de l'autre serait-on bien près de céder à l'entraînement d'une trop vive ardeur. Ni les uns ni les autres ne devraient cependant oublier que le mieux en toutes choses est de se garder des opinions extrêmes, car ce n'est pas à elles que revient en général l'honneur des meilleures solutions.

Quoi qu'il en soit, l'antagonisme des deux systèmes ainsi définis et caractérisés marque nettement le point exact où la question pé-

nitentiaire vient aboutir en dernière analyse, et désormais on la verra bien certainement osciller entre ces deux tendances; c'est bien là que se rencontre son plus grand et peut-être son unique intérêt. Aussi est-ce à ce titre qu'elle sera l'objet plus spécial de notre examen. Pour en fixer nettement le point de départ, il importe de montrer tout d'abord les vices et les déplorables résultats du régime actuel.

S'il est un fait malheureusement trop vérifié, c'est que le nombre des délits s'est fort accru dans ces derniers temps. Ainsi il aurait à peu près doublé pendant les vingt-cinq dernières années. Il est cependant vrai qu'à les prendre dans leur ensemble on signale, à partir de 1852, une certaine décroissance; mais vient-on à les analyser, l'on remarque à l'instant même que cette décroissance, loin d'être un sujet de sécurité, doit exciter au contraire les plus vives inquiétudes. Si elle existe pour les délits d'une certaine nature tels que les délits forestiers, les délits de chasse, la mendicité et les délits politiques, il en est tout autrement quand il s'agit des délits beaucoup plus graves d'abus de confiance, de tromperie sur la nature et la qualité des marchandises vendues, etc. Le nombre de ces délits, qui n'était, en 1852, que de 3,763, s'est élevé, en 1856, à 10,780. On remarque aussi que les délits de rébellion et d'outrage envers les agens de l'autorité, qui avaient un peu diminué de 1852 à 1854, sont en pleine recrudescence depuis 1855. On est enfin forcé de reconnaître, et ce n'est pas le côté le moins affligeant de la statistique, que cela est vrai surtout des crimes et délits contre les mœurs. Ainsi, pour les infanticides, la proportion d'accroissement est, depuis vingt-cinq ans, de 45 pour 100, et, pendant la même période, de 48 pour 100 pour les viols et les attentats à la pudeur sur les adultes.

A la suite de ce tableau, et pour l'éclairer d'autant, il importe de remarquer que, dans les dernières années, le jury s'est montré plus sévère pour les délits contre la propriété que pour les délits contre les personnes, et de plus que les grands attentats ont été moins fréquens. Si, comme on n'en peut douter, ces deux observations sont vraies dans leur plus grande généralité, c'est que très certainement, parmi les causes des faits qui sont l'objet, on en rencontre qui affectent elles-mêmes, sous ce rapport, un caractère très général et très absolu, comme serait par exemple celle qui ressortirait de l'état des mœurs ou d'une certaine disposition des esprits : or ne serait-ce pas précisément le trait capital et distinctif de la situation? Si l'on suppose en effet que le goût et le sentiment d'un certain bien-être matériel soient, comme on le dit, prédominans à ce point que tout dans la vie, même les plus douces affections et les devoirs les plus saints, tende désormais à se subordonner à des calculs

étroits et froidement positifs, il sera évident par cela même que les délits contre la propriété, qui menacent ou troublent directement cette sorte de bien-être, deviendront l'objet d'une répression très sévère, tandis qu'il en sera autrement pour les délits contre les personnes, surtout lorsqu'ils ne sortiront pas de cet ordre moyen où des offenses fort graves en elles-mêmes au point de vue de la moralité ne menacent pas cependant d'une manière trop éclatante la sécurité individuelle. Où serait en effet à ce point de vue, peut-on se dire et ne se dit-on que trop, où serait la nécessité de tendre son effort jusqu'à la plus âpre vertu, et pourquoi ne pas s'en tenir, sans trop de souci, à une répression telle quelle, mais cependant toujours fort tempérée? Cela est d'autant plus commode qu'en pareil cas on peut toujours, et on n'y manque guère, couvrir sa faiblesse de ces semblans d'humanité ou de philanthropie, sorte de monnaie courante dont peut-être on ne fut jamais moins avare!

C'est donc en descendant cette pente si facile que la répression elle-même vient se placer sous le niveau fatal de je ne sais quelle mollesse chaque jour et en toutes choses plus fortement accusée; mais vienne un de ces grands crimes contre les personnes qui portent au loin l'épouvante, à l'instant même et par suite de la même impulsion, on verra l'instinct du danger se dresser dans toute sa force, d'autant plus impitoyable sans doute que l'égoïsme est plus profond. Aussi peut-on être certain que dans ce cas la répression atteindra toujours la plus extrême limite; M. Bonneville en fait la remarque à l'occasion des *vols suivis d'assassinat* et des *empoisonnemens*. Les condamnations pour ces sortes de crimes, qui n'avaient été, de 1826 à 1840, que de 21, se sont élevées à 33 de 1841 à 1850, et en 1859 elles ont atteint le chiffre de 51.

Ce premier aperçu sur le mouvement de la criminalité et de la répression, tiré de la disposition des esprits, suffit bien, ce me semble, pour expliquer comment et pourquoi la répression est en général et comparativement plus sévère pour les délits contre la propriété que pour les délits contre les personnes. Quelle que soit au demeurant la proportion numérique entre ces divers délits, toujours est-il qu'ils ont pris dans ces derniers temps un accroissement dont il y a lieu de s'inquiéter; que sera-ce donc si l'attention se porte sur les récidives, dont le rapport direct avec l'efficacité, soit préventive, soit moralisatrice des divers modes de répression, est sans contredit d'une bien plus grande évidence? Le nombre des récidives, qui n'était en 1851 que de 28,548, a été en moyenne de 47,600 pour les années 1861, 62 et 63. Il résulte en outre des derniers tableaux que parmi les récidivistes 12,000 avaient été précédemment condamnés aux travaux forcés, à la réclusion ou à un emprisonnement de plus d'un an; l'on en conclut fort justement que du moins

à leur égard la première peine avait été appliquée avec une certaine rigueur. On peut remarquer enfin, ce qui est beaucoup plus grave, qu'au moment où le jury s'est montré ainsi plus ferme, la progression des récidives n'en a pas moins marché parallèlement et coïncidé en quelque sorte avec ce redoublement de sévérité.

Cette rapide analyse des élémens divers de la criminalité, tels qu'ils se sont produits dans ces derniers temps, permettra de suivre plus aisément, et sans doute aussi avec plus d'intérêt, ce qui va être dit des réformes proposées pour modifier un état de choses dont il importait de bien constater avant tout la gravité. Parmi ces réformes se présentent tout d'abord et en première ligne celles spécialement indiquées par M. Bonneville et déjà signalées comme dignes d'une attention toute particulière. L'une, on se le rappelle, aurait pour objet l'abolition ou tout au moins une nouvelle réglementation de la faculté de déclarer l'existence des circonstances atténuantes : l'on y gagnerait, dit-on, une plus grande puissance d'intimidation. L'autre introduirait une grave innovation dans la discipline des maisons de détention en offrant aux condamnés la perspective de la liberté préparatoire avant l'entier accomplissement de leur peine; on affirme que cette liberté tendrait à l'amendement moral des condamnés, et pourrait faciliter ainsi leur reclassement dans la société. On croit enfin que ces deux réformes auraient pour résultat de réduire notablement le nombre des récidives. Il ne reste plus maintenant qu'à les soumettre l'une et l'autre à un examen attentif.

I.

Il y a déjà longtemps que, dans un certain monde, la critique des dispositions de l'article 463 du code pénal, relatif aux circonstances atténuantes, paraît une chose convenue et sur laquelle il n'y a plus à revenir. Il ne faudrait pas trop s'en étonner : c'est qu'ici plus qu'en toute autre matière l'abus est bien près de l'usage, et que de l'un à l'autre le sentier est étroit et glissant; les chutes sont donc faciles et, si l'on veut, beaucoup trop fréquentes. Puis, ce qui n'est pas non plus de nature à favoriser l'immunité de l'abus, en tant qu'il échapperait aux regards, c'est qu'il tend à se produire sous des formes si piquantes, que chacun, chemin faisant, y regarde et se plaît à y regarder. Aussi, pour ceux qui font profession de raconter les débats des procès criminels, quelle heureuse fortune de pouvoir égayer ou, si l'on aime mieux, intéresser la foule par le contraste, quelquefois très original, je l'avoue, des faits d'audience de la couleur la plus noire avec des condamnations d'une bénignité à peu près inexplicable! Or tout le monde est un

peu de la foule en pareil cas, les oisifs d'abord, qui ne sont pas ceux qui font le moins de bruit, puis les esprits légers ou frondeurs, et combien d'autres encore! Il arrive ainsi que de prime abord la question des circonstances atténuantes ne laisse pas que d'être assez mal menée.

Est-ce tout? Non sans doute, et voici qui est assurément beaucoup plus grave. Après de longs et vains efforts pour restituer à la répression une efficacité à peu près suffisante, lorsque l'on est à bout de moyens et d'expédiens, et que le sol lui-même semble se dérober sous nos pas, n'éprouverait-on pas un immense soulagement à pouvoir, au milieu de ce sauve-qui-peut général des esprits, s'abriter enfin derrière cette commode et facile allégation que le mal dont on a si longtemps cherché la cause n'est après tout imputable, pour la plus grande part du moins, qu'à la trop fréquente admission des circonstances atténuantes? Voilà précisément ce que l'on a dit, et Dieu sait si depuis on s'est lassé de le répéter : ce fut comme une merveilleuse découverte; on aurait tant aimé à y croire, que, comme il arrive toujours, on y crut bientôt. C'est ainsi que de proche en proche on a vu des jurisconsultes, des criminalistes, même des magistrats se prendre à cette idée ou à cette illusion avec d'autant plus de vivacité que pour eux, si cette dernière explication leur manquait, c'était à désespérer de l'avenir. Je dois dire que M. Bonneville est lui-même assez vivement entré dans cette voie, à ce point qu'on aurait pu tout d'abord penser qu'il s'agit bien pour lui de la suppression radicale des circonstances atténuantes. Cependant, quand il se rapproche davantage de la difficulté, il ne parle plus que de la réglementation de ces circonstances, et peut-être serait-il finalement d'avis que l'abolition n'en serait utile qu'envers les récidivistes; mais sur ce dernier point il est très décidé.

Quoi qu'il en soit, et à prendre en ce moment la question à son point de vue le plus général, l'on peut, je crois, affirmer que toutes les difficultés, soit de principe, soit d'application, sont dominées d'abord par cette première vérité, qu'en bonne police sociale il n'est pas de meilleure sauvegarde de tout ordre et de toute sécurité que l'intimidation préventive, — puis par cette autre vérité, non moins irrécusable, que cette intimidation naît de la certitude du châtiment bien plus que de la sévérité de la peine. Ce fut l'heureuse inspiration de la réforme de 1832. Soit que les peines ne fussent plus à cette époque en rapport avec la nature ou la gravité des offenses, soit que les juges et le jury, trop enclins à s'effrayer de cette disproportion, fussent entrés dans des voies d'indulgence qui dans beaucoup de cas n'allaient à rien moins qu'à l'impunité, toujours est-il que l'on crut alors qu'il importait beaucoup de rétablir, au moyen de circonstances atténuantes facultatives, un équilibre

depuis longtemps rompu. L'événement justifia cette prévision, car à partir de 1832 la marche de la justice criminelle fut plus ferme, et le nombre des condamnations augmenta d'une manière sensible.

Cependant, après un certain nombre d'années et par un singulier retour, la situation avait complétement changé; c'est que, sans aucun doute, d'autres causes avaient agi, et je n'en dis un mot que pour protester encore une fois contre cette opinion déjà combattue : c'est que pour contenir ou modérer le mouvement progressif des récidives, il suffirait d'appliquer plus rigoureusement la loi pénale. Puis je me demande si, avant de rechercher jusqu'à quel point une répression plus sévère produirait les résultats dont on parle, il ne conviendrait pas de s'adresser une autre question : cet accroissement de rigueur est-il possible? Rien assurément de plus logique et de plus naturel, car c'est bien là que se trouve la véritable difficulté, la seule, à vrai dire : on le voit bien quand on serre le sujet de plus près et qu'on y pénètre davantage. Il faut donc la prendre dans ces termes et s'y tenir sans chercher plus longtemps à la méconnaître ou à l'éluder. Voici comment la question pourrait être posée : « si, dans l'état actuel des mœurs et des esprits, l'on excitait la magistrature et le jury à une application beaucoup plus sévère de la loi pénale, obeiraient-ils à cette impulsion, et serait-il permis de compter sur leur persévérante et inébranlable fermeté? » Eh bien! je déclare, sans hésiter, que je suis loin de le croire. Il faudrait pour cela retrouver partout, et dans une forte mesure, ce sentiment sain et profond de foi et d'honnêteté dans lequel la virilité des mœurs et l'énergie du caractère viennent se retremper comme à leur source. Or ce sentiment, loin de renaître et de se fortifier, ne tend-il pas au contraire à s'affaiblir chaque jour davantage, et ne peut-on pas dire que de nos jours et en toutes choses là est le principe même de nos irrésolutions et de nos défaillances? C'est le cri universel. Entre un nombre infini de témoignages, je n'en citerai que deux.

Dès 1839, M. de Gérando, honnête et excellent observateur, disait déjà que les dispositions d'horreur pour le crime, de respect pour les lois morales étaient tombées dans un affaissement général. Il ajoutait ceci : « Les notions du juste et de l'injuste sont altérées dans l'esprit de la multitude; elles le sont même dans la classe instruite et élevée, à un degré moindre sans doute, mais elles le sont en réalité dans l'esprit de chacun de nous. Là est le mal, là est la cause vraie et première de l'augmentation des crimes et de l'énervation de notre système répressif. » Plus récemment, dans le rapport sur la statistique de 1850, M. le garde des sceaux, après s'être demandé si au point de vue moral la société s'est améliorée comme au point de vue matériel et intellectuel, faisait cette réponse : « Que

l'étude attentive des comptes généraux de la justice criminelle ne permet pas de l'admettre. Soit que la culture du cœur n'ait pas été l'objet de la même sollicitude que celle de l'esprit, et que l'*éducation* ait marché en sens inverse de l'*instruction*, soit que la diffusion des richesses ait, au détriment de la morale publique, développé la passion des jouissances matérielles, il est bien évident que le respect de la loi et des grands principes sur lesquels la société repose a été s'affaiblissant!... »

Rien de plus vrai et de mieux dit, et c'est plus qu'il n'en faut assurément pour assigner sa véritable cause à la trop fréquente admission des circonstances atténuantes. Voudrait-on encore cependant, et malgré tout, les supprimer; on n'aurait pas, je pense, la prétention de faire disparaître ainsi du même coup cette disposition générale des esprits qui vient d'être caractérisée avec tant de justesse et une si grande autorité. Personne n'y peut malheureusement rien : elle subsistera donc, quoi que l'on fasse, avec ou sans les circonstances atténuantes. Seulement dans ce dernier cas elle se fera bien plus vivement sentir. S'il est vrai en effet que, malgré l'allégement qui en résulte pour leur conscience, les jurés et les juges n'inclinent que trop encore vers les acquittemens absolus, que sera-ce donc si on vient à les mettre aux prises avec cette rude alternative ou d'une indulgence sans limites ou de la plus extrême rigueur! On créerait ainsi, il faut en convenir, une situation bien violente et bien tendue, et pour en être singulièrement effrayé il suffirait du plus simple retour sur les nécessités les plus élémentaires d'une bonne justice, à moins cependant que l'on ne veuille admettre qu'avec l'abolition des circonstances atténuantes la faiblesse des juges et des jurés cessera comme par enchantement, ou, si on l'aime mieux, que le devoir, quoique devenu plus difficile, sera néanmoins mieux rempli. Lorsqu'une logique rigoureuse conduit les questions à de pareils termes, le mieux, je crois, est de s'arrêter. Je n'insiste donc pas, et je me borne à dire qu'un seul fait est certain en tout ceci, c'est que si l'on replaçait les choses au point où elles étaient avant la réforme de 1832, on reverrait bientôt, et même selon toute apparence, à un degré beaucoup plus inquiétant, ce que l'on n'avait que trop vu jusque-là.

Tel est, je crois, le véritable et dernier mot de la question. J'ajoute qu'il en serait d'autant plus ainsi qu'il s'agirait de crimes atteints par des peines très sévères, et plus particulièrement de ceux qui sont punis par la peine capitale : je suis convaincu que, dans ce dernier cas, les chances d'impunité seraient énormes. Que les adversaires de cette peine soient tout prêts à se réjouir d'un résultat qui conduirait à l'abolition complète, je le comprends sans peine; mais aussi quel sujet de profonde anxiété pour ceux qui ne

pourraient voir dans cette abolition qu'une très grande et très funeste erreur!

Me voilà donc encore une fois, et sans trop le vouloir, en présence de cette redoutable question; elle est trop de mon sujet néanmoins pour que je ne doive pas m'en expliquer ici même et avant d'aller plus loin. Il m'a semblé d'ailleurs qu'au moment où dans plus d'un pays se préparent de prochains et rudes assauts contre la peine de mort (1), il siérait mal à un vieil athlète de déserter ou de paraître déserter une cause dont il fut un jour le soldat heureux (2).

Que les esprits les plus élevés et les plus nobles cœurs se passionnent contre le principe même d'une peine irréparable dans ses effets, et que les croyans surtout éprouvent une religieuse terreur à la seule idée de la justice humaine s'interposant entre Dieu et le repentir, et allant ainsi frapper du même coup les criminels dans leur destinée périssable et dans celle qui ne l'est pas, qui pourrait s'en étonner? Peut être même faudrait-il plaindre ceux dont la conscience sur ce point n'aurait pas été agitée par des doutes sérieux et d'honnêtes scrupules; mais enfin, et quoi qu'il en soit, il a bien fallu cependant, après cette longue et ardente controverse, où tout a été dit, prendre un parti, ne serait-ce que pour ramener la question à ses termes véritables, qui peuvent, je pense, se formuler de la sorte :

La peine de mort est-elle absolument nécessaire à la défense de la société?

Dans quelle mesure cette nécessité existe-t-elle?

Il est bien entendu qu'en posant ainsi la question je suppose *à priori* qu'il va de soi, pour les adversaires comme pour les défenseurs de la peine de mort, que dès qu'on en reconnaît la nécessité, on tient par là même cette peine pour légitime. Je crois en effet que personne aujourd'hui, je parle des hommes sérieux, ne voudrait avoir sur ce point un autre avis (3). Non, on ne va pas jusque-là, au moins explicitement et à front découvert; on préfère se renfermer dans cette simple assertion, que la peine de mort est loin d'être aussi nécessaire que le prétendent ses partisans, et qu'à tout

(1) Parlement de Turin, — haute commission instituée en Angleterre pour l'examen de la question, — adoption d'une motion relative à la peine de mort par la diète du grand-duché de Saxe-Weimar, — pétition au sénat français. — On jugera si le récent débat soulevé sur cette question au sein du corps législatif (discussion de l'adresse) a pu et dû changer notre conviction; qu'il me soit du moins permis de dire que, malgré de très belles et très éloquentes paroles, telle n'est pas l'impression que j'en ai reçue.

(2) Assemblée constituante, 1849.

(3) Lord John Russell, dans une publication récente, paraît bien incliner vers l'abolition de la peine de mort, mais sans admettre que l'on puisse en contester la légitimité : il fait au contraire sur ce point les réserves les plus expresses.

prendre l'abolition de cette peine serait, pour la paix commune et la sécurité de chacun, d'un bien moindre intérêt qu'on ne le suppose. Cela dit, la question de principe se trouve, ce me semble, à peu près dégagée; la difficulté désormais est tout entière dans l'analyse des faits et dans l'appréciation sagement mesurée des rapports que cette analyse déterminera entre l'utilité de la peine et l'intérêt essentiellement prédominant de la société. Si donc il résulte de cette double étude une présomption de nécessité élevée à un tel degré de puissance que le péril social soit reconnu imminent, l'on devra reconnaître aussi que dans ce cas et en soi la peine est effectivement légitime. Je sais très bien qu'il peut être fort difficile de marquer le point précis qui signale une telle nécessité; je sais aussi que, sous le vif aiguillon de cette difficulté, les esprits s'agitent et les imaginations s'enflamment. Tenons-nous plus près des choses cependant, et cherchons-en la plus exacte vérité dans ces notions de bon sens pratique et de sage expérience que l'on devrait bien, à l'exemple des plus grands esprits, se résigner enfin à considérer comme le principe et la source des meilleurs enseignemens.

Or, si l'on se place à ce dernier point de vue, et puisqu'il s'agit après tout de cette terrible présomption de nécessité dont on vient de parler, il importe essentiellement que la loi criminelle en spécifie toutes les circonstances et tous les élémens avec le soin le plus scrupuleux; il faut encore qu'elle soit très attentive à multiplier les garanties à l'aide desquelles cette présomption, se développant et se fortifiant de plus en plus, vient à se confondre en quelque sorte avec la certitude même. Ces élémens seront de deux sortes. Les uns se rapporteront aux formes d'instruction et de procédure destinées à régler la vérification et la constatation des faits; on devra donc, et par-dessus tout, y tenir grand compte de toutes les conditions propres à assurer les droits d'une libre défense. Les autres auront trait à la délimitation précise et à l'exacte nomenclature des faits qui, par leur nature et leur gravité, seraient considérés comme passibles de la peine de mort. Cette nomenclature, dans aucun cas et sous aucun prétexte, ne pourrait s'étendre à des crimes qui ne porteraient pas à la paix sociale de profondes et irréparables atteintes : cette prudente restriction constituerait assurément une garantie d'un très grand poids. Enfin il y aurait fort à se préoccuper aussi de la juridiction même à laquelle serait remis le pouvoir d'apprécier dans sa pleine et souveraine indépendance les circonstances du fait incriminé. Une magistrature incessamment renouvelée, dégagée de toute prévention et de toute influence, placée en présence du crime et de l'accusé avec les impressions qui agitent au moment même la société tout entière, constituerait à son tour

une nouvelle garantie, et la plus notable à coup sûr : cette magistrature, n'est-ce pas le jury même?

En esquissant ainsi à grands traits ces premiers aperçus, je n'ai guère que retracé l'histoire même de nos lois. J'en fais la remarque avec un certain orgueil, et surtout en grande paix de conscience. N'est-on pas en effet en droit de se demander si, lorsque la peine de mort est prononcée sous l'influence directe de ces garanties si nombreuses et si diverses, il n'en résulte pas une présomption suffisante non-seulement de la justice de la sentence, mais encore de sa nécessité? Ne peut-on pas, à meilleur droit encore, se demander si cette présomption n'acquiert pas, pour tout homme d'un sens droit et de bonne foi, un irrésistible degré de certitude lorsque le jury en n'admettant pas les circonstances atténuantes, le chef de l'état en n'exerçant pas le droit de grâce, ont itérativement reconnu, chacun à part soi et à un point de vue différent, que, dans le cas donné, l'application de la peine dans toute sa rigueur importe essentiellement à la sécurité publique?

Notre loi criminelle, où se combinent ainsi dans une très juste mesure la défense de l'intérêt social et le respect de la vie humaine, me paraît donc résumer très sagement, en les plaçant à une immense distance de leur point de départ, les véritables progrès de la civilisation en ce qu'ils ont de meilleur et de plus tutélaire, progrès d'ailleurs tellement marqués, surtout dans ces derniers temps, qu'on a vu les condamnations capitales, qui en 1854 étaient de 79, descendre en 1862 au chiffre de 31, — de 31 à 20 en 1863, et enfin à 9 en 1864; encore pour celles-ci y a-t-il eu quatre commutations à titre de grâce.

Mais voici que l'on s'empresse de dire que cette très notable diminution s'explique par une diminution correspondante dans le nombre des crimes atteints par cette peine; soit, j'ajoute seulement que la diminution de ces crimes ne peut s'expliquer à son tour que par l'effet même de la puissance d'intimidation de la peine qui leur est applicable : résultat d'autant plus naturel et d'autant plus obligé, dirai-je encore, que cette intimidation s'exerce dans un milieu où le sentiment à peu près exclusif de l'amour de soi, le goût effréné du bien-être, la passion sans contre-poids des jouissances matérielles, prédominent davantage. Or n'est-ce point là l'état même de notre société aujourd'hui, et n'est-il pas trop visible qu'elle se meut dans ces conditions de faiblesse et de langueur qui tendent sans cesse à amollir les âmes et à énerver les caractères? Je le crois fermement, et c'est pour cela qu'à mon sens il n'est rien de plus simple et de plus naturel que de voir s'éteindre dès lors pour le mal comme pour le bien, dans le mouvement des passions humaines,

ces frénétiques ardeurs dont les plus téméraires aventures et les périls extrêmes sont comme l'aliment? Et c'est précisément ce qui arrive, même pour les malfaiteurs, je devrais dire surtout pour les malfaiteurs. Ils sont assez de leur temps pour en refléter, en les exagérant, les plus mauvais côtés, et sous ce rapport l'on peut justement supposer que la préoccupation de la peine de mort leur est d'autant plus importune qu'ils pratiquent avec plus de suite une certaine prudence très fort à leur usage, celle qui se règle uniquement sur la supputation froidement calculée de toutes les chances contraires, et principalement sur l'énormité de l'enjeu; c'est cette prudence qui tend à les éloigner et qui seule les éloigne très réellement des crimes passibles de la peine capitale. J'avoue que pour mon compte il m'est impossible de trouver ailleurs une explication un peu raisonnable de la diminution chaque jour plus sensible de ces sortes de crimes; chacun sent bien qu'il ne faut la demander ni à la religion, ni au respect de la morale, ni à un sentiment d'honneur plus général et plus vif, ni à une plus grande modération dans les désirs, ni à de moindres ressources dans les moyens d'exécution, ni à telle autre cause que ce soit; la diminution des crimes qu'atteint la peine de mort est donc bien le fait de cette sorte de prudence que je viens de définir.

Et maintenant encore un mot. S'il est vrai, comme on vient de le voir, que, sous l'influence sensible et directe de la peine de mort, le mouvement de la criminalité à l'endroit des faits passibles de cette peine ait été successivement réduit à des proportions vraiment inespérées, ne serait-ce pas la moins excusable des témérités que de supprimer un frein si excellemment salutaire pour livrer la société affaiblie et désarmée à tous les hasards d'une cruelle et sanglante expérience? Et n'est-ce pas à nous qu'il appartiendrait alors de renvoyer aux adversaires de la peine de mort cette formidable question de responsabilité, leur éternelle menace et la plus violente de leurs objurgations?

Cependant ils ne se tiennent pas encore pour battus, même sur ce terrain, et après avoir longtemps nié le droit social en tant qu'il s'appliquerait à la peine de mort, les voilà qui font volte-face et s'appuient précisément sur l'impuissance préventive de cette peine pour la déclarer illégitime! C'est ainsi qu'à titre d'exemple ils exhument de nos annales criminelles, en remontant un peu haut, les noms de Lacenaire pour l'assassinat suivi de vol, de Castaing pour l'empoisonnement, et à ne parler que d'hier, dans le même ordre de crimes, les noms de Latour dans l'Ariége et de Lapommerais à Paris; j'ajoute que c'est aussi l'une des raisons sur lesquelles les abolitionistes anglais insistent le plus.

Qu'est-ce à dire cependant, et pourquoi ces exemples et ces rap-

prochemens? Qui donc a jamais prétendu qu'il suffisait d'inscrire dans la loi la peine de mort pour que, par là même, le retour des crimes auxquels elle serait applicable fût à jamais impossible? Personne assurément n'a jamais pu avoir cette pensée: ce n'est point de cela qu'il s'agit, mais bien et uniquement de savoir si, de ce qu'il se commet encore des crimes emportant la peine capitale, il y a lieu de conclure à l'impuissance absolue de cette peine. Or, pour de telles questions, le mieux serait sans doute, à mon avis du moins, de s'en tenir au simple bon sens, un peu aidé, si l'on veut, par la connaissance même la plus superficielle du cœur humain. Que si cependant on s'obstinait à en chercher ailleurs la solution et à invoquer particulièrement l'expérience (1), peut-être me serait-il permis alors d'évoquer à mon tour de vieux souvenirs : je dirais donc que parmi les hommes que leurs fonctions avaient le plus rapprochés des malfaiteurs je n'en ai pas, dans le cours d'une bien longue carrière, rencontré un seul qui n'attribuât à la peine de mort une grande puissance préventive et même la seule, à leurs yeux, réellement efficace; excellens observateurs cependant et admirablement placés pour bien voir. Il y a peu de jours encore que l'un des plus habiles et des plus considérables n'hésitait pas à s'engager autant que jamais sur la question avec cette foi pleine et entière que rien jusqu'ici n'a pu ébranler.

Si j'osais invoquer mon propre témoignage, j'ajouterais que plus d'une fois aussi il m'a été donné de surprendre le même sentiment chez quelques-uns de ces grands coupables que la pratique la plus familière de la vie et des habitudes des malfaiteurs avait dès longtemps initiés à leurs impulsions les plus intimes et les plus vraies : je n'en citerai qu'un seul, mais le plus fameux entre tous sans contredit, ce même Lacenaire dont je viens de prononcer le nom. Allant droit au cœur même de la difficulté, sans se perdre dans de vains discours, et prenant pour exemple une des circonstances les plus mémorables de sa vie de malfaiteur, il racontait donc un jour, et à

(1) Je ne considère pas comme pouvant sous ce rapport faire autorité l'opinion de deux ou trois gouverneurs des plus petits états de l'Amérique du Nord (Rhode-Island, Michigan et Wisconsin), non plus que celle de quelques jurisconsultes de très petits états allemands (Anhalt-Dessau, Nassau et Oldenbourg), qui écrivent tous sur ce texte à leurs amis, ceux-ci, bien entendu, partisans déclarés de l'abolition. On voit que des deux côtés de l'Atlantique la base d'une prétendue expérience, réduite à ces termes, serait bien étroite, mais il paraît de plus qu'à défaut de statistique régulière ou pour toute autre cause, les élémens n'en peuvent même pas être soumis à un controle sérieux; puis il semblerait que, du moins sur certains des points indiqués, cette prétendue expérience, d'une date si récente, est très sujette à contestation. Dans tous les cas, fût-elle ancienne, notoire et même très vérifiée, il n'en faudrait pas moins reconnaître qu'elle se serait accomplie dans des conditions tellement éloignées de celles qui règlent les courans si complexes et si divers de nos grands états européens, qu'on ne pourrait, en ce qui les concerne, en tirer aucune induction légitime et acceptable.

une heure bien solennelle, qu'il avait eu le plus grand mal à trouver parmi ses co-détenus de Poissy un complice qui voulût consentir à être de moitié dans l'exécution d'un crime qu'il préparait de longue main. Il disait encore que, rendu à la liberté et privé du concours de ce complice, il avait essuyé derechef d'innombrables refus de la part des malfaiteurs les plus renommés par leur audace, et précisément parce qu'il y allait de leur tête; que c'était enfin à grand'peine, par un coup de fortune, que, le jour du crime approchant, il était parvenu à en raccoler un, mais un seul, et encore celui-ci était-il déjà compromis dans un crime passible de la peine capitale, ce que l'on appelait alors l'assassinat de la Boule-Rouge. Que l'on veuille bien remarquer cependant qu'il s'agissait ici de Lacenaire, si puissant parmi les siens, proposant d'ailleurs avec tout l'ascendant de son esprit une combinaison si ingénieuse et d'une exécution si aisée que, pour en empêcher le succès, il ne fallut rien moins que la circonstance fortuite la plus inouie et la plus imprévue; affaire superbe d'ailleurs, selon lui : on devait, après une forte recette de fin de mois, s'emparer du portefeuille d'un garçon de la Banque attiré dans une maison isolée du Marais au fond d'une cour.

C'est ici qu'il faut faire un retour sur soi-même, s'interroger avec bonne foi et se demander, en descendant au plus profond de sa conscience, s'il n'est pas de toute évidence que, la peine de mort n'existant pas, on eût vu accourir à la voix de cet homme tout un monde de malfaiteurs impatiens de s'engager à sa suite. — Mais point jusqu'à l'assassinat! dira-t-on peut-être. — Pourquoi pas? Je réponds au contraire et sans hésiter : Oui, très certainement et très logiquement, jusqu'à l'assassinat, car enfin, même avec l'assassinat de plus, la différence dans la peine eût été fort peu de chose, et l'on y aurait gagné, ce qui était beaucoup, de faire disparaître un très bon témoin, le plus redoutable sans contredit. Le calcul, il faut l'avouer, est d'une simplicité et d'une rectitude qui font vraiment peur.

J'en aurais fini sur ce point, si je ne devais, malgré une assez vive répugnance, dire quelques mots du crime d'empoisonnement; mais il le faut absolument, car aucun autre n'appartient davantage à la question. Qu'il soit en effet, entre tous, celui pour lequel la menace de la peine de mort agit avec le plus de force et d'opportunité, cela ne peut faire l'objet d'un doute. La raison en est fort simple : c'est qu'il est plus particulièrement le crime des mauvaises natures, de ces natures hypocrites et cauteleuses, sans courage et sans élan, se traînant dans les voies souterraines des plus sordides calculs et des combinaisons les plus astucieuses; elles fuient surtout le jour et la lumière, et l'image de la mort par l'échafaud les remplit d'épouvante. Rien de plus vrai, mais d'un autre côté il est également

vrai que ces natures hideuses n'ont d'autre ambition que celle de l'or, d'autre rêve que celui des jouissances qu'il procure, rêve sombre, ardent, inexorable. Aussi est-ce dans un tel milieu que l'on peut voir et que l'on ne voit que trop en effet à quel point la trop longue attente des héritages pèse quelquefois, et bien lourdement, sur des désirs toujours frémissans, et à quel point aussi d'autres passions irritées par l'obstacle peuvent s'exalter jusqu'aux plus sinistres égaremens. Et voilà sans doute comment, sous l'impulsion d'une première idée, repoussée d'abord avec une certaine horreur, mais bientôt plus familière, plus tard enfin tyrannique, on en vient à mesurer d'un œil sec l'abîme ouvert entre une convoitise ardente et les expédiens les plus épouvantables, si bien que tout finit par se réduire à une question de prudence. Or, sur cette pente et à ce point de vue, l'obstacle pourra souvent paraître bien léger, tandis que d'un autre côté on s'enivrera de cette affreuse confiance, trop fréquemment justifiée, que de tous les crimes l'empoisonnement est celui qui offre après tout les plus grandes chances d'impunité. Tout tend ainsi, au gré des passions les plus diverses, à un tel paroxysme de cupidité fébrile ou de fureur jalouse, que, pour contenir désormais ces passions et y faire obstacle, il n'y a vraiment plus qu'un seul contre-poids, la terreur de la peine de mort. Ceci doit être de la dernière évidence.

On le voit donc, de quelque côté que l'on porte ses regards, la peine de mort est une triste, mais impérieuse nécessité. Comment se fait-il cependant que des hommes considérables protestent encore aujourd'hui contre cette nécessité, et que parmi eux l'on doive citer lord John Russell? On s'en étonnerait beaucoup moins sans doute, si, s'éloignant en ceci des sentiers battus qui vont mal à sa forte nature, il ne faisait que céder au désir généreux, mais bien décevant, de rendre hommage à ce grand principe de l'inviolabilité de la vie humaine, devant lequel l'intérêt social lui-même doit, dit-on, fléchir; mais rien de pareil, et en réalité tel n'est pas son sentiment. Pour lui, on en a déjà fait la remarque, la peine de mort est légitime, si elle est nécessaire. Serait-ce donc la toute-puissance de l'un de ces grands mouvemens d'opinion auxquels les esprits les plus fermes ne parviennent pas toujours à résister? Pas davantage; le noble lord n'est pas de ceux qui règlent leurs actes et leurs opinions sur de telles impulsions. Puis il ne faudrait pas croire non plus que le mouvement soit si général, même en Angleterre, que la peine de mort n'y compte désormais que de rares et faibles défenseurs. A Dieu ne plaise, et le contraire est heureusement vrai : on a bien pu le voir à la séance de la chambre des communes du 3 mai 1864, où sir George Grey, secrétaire d'état de l'intérieur, fort peu

touché sans doute des objections secondaires qui comme toujours avaient envahi le débat, n'hésita pas à prendre position et à se retrancher dans cette affirmation si sensée et si péremptoire, que la peine de mort doit être maintenue *pour son caractère particulier d'intimidation*. Je cite ses propres paroles, qui furent d'ailleurs parfaitement acceptées par la majorité. Telle est donc en définitive la sage conclusion que, malgré une contradiction plus bruyante que solide, on peut, sans trop d'effort, tirer du mouvement des esprits en Angleterre.

J'en voudrais tirer à mon tour cette autre conclusion, fort admise au surplus par les abolitionistes, et qui rentre directement dans mon sujet : c'est que l'intimidation préventive, si particulièrement propre à la peine de mort, serait directement affaiblie, sinon compromise, par la suppression des circonstances atténuantes facultatives, puisque, du moins pour la plupart des crimes, cette suppression aurait pour premier effet d'ouvrir aux malfaiteurs de nouvelles perspectives d'impunité : or ce serait un très grand mal. Je suis donc ainsi ramené à dire, et c'est un des points sur lesquels je devais le plus insister, qu'il y a peu de sagesse à trop décrier les dispositions de l'article 463 du code pénal. Il résulte en effet assez victorieusement, ce me semble, de tout ce qui précède que la faculté qu'il confère aux juges et au jury d'atténuer les peines occupe une place éminemment utile dans l'économie de nos lois criminelles, soit parce qu'elle en règle et en modifie l'application par des tempéramens sagement appropriés à l'état général des mœurs et des esprits, soit parce qu'elle réduit beaucoup les chances d'impunité en imprimant à la répression une marche plus ferme et plus assurée. Aussi y aurait-il autant d'injustice que d'imprudence à classer encore cette faculté de modérer les peines, comme on n'en a que trop pris l'habitude, parmi les causes les plus actives du mouvement de recrudescence des récidives : il faut oser dire au contraire, et dire bien haut, que tout ce que l'on tenterait de ce côté ne pourrait ni arrêter ni entraver ce mouvement; il faut oser dire encore, avec non moins d'insistance et d'autorité, qu'on ne pourra réellement le modérer et le contenir que par la réforme même de notre institution criminelle : à un régime usé et impuissant il faut de toute nécessité substituer un régime nouveau prenant sa force et sa vertu dans un autre principe. Ce principe, quel est-il? et comment faudrait-il procéder pour en obtenir les meilleurs résultats?

II.

Quand on considère attentivement la nature des peines et la diversité de leurs modes d'application, on reconnaît bientôt qu'il n'y

a en réalité que deux systèmes en présence : celui de l'isolement cellulaire et celui de la détention en commun. Il convient de dire cependant que ces deux systèmes comportent l'un et l'autre des modifications qui peuvent les rapprocher plus ou moins, ou bien au contraire marquer entre eux une séparation vraiment radicale. C'est ainsi qu'aux États-Unis, où est né le système cellulaire, celui d'Auburn (New-York) n'est pas celui de Pittsburg ou Chery-Hill (Philadelphie), puisque dans ce dernier pénitencier c'est l'isolement de jour et de nuit, tandis qu'à Auburn c'est l'isolement de nuit avec le travail en commun pendant le jour. De même encore le régime de la détention en commun, qui domine en France et en Angleterre, est loin d'être le même dans les deux pays, puisque l'isolement absolu au début de la peine et la transportation, qui a lieu après un certain temps de détention en commun, n'y existent pas au même degré, ou y sont soumis à des conditions différentes.

L'on a cru longtemps, et peut-être croit-on encore, que l'on trouverait précisément dans des combinaisons intermédiaires, qui emprunteraient plus ou moins à l'un ou à l'autre de ces systèmes, la meilleure règle disciplinaire; mais on peut dire aujourd'hui qu'à ce point de vue tout a été tellement expérimenté et avec si peu de succès, qu'il y a tout lieu de croire que de nouvelles tentatives ne pourraient que se confondre avec celles qui les ont précédées, et qu'elles auraient indubitablement le même sort. Telle ne paraît pas être cependant l'opinion de M. Bonneville : il croit que, soit au point de vue préventif, soit au point de vue moralisateur, la liberté préparatoire des condamnés produirait les meilleurs effets. Ce serait donc encore un essai à tenter dans cette voie des combinaisons intermédiaires. Il part de ce premier principe, que la peine en soi cesse d'être légitime du jour où le condamné est moralement amendé, et puis, par voie de conséquence et au point de vue social, que de ce jour aussi il importe de le rendre à la liberté. Cette donnée première est peut-être bien absolue; mais passons. Pourquoi d'ailleurs se montrer difficile, s'il est vrai, comme on le dit, que la libération anticipée des condamnés offre de telles garanties et produit de tels résultats au point de vue de leur amendement, qu'avec elle il n'y a plus à craindre leur retour à des habitudes criminelles? Je n'hésite donc pas à tout admettre, principe et conséquences, mais, bien entendu, sous la réserve très formelle qu'il sera bien clairement démontré que les condamnés sont en effet véritablement amendés au moment où ils sont rendus provisoirement à la liberté. Je serai d'autant plus inflexible sur ce point qu'à mes yeux c'est bien là qu'est la base même du système, ou, pour mieux dire, le système tout entier. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si M. Bonneville précise les élémens de cette réforme avec un soin particulier et une rare

sollicitude. Ainsi il pose tout d'abord cette règle générale, que la liberté préparatoire pourra toujours être révoquée; puis, descendant à quelques détails, il indique qu'elle le sera particulièrement, si le libéré commet de nouvelles fautes, s'il quitte sans avertissement la résidence qui lui a été assignée, s'il ne justifie pas d'un travail assidu et pouvant suffire à son existence, ou bien encore si des habitudes de dissipation ou le commerce de personnes suspectes élèvent contre sa conduite ou la sincérité de ses dispositions morales des suspicions légitimes : le condamné perd alors ses droits à la liberté provisoire, il est réintégré dans la maison de détention pour y subir le reste de sa peine.

Je reconnais volontiers que la liberté préparatoire, concédée sous de pareilles garanties, pourra, dans certains cas et jusqu'à un certain point, maintenir le libéré dans la voie d'une conduite prudente et réservée, du moins jusqu'à l'entier accomplissement de sa peine; mais il faut bien que l'on m'accorde aussi qu'avec la liberté ainsi entendue et pratiquée, la question de l'amendement moral des condamnés reste intacte, en ce sens qu'après tout cette liberté ne fait jusque-là que se combiner avec les apparences d'une conduite extérieurement irréprochable : rien de plus, rien de moins. Or il est évident que cette manière d'être du condamné, fût-elle, en ce qui concerne la discipline, exempte de toute sorte de fautes, ne suffirait pas cependant pour prouver l'amendement; il faut de plus, et tel est aussi le sentiment de M. Bonneville, que non-seulement le condamné montre un grand zèle pour toutes les choses bonnes et utiles, particulièrement pour l'instruction morale et religieuse, mais encore que sa conduite soit telle qu'elle indique à la fois un sincère repentir pour les fautes passées et de non moins sincères aspirations vers un honnête avenir.

Sur ce terrain, on serait, il me semble, bien près de s'entendre. Je remarque cependant qu'il n'a été rien dit encore du mode de constatation de cet heureux amendement, si longtemps inespéré, non plus que des effets qui doivent le suivre : je me trompe, M. Bonneville tranche la question en affirmant sans hésiter que l'amendement moral des condamnés ressortira avec un degré suffisant de certitude des témoignagnes réunis du directeur, de l'aumônier, de la commission de surveillance, sans préjudice du contrôle du préfet, et au besoin de celui du ministre. C'est net et péremptoire, je n'en suis pas surpris, car c'est bien à peu près tout ce qui pouvait être dit sur ce point, l'un des plus délicats sans contredit de la difficulté.

Poursuivant l'apologie du système, M. Bonneville ajoute qu'il serait encore fortifié par l'attribution au condamné, à sa sortie, d'un pécule assez considérable pour la satisfaction de ses besoins pendant un certain temps : la transition entre la prison et le reclasse-

ment du libéré dans la société serait ainsi plus facile et à l'abri des dangers qu'une pénurie trop prochaine pourrait susciter. Il fait remarquer enfin que dans les termes de cet amendement on organiserait plus facilement le patronage des industriels et des cultivateurs, désormais en meilleure disposition, sans aucun doute, pour employer des sujets dignes, ou pouvant le paraître, de leur bienveillance. Voilà le système tout entier, peut-être devrais-je dire l'idéal même du système, tant j'ai eu à cœur d'en réunir les traits et les élémens divers dans l'ordre le plus harmonieux et le plus sympathique. Ce n'est donc pas sans un vif regret, et malgré mon sincère désir de partager les espérances de M. Bonneville, sans doute ses dernières espérances, que j'aperçois, à travers ces combinaisons si ingénieuses et si bien ordonnées, l'écueil fatal où le système vient se briser. Cet écueil, le voici.

On dit que l'amendement moral des condamnés sera suffisamment constaté par les témoignages des préposés de la maison de détention. Si j'osais à mon tour affirmer sur ce point toute ma pensée, je répondrais très nettement que tous les modes de constatation, quels qu'ils soient, s'ils ne reposent que sur cette base, seront partout et toujours également fallacieux et impropres, je ne dis pas à donner la certitude absolue, ce serait trop exiger, mais même à nous en rapprocher à un degré quelque peu satisfaisant. C'est qu'en effet les témoignages dont on parle procèdent tous, et au même titre, de simples appréciations, et se meuvent dans le domaine si vague et si inconsistant des vraisemblances et des conjectures! On croit enfin, pour tout dire en un mot, à l'amendement moral des condamnés sur de simples apparences; on le veut si bien ainsi, qu'on ne songe même pas à se demander, ce qui cependant s'offre naturellement à l'esprit, si cet amendement, envisagé d'abord dans son principe, puis dans ses effets, n'aurait pas en soi une cause morale quelconque qui en serait à la fois la justification et l'honneur, s'il n'en subirait pas à un certain degré l'influence, si cette influence ne serait pas à son tour plus ou moins attestée par des faits d'une certaine nature et d'un certain caractère. C'est bien par là cependant, et même par là seulement, si je ne me trompe, que l'on pénétrerait plus ou moins au fond des choses, et que l'on pourrait être sur la trace de la vérité. Ainsi par exemple, dans cet ordre d'idées, ne serait-il pas avant tout très essentiel de vérifier si ce qu'on appelle la bonne conduite des condamnés dans la maison de détention n'aurait pas son principe, et son principe unique, dans un intérêt de pur égoïsme, intérêt direct, impérieux, avéré, se suffisant pleinement, en dehors de tout élément de résipiscence et de moralité? Ne faudrait-il pas rechercher d'autre part si cette conduite ne serait réputée bonne par ceux qui en rendent

témoignage qu'à un point de vue négatif, comme strictement conforme à la discipline, et non point parce qu'elle tendrait ouvertement au bien par des actes désintéressés, et, s'il se pouvait, par le sacrifice? Cependant ce serait bien là, en fait d'amendement, la véritable pierre de touche. Or poser ainsi la question, c'est la résoudre.

Voici en effet que l'on offre à des condamnés la perspective d'une libération anticipée avec pécule à leur sortie : il va de soi que cette prime, comme on l'appelle, ne peut que leur plaire beaucoup et les attirer fortement. Néanmoins l'idée de leur amendement moral s'est-elle offerte en ce moment à leur esprit, ou l'a-t-elle seulement effleuré? Aucunement. Cette idée en effet ne peut être elle-même, et le système le suppose, que la conséquence d'une réforme déjà accomplie, ou tout au moins d'un commencement de réforme. Si donc les condamnés optent alors, et le plus souvent sans hésiter, pour ce qu'on appelle la bonne conduite, ce sera tout simplement sous l'impulsion d'un calcul d'utilité propre et directe très avidement saisi, surtout par les plus intelligens et les plus énergiques. C'est l'évidence même. Il n'est pas moins hors de doute qu'une fois ainsi engagés, ils soutiendront jusqu'au bout la gageure avec une invariable persistance. Le calcul n'est bon qu'à cette condition; ils le savent bien, ils savent bien aussi qu'il réussira d'autant mieux qu'il sera couvert par des formes plus habilement et plus ingénieusement hypocrites. C'est là désormais leur unique préoccupation. C'est assez dire que les impulsions de repentir et de retour au bien dont on parle tant auraient alors grand'peine à se faire jour dans des esprits naturellement fermés à tout ce qui tendrait à les éloigner de ce premier sentiment d'égoïsme exclusif et jaloux. Ne peut-on pas d'ailleurs se demander à un autre point de vue comment et à quel propos, sous la double contrainte de la séquestration et de la discipline, ces impulsions pourraient agir et se déployer? On ne voit vraiment pas quel en serait l'objet : c'est qu'en effet il ne faut rien moins que la pleine et entière liberté de bien ou de mal faire, et c'est là le plus grand honneur de l'humanité, pour imprimer à nos actions le sceau d'une moralité pure et vraie. Or où serait ici cette liberté?

Si donc, et je me résume ainsi, on se bornait à dire que, sous l'influence de la promesse de la liberté préparatoire et du pécule de sortie, il est probable qu'un plus grand nombre de condamnés se distingueront à l'avenir dans nos maisons de détention par des habitudes d'ordre et de régularité, rien de mieux. Je serais très disposé à l'admettre pour les plus habiles et les plus avisés, je pourrais même dire que ceci est vieux comme le monde, et il n'est pas un seul des directeurs entendus dans les enquêtes ouvertes de-

puis si longtemps qui n'ait à l'instant même reconnu à ces traits les prisonniers les plus dangereux; mais vient-on à parler de retour volontaire à une vie laborieuse et honnête, d'instincts criminels déracinés, de mauvaises passions éteintes, de repentir sincère, de régénération morale en un mot, j'avoue que je demeure confondu. Et ce serait à mes yeux une bien grande témérité que de fonder un système tout entier de discipline répressive sur la supposition assurément très gratuite d'un semblable résultat, d'autant plus qu'il n'y aurait lieu d'en tenir compte, même en l'admettant, que si le fait se produisait, non pas accidentellement et de loin en loin, mais fréquemment, successivement, et dans de certaines conditions de permanence et de pérennité. Si ces conditions manquent, il n'y a pas de système, ou, ce qui est même chose, le système est stérile et sans action véritable.

Enfin, et pour aller tout d'un trait au fond même des choses, comment se faire à cette idée, que bientôt dans cette atmosphère si impure des prisons on verrait des âmes jusque-là profondément endurcies et desséchées céder néanmoins à de plus douces influences et s'épanouir en quelque sorte au souffle vivifiant du repentir, tandis que c'est l'éternelle leçon de l'histoire que, même dans les circonstances les plus favorables, au sein de la population la plus honnête et sous l'empire des exemples les plus touchans, c'est de la religion seule que l'on peut, aux heures les plus propices, et à grand'peine encore, attendre de tels miracles?

Par quelque côté que l'on envisage la question de la liberté préparatoire, on arrive donc à reconnaître que, du moins dans le système de la détention en commun, rien n'est plus incertain et plus problématique, même dans les données les plus favorables, que l'amendement moral des condamnés. Or il est aisé de voir que, sans l'amendement moral, la liberté préparatoire, loin d'être un moyen de bon ordre et de sécurité, devient un danger d'autant plus grand que la perversité du condamné se serait ainsi retrempée et aigrie dans l'impatience d'une longue hypocrisie et d'une contrainte odieuse.

On annonce cependant que ce régime a été l'objet de récentes et très heureuses expériences dans un pays voisin; cela est peu probable assurément, mais n'importe, l'assertion vient de trop haut pour qu'on puisse lui refuser l'honneur d'un examen, fort rapide sans doute, mais très loyal et très sincère.

III.

Rien de plus curieux et de plus instructif que l'histoire de la déportation des condamnés pour crimes en Angleterre : elle commence en 1785 et ne paraît pas près de finir. Je n'en prendrai que

quelques traits parmi ceux qui touchent directement à mon sujet. Ainsi lord Bathurst, alors membre du cabinet, disait déjà en 1819 que « la terreur qu'inspirait d'abord la déportation diminuait d'une manière générale, et que les crimes s'accroissaient dans la même proportion (*they have increased beyond all calculations*)... » En 1832, une commission parlementaire affirmait à son tour que « la peine de la déportation en Australie ne suffisait pas pour détourner du crime, qu'on a vu des exemples de crimes commis dans le seul dessein d'y être envoyé, et enfin que tous les efforts tentés pour arrêter l'accroissement rapide et progressif des crimes, soit en amendant les lois, soit en établissant une police plus active, avaient été impuissans. » M. l'amiral Laplace, qui dans son voyage de 1831 autour du monde avait vu les choses de près, le vénérable Barbé-Marbois, d'un esprit si élevé et si judicieux, plus tard MM. de Tocqueville et G. de Beaumont, et enfin M. Jules de la Pilorgerie dans son beau travail sur Botany-Bay, n'avaient pas hésité à frapper le système pratiqué en Australie de la même réprobation. Ce système résista néanmoins longtemps encore à toutes les attaques, quoique l'on fût chaque jour de plus en plus convaincu qu'il était infecté d'un vice fondamental et irrémédiable; malheureusement tel est le sort de cette question, que c'est précisément lorsqu'apparaît le plus clairement l'urgente nécessité de la résoudre que l'énergie fait défaut, et qu'on ne sait guère que l'éluder. Ce n'est donc qu'en 1847 que sir George Grey proposa de substituer à la déportation un système nouveau, d'après lequel les condamnés devaient subir toute leur peine en Angleterre et puis émigrer, une fois la peine subie.

Sir George Grey répondait ainsi du même coup aux deux difficultés de la situation : par la détention en Angleterre, il espérait restituer à la peine une force d'intimidation que la transportation ne comportait pas ou ne comportait plus; par l'émigration après l'accomplissement de la peine, il voulait prévenir le danger d'une trop grande accumulation de libérés sur le sol du royaume-uni, — grand danger assurément, comme on ne le voit que trop aujourd'hui. Sa proposition fut, sous ce dernier rapport, gravement modifiée par la loi du 6 août 1853, qui se résume dans les points suivans : 1° neuf mois de cellule absolue, 2° un certain temps de travail en commun dans une maison de détention, 3° le droit pour tout condamné d'obtenir la remise provisoire et conditionnelle d'une partie de la peine au moyen d'un *ticket of leave* (licence de liberté) qui l'autorise à travailler dans les colonies, ou même dans le royaume-uni, en état de liberté provisoire. Une circulaire de lord Grey, du 29 juin 1857, régla les divers degrés de la remise facultative de la peine : un sixième pour une condamnation de trois ans, un cinquième pour cinq ans, un quart pour six ans, un tiers pour quinze et plus.

Les résultats parurent assez favorables jusqu'en 1856, puisque sur 5,049 *convicts* on ne compta que 404 relaps, soit 8 pour cent. Ne serait-ce pas que, d'octobre 1853 à décembre 1856, les libérations étaient tellement rapprochées de cette dernière date qu'il se serait ainsi écoulé trop peu de temps après la sortie des prisonniers pour qu'on eût rien obtenu de concluant ou même de bien significatif dans cette première épreuve? Cela est d'autant plus probable qu'à mesure qu'on avance, le nombre des récidives dépasse de beaucoup ce premier chiffre; c'est ce que l'on a remarqué surtout en 1859, année où la proportion des récidives s'éleva de 8 à 28 pour 100 : on alla même bientôt au-delà de ce dernier chiffre. Cette progression incessante fut en outre caractérisée par des faits d'une singulière gravité. Je n'en citerai qu'un : parmi les 850 *convicts* impliqués dans la formidable révolte des prisonniers de Chatam, 640 étaient notés pour leur bonne et très bonne conduite, et 73 pour une conduite exemplaire, si bien qu'au moment de l'émeute ils étaient tous sur le point de recevoir leurs *tickets of leave.*

La situation n'était donc plus tolérable; il y eut alors en Angleterre un cri de profonde et universelle terreur, force fut au gouvernement d'aviser. En conséquence, il institua le 29 décembre 1862 une haute commission chargée d'examiner la question sous toutes ses faces; cette commission fut composée des hommes les plus considérables et les plus compétens, parmi lesquels il suffira de citer les lords Grey, Naas et Craword, sir J. Pakington, sir J. Cookburn, *lord chief-justice*, sir J. Russell, *recorder* de la cité de Londres, etc. Après s'être livrée aux études les plus approfondies, la commission signala parmi les causes du mal : 1° l'accumulation des *convicts* libérés par suite du ralentissement de la transportation, 2° les vices de la répression actuellement en vigueur. C'était bien là en effet le vrai des choses et le vif de la difficulté.

Tel a donc été en 1864, après les essais les plus divers, tentés et poursuivis avec une remarquable énergie sur tous les points du globe, le dernier mot de la libre et fière Angleterre sur cette question vitale. Or il est manifeste que ce dernier mot la place entre un double écueil. Veut-elle échapper au péril de l'accumulation des *convicts* libérés, ce qui, d'après la haute commission, serait la première cause du mal, elle ne le peut qu'en revenant à la transportation; mais il est notoire que cette peine n'a pas d'action préventive, et l'on sait d'ailleurs que les colonies refusent maintenant de recevoir les *convicts* de la métropole, si même elles ne prennent le parti de les lui renvoyer sans plus de façons. Veut-elle au contraire, à défaut de la transportation, corriger et modifier les procédés vicieux, dit-elle, de la répression actuellement en vigueur, ce qui serait la seconde cause du mal, — alors elle se retrouve en pré-

sence de la détention en commun, et il serait peu sage, ce semble, après tant de mécomptes et de déceptions, de vouloir demander encore à ce régime une force d'intimidation, une puissance répressive qui lui manquent ou à peu près.

Que faire donc, et comment sortir de cette situation difficile? Chose inouie, — et vraiment j'éprouve à le dire une certaine confusion, — la commission revient pleinement à ce régime de la déportation, discrédité depuis plus de quarante ans, et qui hier encore semblait condamné sans retour; elle y revient à ce point que, tandis que depuis 1853 la déportation n'était restrictivement applicable qu'aux condamnés à quatorze ans et plus, elle l'autorise derechef pour tous les condamnés, quelle que soit la durée de la peine. On doit cependant ajouter qu'elle paraît tenir beaucoup à ce que les colonies pénales soient rejetées à l'avenir dans l'Australie occidentale; serait-ce donc que tous les autres points leur sont fermés, ou ne serait-ce pas plutôt que désormais le degré de latitude deviendrait en cette matière la règle et la mesure d'une plus grande ou d'une moindre efficacité? Triste spectacle assurément, et que l'on aurait, sans aucun doute, épargné à l'Angleterre, si le moindre indice avait permis de supposer que l'expédient nouveau de la liberté préparatoire était appelé à exercer une influence quelconque sur le mouvement de la criminalité et des récidives. Le seul fait du retour à la transportation dit donc et très hautement que la commission n'a rien vu de ce côté, ni même rien entrevu de sérieux et d'efficace : il importe fort peu, après cela, qu'elle essaie de soutenir le contraire, et que même, dans un moment d'oubli ou d'entraînement, elle ose affirmer que les *tickets of leave* doivent être considérés comme une chose sage et excellente en soi (1).

Lord Grey avait en somme bien raison de dire, il y a déjà longtemps, que le *ticket of leave* ne prouve point la réforme, et que celui qui l'a reçu n'est pas moins sujet à faillir que tout autre condamné libéré. Et avec combien plus de raison encore, puisque les faits

(1) Cela importe d'autant moins qu'au moment même où la commission parlait ainsi, elle était obligée de reconnaître que depuis douze ans que le régime de la liberté préparatoire est pratiqué en Angleterre, les choses en sont venues à ce point que toutes les conditions d'ordre et de sécurité y ont reçu, plus qu'en aucun autre pays du monde, les plus rudes atteintes. Il n'est personne en effet en Angleterre qui ne sache, ne dise ou n'écrive que l'on y est aujourd'hui en présence d'une véritable armée de malfaiteurs (130,000 *convicts*) exercée, organisée, pleine de résolution. Il n'est personne non plus qui ne se demande avec une morne anxiété si longtemps encore, comme on l'a vu il y a quelques mois à peine, les hab'tans honnêtes de Londres seront obligés de s'armer pour défendre leur vie contre ces terribles garrotteurs presque toujours recrutés, soit dit en passant, parmi ces excellens prisonniers libérés avant l'heure sur la foi ou la présomption de leur amendement.

avaient parlé, lord Carnavon déclarait-il à la chambre des lords, le 23 février 1864, qu'il ne pouvait que beaucoup regretter que, dans le bill soumis en ce moment aux communes, l'on proposât de continuer le système des *tickets!* Excellentes paroles, aussi simples que vraies, et si peu écoutées cependant qu'il semble qu'à peine dites, elles étaient déjà tombées dans l'oubli, comme ces rumeurs éphémères qui meurent en naissant, tant il est vrai que si à Paris comme à Londres la pensée s'égare un instant, et comme par hasard, sur ce grave sujet, ce n'est que pour fuir et se dérober aussitôt, cherchant curieusement un prétexte où elle puisse abriter, ne fût-ce qu'un jour, sa responsabilité! Or ce qui manque le moins dans ce monde, ce sont les prétextes. Voici donc celui qui a cours à cette heure. Le système de la libération provisoire pris en lui-même serait parfait, dit-on; seulement jusqu'ici il aurait été très mollement et très inhabilement pratiqué. Pour le remettre en honneur, il suffirait de renforcer les lois pénales, et il conviendrait surtout de les appliquer plus rigoureusement; puis enfin, et c'est ce qui a toujours manqué, on devrait exécuter avec le zèle le plus soutenu toutes les règles destinées à garantir la très exacte application du système. C'est à cette condition qu'il a eu un plein succès en Irlande pendant qu'il échouait misérablement en Angleterre. Cette explication, qui tend d'autant plus à se répandre que toutes les autres font défaut, est à peu près acceptée par le lord *chief-justice*, qui paraît croire en effet que ce retour à une plus grande sévérité disposerait mieux le condamné à l'amendement. Pour notre part, il nous faut chez le condamné quelque chose de plus qu'une simple disposition. La haute commission elle-même, il faut le reconnaître, pense là-dessus comme nous. Pour elle, la base du système serait le très sérieux et très réel amendement moral des condamnés. Ceci ne comporte ni équivoque ni incertitude. Seulement, après avoir ainsi posé le principe, la commission est forcée d'avouer que, pour obtenir cet amendement, elle ne peut compter que sur la perspective offerte aux condamnés d'abréger la durée de leur détention par leur travail et leur bonne conduite. Cette perspective serait, dit-elle, le plus énergique stimulant qui puisse agir sur leur esprit. En Angleterre comme en France, il semble donc qu'on ait systématiquement résolu de ne jamais aller au-delà de cette idée; tout part de là et tout y ramène, et peut-être pourrait-on dire, sans trop se tromper, qu'on s'y attache d'autant plus que l'idée en elle-même est plus inconsistante, et qu'on s'en défie davantage. Aussi sommes-nous convaincu que c'est précisément sous l'empire de cet entraînement que M. Bonneville proposa en 1855 d'étendre le bienfait de la libération préparatoire, non plus seulement au

tiers de la peine, mais à la moitié, ramenant ainsi, dit-il, l'influence de la prime rémunératoire à sa plus haute puissance régénératrice; mais alors pourquoi s'arrêter en si beau chemin, et ne pas porter plus loin encore cette puissance si bienfaisante, en étendant la réduction de la durée de la peine de la moitié aux deux tiers d'abord, puis, s'il le fallait, des deux tiers aux trois quarts, etc.? Il est très certain que l'attrait de la prime produirait ainsi des effets que chacun peut sans doute caractériser comme il l'entend, mais dans tous les cas tellement décisifs, qu'à part les détenus frappés d'un incurable idiotisme, on les verrait tous entrer dans cette voie fort aplanie d'une bonne conduite disciplinaire. Et alors quel spectacle édifiant que celui des maisons de détention! quel ordre parfait, quel respect scrupuleux pour la règle! Quant à l'amendement moral des condamnés, il n'y aurait pas trop à s'en inquiéter, puisqu'il est admis qu'on en trouve le signe irrécusable dans leur bonne conduite au sein des maisons de détention. C'est donc toujours, je le répète encore, le même point de départ, le même parallogisme, et toujours aussi, comme point central où viennent aboutir tous les efforts et toutes les visées, l'invariable et décevante chimère de l'amendement des condamnés.

Avant d'en finir sur ce point, et puisque j'ai relevé incidemment ce que l'on allègue de la pratique plus heureuse en Irlande du système de la liberté préparatoire, j'en dois dire quelques mots. Il peut être vrai en effet, dans une certaine mesure, que ce système ait eu jusqu'ici une meilleure fortune en Irlande qu'en Angleterre, et je crois qu'on en peut donner quelques raisons; mais faut-il donc pour cela le glorifier? Gardons-nous en bien. En Irlande comme ailleurs, sauf quelques accidens plus favorables de localité, de tempérament et peut-être de religion, le système ne change pas de caractère et de nature; au fond, il reste ce qu'il est. On peut cependant faire remarquer que dans ce pays le système débute par dix mois de cellule tellement absolue que l'isolement n'y est pas même tempéré par le travail, tandis que d'un autre côté on y répand avec une intarissable abondance le bienfait de l'instruction religieuse la plus sympathique. Tout est donc parfait jusque-là et se rapproche tellement des conditions les plus vitales de la discipline cellulaire, que l'on peut aisément en conclure que c'est par là même sans doute que l'on est parvenu à recueillir ou du moins à préparer quelques-uns des bons effets de cette discipline; c'est déjà quelque chose, si bien qu'en apercevant à travers ces premières lueurs une fugitive étincelle de vérité, on ne peut se défendre d'une secrète joie.

Malheureusement après cette première tentative ou ce premier

effort on retombe presque aussitôt dans le système de la détention en commun; il est bon de dire cependant qu'on pratique ce système en Irlande avec plus de sévérité que partout ailleurs. En effet les condamnés y sont divisés en quatre catégories, et ils passent de l'une à l'autre d'après leurs notes, et suivant qu'ils ont obtenu un nombre de marques plus ou moins considérable. Ce n'est d'ailleurs qu'après avoir traversé ces catégories qu'ils sont enfin admis dans les prisons intermédiaires; puis, une fois là, on leur abandonne tout le produit de leur travail comme pécule de sortie. Quelquefois même, avant de leur délivrer les *tickets of leave*, on les autorise à chercher du travail au dehors, ce qui facilitera, au jour de leur mise en liberté, leurs relations avec les maîtres. Il arrive aussi qu'on en place quelques-uns pour un certain temps chez des industriels ou des cultivateurs. Après toutes ces épreuves, où les suit la pieuse sollicitude du prêtre catholique, ils obtiennent enfin la liberté préparatoire, toujours révocable en cas de nouvelles fautes ou même de simple inconduite.

Le système, comme on le voit, ne laisse pas que d'être très fortement lié dans toutes ses parties. Il est de plus très ponctuellement exécuté en Irlande, ce qui fait qu'ici du moins on ne rencontre aucun des prétextes allégués en Angleterre pour expliquer l'inefficacité de ce système, particulièrement au point de vue des récidives. Si donc et malgré tout les résultats sous ce dernier rapport ne sont guère meilleurs en Irlande qu'en Angleterre, il faudra nécessairement en conclure que le régime de la détention en commun, quels qu'en soient les combinaisons et les tempéramens, est définitivement jugé.

Quelques mots encore sur ce point. Les prisons intermédiaires de Lusk et Smithfield (et ce sont les seules en Irlande) ne reçoivent annuellement qu'un très petit nombre d'individus, chacune cent au plus, et parmi ceux-ci peu obtiennent le *ticket of leave*. C'est à peine si l'on en compte cent cinquante à Dublin et dans les environs; l'amendement se trouverait donc restreint à un petit nombre de condamnés; partant, son influence sur les récidives serait tellement bornée, que le système de la détention en commun ne pourrait pas en être affecté d'une manière sensible dans ses effets généraux. Quoi qu'il en soit, voici quelques détails statistiques qu'il peut être bon de relever : à partir de 1856, époque de l'établissement des prisons intermédiaires, il y a eu 4,643 *convicts* libérés avec ou sans *tickets;* on en a repris un certain nombre, parmi lesquels figurent dans la proportion de 7 sur 10 les condamnés porteurs de *tickets* révoqués. Quant à ceux, au nombre de 1,800, dont les *tickets* n'avaient pas été révoqués, 75 seulement (4 pour 100)

auraient encouru une nouvelle condamnation. M. Bonneville fait remarquer que le nombre si restreint des révocations de licence (4 pour 100) s'explique par cette simple raison, qu'on n'accorde les *tickets* qu'à ceux qui ont donné des gages suffisans d'amendement; je crains qu'il n'y ait là une confusion : le chiffre de 4 pour 100 ne me paraît s'appliquer en effet qu'aux licenciés *non révoqués* tombés en récidive et non point aux licenciés porteurs de *tickets révoqués*, puisqu'on voit ceux-ci figurer au chiffre total des libérés réincarcérés dans la proportion de 7 sur 10; ce qui certes suffit, et au-delà, pour démontrer péremptoirement l'inefficacité du système, car enfin les porteurs de *tickets* révoqués, auxquels ce chiffre est applicable, sont de tout point récidivistes au même titre que les autres, et ils accusent exactement la même moralité. Cependant ils avaient passé par les quatre classes ou catégories, et ils avaient eu, à toutes les phases de la répression, des notes excellentes. D'autre part, quand on leur délivra les *tickets*, leur amendement n'était pas à l'état de simple présomption; pour tous les agens, directeurs, aumôniers ou autres, ayant charge de vérifier et de prononcer, c'était un véritable amendement, très pertinemment et très attentivement constaté. Eh bien! il est démontré, non pas pour un ou pour quelques-uns, mais pour le plus grand nombre de ces libérés, qu'en réalité cet amendement n'existait pas. En Irlande comme en Angleterre, le système pèche donc par la base même. Si cependant on veut à toute force, et plus spécialement pour les natures faibles et moyennes, qu'au début l'encellulement absolu, un régime plus sévère ensuite à tous les degrés de la détention, enfin l'action plus marquée du prêtre catholique sur un croyant plus respectueux et mieux disposé, puissent exercer en Irlande une certaine influence, je ne conteste pas qu'il y ait en ceci quelque fonds de vérité. Je crois cependant, malgré les affirmations contraires, qu'il est difficile d'avoir dès à présent à ce sujet un avis suffisamment motivé; mais qu'importe? Je m'en tiens à ce point que le résultat, quel qu'il soit, ne pourrait, dans tous les cas, intéresser qu'un très petit nombre d'élus. J'ajoute, et sur ceci ma conviction est entière, que le système de la détention en commun eût-il même atteint, comme en Irlande, son plus haut degré de perfectionnement, n'en serait pas moins, et très particulièrement dans un pays qu'il est inutile de nommer, dépourvu de toute efficacité régénératrice vis-à-vis de la grande masse des malfaiteurs; dès lors il n'affecterait qu'imperceptiblement le nombre des récidives.

Le prestige de la liberté préparatoire tombe donc à son tour, comme déjà s'étaient évanouies toutes les espérances fondées sur

l'abolition des circonstances atténuantes; le système de la détention en commun reste avec tous ses dangers. Derrière ce système, pour qui sait et veut voir, il y aura toujours la vieille et intraitable perversité des malfaiteurs, seulement plus ou moins doublée de colère et d'hypocrisie. Si tout cela est vrai, n'est-on pas irrésistiblement attiré vers un système nouveau, et ce système ne doit-il pas être ou plutôt n'est-il pas nécessairement l'emprisonnement cellulaire? Il le faut bien, car ce n'est pas arbitrairement, mais sous l'influence directe et nécessaire des faits que la question se pose ainsi. Le moment semblerait donc venu d'étudier très attentivement les élémens essentiels et les diverses conditions de ce nouveau système, et de reprendre ainsi une œuvre violemment interrompue. Peut-être doit-on cependant se demander si, pour aborder avec plus de succès cette étude, il ne conviendrait pas d'attendre que les questions incidentes qui peuvent en ce moment entraver ou ralentir le mouvement de la réforme, celles précisément que nous venons de parcourir, soient mieux comprises et surtout plus sagement résolues. Il y aurait à procéder ainsi, je crois, quelque opportunité. Puis ne peut-il pas se faire, et quant à moi j'y compte beaucoup, que les excitations, chaque jour plus vives, du sentiment public, en marquant plus distinctement le but, deviennent à la fois un signe favorable et un puissant encouragement? Sous une pareille impulsion, les œuvres marchent vite et tendent plus sûrement à leurs fins. Ceci se sent et se comprend à merveille.

Est-ce à dire cependant qu'il faille jusque-là s'en tenir à un silence profond, et n'y aurait-il pas au contraire une grande convenance, sinon même une véritable utilité, à reprendre et à débattre sans cesse cette question? Je le crois. On voudrait d'ailleurs s'abstenir que ce serait impossible. C'est qu'en effet, pour peu que l'on touche à ce sujet, le système cellulaire sait y faire aussitôt sa place. Ainsi, à ne parler que de M. Bonneville, que de fois, quoiqu'il semble s'en éloigner en ce moment, ne peut-on pas surprendre même dans son dernier ouvrage, et à ne pas s'y tromper, l'expression furtive ou involontaire d'un très vif regret et peut-être d'une véritable prédilection! Je me bornerai à citer ce peu de mots : « Quoi qu'on puisse imaginer et tenter, on ne fera jamais de nos prisons en commun des sanctuaires d'épuration morale, des écoles de vertu et d'honneur; *ce résultat n'eût été, dans une certaine mesure, possible qu'avec le régime cellulaire, dont*, ajoute-t-il, *nous avons malheureusement* abandonné l'idée, faute d'avoir su la réaliser dans des conditions convenables d'économie et d'humanité (1). » L'aveu est

(1) Tome II, page 34.

précieux sans doute, mais n'est-ce pas la vérité même? Que parle-t-on d'ailleurs d'économie et d'humanité? Vivons-nous donc dans un temps où l'épargne soit si fort en honneur, ou bien ne serait-ce pas, comme on l'a dit beaucoup trop, que les dépenses les plus utiles auraient eu plus d'une fois à subir le contre-coup de vaines magnificences? A Dieu ne plaise! On peut aussi faire remarquer que si l'application générale du système cellulaire exige à l'origine des avances considérables, il n'est pas moins vrai, d'un autre côté, que cette dépense première serait successivement amortie par l'économie qui résulterait tout d'abord du ralentissement de la criminalité, sans parler même de cette autre économie encore plus notable que procurerait la diminution à tous les degrés de la durée des peines. Ceci est élémentaire et n'a jamais fait l'objet d'un doute.

Quant aux conditions d'humanité dont les premiers essais du régime cellulaire n'auraient pas tenu suffisamment compte, il serait bien temps aussi de s'entendre sur ce point. Serait-ce, comme on l'a tant dit et répété, que ce système s'attaque à la vie même des détenus ou réagit contre leur raison jusqu'à l'hébétement? Je croyais en vérité que l'on était revenu de toutes ces exagérations : les hommes les plus compétens et les plus autorisés en ont fait depuis longtemps justice; puis de tels reproches seraient peut-être en ce moment assez intempestifs. Je veux bien ne pas admettre dans toute leur gravité les rumeurs, cependant fort répandues, sur les effets de la transportation de nos condamnés à Cayenne; mais on en peut toujours retenir, et, je crois, sans trop de témérité, que ces effets accusent une mortalité bien supérieure à celle que, dans les hypothèses les plus excessives, on voudrait imputer au régime de la cellule.

Que si l'on veut dire seulement que ce dernier régime comporte des souffrances aiguës, qu'il crée un isolement qui glace et fait peur, qu'il livre l'âme des condamnés, au commencement surtout, à de poignantes angoisses, tout cela peut être vrai : dût-on même encourir le reproche de barbarie, il faut oser dire encore qu'il est bon et très bon, dans une certaine mesure, qu'il en soit ainsi, puisqu'après tout c'est là qu'est la force du système. Il ne faudrait pas cependant, même à ce point de vue, se laisser aller à de trop folles appréhensions; il ne faudrait pas oublier surtout que plus l'isolement de détenu à détenu sera complet et absolu, plus aussi devront être nombreux et fréquens les rapports des prisonniers avec le directeur, l'aumônier, les parens et les visiteurs honnêtes. De la sorte, la peine pour le plus grand nombre, pour les moins mauvais particulièrement, ce qui serait d'une justice toute providentielle, ne tarderait pas à être supportable sans cesser d'être

afflictive; puis, s'il est vrai, comme on n'en peut douter, que cette faculté ou cette puissance de sociabilité qui est notre nature même soit d'autant plus avide d'expansion chez les détenus de la cellule qu'elle est plus durement refoulée, ne serait-ce donc rien que de la voir bientôt, au lieu de s'exercer et de se répandre comme autrefois au milieu de malfaiteurs qui ne peuvent que la pervertir, prendre au contraire insensiblement, et de proche en proche, l'empreinte plus favorable de communications saines et sympathiques? Qui peut dire que sous cette action incessante, que rien d'ailleurs ne viendrait troubler, on ne verrait pas éclore enfin dans ces consciences arrachées à leur sombre endurcissement, sinon régénérées, le germe fécond et béni d'un sincère retour au bien? N'arriverait-il pas alors aussi, à chaque nouveau pas des condamnés dans cette voie, que par un juste retour, et dans une proportion en rapport exact avec le progrès même de la réforme morale, l'action douloureuse de l'isolement perdrait tous les jours de son amertume? Et tout cela, qu'on veuille bien le remarquer, par l'effet propre et naturel de la peine, sans qu'ici on puisse jamais, par le fait même de l'homme, s'égarer dans des calculs suspects ou des combinaisons équivoques! Toutes les fois que je rencontre cet aspect vraiment admirable et si consolant du système cellulaire, je me sens, je l'avoue, très vivement ému : c'est qu'il me semble sans doute, — et tout est là, qu'on y songe bien, — que l'on est ainsi sur la trace même de la réforme et de l'amendement véritable des condamnés. Ce n'est qu'une trace, je l'accorde; mais l'empreinte en est vive, et je ne sais pas en détacher mes regards. Est-ce donc de la détention en commun que l'on pourrait jamais attendre de telles promesses ou de telles espérances?

Il est un autre point, très considérable aussi, où l'emprisonnement cellulaire ne craint pas davantage la comparaison. C'est une très juste et très heureuse idée de M. Bonneville que celle qui tend à ménager au dehors au condamné des relations de travail et de patronage avant l'entier accomplissement de sa peine. M. Bonneville aime à faire remarquer d'ailleurs que cette idée peut être également appliquée dans les deux systèmes de la détention en commun et de l'emprisonnement cellulaire; ce n'est pas dire assez, car il est manifeste que le travail extérieur et le patronage seront bien plus accessibles dans le système de l'isolement. Cela s'explique par cette raison toute simple, que la confiance du patron est d'autant plus grande qu'il a plus de motifs de croire que celui qui sera tout à l'heure admis à son foyer aura moins subi l'influence si dangereuse des communications entre prisonniers. Or il n'est pas besoin de dire que dans la détention en commun ils se voient tous, se

connaissent, vivent des mêmes souvenirs, s'animent aux mêmes espérances, et bientôt peut-être seront lancés encore une fois dans le même tourbillon, tandis que l'un des traits les plus vifs et les plus insignes du régime cellulaire serait que les détenus n'auraient jamais échangé, ni même pu échanger une seule parole ou un seul regard.

L'isolement absolu des détenus peut donc seul faciliter leurs rapports avec les patrons du dehors; c'est beaucoup assurément, et cependant ce n'est encore que le moindre de ses avantages. On le voit bien, pour peu que l'on veuille pousser plus loin la comparaison entre les deux systèmes. Ici d'ailleurs les faits parlent si clairement et portent en eux-mêmes des enseignemens d'une telle évidence qu'il suffit de les énoncer. Ainsi n'est-ce pas une chose notoire que l'effet le plus certain et le plus direct de la détention en commun est d'endurcir de plus en plus les détenus dans leurs habitudes premières et de développer leurs plus mauvais penchans? N'est-il pas avéré encore qu'il arrive ainsi, par un entraînement bien naturel, que les plus corrompus tendent sans cesse à ramener ceux qui le sont le moins à leur niveau, et qu'ils n'y parviennent que trop? On ne peut pas ignorer non plus que c'est dans ce milieu que se forment ou se préparent ces terribles associations de malfaiteurs avec lesquelles la société aura plus tard à compter. Les rapports familiers et usuels des détenus en sont comme le principe et l'aliment. On se voit, on se compte, on se compare, la valeur et l'aptitude de chacun sont bientôt et très exactement cotées. Celui-ci, par son énergie et son audace, est plus propre aux entreprises hardies; cet autre, plein de finesse et d'astuce, semble né pour les combinaisons habiles et raffinées : c'est de cette façon que les projets de toute sorte s'élaborent et mûrissent. On est donc prêt, et il ne s'agit plus que d'attendre l'occasion. Est-on bien venu à s'étonner après cela du nombre toujours croissant des récidives? Il est tout simplement le produit net de la détention en commun.

Voilà la part directe de l'intérêt qui doit prédominer ici, l'intérêt général d'ordre et de sûreté. Voici maintenant quelle serait celle, qu'il ne faudrait pas absolument négliger, de l'intérêt des détenus eux-mêmes à un point de vue purement personnel : c'est qu'il y a là, quoi qu'on puisse dire, un devoir de tutelle et de protection qui a bien aussi ses très légitimes exigences. On le verra bien vite, si l'on veut descendre à quelques détails. Un détenu par exemple a commis une première faute; ce n'était peut-être qu'un entraînement de jeunesse, le fait d'ailleurs n'engageait ni l'honneur ni la probité. Au point de vue de la moralité, le mal n'était donc pas irréparable : eh bien! il peut le devenir, et il le deviendra, cela ne se

voit que trop, par l'effet de la détention en commun. Et qu'on ne s'y trompe pas, le nombre de ceux qui peuvent être rangés dans cette catégorie est beaucoup plus grand qu'on ne le pense d'ordinaire. Pour en être convaincu, on n'a qu'à se reporter aux chiffres suivans : d'après le compte de la justice criminelle de 1863, sur 165,514 prévenus jugés en police correctionnelle dans le cours de cette année, 62,783 n'ont été condamnés qu'à une simple amende (je reconnais qu'il est très probable que sur ce chiffre énorme il y a eu très peu de détentions préventives, je passe donc); puis 75,941 ont été condamnés à un emprisonnement de moins d'un an. Or on aura beau vouloir réduire la proportion, jamais cependant on ne pourra faire que sur un nombre aussi considérable il n'en reste encore beaucoup qui appartiennent à la situation exceptionnellement favorable que je viens d'indiquer. Que serait-ce donc si, passant de prévenus qui ont été condamnés à une simple amende ou à un emprisonnement de moins d'un an, on vient à considérer, toujours d'après le compte de 1863, le nombre des accusés acquittés par la cour d'assises (1,144) et des prévenus acquittés par les tribunaux correctionnels (13,762)! Ne sera-t-on pas encore plus autorisé à dire que, si bon marché que l'on veuille faire de la présomption légale d'innocence qui leur est acquise, il faudra cependant et de toute nécessité reconnaître que, pour un grand nombre du moins, cette présomption est la vérité même? Or, s'il en est ainsi, les uns et les autres n'ont-ils pas le droit de se plaindre, ceux-là de subir leur peine, ceux-ci leur détention préventive, à côté de ces malfaiteurs éhontés dont le contact est si douloureux et si avilissant? Je sais bien que l'on a dit quelquefois qu'après tout il ne s'agit ici que d'un déplaisir, très vif, si l'on veut, mais de rien de plus : c'est en prendre, ce me semble, bien aisément son parti; mais n'y a-t-il que cela? Pour peu que l'on veuille porter plus loin ses regards, qui donc ignore que, rendus plus tard à la liberté, les détenus dont nous parlons auront à subir l'affreuse présence de ces anciens compagnons de captivité, qui ne leur épargneront ni les injures amères, ni les menaces violentes, ni les exactions incessamment renouvelées, et d'autant plus renouvelées sans doute qu'ils se recommanderaient par un plus grand amour du travail et la conduite la plus irréprochable? Il est de règle en effet que, lorsqu'il s'agit de leurs pareils, les malfaiteurs sont toujours prêts à tout pardonner, sauf le retour au bien. La détention en commun est donc, à tout prendre, la plus lourde et la plus funeste aggravation de peine qui se puisse imaginer : d'un côté, malheur souvent irréparable pour ceux qui la subissent, de l'autre grand péril pour la société, gravement atteinte à son tour dans sa sécurité, et qui expie

sans doute alors l'oubli de ce devoir de tutelle et de protection qu'il ne lui est pas permis de négliger, même envers ceux qui ont failli. Et n'est-ce point là vraiment un juste effet de cette loi supérieure et providentielle de solidarité qui relie entre elles toutes les obligations morales, et que l'on ne méconnaît jamais impunément?

Si pourtant l'on vient à dire que de tels résultats, si déplorables qu'ils soient, bien qu'atténués déjà par les dernières lois sur la détention préventive et la liberté provisoire, sont après tout inséparables de l'action même de la justice, impuissante à classer *à priori*, selon des présomptions d'innocence ou de moralité, ceux qui lui sont déférés, je l'accorde volontiers, et rien à mes yeux n'est plus vrai; mais à l'instant même il faut reconnaître aussi que rien au monde ne peut mieux démontrer non-seulement l'utilité relative, mais l'étroite et absolue nécessité de l'emprisonnement cellulaire, puisqu'en définitive il est ainsi très péremptoirement prouvé qu'il peut seul prévenir de semblables énormités. J'ai donc eu raison d'affirmer que, sous ces divers rapports, cet emprisonnement est hors de toute comparaison avec le régime de la détention en commun.

En résumé, chacun à cette heure peut voir, ce me semble, ou du moins entrevoir que c'est bien exclusivement dans l'emprisonnement cellulaire que se rencontrent, et à un haut degré, les plus solides élémens d'une intimidation réellement préventive et de l'amendement moral des détenus. On le verra bien mieux encore le jour, puisse-t-il être prochain! où un ami de la réforme à qui ne manqueraient ni les lumières ni l'expérience aura l'heureuse fortune de poser enfin d'une main sûre les bases premières du système, et surtout d'indiquer avec une exacte et judicieuse précision les modes d'application le plus sagement appropriés à nos habitudes et à nos mœurs. Grande et belle œuvre assurément, grande par son utilité propre et directe, plus grande encore peut-être parce qu'elle répondrait à l'un des besoins du temps en élevant ainsi l'institution criminelle, le suprême abri de l'ordre, à ces fortes et saines conditions d'intimidation efficace et de moralisation relative jusque-là inconnues ou inespérées!

S. AYLIES.

LE SENNAHEIT

SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS LE DÉSERT NUBIEN.

On sait que l'Abyssinie est un vaste plateau dont la pointe la plus avancée vers le nord surplombe le *sahel* ou littoral de la Mer-Rouge d'une hauteur de près de sept mille pieds. A quelques lieues de ce plateau s'élève sur un îlot madréporique la petite ville de Massouah, exposée à toutes les influences d'une température énergiquement caractérisée par ce proverbe anglo-indien : « Pondichéry est un bain chaud, Aden une fournaise, Massouah l'enfer. » Malgré sa fâcheuse réputation au point de vue du climat, cette ville de huit mille âmes n'en jouit pas moins comme centre commercial d'une célébrité toute particulière en Égypte aussi bien qu'en Abyssinie; elle la doit à son port, le plus animé, le plus important de la Mer-Rouge après celui de Djeddah. Massouah mérite aussi à un autre titre d'attirer l'attention du voyageur. La région de huit lieues d'étendue qui forme en face de l'îlot où elle s'élève les rampes inférieures du plateau abyssin est occupée par trois ou quatre tribus qui peuvent compter parmi les populations les plus originales de cette partie de l'Orient. Divisées en trois grandes fractions, — les Bogos, les Halhal et les Menza, — et possédant une cinquantaine de villages, ces tribus, restées indépendantes entre l'Égypte et l'Abyssinie, et qui forment des républiques pastorales régies par des institutions assez analogues à celles des primitives sociétés italiques, appellent par une touchante illusion d'amour-propre national leur pays le *Sennaheit,* c'est-à-dire « le beau pays, » le pays par excellence.

J'étais arrivé à Massouah à la fin de l'automne de 1863 et dans des circonstances dont j'ai déjà dit quelques mots ici (1). La vue

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1864.

des pentes abruptes du Sennaheit, que j'apercevais distinctement à travers les grilles de mon *moucharaby*, n'avait pas tardé à éveiller en moi un vif désir d'explorer cette région si voisine de ma résidence temporaire, et sur laquelle on n'a encore que de trop rares notions. Il n'y a pas plus de sept ans en effet qu'un voyageur français, M. de Courval, traversait ce pays, jusque-là aussi ignoré des Européens que le centre de l'Afrique. Son intéressante relation, publiée en même temps qu'une remarquable monographie d'un jeune voyageur suisse (1), attirait alors un moment l'attention sur ces contrées. Un peu plus tard, en 1862, le duc Ernest de Saxe-Cobourg allait, suivi de toute une cour, y chercher des émotions cynégétiques, et cette rapide excursion agitait même assez les populations africaines pour inspirer au négus d'Abyssinie des inquiétudes sur les projets politiques d'un beau-frère de la reine Victoria. Aux renseignemens recueillis par ces premiers visiteurs du Sennaheit ne pouvait-on joindre des données plus précises, et n'y avait-il pas encore plus d'un détail intéressant à recueillir sur les populations du « beau pays » et sur leur territoire? Telle est la question que je me posai après quelques jours passés à Massouah, et à laquelle je répondis en formant la résolution de visiter au plus tôt le Sennaheit. Il ne me restait qu'à trouver un guide, un compagnon de voyage, et mon choix fut bien vite fait.

A l'époque de mon séjour à Massouah s'y trouvait le père Giovanni Stella, un lazariste italien qui desservait la mission de Keren dans le pays des Bogos. Le père Giovanni se disposait précisément à retourner au siége de sa mission. C'est avec ce digne cicérone, connaissant à fond la langue, les usages, les chroniques du Sennaheit, que je résolus de faire le voyage. Le père Stella était désigné sur toute cette partie de la frontière abyssine sous le nom familier d'*abouna Johannes*, « notre père Jean. » A l'époque où l'Abyssinie s'était fermée à la propagande religieuse européenne, en 1855, il s'était fixé au village de Keren, au milieu de la tribu des Bogos, dont la situation demi-indépendante lui offrait pour sa personne et son œuvre une sécurité relative. Au rebours de la plupart de ses confrères, qui commencent par des distributions de bibles ou de médailles au lieu de songer aux réformes morales qui sont la base la plus nécessaire de l'apostolat, il avait d'abord laissé là le dogme et tenté de civiliser les Bogos, tribus livrées jusqu'alors à toutes les violences d'un état social fort rudimentaire et d'une anarchie qui datait de la décadence de l'empire abyssin. Il réussit, à force de patience, à grouper six ou sept villages en un petit état reconnaissant son autorité morale; il supprima les *vendette*, qui décimaient

(1) M. Werner Munzinger, de Soleure, auteur de *Sitten und Recht der Bogos* (1859) et de *Ost Afrikanische Studien* (1864).

les familles, et vit peu à peu son arbitrage s'étendre sur un rayon de quarante à cinquante lieues pour toutes ces affaires litigieuses de vols, de maraudes, de pâturages contestés, qui faisaient couler le sang pendant des générations entières. Cette dictature d'opinion avait même fini par inquiéter le suzerain du Sennaheit, le négus. Il avait invité le père Stella à venir le voir à Gondar, lui promettant un bon accueil. Le jeune missionnaire n'avait pas osé répondre selon sa pensée, qui était celle du renard de la fable invité chez le lion. Prétextant des affaires pressantes, il était venu passer six mois à Massouah pour se faire oublier; mais il jugeait à la fin de 1863 le moment venu de retourner chez les Bogos, et je n'avais garde de le contredire sur ce point.

Le voyage que nous allions faire allait me permettre d'observer successivement les trois grands groupes de population dont j'ai parlé plus haut. Sur notre route se trouvaient d'abord l'oasis de Desset et le territoire des Menza, puis venaient le pays des Halhal avec le vallon d'Aïn, enfin Keren et le pays des Bogos. En réalité, la contrée que nous allions parcourir se distingue assez peu du désert. Pierreux et monotone, le terrain n'est coupé çà et là que par quelques bas-fonds où croît une herbe maigre et rare, que le bétail des nomades broute à grand'peine. Ce misérable coin de terre excite cependant la convoitise des grands états voisins : la Porte y prélève un tribut sur les nomades, qui sont en même temps exposés aux incursions des cavaliers abyssins. Notre première étape sur la route de ce désert devait être le gros village de Monkoullo, à une heure et demie de Massouah, et c'est là, par une belle journée de décembre, que nous allâmes faire une halte que la monotonie de ce séjour ne nous engagea pas à prolonger.

I.

Monkoullo est bâti sur le torrent de ce nom au point même où, sortant d'un fouillis de collines argileuses qui en circonscrivent le bassin, il s'épanche et se perd dans une plaine aride, sablonneuse, semée d'euphorbes nains et de maigres mimosas. La population, comme celle des hameaux voisins, est d'origine bédouine, la proximité d'une ville commerçante l'a seule décidée à changer ses habitudes nomades contre les mille petites industries dont vivent les banlieues; mais la portion la plus riche des habitans de Monkoullo se compose des négocians indigènes de Massouah, qui tous y ont une villa, — une *bastide*, comme on dirait à Marseille, — et qui chaque soir quittent, vers quatre heures, leurs bureaux ou leurs salles du bazar pour faire à pied les six kilomètres qui séparent la cité de cette sorte de faubourg. On reste surpris que des Orientaux

soient capables d'accomplir sept cents fois par an ce trajet d'un ennui mortel. Ils y trouvent, il est vrai, plusieurs compensations : d'abord celle d'une promenade hygiénique qui les délasse de huit heures d'immobilité forcée, puis l'avantage d'une vie en famille plus agréable et moins coûteuse que sur l'aride et brûlant rocher de Massouah, où l'eau seule coûte par jour, dans une maison aisée, 4 et 5 piastres (de 80 cent. à 1 fr.). Leur seule dépense pour se rendre sur la terre ferme, le prix du passage en bac, n'a rien d'ailleurs de bien ruineux pour ces commerçans économes : elle est de 5 *paras* par tête (3 centimes). La bourgade de Monkoullo, si chère aux négocians de Massouah, relève directement du gouvernement ou *kaïmakamie* de cette ville; elle paie en conséquence un impôt assez lourd et subit une petite garnison d'Albanais à la solde du kaïmakan. Ces hommes au teint bronzé, mal vêtus, et dont la rencontre au tournant des collines à l'heure de l'*acham* (1) n'est pas toujours rassurante, sont pourtant ici chargés de représenter l'administration de l'impôt; mais il ne faut point attendre d'eux la protection que doit toute police bien faite à l'administré. Ils n'ont, par exemple, jamais pris le souci de rechercher les auteurs des meurtres et des incendies qui désolent ce canton. J'ai vu, quatre soirées de suite, le feu dévorer une vingtaine de maisons de Monkoullo. L'Albanais profite même souvent de ces désastres pour entraîner à l'écart quelques femmes en pleurs et les dépouiller des bijoux d'or et d'argent qu'elles portent au nez, au cou et aux poignets.

Le bourg de Monkoullo n'offre, comme on le voit, à un Européen qu'assez peu de distractions. La chasse y est fort maigre et se réduit à quelques lièvres faméliques et à des gazelles de cette fine et jolie espèce que les Bédouins appellent, je ne sais pourquoi, *beni-israël*. J'aurais aimé, si j'en avais eu le loisir, à me faire raconter les chroniques du désert par les gens du lieu, population mixte venue de tous les cantons voisins et présentant assez fidèlement le type bédouin un peu adouci par une existence sédentaire. C'est une race laborieuse, active, et sachant « gagner sa vie. » Les hommes s'enfoncent à plusieurs heures de marche dans l'intérieur des terres pour chercher le long des torrens un peu de fourrage et de bois mort qu'ils revendent aux Massouanis; les jeunes filles, de dix à seize ans, chargent sur leurs épaules une outre pleine de l'excellente eau de Monkoullo et vont la vendre à la ville, voyage pénible de 12 à 14 kilomètres, aller et retour, qui leur rapporte une piastre, à peine vingt centimes. Cette fatigue quotidienne n'altère ni leur bonne humeur, ni leur gentillesse native; elles sont presque toutes fort jolies, petites, bien faites, avec de grands yeux d'un

(1) Prière du soir.

brun velouté en harmonie avec le cuivre rouge de leur teint. Leur sang abyssin, légèrement mêlé d'arabe, se reconnaît à leurs fines extrémités et à leurs cheveux d'un noir brillant dont les tresses flottent parfois jusque sur leur visage et leur donnent un air ébouriffé qui ne leur messied pas trop. Lestes, trottant menu, éveillées sans effronterie, elles n'ont aucune ressemblance avec les fillettes indolentes de Massouah et sont les vraies grisettes du pays.

Le 19 décembre 1863, nous quittâmes Monkoullo, et moins de trois heures de marche nous menèrent le soir du même jour au torrent de Desset à travers un pays ondulé, que dominent beaucoup de petits plateaux d'un niveau parfait, imitant assez bien par leurs coupures à pans quadrangulaires et par leur profil nos ouvrages de fortification moderne. La route côtoie le petit vallon de l'Oued-Debo, fertilisé par un torrent qui chaque automne y apporte une part d'alluvion entraînée du flanc des montagnes de Bedou, et où les Bédouins sèment alors leur *doura*. Le torrent du Desset et la rivière de l'Oued-Debo donnent une fécondité relative à une petite plaine basse, boisée, où s'est fondé dans des circonstances qui méritent d'être connues le village d'Embirami. Il y a une trentaine d'années, quand la domination égyptienne se consolida sérieusement dans la Haute-Nubie, les préfets égyptiens de Kassala voulurent soumettre à l'impôt toutes les tribus de cette région, notamment une petite tribu de *fogara* (de *marabouts*, dirait-on en Algérie) appelée *Ad Cheikh*, et habituellement campée dans le lit du Barka, près de Bicha. Le chef de ces *fogara*, Cheikh-Mohammed, était précisément un homme très vénéré dans toute la province, un de ces apôtres du Koran, comme l'islamisme, fort dégénéré, n'en compte plus guère dans l'Afrique orientale. Dévoré d'un zèle infatigable, il parcourait sans cesse toute cette lisière, où le christianisme, récemment encore en vigueur, a laissé les ruines de ses couvens et de ses basiliques. Indigné de la prétention des nouveaux maîtres du Soudan, il émigra avec ses disciples les plus fervens, vint camper dans la banlieue de Massouah, où il bâtit Embirami, et adressa de là à Constantinople des réclamations énergiques qui eurent un plein succès. Le sultan prescrivit à son vassal de respecter le privilége d'une tribu sacrée, et ce privilége, aujourd'hui encore, subsiste pour la tribu mère et pour ses membres émigrés. Le vieux cheikh, presque adoré à Massouah, ne tint plus à retourner chez ses ouailles du Barka : il les fit gouverner par son fils aîné et resta à Embirami, où vont le visiter et lui demander sa bénédiction tous les voyageurs musulmans de Massouah et de cent lieues à l'intérieur.

Desset, dans la langue du pays, veut dire île. Cette oasis est en effet une longue île formée par deux bras du torrent de même nom, et couverte d'une épaisse forêt de mimosas et de tamaris.

Les indigènes prétendent que bien longtemps avant l'islam il y avait eu à Desset une ville peuplée par une nation riche et puissante, appelée *Rôm*, que la richesse avait enflé et endurci le cœur de ce peuple, qui avait fini par méconnaître Dieu lui-même. Le châtiment ne s'était pas fait attendre : la ville corrompue avait disparu, et il n'était resté que des monceaux de pierres recouvrant les cendres des impies. On m'affirmait que je trouverais sur le terrain les tombeaux des Rôm et de deux de leurs sultans. Aussi, à peine campé, mon premier soin fut de regarder autour de moi. Au nord se dressait un plateau carré, et sur les angles sud-ouest et sud-est on pouvait distinguer de nombreux *tumuli* du milieu desquels s'élevait une construction bizarre, pareille à un blockhaus microscopique : c'était la *tombe du roi* (*Koubet es sultan*). Le style de ce monument ne ressemblait en aucune façon à celui des sépultures modernes chez les diverses tribus de la Haute-Nubie. Il était à demi écroulé : une sorte de chattière me permit de me glisser en rampant dans l'intérieur, où je ne trouvai rien de remarquable. Sur les hauteurs voisines se dressaient dans le même alignement, au nord et au sud, des groupes et des monumens du même genre. Les tombeaux de Desset ont fourni aux nomades le texte de plusieurs légendes d'une véritable poésie. A en croire les indigènes, quiconque passe la nuit au pied de ces tombeaux reçoit l'inspiration poétique. Un jour, un homme étranger au pays fut surpris par les ténèbres près du tombeau royal et s'étendit sur le socle : aussitôt il entendit un grand murmure, comme celui d'un campement qui rentre le soir à la *zériba*; mais ce n'était qu'un murmure, et ses yeux ne voyaient rien. Il distingua seulement la voix d'un ancien qui demandait aux jeunes gens : « A-t-on préparé ce qu'il faut pour héberger cet étranger? A-t-on cuit la *lougma* qu'il doit manger? A-t-on trait le lait qu'il doit boire? » Les Rôm, dit la même tradition, étaient un peuple riche, qui avait tous les Bédouins des alentours pour vassaux. Il n'y a pas cent ans que le dernier des Rôm est mort. Avant d'expirer, il a fait son chant funèbre. Il était assis sur une pierre à l'ombre d'un tamaris, et il improvisait; un Bédouin s'était caché dans l'arbre en voyant venir le géant (car les Rôm étaient d'une taille surhumaine). Le colosse le vit et lui dit doucement : « Ne crains rien, mais écoute et grave dans ton souvenir le chant que je vais chanter, afin de le redire en mémoire du dernier Rôm, quand il ne sera plus. » Cette chanson est encore connue de quelques vieillards du Sennaheit; mais on n'en possède que la traduction, car les Rôm avaient une langue particulière qui a péri avec eux.

Il y a sur cette légende deux observations à faire : la première, c'est que le Sennaheit est indiqué dans la plus ancienne carte spé-

ciale d'Abyssinie (celle de Tellez) sous le nom de *Roma;* la seconde, que les Grecs du bas-empire se sont toujours nommés eux-mêmes Romains (Ῥωμαῖοι). La conséquence, ce me semble, est fort naturelle. On sait à quel degré de richesse et d'importance était arrivée, sous les Ptolémées, la colonie grecque d'Adulis. Du temps des Romains et au commencement du bas-empire, elle n'était pas encore déchue, et on ignore les événemens qui lui enlevèrent sa suprématie dans ces parages. Quand on compare les traditions relatives aux Rôm à celles qui ont cours sur Adulis parmi les nomades, on se demande si les Adulitains, isolés de l'Europe par la conquête musulmane, chassés peut-être d'Adulis par les Arabes, ne se seraient pas repliés sur l'intérieur, où, mêlés aux indigènes, ils se seraient peu à peu éthiopisés, tout en conservant une existence politique distincte jusqu'à un temps assez rapproché de nous. C'est une hypothèse que l'on peut soumettre en toute discrétion aux érudits.

Après une journée de marche, on arrive de l'oasis de Desset à l'aiguade d'Amba, mare sombre et profonde abritée par une de ces montagnes coniques qui ressemblent à ce que les Abyssins nomment des *ambas* ou citadelles. D'une station voisine, Mai-Aualid (Eau des Vierges), on découvre les pics sourcilleux qui abritent une des populations les plus importantes du Sennaheit, je veux parler des Menza.

Les Menza se disent venus des bords de la mer et descendans des Européens. Leur type, classique et correct, ne dément pas trop l'origine qu'ils s'attribuent. Disséminés sur un territoire aussi vaste qu'un de nos départemens, ils ne dépassent pas le chiffre de quinze mille âmes, réparties en deux groupes, les Beit-Ibrahé et les Beit-Echakan. Ils acceptent la suzeraineté de l'Abyssinie en ce sens que leurs *kantibas* (chefs) reçoivent l'investiture du négus et lui paient un léger tribut. Ils se disent chrétiens par tradition, mais n'en savent pas plus sur le christianisme que les autres populations du Sennaheit. Un missionnaire qui les visita il y a quelques années leur demanda quelle était leur religion : ils répondirent qu'ils étaient chrétiens. A ce mot, il leur montra un crucifix; ils ne savaient ce que c'était; le voyageur dut leur expliquer qu'ignorant le mystère de la croix, ils ne pouvaient être chrétiens. « Nous sommes chrétiens, répliquèrent-ils, et si vous pouviez ranimer les os de nos pères pour les interroger, ils vous feraient la même réponse. » Les Menza furent attaqués en 1850 par Hassan, un prince musulman fanatique que le gouvernement turc avait réduit quatre ans auparavant à un rôle fort subalterne, et qui voulait retrouver dans les montagnes d'Abyssinie la principauté presque absolue que la Porte lui avait enlevée sur la Mer-Rouge. Suivi de tous les vagabonds du désert, il se jeta

à l'improviste sur Gheled, le principal village des Beit-Ibrahé, qui se défendirent bravement, mais furent accablés par le nombre. Leur *kantiba*, tombé au pouvoir de ces brigands, fut emmené à Massouah, où tout fut mis en œuvre, promesses et menaces, pour le faire musulman; il resta inébranlable, passa plusieurs mois en prison, et finit par recouvrer sa liberté au prix d'une grosse rançon et en laissant son petit-fils en otage. Ces tentatives de conversion par le sabre se renouvelèrent les années suivantes, et auraient fini par triompher de la constance des Menza sans l'intervention inattendue de deux agens consulaires français et anglais, MM. Deleye et Plowden, qui, à l'occasion d'une nouvelle agression du naïb, appuyé du kaïmakan, adressèrent le 20 novembre 1854 au satrape de Massouah une protestation collective des plus fermes. Ils ne se bornèrent pas d'ailleurs à de vaines paroles : ils se rendirent au camp du naïb, qui était déjà entré en campagne, et, y trouvant des captives chrétiennes destinées au bazar de Massouah, ils les firent mettre en liberté. Grâce à cette intervention énergique, les Menza n'ont plus eu à subir de nouvelles agressions du prince Hassan; mais ils ont à se défendre contre d'autres ennemis, contre les Abyssins de l'Hamazène par exemple, qui, peu de temps avant mon passage, avaient *razzié* le village de Beit-Echakan. On citait à cette occasion un mot presque romain d'un vieux *choumaglié* (1), nommé Djad-Oued-Agaba, à qui l'on vint annoncer que son fils avait été tué dans l'affaire. « N'a-t-il tué personne? » demanda Djad. Et comme on lui répondit qu'il avait tué deux des agresseurs : « Tout est bien, dit-il; il n'est pas parti sans un bon souper (*senni darrèra.*) » Le *kantiba* d'Echakan, Daër-Oued-Echâl, est aussi une figure originale. Un jour que le pays souffrait d'une sécheresse prolongée, il tira deux coups de pistolet contre les nuages, qui semblèrent lui obéir, car une demi-heure après ils versaient un véritable déluge sur la plaine. A quelque temps de là, Daër vint dans le pays des Bogos, où l'on se plaignait aussi d'une grande sécheresse. Entendant ces plaintes, il regarda fièrement le ciel et lui dit : « Ne me connais-tu pas? Je suis l'homme aux deux coups de pistolet! » Un autre jour, il disait à un Européen en qui il avait assez de confiance : « Il y a parmi nous un ancien dire, c'est que les *Francs* posséderont ces pays-ci. Est-ce que les temps ne sont pas venus? »

Tout en recueillant ces détails anecdotiques sur les Menza, j'observais leur pays, et mon attention était particulièrement appelée sur une fort belle montagne de moyenne hauteur, mais que l'abaissement des sommités voisines fait paraître comme un petit Olympe.

(1) Ainsi s'appelle la classe noble dans la peuplade des Menza.

On la nomme, je ne sais pourquoi, le Kantiba (1). Entre ce chaînon et le plateau se développe une fort belle vallée, de deux à trois lieues de large et de dix au moins de long, que les indigènes appellent Motad; elle est plus connue cependant sous le nom d'Ailet, qui est celui de son principal village, groupe de cinq cents huttes habitées par deux mille Bédouins devenus sédentaires. La plaine d'Ailet est formée d'un fort bon terrain de pâture, et pourrait aisément nourrir le triple de sa population bovine, si l'on forait de nombreux puits dans un sol qui recouvre partout des eaux abondantes. Les Bédouins d'Ailet ont conservé un genre d'alimentation que Strabon attribue à leurs ancêtres les Troglodytes : ils sont très friands de sauterelles. Huit jours avant mon voyage, quand un vol immense de ces formidables ravageurs s'abattit de l'Abyssinie sur les maigres montagnes d'Ailet, la population de la bourgade émigra en masse, chargée de sacs et d'outres, dans la direction du fléau vivant. Ces braves gens n'étaient pas du reste les seuls à la curée : tous les grands oiseaux insectivores, principalement les pintades, s'en donnaient à cœur joie. Je n'ai pas eu le loisir de vérifier si l'acridophagie donne aux Bédouins l'affreuse maladie dont il est question dans les livres; mais jusqu'à plus ample information on a le droit d'en douter.

Je quittai Maï-Audlid dans l'après-midi, approvisionné d'eau pour vingt-quatre heures. La plaine de Cheb, où l'on s'engage en sortant du torrent, est un désert de quarante kilomètres de traversée, plat, nu, avec quelques bandes de sol cultivable utilisé par les Menza ou par des fractions de tribus nomades du nord. Ces Nubiens, qui passent pour indolens et stupides, ont tiré parti avec une activité vraiment remarquable des rares portions de terre arable que la nature leur a laissées. Si jamais on vient à dresser la carte agronomique de ces régions, le signe qui indiquera les terres cultivables n'y apparaîtra que de loin en loin, presque toujours dans des dépressions où quelque agent physique aura produit le dépôt d'un peu d'humus alluvionnel. Ces terrains sont tous très friables, d'un brun clair qui passe au rouge brique dans le voisinage des roches ferrugineuses; bien que peu meubles en apparence, ils ont une force productive due évidemment à une action atmosphérique supérieure à celle de nos climats. Le nomade y sème sa *doura* par un procédé fort élémentaire et qui mérite d'être décrit. Quand les premières pluies (celles que l'on appelle l'*arrosage*) ont préparé le terrain, le semeur, armé d'une sorte de pieu effilé, creuse à des distances égales des trous d'un pied de profondeur; sa femme, qui

(1) Ce mot abyssin a désigné primitivement, à ce qu'il paraît, un roi de second ordre; aujourd'hui le *kantiba* est seulement un maire de village nommé par le négus et différent du *tchèka*, maire choisi par les habitans.

le suit, jette dans chaque trou un grain de doura; le bienfaisant *kharif*, la saison des grandes pluies estivales, fera le reste. De ce que cette culture exige peu de labeur, il n'en faut pas conclure que le nomade se refuse aux travaux pénibles des champs. Il ne marchande point avec la fatigue quand les circonstances l'exigent, par exemple au Sennâr, où il obtient de puissantes récoltes de sésame et de coton dans des terrains où certes le spéculateur n'irait pas les chercher. L'activité de l'Européen peut être appelée à transformer le magnifique bassin du Fleuve-Blanc, improductif tant qu'il restera entre les mains de ce grand enfant qu'on appelle le nègre; mais, soit dit en passant, elle n'a rien à faire dans la région dont je parle ici, et qui est depuis des milliers d'années le domaine providentiellement désigné à la race laborieuse et fière qui l'occupe encore aujourd'hui.

Vers le milieu de la plaine de Cheb s'élève un pic isolé nommé Ghehenab, au pied duquel passe un énorme torrent où les caravanes stationnent d'habitude. Elles y trouvent de l'eau dans la saison des pluies, et en tout temps du bois mort charrié par les eaux des montagnes voisines, et qu'il est inutile de chercher sur tout autre point de cette plaine maudite. Un autre avantage de cet endroit, c'est qu'on y a pour lit le sable fin des bords du torrent au lieu du dur gravier du steppe. Il faut cependant éviter de se coucher sur ce sable durant les mois qui suivent le *kharif*, lorsqu'il recèle une eau abondante dans ses couches inférieures, et menace l'imprudent dormeur de fièvres ataxiques. En toute autre saison, c'est une couche relativement comfortable et sûre; le reflet blanc des sables, perceptible même durant les nuits sombres, écarte en effet les hyènes, les léopards et autres animaux maraudeurs qui rôdent autour des campemens; on n'a de plus à craindre aucun des insectes redoutables ou dégoûtans, le scorpion, le *kheim*, le termite, et toute la dévorante famille des fourmis. Je dormis donc admirablement dans le sable de ce torrent qui se nomme Maï-Oulé, tout près d'un petit monument commémoratif d'une légende héroïque et récente. Il y a peu d'années, un pasteur nommé Abdallah Nefer combattit là un énorme lion qu'il parvint à terrasser; mais il avait reçu dans cette terrible lutte de mortelles blessures, et quand ses amis vinrent à son secours, ils relevèrent deux cadavres, le vainqueur et le vaincu. Tous deux furent ensevelis en cet endroit, parmi les mimosas, à l'ombre desquels s'élèvent deux petits monumens rustiques et pittoresques dont l'un s'appelle le *kaber d'Abdallah*, l'autre le *kaber du lion*.

Des bords du Maï-Oulé, on arrive en quelques heures au pied de la chaîne de Menza. Il y a là un cimetière, nommé Matzomar, qui rappelle de tragiques souvenirs : c'est là que repose toute une pe-

tite tribu samharienne, surprise et massacrée en janvier 1849 par l'armée du chef tigréen Kokobié. Mes serviteurs abyssins passent la tête haute devant ce témoin muet des exploits sanglans de leurs compatriotes; notre petite servante Desta, qui est justement du Tigré, raconte le massacre avec des airs aussi triomphans que si elle avait à elle seule remporté la victoire. Quelques instans après, en tournant le monticule où s'adosse le cimetière, nous voyons s'ouvrir un large vallon sillonné d'une belle eau courante qui disparaît souvent parmi les masses d'*arundo donax* et d'autres graminées. Dès lors nous laissons derrière nous l'aridité, le désert, les terres basses, avec leurs éternels mimosas, la misère et la servitude, la vraie Nubie enfin; nous touchons à l'Abyssinie, aux montagnes qui cachent dans leurs flancs noirs les sources vives et les peuples libres.

II.

Ce vallon s'appelle Aïn. Il sépare les Menza d'une tribu puissante et peu visitée, les Halhal, qui règne sur la plus grande partie du Samhar et dont la frontière nord n'est pas bien déterminée. Selon leurs propres récits, les Halhal ont émigré de l'Abyssinie, il y a environ deux siècles, sous la conduite d'un certain Asgadé, et se sont établis là sur un petit plateau qui ressemble à un dos de mule, d'où son nom d'*Asgadé-Bagla* (la Mule-d'Asgadé). Ils étaient encore chrétiens il y a deux générations; aujourd'hui même, malgré leur islamisme à peu près nominal, ils observent religieusement le repos du dimanche et figurent des croix sur la porte de leurs huttes. Les habitudes d'une vie nomade, l'exemple de leurs voisins, un peu de contrainte matérielle, amenèrent une apostasie qui a eu les plus fâcheuses conséquences, même au point de vue de leurs intérêts. Une fois musulmanes, les tribus de cette zone n'eurent plus aucun moyen de récuser le joug des petits ou grands états musulmans qui les entourent, et qui cherchent à les rançonner au nom du vice-roi d'Égypte.

Aïn était précisément occupé par une fraction des Halhal quand nous y passâmes. Les notables du lieu vinrent, comme de grands enfans, tourner autour de nous dès que nous eûmes établi notre camp sous l'ombre opaque d'un magnifique bouquet d'arbres. Ils se plaignaient à voix basse « que les Francs, depuis quelque temps, ne se gênassent guère pour passer et repasser dans leur torrent; » mais il n'y eut pas d'autre démonstration hostile, et ils se bornèrent à nous demander un peu de café. Ils portaient le costume des gens du Samhar, le long vêtement blanc avec bordure rouge ou bleue, et non la toge (*kouarè*, *chama*) des Abyssins. Dans le Sen-

naheit du reste, le *kouarè* abyssin, qui donne au premier paysan venu un air de tribun romain, n'est porté que par les novateurs, les dandies, si on me permet ce mot. Fatigué des allées et venues de ces importuns visiteurs, je trouvai plus attrayant de sortir des hautes herbes et de gravir la montagne voisine pour dire un dernier adieu au triste pays que je quittais. Je fus agréablement surpris de voir le steppe du Cheb sous un aspect tout nouveau. Le désert le plus laid et le plus vulgaire devient à certains momens un admirable fond de tableau, et ses longues lignes plates, monotones, empruntent une sorte de majesté au voisinage de montagnes durement fouillées par le ciseau du divin sculpteur. Terminé à l'horizon par une ligne mince d'un bleu turquoise, qui n'était rien moins que la Mer-Rouge, le steppe montrait un peu sur la gauche quinze ou vingt montagnes éparpillées à sa surface, vagues solidifiées de quelque tempête géologique : on les nomme Kafer-Allah. Mon œil suivait au milieu d'elles le cours sinueux du Lebqa, marqué par les forêts de mimosas qui l'ombragent; quant au doux et abondant ruisseau d'Aïn, dès qu'il a quitté ses galets bleus et cessé de ronger le pied des montagnes pour entrer dans le steppe, il disparaît dans les sables, comme toutes les eaux courantes que verse le plateau abyssin, et dont pas une ne rejoint la Mer-Rouge (1).

Au sortir d'Aïn, nous avions à remonter pendant trois grands jours la vallée. Dans un épais fouillis de montagnes brunes, calcinées, serpentent quelques centaines de ravins abrupts dont le réseau, très confus pour l'œil du passant, se simplifie beaucoup pour l'observateur qui escalade quelque pic atteignant 1,200 mètres d'altitude. L'on voit alors tous ces ravins converger vers quelques vallons collecteurs un peu plus larges que les autres et se réunissant eux-mêmes à une grande artère. L'artère que je suivais se nomme le Lebqa : il y a peu de panoramas dans l'Afrique orientale qui puissent lutter de majesté sauvage avec les quinze ou vingt tableaux que cette route enchantée déroule sous les yeux. Je faisais généralement deux ascensions par jour, car on marchait sans se fatiguer, l'eau se rencontrant à chaque pas et nous dispensant des étapes forcées. Partis à six heures, nous faisions halte sous le premier ombrage venu. Les bagages étaient déchargés en un clin d'œil; mon *kavas* Ahmed étendait sur le sable la grande peau de bœuf et le *martaba* (coussin) qui formaient ma literie; la petite servante Desta remplissait la cafetière; le père Stella allumait son

(1) Malgré quelques affirmations contraires, je ne crois pas que cette mer étrange reçoive une goutte d'eau douce sur un seul point de son immense littoral. J'en excepte, bien entendu, le canal d'eau douce du Caire à Suez, bienfait incomparable que l'Égypte n'a pas assez apprécié.

bouri, narghilé rustique du pays. Dix minutes après, nous dégustions le breuvage odorant du *kaffa*, plongés dans l'ineffable béatitude que comprennent ceux qui ont savouré le plaisir d'une marche dans la *khala* (1), et surtout de la halte qui la suit. J'embrassais d'un coup d'œil rapide l'horizon ambiant, je choisissais dans le rayon d'un kilomètre la montagne la plus haute ou la plus propre à me servir d'observatoire, et j'allais m'y poster. Dieu sait toutes les lésions que la griffe de chat du *kiter*, le poignard dentelé de l'aloès faisaient à ma peau et à mes vêtemens dans ces excursions de touriste à travers la forêt nubienne! Mais aussi avec quel bonheur, arrivé au terme de ma course, je respirais à pleins poumons, en contemplant d'un regard avide le panorama qui se déroulait sous mes pieds! C'était un vaste plan topographique en relief, dont l'apparente confusion disparaissait à la hauteur où j'étais placé pour me montrer chaque montagne avec ses nervures vigoureuses et saillantes, ses flancs creusés comme ceux des *barrancos* de la Nouvelle-Espagne, et de loin en loin quelques cirques où les eaux entraînent un peu d'humus qui se couvre en hiver d'une herbe indigente. Rarement je voyais fumer dans ces dépressions les toits de quelque petit village : on dirait que les deux tribus limitrophes se sont éloignées par un accord tacite de ce torrent-frontière, qui ne leur fournit que trop d'occasions de querelles et de rencontres sanglantes autant que futiles.

Ce massif de hautes montagnes où nous étions engagés depuis Aïn se prolonge jusqu'à Mahbar pendant près d'un jour et demi de marche; par momens, le talus qui surplombait le Lebqa se changeait en un mur à pic, dans les anfractuosités duquel grouillait toute une tribu de singes qui nous regardaient passer avec une sorte de stupéfaction silencieuse et grotesque. Un de nos hommes ayant eu la fantaisie d'envoyer un coup de fusil « dans le tas, » la détonation, répercutée par tous les échos de la gorge, fut aussitôt couverte par un effroyable concert de clameurs et de malédictions renforcées de grimaces ignobles. Mansfield Parkyns, qui a quelquefois assisté à pareil vacarme, avoue y avoir trouvé comme un écho des « commères de Billingsgate, » assimilation peu flatteuse, il faut en convenir, pour les dames de la halle de Londres.

Le cirque étranglé de Fetzahet-Ankoa, où il y a toujours de l'eau, marque à peu près la fin de ces défilés. Dix minutes après, aux hautes et tristes montagnes succèdent des collines qui *moutonnent* dans un désordre assez pittoresque, et entre lesquelles coulent, parmi les *donax* d'un vert éclatant qui reposent doucement la vue

(1) La langue arabe a plusieurs mots pour exprimer le désert : *atmour* est le désert nu, sans une poignée d'herbe; *khala* est la solitude avec quelques arbres ou buissons clairsemés; *raba* est la forêt vierge.

fatiguée par les sables, les eaux limpides du Mahbar. Plus loin, des hauteurs abruptes et le torrent rétréci avertissent le voyageur qu'on approche de la ligne de faîte qui sépare le bassin du Lebqa du pays des Bogos. C'est ainsi que nous franchîmes successivement les cirques, sévères et charmans d'aspect, où sont les puits de Kotba et de Cogay. Ces lieux boisés sont fréquentés par les lions, et deux soirs de suite le roi de la *khala* vint nous donner d'assez chaudes alertes, tournant autour de nos mules, que ce voisinage suspect plongeait dans des terreurs frénétiques. Le dénoûment était toujours invariablement le même : les hommes de garde poussaient quelques cris, et le lion s'en allait lentement, la tête basse, rugir à cinquante pas plus loin. Le lion nubien est l'égal, comme taille, comme vigueur et courage, du lion classique de l'Atlas : il est heureux pour les pasteurs qu'il n'ait pas le sentiment de sa force, car rien ne tiendrait devant lui. Il ne m'est jamais apparu que comme un maraudeur, et les bestiaux mêmes n'en ont pas toujours peur. On voyait à Kassala, il y a six ou huit ans, un bon vieux bœuf qui avait décousu le plus beau lion de l'oasis en combat singulier. Un coup de griffe à l'épaule avait rendu le brave ruminant invalide. Son maître, qui était riche et assez sentimental, n'avait pas eu le cœur de l'abattre et le conservait pieusement à l'étable; un de ses admirateurs avait même poussé la sympathie jusqu'à lui passer à la corne un mince bracelet d'or.

A trois heures du puits de Cogay, à l'origine même du torrent, nous prîmes un sentier qui nous mena en pente douce au col de Massalit, d'où nous pûmes contempler à notre aise la plaine splendide où l'Aïnsaba coule dans un cirque ovale de cinq à huit lieues de diamètre. Quand je dis qu'il coule, j'abuse un peu d'un terme géographique, car cette belle rivière n'a d'eaux courantes que pendant les trois mois des pluies estivales. Elle commence au sud sur le plateau abyssin, tombe, au bout de quatre ou cinq heures, dans une faille abrupte, d'où elle s'échappe à travers de basses montagnes pour venir fertiliser le bassin ovale dont j'ai parlé. La végétation variée, touffue, désordonnée, qui couvre ses rives, a quelque chose de tropical par son abondance non moins que par l'insalubrité qu'elle dégage quand les pluies ont cessé. Aussi les Bogos et les Bedjouk, qui exploitent cette plaine, ne partagent point les illusions agricoles qu'elle a inspirées à quelques touristes de passage, et évitent non-seulement de cultiver, mais même de camper trop près du lit fiévreux de l'Aïnsaba. Ils y amènent volontiers leur bétail le jour, mais la nuit ils cèdent la place aux lions et aux hyènes.

Nous coupâmes la plaine en diagonale, et, franchissant le très pittoresque défilé de Tsabab, formé par les monts Ghelindi et Ras-Harmadz (la Tête-de-Buffle), entre les flancs boisés desquels passe

l'Aïnsaba, nous nous engageâmes dans une seconde plaine, moins belle comme végétation, mais plus salubre, à en juger par les nombreux villages qui en couvraient les ondulations. Une rustique église, bâtie à l'entrée du plus gros de ces villages, m'indiqua que j'étais arrivé au terme de mon court voyage. Ce village était en effet Keren, chef-lieu de la tribû des Bogos. Nous fûmes salués par des cris de joie, des coups de fusil, toute une fantasia dont la spontanéité me donna la mesure de la popularité du père Stella parmi ces bonnes gens. Un quart d'heure après, nous étions installés chez lui, et nous goûtions son hospitalité patriarcale.

Keren aligne ses trois cents maisons au pied d'une grosse masse de granit appelée Zevan, la plus pittoresque, mais non la plus haute des six ou sept montagnes qui font de cette plaine un cirque de quatre lieues de long, rayé par une trentaine de torrens qui finissent par se réunir en un seul et aller se perdre, à l'ombre d'une belle forêt, dans l'Aïnsaba. On devine que mon premier soin fut de faire connaissance avec ces fiers sommets d'où ma vue inquiète pouvait interroger un horizon de quinze à vingt lieues de rayon, soit qu'elle se portât au sud vers la sierra crénelée des hautes montagnes de l'Hamazène, soit qu'elle se reposât au couchant sur la muraille unie du Debra-Salé aux nombreux cloîtres disparus, soit enfin qu'à travers une large fissure elle embrassât le splendide désert de Barka jusqu'au triple pain de sucre de Takaïl, dont la silhouette bleu foncé tranchait nettement, quoique sans dureté, sur l'azur lumineux du ciel. Fatigantes et délicieuses excursions qui me firent trouver trop courtes les journées que je passais à Keren et qu'accidentaient parfois de bizarres rencontres! Un jour que je descendais de roc en roc la pente du Mont-Lalamba, mon regard distrait tomba sur une grosse racine que j'allais fouler aux pieds et qui me parut d'une couleur étrange. Je regardai plus attentivement, et je vis la prétendue racine se terminer, trois ou quatre pieds plus loin, par une grosse tête plate, dressée à seize pouces de terre, et qui fixait sur moi deux petits yeux brillans, d'un air effaré, presque scandalisé, tellement comique que je ne pus m'empêcher de rire. C'était un serpent. Le reptile intimidé glissa parmi les rochers, et je ne le revis plus. Le lendemain, descendant un petit sentier à chèvres le long de l'Aïtaber, je dérangeai brusquement un jeune léopard de belle venue qui dormait au soleil, et qui ne fit que trois sauts jusqu'à sa tanière, où il se blottit tout entier. Du reste, dans ce pays, la bête fauve est timide et l'homme est brave; j'en eus la preuve la nuit même qui suivit mon arrivée. Un lion assaillit un troupeau que gardaient deux jeunes garçons de quatorze à quinze ans, et saisit une chèvre. Un des deux pâtres, armé d'un bâton, courut au voleur et lui appliqua quelques coups sur la croupe, ce que voyant, le lion lâcha la chèvre, se

jeta sur le garçon et le terrassa. L'autre pâtre, qui n'avait pas même un bâton, se précipita au secours de son camarade, et, saisissant le lion à deux poings par la crinière, il lui tirait la tête en arrière pour lui faire lâcher prise. Fort heureusement pour ce vaillant jeune homme, un voisin accourut au bruit et tua le lion à coups de lance. On vint appeler le père Stella pour donner ses soins au blessé, qui mourut quelques jours après.

III.

L'étude de la contrée se complétait pour moi par celle de ses habitans, de leurs mœurs, de leur état social, de leur histoire. Ce qui, au premier abord, me surprit au plus haut degré, ce fut de trouver chez ces pasteurs de la *khala* l'organisation patricienne et romaine que, d'après des idées toutes faites, je m'étais accoutumé à regarder comme inséparable d'un état social très avancé. Au Sennaheit, les *quirites* sont représentés par les *choumaglié* (anciens), chefs d'anciennes familles dont chacun a, comme à Rome, un certain nombre de *cliens*, qu'on appelle ici les *tigré*. Ce dernier mot me fait supposer que ces plébéiens sont des réfugiés venus du Tigré, et accueillis dans les tribus à la condition de rester dépendans des familles qui les ont reçus. Leur état m'a semblé une combinaison du servage adouci du temps de nos Carolingiens et du fermage moderne. Le *tigré* dépend de son suzerain sans lui appartenir; le *choumaglié* n'a pas le droit de le vendre. S'il est mécontent, il peut passer à un autre suzerain; mais il ne peut cesser d'être vassal de quelqu'un, car, comme il n'y a pas dans ce pays de francs-tenanciers, il deviendrait alors *choumaglié*, ce qui serait le renversement de la constitution sociale. Les *tigré* paient à leurs seigneurs une redevance qui ne peut changer, quelle que soit la hausse ou la baisse des denrées, et une certaine dîme sur le produit de leurs troupeaux, car ils ont le droit de posséder; je ne sache pourtant pas qu'il y en ait aucun de riche. Lorsqu'un *tigré* meurt sans héritiers (collatéraux ni descendans), c'est son suzerain qui hérite : s'il n'a pas d'enfans, mais qu'il ait des collatéraux, ceux-ci héritent, et le seigneur n'a droit qu'à une vache. En revanche, ce dernier a un devoir de protection à remplir envers son client : si le *tigré* est volé, maltraité, tué, le *choumaglié* est tenu de poursuivre rigoureusement l'indemnité dans les deux premiers cas, et le « sang » ou talion dans le troisième. S'il néglige ce devoir, il est déshonoré et perd son droit de suzeraineté sur le *tigré* et ses descendans. Ce système de devoirs réciproques est fort logique dans une société pastorale où l'état, n'existant pas, doit être remplacé par la famille, état type qui se suffit à lui-même et doit servir de base

et de modèle à tout. Aussi la famille, la parenté joue-t-elle ici un rôle puissant et perpétuel. Le père a strictement le droit de mettre à mort ses enfans ou de les vendre, mais je n'ai pas besoin d'ajouter que les mœurs, plus douces que les lois, l'ont fait tomber à peu près en désuétude. Pour plus de sécurité, les familles se groupent pour former la sous-tribu, où la solidarité est un peu moins grande; elle est encore plus faible dans la tribu, sauf dans les questions générales, comme une guerre ou un droit de pâture à défendre. Le droit d'aînesse est le corollaire naturel d'une société aristocratique; aussi existe-t-il en Sennaheit. Au décès d'un *choumaglié*, son fils aîné hérite du rustique mobilier, des vêtemens du défunt, de l'épée (elle est longue, à deux tranchans et à croisière, comme chez nous au moyen âge), des vaches blanches du troupeau, des animaux de selle et de charge, des terres et des *tigré*. Si le *choumaglié* est marié, ses fils d'un autre lit ont le droit d'épouser sa veuve sans qu'il y ait là pour les Bogos l'ombre d'un inceste. Par une disposition spéciale et qui a quelque chose de touchant, la maison paternelle est le lot particulier du plus jeune des fils; les autres fils se partagent le reste. Quant aux filles, elles n'ont droit à rien; il est vrai qu'elles se marient presque toutes très jeunes.

Une nécessité des sociétés patriarcales et fractionnées comme celle-ci, où la justice criminelle n'a aucune sanction générale, c'est la fameuse *loi du sang*, qui règne sous divers noms, mais basée sur les mêmes principes, en toute contrée où l'état n'intervient point dans les offenses privées. En Algérie, on l'appelle la *dia*, au Montenegro la *krvarina;* en Corse et en Sardaigne, c'est la *vendetta*, si chère aux dramaturges. Au Sennaheit, on reconnaît deux sortes de *sang*, savoir le *sang entier* et le *demi-sang*. Le premier se doit toutes les fois qu'il y a eu un meurtre volontaire, quelle que soit la victime. La séduction et à plus forte raison la violence faite à une femme, quelques cas particuliers encore, notamment la rupture d'une promesse de mariage, sont assimilés à un meurtre. Le *demi-sang* est dû pour toute blessure qui a fait couler le sang ou causé une lésion grave, pour un accident mortel occasionné par une arme ou quelque instrument tranchant sans la volonté du propriétaire; enfin l'homme qui tue sa femme doit la moitié du prix du sang au père de la victime. Le sang d'un *choumaglié* est estimé cent trente-deux vaches, plus une mule et une natte; celui d'un *tigré*, quatre-vingt-treize vaches, dont un tiers revient à son suzerain.

On remarque ici un sentiment que l'on chercherait en vain dans toutes les coutumes analogues de l'Afrique et de l'Orient, c'est le sentiment de l'honneur dans l'acception un peu conventionnelle

que les sociétés européennes donnent à ce mot. Ainsi l'outrage à la vertu d'une femme, qu'elle soit complice ou non, est estimé à l'égal du meurtre d'un homme libre. On ne trouvera jamais rien de semblable dans la société musulmane la plus policée, où la femme, qu'elle soit vêtue de soie brochée d'or ou bien de toile grossière, n'est qu'un agent de plaisir ou de maternité. Parmi les Danagla (Nubiens de la vallée du Nil), une fille ne se marie le plus souvent qu'après un ou plusieurs cas de maternité irrégulière, qui, bien loin de la faire mépriser, ajoutent à son prix aux yeux des épouseurs : on appelle cela d'une expression bien arabe et bien africaine, « donner des aides au frère de son père » (c'est-à-dire au chef de la famille). Dans une classe plus relevée, chez les riches commerçans du midi du Kordofan, un marchand qui va rejoindre sa caravane confie sa maison et sa femme à un ami qui est habituellement son associé, et le charge de le suppléer sans scrupule au harem; si l'ami en question récuse ou néglige cette étrange suppléance, il se fait une ennemie mortelle de la femme dédaignée, et souvent le mari lui-même lui en garde rancune. Du pasteur bogos qui marche nu-tête et nu-pieds, ou de ce *taghir* kordofâni qui entend presque aussi bien que nous les recherches variées du comfort, lequel est le plus civilisé, le plus digne, le plus véritablement homme? Il semble vraiment que notre civilisation européenne et chrétienne ait ajouté au cerveau humain des cases supplémentaires que l'islamisme a supprimées.

Le besoin de solidarité a créé chez les Bogos et dans toute la Nubie un usage curieux, celui des *adhari*, que je définirais ainsi : l'hospitalité moyennant compensation. Le voyageur qui visite une localité doit, dans son intérêt, s'y choisir un hôte, qui est tenu de lui fournir le logement, le bois et le feu pour sa cuisine, et de lui servir de garant et de protecteur en toute circonstance et dans toutes les difficultés qui lui surviendraient. Ce patron a en retour un droit fixe sur les affaires que traite l'étranger; je parle d'affaires, parce que c'est le but ordinaire des gens qui voyagent en Nubie. L'an dernier, un jeune Suisse, M. Émile G..., qui chassait l'éléphant dans ce pays, ayant cru pouvoir se passer d'*adhari*, dut à cette économie mal entendue de faire une campagne presque stérile. La plupart des éléphans qu'il atteignit s'en allaient mourir au loin dans la *khala*, et c'était autant de perdu pour le chasseur, qui, faute d'*adhari*, n'avait aucun recours contre les indigènes qui trouvaient et s'appropriaient les animaux qu'il avait frappés.

L'histoire des Bogos est relativement moderne et pourtant presque légendaire. Il y a quatre siècles, dit-on, leur premier ancêtre connu, Ghevra-Terke, vivait aux bords du Takazzé chez les Agaus, l'un des peuples primitifs de l'Abyssinie. Ghevra-Terke, ayant eu

le malheur de tuer son frère ou un de ses proches parens, dut fuir avec ses deux fils, Seguina et Korsokor, ainsi que ses nombreux amis, et il émigra dans le Sennaheit, qui était alors inhabité. Il s'établit avec les siens sur le petit plateau d'Achira, où l'on montre encore aujourd'hui son tombeau, entouré d'un millier d'autres sépultures. Ses petits-fils descendirent peu à peu dans la plaine et furent la souche d'une tribu qui, en grandissant, se partagea en deux groupes, les fils de Seguina et ceux de Korsokor, subdivisés eux-mêmes en sept ou huit fractions. Ces généalogies pastorales ont un grand rapport avec l'histoire des tribus arabes, Ammon, Edom, Moab et autres de laBible, et l'on retrouve les mêmes circonstances dans une histoire qui semblerait devoir être bien différente, celle des Guègues ou montagnards de l'Albanie septentrionale. Partout des habitudes identiques ont amené identité d'événemens.

Aujourd'hui les Bogos comptent environ dix-huit mille âmes réparties dans dix-sept villages des deux côtés de l'Aïnsaba. La division historique subsiste toujours : les Ad-Seguina habitent le nord-est, les Ad-Korsokor le sud et le couchant du plateau. Je visitai rapidement trois ou quatre villages, et je constatai partout une certaine aisance relative. Toute la richesse des Bogos est en troupeaux, bœufs, mules, chèvres. J'ai vu peu de chevaux, encore moins de chameaux, pas de moutons. Une cinquantaine de bêtes à cornes forment une *mokta* ou troupeau, sorte d'unité type pour l'estimation de la propriété. On dit qu'un homme a deux *moktas*, comme on dit chez nous : « Il a quatre mille livres de rente, il est à l'aise. »

Il était bien difficile que ce petit peuple isolé de tout état puissant ne tentât point la cupidité des gouverneurs égyptiens de la province de Taka, sans cesse préoccupés d'accroître l'étendue du territoire soumis à leurs déprédations. En 1850, un de ces préfets-bandits, Elias-Bey, envahit le Sennaheit jusqu'à l'Aïnsaba, et trouva Keren complétement désert; les Bogos, avertis, avaient eu le temps de se sauver avec leur bétail dans les montagnes. Quatre ans plus tard eut lieu la seconde attaque, dont les conséquences ont dû déterminer l'Égypte à empêcher le retour de ces lâches brigandages. Un Turc à demi sauvage, Khosrew-Bey, joignit à ses réguliers l'écume de la population pillarde de la province de Taka, et cette noble croisade se rua au cri de *sus aux chrétiens!* contre le Sennaheit. Le plateau fut abordé par deux points à la fois, la gorge d'Incometri et celle de Djoufa. Les Bogos furent pris comme dans un filet; la résistance ne servit qu'à faire tuer une cinquantaine de leurs plus braves guerriers. Mogareh, qui était alors leur capitale, située à une heure au nord de Keren, fut brûlé, et trois cent quatre-vingts captifs (presque tous jeunes femmes et enfans) furent emmenés par les bandits, ainsi que près de soixante *moktas*. Khosrew retourna rapi-

dement à Kassala, pendant que les Bogos rentraient dans leur village incendié. Le père Stella, installé chez eux depuis une année environ, était absent le jour de l'attentat; il prit hardiment son parti, se rendit près de Khosrew, et lui demanda, par-devant les juges de Kassala, réparation de cette *ghazaoua* sans excuse. Le Turc répondit grossièrement et refusa de reconnaître au lazariste aucun caractère officiel. Le père Stella s'adressa dès lors aux consuls de France et d'Angleterre. Le premier, par un motif de susceptibilité exagérée, se récusa; mais le consul anglais, M. Walter Plowden, profita de cette maladresse pour accroître aux yeux des chrétiens abyssins et des musulmans nubiens le prestige de son gouvernement. Porteur d'une adresse des Bogos à la reine Victoria, il se rendit lui-même en Égypte pour l'appuyer. Le consul-général de France s'intéressa énergiquement à l'affaire; justice fut obtenue sur tous les points. Khosrew fut destitué; les captifs furent rendus à leurs familles, à l'exception d'une vingtaine que l'on parvint à soustraire en les cachant dans les harems ou en les dirigeant sur Djeddah, Sodome sacrée qui ne rend jamais ce qui tombe dans ses fanges. On laissa dormir deux ou trois ans la question de la restitution des *moktas* volées; mais à la fin, grâce à deux hommes énergiques qui parlaient haut parce qu'ils se sentaient appuyés, les consuls-généraux Sabatier et de Beauval, le gouvernement égyptien consentit à payer 17,000 francs d'indemnité, représentant à peu près le tiers de la valeur du bétail enlevé. Je fus chargé, par ordre supérieur, de présider à la répartition de cette somme. Tous les *choumaglié* des villages de Keren, Djoufa, Ona, Achala, Deghi, Tantarwa, qui avaient été victimes du pillage de 1854, se réunirent à Keren, dressèrent les états de pertes, et la somme fut publiquement répartie à raison d'un talari et quart (6 fr. 50 c.) par tête de bétail perdu. La publicité de l'opération rendait impossible toute fraude des *choumaglié* au détriment des petits propriétaires qu'ils représentaient et qui avaient voix au chapitre. Il y eut force discussions, absolument comme chez nous dans une commission de répartiteurs; mais tout finit par s'arranger à merveille. Il fallait voir éclater la joie de ces bonnes gens : que de fêtes furent célébrées! que de belles chansons on improvisa en l'honneur de la France et de son représentant!

L'improvisation poétique est une faculté propre aux Bogos, et dont le développement est facilité aussi bien par la richesse de leur langue harmonieuse que par les habitudes contemplatives nées de la vie pastorale. J'ai pu étudier de près le procédé des improvisateurs en renom. Dans une réunion joyeuse, dans l'animation des causeries qui s'engagent le soir autour des feux d'un campement, un homme se lève, se retire sous un arbre, rumine entre ses dents

une mélodie sans paroles, puis lance tout d'un coup dix ou vingt vers sur une seule rime, récités ou plutôt psalmodiés avec une certaine emphase et une grande sobriété de gestes, après quoi il retombe dans sa méditation, récite huit ou dix fois le dernier vers comme moyen mnémonique, commence un nouveau récitatif poétique, et continue ainsi jusqu'à la fin. Il peut paraître étonnant que des élucubrations qui ont si peu coûté restent dans la mémoire des auteurs; rien n'est pourtant plus réel. Quant au mérite poétique de ces improvisations, j'étais peu compétent pour en juger; on m'en a pourtant traduit qui méritaient d'être conservées, notamment un chant historique qui retrace l'invasion de Khosrew, et où j'ai remarqué une énumération des tribus accourues à la curée qui a quelque chose d'homérique.

Il y a plus : un bandit qui veut emporter de haute lutte la considération publique doit être capable de chanter lui-même ses exploits. Un vieux maraudeur, fort connu sur la frontière des Bogos, et qui, dans une escarmouche avec nos gens, avait reçu une balle dans le gras de la jambe, me fut signalé comme le plus grand poète et le premier voleur de la province : il paraissait très fier de cette double gloire. C'était un très grand vieillard allègre, bien fait, avec une figure noble, patriarcale, douce, de grands yeux pleins de feu. Ces mœurs singulières sont éternelles au désert : quand Antar ou Kouroglou avait vaincu un ennemi ou détroussé une caravane, il montait sur un rocher et improvisait deux ou trois strophes triomphantes.

Dans les cérémonies funéraires, les Bogos chantent des distiques courts et souvent improvisés sur des airs qui n'ont généralement rien de lugubre. Les chants d'adieu de ces peuples, qui n'ont qu'une idée vague de la vie future, n'ont pourtant rien de la douleur sombre, farouche du *vocero* des Corses ou du *coronach* des *highlanders*. On peut en juger par ce distique, que je prends au hasard, sur la mort d'une toute jeune fille :

Schuken tetewaouel
Mai la chemmal tetraoué.

« La gazelle se rafraîchit à l'aurore, et *boit* à pleins poumons la brise des montagnes. »

Si, après la leçon donnée aux pillards nubiens de 1854, une agression éclatante de leur part n'est plus à craindre pour les Bogos, les violences de détail n'ont guère diminué. Il faut savoir que parmi les Bédouins musulmans sujets de l'Égypte et voisins des Bogos règne plus que jamais une abominable industrie protégée par la demi-complicité des autorités : je veux parler des vols d'enfans. Il y a sur toute la frontière une classe de rôdeurs qui ne font

guère qu'épier les jeunes garçons qui gardent les troupeaux, les petites filles qui vont ramasser le bois mort; ils ont ordinairement sous la main des chevaux ou des chameaux, grâce auxquels ils regagnent bien vite leur tribu. Ils vont de là aux bazars de Kassala ou de Souakin, où ils réussissent d'autant plus aisément à placer leur marchandise que la race bogos est remarquablement belle de formes, souple et intelligente. Un crime de ce genre avait été commis à Keren peu avant mon arrivée. A dix minutes du village, entre deux énormes montagnes, s'ouvre un grand ravin boisé nommé Incometri, véritable coupe-gorge souvent peuplé d'ombres suspectes. Quelques bandits beni-amers y avaient surpris un homme de Keren désarmé, accompagné de ses filles, toutes jeunes encore. Il pouvait fuir, mais l'une des petites filles n'eût pu le suivre; il s'arrêta pour l'emporter dans ses bras, fut rejoint par les malfaiteurs et lâchement assassiné. Les orphelines furent emmenées et vendues dans le Barka; elles furent rachetées presque aussitôt par des passans qui avaient retrouvé leur trace.

Mon retour de Keren à Massouah se fit par la route que j'ai déjà décrite, et ne présenta aucun incident qui mérite d'être raconté. Le voyage dont je viens de résumer les souvenirs a donc été, en somme, assez rapide; mais il ne faut pas croire qu'il ne m'ait laissé dans la mémoire qu'une impression fugitive. On se trompe chez nous sur le caractère et le genre de vie des populations qui habitent cette partie de l'Afrique. On les range parmi les sociétés primitives, et on leur applique volontiers les conclusions absolues des théoriciens qui, sans être sortis de l'Europe, raisonnent à perte de vue sur la question des races. Pour les uns, l'homme primitif est le demi-dieu figuré aux métopes du Parthénon; pour les autres, c'est le singe grêle et ventru qui usurpe le nom d'homme au fond de l'Australie. Les Bogos ne représentent ni l'innocence de l'âge d'or ni la dégradation ou la sauvagerie des peuples barbares. Leur nature est très vivace et très sympathique; comme le pays qu'ils habitent, ils ont une sorte de noblesse native et originale qu'il est impossible de méconnaître. Déjà d'ailleurs la civilisation occidentale a pénétré dans ces régions, où l'on commence à prononcer avec sympathie le nom de la France. Bientôt cette civilisation fera disparaître les rugosités qui, là comme partout ailleurs, déparent les grandeurs propres à la vie barbare. Après avoir vu, sur ce théâtre lointain et obscur, ce que peut, dans une région presque inconnue de l'Afrique, l'influence française, j'ai l'espoir qu'elle ne cessera pas de s'y étendre et de s'y affermir.

GUILLAUME LEJEAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1865.

Nous ne nous dissimulons point qu'il n'est guère aisé de porter un jugement sur l'incident éclatant et délicat qui vient de conduire le prince Napoléon Jérôme à se démettre de ses fonctions de vice-président du conseil privé et de président de la prochaine exposition universelle. Le discours prononcé à Ajaccio peut être jugé à deux points de vue : au point de vue des idées exprimées dans ce discours, au point de vue de la situation personnelle de l'orateur lui-même. C'est la situation du prince Napoléon qui a motivé la grave réprimande adressée publiquement par l'empereur à son cousin. Il est certain que, par le nom qu'il porte, par la position qu'il occupe dans le voisinage du trône, et surtout par le poste de la vice-présidence du conseil privé, auquel il avait été récemment appelé, le prince Napoléon était associé d'aussi près que possible au gouvernement de l'empereur. Les charges les plus directes des grandeurs, ce sont les responsabilités communes qu'elles imposent et les bornes ornées et dorées qu'elles mettent à la liberté personnelle de ceux qui en jouissent. Personne ne sera surpris qu'étant ce qu'il est, le prince Napoléon ne puisse agir et parler comme un citoyen ordinaire. Toute velléité d'initiative et de singularité de sa part, le gouvernement gardant le silence, engagerait la dynastie et le pouvoir. L'empereur était donc le juge naturel de l'effusion très curieuse à laquelle son cousin a cru pouvoir s'abandonner à propos de l'inauguration du monument élevé en l'honneur de la première génération des Napoléonides dans le pays qui fut le berceau de cette race extraordinaire. A ce point de vue, le discours du prince Napoléon relève d'une juridiction intime et supérieure, placée à une telle distance au-dessus de nous, que les plus simples bienséances nous interdisent d'en discuter les arrêts. Le public, en une telle affaire, est incompétent comme juge, et n'a qu'un rôle de spectateur. Il s'agit là, comme l'a fort nettement établi l'empereur, de l'unité de volonté et d'action du gouvernement, d'une question de disci-

pline de famille. L'empereur a prononcé que la présence, la conduite et les discours de son cousin n'ont point répondu à ses espérances, et n'ont pas témoigné de l'union qui doit régner dans la famille impériale; il a déclaré que le programme politique placé par le prince sous l'égide de Napoléon Ier ne peut servir qu'aux ennemis de son gouvernement. Le jugement est sévère, mais il est sans appel. La publicité ne peut que l'enregistrer.

Nous sommes d'autant plus d'accord avec l'empereur sur le principe de l'unité d'action et de volonté du gouvernement que ce principe n'est le privilége d'aucune forme politique particulière, et qu'il est d'une application aussi nécessaire sous un régime parlementaire ou républicain que sous un régime absolu. La discipline de famille nous paraît également être une règle ou plutôt une convenance naturelle incontestable. A ce sujet, nous exprimerons un étonnement, sinon un regret, c'est qu'il ne suffise point à cette discipline d'être préventive, et qu'elle ait besoin, comme on l'a vu en cette dernière occasion, de devenir en quelque sorte répressive. Tranchons le mot : nous sommes surpris que le langage que le prince Napoléon Jérôme devait tenir à l'inauguration du monument d'Ajaccio n'ait point été l'objet d'une entente préalable entre le prince et l'empereur, entre le prince et le gouvernement. La bonne discipline, celle qui évite les éclats pénibles, est prévoyante et prend ses précautions. Ici, nous pouvons le dire sans manquer de respect à personne, pas plus au prince qu'au gouvernement, la précaution était indiquée par la plus simple prudence La circonstance était grande, importante, et touchait aux plus hauts intérêts moraux du gouvernement, puisqu'il s'agissait de célébrer la merveilleuse mémoire du fondateur de la dynastie napoléonienne et celle de ses frères; l'orateur était connu avec les qualités et les inconvéniens de sa saillante originalité: c'était le prince Napoléon. Enfin le prince avait écrit sa harangue d'avance, cela est évident à la contexture du discours, qui n'a rien d'une improvisation soudaine, dans lequel on ne saurait voir que la dictée impétueuse d'un homme nerveux empêtré dans un travail de citations qu'il brouille et débrouille et chiffonne par poignées. Nous le répétons, la cérémonie était imposante; aux yeux du gouvernement surtout, elle devait prendre un caractère singulier de poésie politique. Les quatre fils de Charles Bonaparte et de Mme Lœtitia, — ces pauvres cadets sortis de la petite Corse à peine conquise par les Français, — mêlés par le génie d'un prodigieux capitaine à l'empire du monde, après avoir pris, perdu et repris le gouvernement de la France, allaient se dresser en marbres historiques aux lieux mêmes qui rappellent la modestie de leurs commencemens; toute l'histoire de cette fortune sans égale et du génie de son fondateur jaillissait éblouissante, sous le ciel bleu et dans l'amphithéâtre des montagnes de Corse, de ce rapprochement des origines et des destinées. Ces statues ne parlaient-elles point? ne racontaient-elles point un passé de

succès et de revers sans exemple? Dans leur contenance impassible, n'étaient-elles point pleines de questions sur le sens, la portée et l'avenir de l'œuvre napoléonienne, sur le développement politique de la France et de la révolution? Nous ne comprenons point que l'on ait imaginé que le fils d'un frère de Napoléon, à moins d'être préparé par une stricte diète officielle, pût résister à l'émotion et à l'entraînement d'une situation semblable. C'était le prince Napoléon qui devait être le témoin et l'orateur de cette apothéose. Or les idées du prince n'étaient ignorées de personne. Ses discours prononcés au sénat ont appris à tout le monde comment il interprète l'œuvre de Napoléon; si l'on a un reproche à lui adresser, ce n'est point de manquer de franchise quand il prend la parole; on sait combien il est indifférent au danger de choquer ceux qui ne pensent point comme lui, et quel âpre plaisir il semble prendre au contraire à les étonner, à les brusquer, à les provoquer par la pétulance et les trivialités hardies de son langage. Cependant par une rare fortune il arrivait cette fois que ce périlleux improvisateur n'avait pas voulu jouer la portée de son discours au hasard de l'inspiration du lieu et du moment. Il avait arrêté d'avance son interprétation méditée et solennelle de l'œuvre napoléonienne; cet orateur abrupt, aux mouvemens brisés, aux élans farouches, s'était lui-même mis en garde et avait écrit la page qu'il allait donner à l'histoire, et le gouvernement avait omis de prendre connaissance de cette page avant qu'elle fût présentée au public! Le gouvernement peut dire qu'il a péché par excès de confiance; mais une confiance trop abandonnée n'est guère compatible avec le maintien d'une stricte discipline.

Si la lettre de l'empereur au prince Napoléon nous laisse un regret, c'est qu'elle interdit ou plutôt qu'elle rend inutile la discussion du fond même du discours du prince. Ce discours offre en effet des thèmes importans et à notre avis d'un grand intérêt actuel à la polémique politique. Sans parler des nombreuses questions de politique étrangère touchées par le prince, n'eût-il pas été utile de vérifier par la discussion cet idéal de Napoléon libéral tracé par son neveu avec tant de complaisance, et cette théorie du progrès vers la liberté par la dictature, progrès durant lequel le prince place une période transitoire où la nation doit faire le sacrifice du *self-government,* quoique, suivant le prince, elle doive y jouir encore de la pleine liberté de penser et d'écrire? La liberté, il faut le dire, n'a été que le côté utopique du système napoléonien. Le premier empereur ne s'est occupé de la liberté que pendant la période sitôt évanouie des cent-jours et dans les cruelles méditations de Sainte-Hélène. La liberté n'a donc jamais été pour lui une affaire pratique sur laquelle se soit véritablement exercée l'action de son génie, et tout ce qu'il a pu dire après coup à ce sujet n'a fait que léguer à l'avenir un problème dont les termes viennent d'être posés à nouveau par le prince Napoléon, mais qui n'est point résolu encore, et qui excite les doutes et l'impatience des générations contempo-

raines. Certes nous sommes de l'avis de l'empereur : Napoléon se présente à l'histoire par plusieurs côtés, et l'on s'exposerait à mal reproduire cette curieuse figure, si on ne l'étudiait que sous un seul aspect. Il y a eu dans le seul Napoléon plusieurs hommes, le général Bonaparte des guerres d'Italie, le premier consul, l'empereur dans l'ivresse de la victoire et du pouvoir, l'homme des cent-jours, l'homme de Sainte-Hélène. L'esprit humain, dans l'appréciation des grands hommes, n'est point armé des procédés de cette invention nouvelle qu'on nomme la photo-sculpture, et qui, saisissant à la fois tous les aspects d'un modèle, fournit au praticien les élémens d'une statue exacte. D'ailleurs les phases du génie sont successives, et tout en admettant qu'il y ait eu plusieurs hommes dans Napoléon, la question est encore de savoir à quel moment il faut prendre Napoléon pour le trouver dans la maturité de sa raison et de son âme. Quant à nous, nous en ferons l'aveu, ayant à faire ce choix, nous ferions comme le prince Napoléon : nous préférerions à l'empereur infatué des faveurs de la fortune et des miracles de la force le grand homme touché par les revers, à la fois dompté et éclairé par l'expérience, l'homme des cent-jours et de Sainte-Hélène. Qu'on ne s'y trompe point : la France a fait le même choix que nous. La popularité napoléonienne s'est bien plus attachée au Bonaparte des cent-jours et de Sainte-Hélène, au grand homme malheureux qui a reconnu trop tard les abus et les maux du pouvoir absolu, les droits et les avantages de la liberté, qu'à l'empereur de 1809 et de 1812, étourdi de la toute-puissance. Tous ces esprits généreux et cultivés qui, durant la restauration et le régime de 1830, travaillèrent à l'apothéose de Napoléon, avaient devant les yeux l'idéal libéral que l'empereur abattu avait eu la puissance de faire jaillir du rocher de Sainte-Hélène. C'était cette même image du libéralisme napoléonien que les héritiers de Bonaparte nous présentaient dans leurs écrits. Ce n'est donc point manquer de respect et de fidélité envers la mémoire de Napoléon que de rattacher sa tradition aux aveux et aux effusions de sa captivité, de demander en son nom la réalisation d'un programme qu'il ne lui a point été donné d'accomplir, et dont il n'a pu tracer que les grandes lignes. Il est vrai que le libéralisme des cent-jours et de Sainte-Hélène, n'ayant point eu l'épreuve des faits, a laissé dans le monde un grand nombre d'incrédules. C'est avec ces sceptiques déterminés que le prince Napoléon essayait d'engager la lutte. Il serait oiseux d'entamer aujourd'hui le débat après la lettre de l'empereur, et la question ajournée demeurera jusqu'à nouvel ordre indécise.

Que ce grave incident ait donné une commotion à l'esprit public, on ne saurait le nier. Ce n'est point la seule préoccupation qui ait agité l'opinion depuis quinze jours. Nous ne parlons point de l'actif et brillant voyage de l'empereur en Algérie : nous ne connaîtrons les grands résultats de cette utile excursion qu'après le retour de l'empereur et l'exposé des mesures que le souverain prépare sans doute pour le développement de notre co-

lonie africaine. De ce côté, nous ne devons avoir que de riantes espérances; mais il y a dans nos affaires un point difficile qui a récemment réveillé toutes les inquiétudes de l'opinion : nous voulons parler de la situation et de l'avenir de notre entreprise mexicaine.

Nous sommes, pour notre part, assez peu émus des faits qui ont excité les dernières alarmes. Nous ne voyons point que notre situation au Mexique puisse être mise en péril, ni bientôt ni jamais, par les plans d'émigration volontaire que des spéculateurs politiques ou mercantiles s'aviseront d'exposer et de propager parmi les populations des États-Unis. Ce n'est point dans ces échauffourées, dont l'avortement est inévitable, que réside la véritable difficulté de la question mexicaine. Nous avons déploré et blâmé l'expédition du Mexique; cependant, puisque la France est malheureusement engagée dans cette entreprise, notre devoir n'est pas seulement de faire des vœux pour que nous en sortions aussi honorablement que possible : nous devons rechercher et discuter la politique qui peut nous en dégager avec le plus de sûreté.

Tout adversaires que nous avons été de l'expédition du Mexique, nous ne méconnaissons point ce qu'il y avait de légitime dans le sentiment qui a conduit le gouvernement à tenter cette expédition. La cause permanente des griefs que la France avait contre le Mexique était celle-ci : il n'y avait pas au Mexique, depuis bien des années, un gouvernement dont on pût mettre la responsabilité à l'épreuve pour obtenir la réparation des criantes injustices subies par nos nationaux. A nos réclamations incessantes, les gouvernemens mexicains opposaient une fin de non-recevoir invincible, leur radicale impuissance. Il n'y a qu'avec les gouvernemens qui sont en état de répondre des injustices commises par leurs sujets envers les étrangers que l'on peut avoir ces rapports internationaux que comporte la civilisation. Le vœu de la France, le vœu de tous les états civilisés du monde est qu'il existe au Mexique un gouvernement qui puisse répondre des infractions commises par ses sujets dans leurs rapports avec les étrangers contre la justice et le droit des gens.

Le gouvernement français a fait plus que ressentir ce besoin et exprimer ce vœu. Ne trouvant pas au Mexique de gouvernement capable de remplir les devoirs de la responsabilité internationale, il a pris la tâche de créer dans ce pays de ses propres mains un gouvernement qui fût en mesure de les remplir. En tout temps et partout, une telle œuvre est des plus difficiles : elle dépasse la mesure des devoirs d'un état pour la protection de ses nationaux établis à l'étranger. Il n'est pas dans le droit naturel des citoyens qui vont s'établir, pour y chercher fortune, dans une contrée barbare ou livrée à l'anarchie, de compter que les escadres et les armées de leur pays seront obligées de venir à leur profit rétablir l'ordre dans cette contrée et y fonder au besoin un gouvernement régulier. La bonne politique pratiquée par les états civilisés dans les questions de cette na-

ture est d'attendre les occasions, et d'arracher, quand ils le peuvent, par de promptes et décisives démonstrations de force, les réparations qui leur sont dues. Aucun principe de devoir et d'honneur ne les oblige à pousser la protection de leurs sujets à l'étranger jusqu'à renver ser les gouvernemens dont ils ont à se plaindre et à les remplacer par des régimes nouveaux. La France a pu croire qu'elle donnait satisfaction à un intérêt élevé en renversant la république au Mexique et en y créant une monarchie; mais en agissant ainsi elle n'obéissait ni à un devoir ni à une obligation d'honneur. Cette entreprise, ne pouvant s'élever au-dessus de la sphère des intérêts, devait et doit être soumise aux conditions qui régissent toutes les affaires d'intérêt. Il fallait et il faut mettre en balance l'intérêt qu'a la France à créer au Mexique un gouvernement civilisé et responsable avec les moyens raisonnables et pratiques de succès que comporte une telle entreprise, avec les charges que l'emploi de ces moyens peut nous imposer, avec les avantages ou les inconvéniens directs ou indirects attachés à l'accomplissement de notre dessein. C'est cette comparaison des difficultés et des moyens d'action, c'est cette exacte balance des intérêts qu'il fallait avoir présentes à l'esprit avant d'entreprendre l'affaire du Mexique, et que nous ne devons pas perdre de vue pendant que nous la poursuivons.

Or aujourd'hui le grand fait qui vient de s'accomplir en Amérique, le triomphe de l'Union et la fin de la guerre civile, mettent en évidence une des plus grandes difficultés et un des plus vastes intérêts que l'on doive prendre en considération dans la question du Mexique. Nous ne voulons rien exagérer, mais il est nécessaire de se rendre un compte précis de la difficulté et de l'intérêt que la situation présente des États-Unis apporte dans la question mexicaine. Personne ne nous contredira si nous disons que jamais l'idée de fonder un empire au Mexique ne fût venue à l'esprit du gouvernement français avant la crise qui a éclaté il y a quatre ans au sein de l'Union américaine; on peut avancer avec une égale assurance que, si l'expédition du Mexique était encore à faire, on aurait garde de l'entreprendre aujourd'hui après le rétablissement de l'intégrité de l'Union et les merveilleuses preuves de vitalité et de puissance que vient de donner la république américaine. Les États-Unis ayant leur sécurité intérieure et la liberté de leurs mouvemens au dehors, si la France avait eu le dessein de faire quelque chose au Mexique, à coup sûr elle n'y eût pas fait un empire, et en tout cas elle eût compris que la première puissance avec laquelle elle eût dû se concerter était non l'Espagne ni même l'Angleterre, mais les États-Unis. Nous n'avons pas en Amérique un seul intérêt qui puisse être mis en balance avec l'alliance de l'Union américaine, pas un intérêt qui ne doive céder à l'intérêt supérieur qui nous prescrit de ne point susciter gratuitement et de gaîté de cœur des causes de mésintelligence entre nous et notre allié le plus naturel, le peuple américain. Napoléon, quand il céda la Louisiane aux États-Unis, eut l'intuition supérieure

de cet intérêt fondamental de la France en Amérique. On n'a point songé à cela en 1862; on a agi comme si la grande république était vouée à un déchirement irréparable. Il faut y réfléchir aujourd'hui, non avec une inquiétude indigne du courage et de la puissance de la France, mais avec une attention sérieuse et une intelligence virile des difficultés devant lesquelles nous nous trouvons.

Il demeurait douteux, même sans la paix des États-Unis, que le gouvernement de l'empereur Maximilien pût avant longtemps subsister en s'appuyant uniquement sur des forces mexicaines, et se passer du concours d'une armée française. Il est certain aujourd'hui que rien de durable ne pourra être fondé au Mexique sans le concert de la France et des États-Unis. Nous ne croyons point que le gouvernement américain soit animé d'intentions hostiles contre la France; les paroles de sympathie chaleureuse pour notre nation que le président Johnson a adressées à M. de Montholon ont confirmé nos espérances. Le gouvernement américain s'appliquera, nous en sommes convaincus, avec une sollicitude sincère, dans la mesure de son pouvoir, à prévenir tout incident dont la France au Mexique pourrait être légitimement blessée; mais nous craindrions que l'on ne se fît illusion, si l'on croyait qu'il pût pratiquer au Mexique une autre politique que celle de l'attente et de la neutralité. Il n'est pas vraisemblable que la république américaine veuille jamais reconnaître un empire improvisé sur sa frontière par des armes européennes. Il n'est pas probable que M. Seward, qui n'admettait point dans les documens officiels le titre impérial de l'archiduc Maximilien, lorsque les angoisses de la guerre civile duraient encore, se montre plus facile aujourd'hui que la république est pacifiée. En tout cas, il faudrait que l'établissement de l'empire fût un fait accompli pour espérer de le faire reconnaître par l'Amérique. Tant que Juarez et ses troupes tiendront la campagne, il n'y a pas à attendre autre chose des États-Unis que la neutralité. Or il y a lieu de redouter que le rétablissement de la paix en Amérique et la neutralité des États-Unis n'encouragent l'opiniâtreté et la résistance mobile et capricieuse des juaristes. Nous ne nous effrayons point des émigrations américaines au Mexique; cependant il sera bien difficile au gouvernement américain de les empêcher complétement, quand même il mettrait le plus grand zèle à faire observer par ses nationaux les devoirs de la neutralité. Et qui aurait en Europe le droit de s'en étonner? En dépit des devoirs de la neutralité, n'avons-nous pas vu les chantiers britanniques et les équipages anglais armer les corsaires confédérés, et un port français n'a-t-il pas eu le triste honneur de construire le dernier vaisseau de course de la rébellion esclavagiste?

Dans cet état de choses, même en ayant le droit de compter à présent sur les dispositions franchement amicales du gouvernement américain, les difficultés de notre entreprise mexicaine grandissent et commencent à éclater à tous les yeux. On est fondé à craindre qu'au lieu de s'abattre, la ré-

sistance des juaristes ne reçoive une impulsion naturelle des événemens qui viennent de s'accomplir en Amérique, et ne puise dans des ressources irrégulières venues du dehors de nouveaux élémens de durée. La perspective qui s'ouvrirait à la France, si nous restions dans les erremens des dernières années, serait donc de continuer des efforts et des sacrifices qui ont grandement dépassé depuis longtemps l'importance du but que nous voulions atteindre; en supposant même le succès final obtenu, au bout d'un espace de temps qu'il faut calculer par des années dont personne n'oserait fixer d'avance le nombre, à quoi serait-on arrivé? A fonder un établissement précaire, qui serait toujours mal vu des États-Unis, qui ne nous rendrait jamais une compensation suffisante des hommes et de l'argent que nous y aurions engloutis.

Les sages politiques doivent se conformer au tour des événemens. Il semble donc que les changemens qui viennent de s'opérer dans l'Amérique du Nord doivent être pris en considération par notre gouvernement; c'est le moment pour lui de réviser et de modifier au besoin sa politique mexicaine. Il faudrait retirer soigneusement à cette politique tout ce qui pourrait en faire sortir plus tard des causes d'antagonisme entre la France et les États-Unis. Il faudrait la remanier de telle sorte qu'elle pût admettre le concert de la France et de l'Union américaine. Un principe commun, la nécessité d'organiser au Mexique un gouvernement qui fût vraiment responsable des actes de sa police intérieure et garantît la sécurité des relations commerciales, pourrait devenir la base du concert et le point de départ d'arrangemens qui, en se prêtant aux circonstances, aideraient à dégager l'action de la France. Il importe de prendre son parti promptement dans cette révision de la politique française au Mexique. Si l'on hésite, si l'on perd du temps, si l'on s'abandonne à la surprise des incidens, si l'on ne rassure pas les esprits en leur montrant une voie raisonnablement et nettement tracée, l'affaire du Mexique nous condamnera à une sorte de fièvre intermittente dont les accès seront marqués par les arrivages des paquebots transatlantiques.

Les événemens américains nous ont envoyé, il faut l'espérer, avec la nouvelle de la capture de M. Jefferson Davis, la dernière péripétie émouvante qu'ils puissent produire. Le président des confédérés, l'esprit orgueilleux et intolérant qui n'a pas voulu supporter l'effet légal du mouvement des institutions américaines la première fois que ce mouvement retirait le pouvoir des mains de son parti, le conservateur outré qui, sur la simple menace d'un échec pour l'intérêt aristocratique qu'il représentait, n'a point hésité à tenter la destruction de la glorieuse république au gouvernement de laquelle il avait pris une si grande part, l'homme impérieux qui a été l'âme de la rébellion, le puissant organisateur qui a rassemblé miraculeusement les ressources qui ont permis à son pays de prolonger avec des chances parfois si brillantes une lutte impossible,

M. Jefferson Davis, après avoir assisté à la ruine totale de sa cause, a subi l'humiliation la plus cruelle qui pût l'atteindre : il est tombé au pouvoir du gouvernement vainqueur. Le procès de M. Jefferson Davis fournira une page sévère, mais utile à l'histoire des États-Unis. Ce procès fera connaître les ressorts secrets de l'insurrection sécessioniste; mais la plus grande instruction qui en sortira sera la fixation juridique du principe qui place l'autorité nationale au-dessus des doctrines outrées du fédéralisme et de cette revendication des *state-rights,* à l'aide de laquelle, depuis Jefferson, les esprits extrêmes voulaient faire sortir de la souveraineté des états le droit absolu de séparation. Cet élément de dissolution a été extirpé de la constitution américaine par la grande guerre qui vient de finir, il sera totalement détruit par le procès de M. Jefferson Davis. On doit vivement espérer que ce grand enseignement constitutionnel ne sera point terni par la cruauté des châtimens. Les États-Unis ne voudront pas rester en arrière de l'Europe libérale, où les mœurs repoussent l'application de la peine de mort aux crimes politiques. Ils ont considéré la sécession comme une rébellion, mais les nécessités de la guerre les ont obligés à appliquer aux séparatistes les règles du droit de la guerre et non les lois qui punissent la trahison de la patrie. M. Lincoln, M. Seward n'ont point hésité à négocier avec les envoyés de M. Jefferson Davis comme avec des belligérans. On n'envoie pas au supplice les hommes avec qui l'on a consenti à négocier. Puis, quoiqu'elle fût destructive de l'unité nationale, la doctrine des *state-rights*, poussée jusqu'au droit de séparation, n'est point l'invention de M. Jefferson Davis; elle est née avant lui : il l'a trouvée dans l'atmosphère politique des États-Unis, où elle avait été mise en circulation depuis l'origine par des citoyens éminens. Le peuple américain reviendra, nous n'en doutons point, aux sentimens de généreuse clémence qui l'animaient avant l'assassinat de M. Lincoln. Il réfléchira que le sang des supplices n'est point le baptême d'une heureuse paix; il comprendra que le chef de la rébellion du sud a déjà ressenti la peine la plus douloureuse que puisse éprouver un esprit et un cœur de cette trempe en survivant à l'impuissance de ses efforts et au désastre irréparable de sa cause.

Le parti libéral, qui n'a point l'habitude d'être du côté du succès, peut réclamer comme une victoire pour ses idées le triomphe de la cause américaine. Il a aussi le droit de se fier à ses espérances en voyant le tour heureux que les choses prennent en Italie. La translation de la capitale à Florence est accomplie. Ce grand déménagement du gouvernement a coïncidé à Florence avec le jubilé de Dante, magnifiquement célébré. Il n'est plus guère resté à Turin, retardataire de quelques jours, que l'habile et prévoyant ministre des finances, M. Sella, lequel, par le succès de son emprunt et de ses autres opérations, a mis l'Italie en état d'attendre avec des ressources suffisantes l'échéance de la convention du 15 septembre. L'opi-

nion, exprimée par nous depuis longtemps, qui soutient que l'Italie et la papauté sauront s'entendre et résoudre les doutes de la question romaine, lorsque cette question ne sera plus compliquée par une intervention étrangère, commence à être confirmée par des faits que tout le monde accueille avec autant de satisfaction que de curiosité. Cette opinion a conquis un adhérent qui a eu hâte de lever le boisseau dès qu'il a aperçu la lumière. Nous voulons parler de M. de Persigny. L'ancien ministre a mis à profit son *trip* récent en Italie. Il est revenu émerveillé de ses découvertes et a tenu à faire part de sa joie à M. le président Troplong et au public. Nous ne savons point si les membres du conseil privé ont le droit de prendre, sans infraction à la discipline gouvernementale, sous forme de brochures, des initiatives d'appréciation qui seraient peut-être répréhensibles sous forme de discours; nous n'hésitons point cependant à complimenter M. de Persigny de ses vues sur la solution de la question romaine, dût-il, pour les avoir exprimées, s'exposer à la grave censure de M. Boniface. Cependant le fait considérable en Italie est toujours la négociation ouverte entre le pape et le roi Victor-Emmanuel sur les affaires ecclésiastiques, négociation qui a été interrompue avant la clôture de la session, qui va être reprise dans quelques jours, et qui sera sans doute menée à bonne fin avant la réunion du parlement. Ces premiers pourparlers, cette reprise des relations entre le pape et le roi d'Italie sont un événement dont il est impossible de méconnaître l'importance. En dépit des fautes politiques qu'il a pu commettre et qui ont eu leur cause soit dans sa situation, soit dans la marche violente des événemens de son règne, Pie IX a conservé dans la sympathie générale de ses contemporains une place qui n'est jamais aussi volontiers accordée qu'aux hommes de bonne intention. Avec la droiture de sa conscience, il est impossible que le pape ne fasse point passer ses devoirs de chef spirituel avant ses prétentions et ses griefs de souverain temporel. Veiller à l'intérêt des consciences qui lui sont confiées est son premier, son plus prochain devoir, et il est trop honnête homme pour laisser en souffrance les intérêts spirituels de son église sous le vain prétexte de la conservation de ses intérêts temporels. Pie IX est évidemment à la veille d'imiter envers l'Italie la conduite que le pape Léon XII tint envers les républiques espagnoles de l'Amérique du sud. Ces républiques n'étaient point reconnues par leur ancienne métropole, qui avait jusque-là nommé leurs évêques; elles ne reconnaissaient plus au gouvernement espagnol le droit de leur envoyer des évêques, et les siéges demeuraient vacans. Malgré ses principes légitimistes, Léon XII n'hésita point; il pourvut aux évêchés de l'Amérique méridionale sans avoir égard aux prétentions du roi d'Espagne. Un cas semblable se présente en Italie; les anciens souverains de la péninsule sont dépossédés : faudra-t-il, en l'honneur des dynasties et des pouvoirs déchus, laisser les diocèses sans pasteurs et voir impassiblement s'éteindre en quelque sorte l'épiscopat autour de Rome?

Un pape vraiment religieux ne pouvait s'abandonner à cette extrémité. Pie IX sent que les intérêts de la religion lui commandent d'oublier les prétentions des anciens princes, les siennes même, et d'entrer en arrangement avec le souverain effectif de l'Italie, afin de pourvoir au maintien et au recrutement de la hiérarchie catholique. L'arrangement qu'il s'agit de conclure est entouré de difficultés, nous n'en doutons point, aussi bien pour le roi d'Italie que pour le pape; mais des deux côtés les intérêts qui leur conseillent la conciliation sont d'un ordre si élevé, que des deux parts, nous l'espérons, toutes les concessions nécessaires seront accordées avec sincérité. Quoi qu'il en soit du détail d'une négociation qui demeure encore inconnue au public, le grand fait, c'est que le roi d'Italie, le vivant symbole de l'unité italienne, et le souverain pontife traitent ensemble, le roi avec respect et déférence, le pape avec une bonté paternelle et cette joie intime que donne au cœur le sentiment de l'accomplissement d'un devoir. Il y a dans ce spectacle un soulagement pour les consciences, un gage rassurant pour les esprits qui attendaient avec crainte l'échéance critique de la convention de septembre, et pour la reconstitution de la nation italienne une promesse positive d'affermissement.

Il est un grand pays dont on parle peu depuis quelque temps et aux progrès duquel on s'intéresserait volontiers, si son gouvernement obéissait enfin aux inspirations d'une générosité hardie : c'est l'Autriche. Est-on en Autriche à la veille d'un de ces élans qui rajeunissent et fortifient les gouvernemens et leurs peuples? Nous le souhaitons et nous l'espérons. En Autriche aujourd'hui, la question hongroise occupe seule les esprits. Il ne s'agirait plus d'un de ces accommodemens compliqués de clauses chicanières qui ont si souvent avorté, mais d'une réconciliation définitive. C'est la Hongrie qui a vraiment fait appel à l'empereur. Le congrès agricole de Hongrie eut récemment l'idée d'envoyer à Vienne une députation qui devait inviter le souverain à venir examiner sur place la situation du pays. Ce congrès agricole n'est point une réunion de magnats indifférens, c'est comme une représentation spontanée des forces et des intérêts de la Hongrie. L'empereur, en acceptant cette invitation et en promettant de se rendre à Pesth à l'occasion des courses, a éveillé parmi les Hongrois de grandes espérances qui ne seront point contrariées, il faut l'espérer, par une de ces fâcheuses influences ministérielles dont les services ont été depuis quatre ans si stériles pour la maison d'Autriche. L'empereur a annoncé qu'il recevrait à Ofen une députation de l'académie, et il paraît certain que M. Deak, le grand patriote hongrois, en fera partie. On assure que toutes les commissions militaires qui fonctionnent encore en Hongrie, et dont il y a peu de mois la publicité européenne enregistrait les déplorables rigueurs, vont être révoquées. Une sorte d'entretien amical va donc s'engager entre l'empereur et des hommes qui sont la représentation morale, sinon légale, de la Hongrie. Il y a là une noble occasion de s'entendre,

Il y a des symptômes qui excitent l'attention et autorisent l'espérance de tous ceux en Europe qui sont prêts à applaudir aux beaux mouvemens. C'est le cas pour les ministres autrichiens de montrer s'ils ont quelque profondeur dans l'esprit et quelque force dans le caractère. Nous attendons à cette épreuve les hommes politiques de tous les partis, M. de Schmerling, le comte Mensdorf, le prince Esterhazy; mais cette rencontre solennelle offre surtout à l'empereur d'Autriche un beau rôle, le motif de l'un de ces élans à la Marie-Thérèse qui autrefois, dans les momens critiques, étaient l'inspiration heureuse des princes de la maison d'Autriche, et faisaient vibrer autour d'eux de vaillantes et honnêtes sympathies. Ce ne sont point seulement les intérêts de l'empire qui demandent que l'Autriche cesse de traîner tristement la Hongrie après elle comme un corps enchaîné; c'est l'Europe éclairée qui supplie l'empereur de n'écouter que sa générosité et de rendre pour ainsi dire à la vie animée des peuples de notre continent cette race expansive, brillante et chevaleresque, naturellement appelée à représenter, à défendre et à propager notre civilisation commune dans ses avant-postes sur l'Orient.

L'Autriche a laissé il y a deux ans échapper, par son indécision dans la question de Pologne, une de ces rares occasions où il est donné à des gouvernemens éprouvés de se retremper dans la vie libérale. La Pologne a encore une fois succombé; après l'échec des combats pour l'indépendance, après l'avortement des négociations diplomatiques, la Pologne reprend sa vie morale dans les écrits de ses enfans et de ses amis, dans les œuvres qui retracent ses souffrances et son histoire. Un des plus chauds et plus distingués défenseurs de la cause polonaise, notre ami M. de Mazade, vient d'ajouter à cette histoire une page intéressante et instructive en publiant la correspondance particulière et les conversations du prince Adam Czartoryski et de l'empereur Alexandre Ier. Ce fut l'illusion de ce remarquable et persévérant patriote, le prince Adam, de croire que sa patrie pouvait devoir son rétablissement à un empereur de Russie. Hélas! l'illusion dura peu, et les dernières cruautés du gouvernement qui a employé et comblé d'honneurs Mouravief ne permettront point qu'elle renaisse jamais.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

HOMÈRE DÉIFIÉ, DESSIN DE M. INGRES.

L'illustre chef de notre école de peinture vient de terminer une œuvre digne d'être comptée parmi les témoignages les plus importans que l'art du XIXe siècle aura légués à l'avenir. Je n'exagère rien. Bien qu'il ne s'agisse

ici ni d'une vaste peinture monumentale, ni même d'un tableau, bien que les moyens d'exécution choisis par M. Ingres se réduisent à l'emploi du crayon et de l'encre de chine, l'invention grandiose et les détails ingénieux de la scène où il nous montre *Homère déifié*, l'alliance dans les formes d'une énergie et d'une finesse dont il semble que le génie grec ait seul possédé le secret, tout concourt à relever l'importance de ce simple dessin, qui ne mesure peut-être pas plus d'un mètre dans un sens et de quatre-vingts centimètres dans l'autre; tout lui donne, au milieu de nos déclamations ou de nos bavardages pittoresques, une éloquence d'autant plus sûre qu'elle est plus sobre dans les termes, plus indépendante des procédés ordinaires de la rhétorique.

On sait de reste ce que vaut, au double point de vue de l'invention et du style, le tableau représentant *l'Apothéose d'Homère* que M. Ingres peignait en 1827 pour la décoration d'une des salles du musée Charles X. Même après *l'École d'Athènes* et *le Parnasse* de Raphaël, cette assemblée des héros de l'intelligence humaine était retracée par le pinceau avec une dignité à la hauteur d'un pareil thème; même après les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, l'œuvre moderne réussissait à mettre en lumière quelques côtés encore inaperçus du beau et du vrai. En entreprenant de réviser, à près de quarante ans d'intervalle, cette composition célèbre, en désavouant pour ainsi dire la gloire d'un ouvrage consacré par le temps et par l'admiration de tous, M. Ingres ne semblait-il pas entrer bien imprudemment en lutte avec lui-même et courir le risque d'affaiblir par des redites ou par des développemens inutiles ce qu'il avait une fois si nettement défini? Le plus rapide coup d'œil sur cette seconde édition de la pensée du maître suffit néanmoins pour en faire comprendre l'opportunité et pour nous révéler non-seulement d'insignes améliorations dans le texte, mais dans le fond même des inspirations un surcroît d'abondance et de certitude.

Et d'abord l'ordonnance des figures groupées autour d'Homère, ce qu'on pourrait appeler l'aspect architectonique de ces groupes, a pris dans le dessin une aisance et un caractère de vraisemblance qui, sans compromettre la majesté nécessaire du sujet, achèvent d'en vivifier et d'en assouplir les dehors. Quoique le nombre des personnages représentés primitivement ait été ici presque doublé, les quatre-vingts figures environ dont se compose la nouvelle scène forment dans l'ensemble des lignes moins compactes, moins étroitement enchevêtrées que les lignes qui réunissent les unes aux autres les figures tracées autrefois sur la toile. Tout en exprimant la foule, elles gardent chacune un rôle et une importance propres, parce que l'espace où elles se meuvent, plutôt occupé que rempli, permet aux attitudes de s'affirmer davantage, aux gestes de se développer, aux contours de se continuer sans excès d'envahissement sur les objets voisins ou de se rapprocher de ceux-ci sans qu'il en résulte ni choc vio-

lent, ni conflit. Partout en un mot l'air circule mieux, l'équilibre pittoresque se constitue plus naturellement, grâce au parti qu'a pris le maître d'élargir relativement son cadre et d'adopter, pour la distribution des divers groupes, deux plans parfaitement distincts rappelant à peu près les dispositions du théâtre antique.

L'un, sorte de *proscenium* entouré d'un pœcile dont les murs sont ornés de peintures reproduisant les compositions de Flaxman sur l'*Iliade* et sur l'*Odyssée*, sert à la fois de soubassement au temple dédié à Homère, de piédestal au trône sur lequel le « divin aveugle » est assis, de plate-forme pour les deux chœurs rangés de chaque côté de ce trône et représentant, dans l'ordre chronologique, les aînés de la race homérique. L'autre, réservé aux derniers descendans du poète, correspond à la place qu'occupait l'orchestre dans le théâtre antique, et un autel s'y élève de même au centre, portant le nom du dieu auquel il est consacré. A la droite et à la gauche de la scène, des personnages appartenant aux époques intermédiaires s'étagent sur des degrés qui mettent en communication le plan supérieur et le plan inférieur, et conduisent ainsi le regard des figures qui résument la tradition homérique dans l'antiquité aux figures qui en perpétuent le souvenir jusque dans les temps modernes. Enfin, aux quatre angles du champ que peuple cette foule illustre, quatre groupes principaux rappellent et personnifient les siècles glorieux entre tous dans l'histoire des lettres et des arts. Au-dessous de Périclès, debout auprès de Phidias, de Socrate et d'Aspasie, Louis XIV, assis au milieu d'un cortége de grands hommes, s'efface presque pour faire place à Bossuet, à Colbert, à Racine et surtout à Molière, dont la figure, dominant toutes les autres, forme le sommet de la pyramide que les lignes dessinent dans cette partie de la composition. En regard du roi de France, les trois Médicis, Côme, Laurent et Léon X, ont à leurs côtés les érudits et les artistes que le XVe siècle vit naître pour l'honneur éternel de l'Italie, tandis que, faisant face aux philosophes et aux artistes grecs qui accompagnent Périclès, les poètes latins du siècle d'Auguste attestent la gloire littéraire de Rome avant l'ère que le christianisme allait ouvrir.

Si la nouvelle œuvre de M. Ingres avait eu pour objet de nous donner le résumé complet des progrès intellectuels de l'humanité, s'il s'était agi de représenter Homère comme le fondateur d'une dynastie à laquelle appartiennent, par droit de génie, tous ceux que la postérité a classés parmi les penseurs ou les artistes souverains, sans doute on pourrait remarquer plus d'une omission dans les noms, plus d'une lacune dans les exemples proposés à notre vénération. Ainsi, comment Shakspeare et Pascal, comment Léonard de Vinci et Mozart se trouveraient-ils exclus de ce panthéon où siégent, entre autres hôtes infiniment moins dignes d'y être admis, Pope, l'abbé Barthélemy et Mme Dacier? En s'imposant la tâche qu'il vient de mener à fin, M. Ingres toutefois n'a nullement entendu dispenser l'immor-

talité à tous les grands hommes ni célébrer tous les genres de mérite : il a voulu seulement proclamer, en même temps que la gloire incomparable d'Homère, l'autorité des enseignemens que celui-ci a laissés au monde et l'influence que, depuis près de trois mille ans, ces leçons n'ont cessé d'exercer; il a voulu, en groupant autour du poète grec par excellence les écrivains, les artistes de tous les âges que les souvenirs de la Grèce ont le plus habituellement inspirés, indiquer à sa source le flot de ces traditions qui depuis tant de siècles portent la fécondité avec elles, et qui seules, à ses yeux, peuvent épancher encore dans le domaine de l'art la vie et le progrès.

Le dessin de M. Ingres est donc, à vrai dire, un manifeste en l'honneur de l'art antique et de ceux qui en ont été les fidèles sectateurs; c'est, aussi bien qu'un hommage à des talens d'élite, l'affirmation formelle d'une doctrine et un acte de foi. Il convient de l'accepter comme tel, sans demander compte au maître de certains choix trop indulgens que lui auront dictés ses prédilections personnelles, ni de quelques évictions sévères peut-être jusqu'à la rigueur. Parmi celles-ci pourtant, il en est une à laquelle il semble bien difficile de se résigner et plus difficile encore de souscrire : dans cette assemblée des plus pieux disciples de l'art antique, André Chénier ne figure pas. Qu'elle soit, ainsi qu'il faut le croire, le résultat d'un oubli, l'absence en pareil lieu d'un pareil homme n'en a pas moins de quoi nous étonner, et, sans parler des titres qui recommandaient en général une aussi noble mémoire, comment s'expliquer que le chantre du *Jeune malade* ait pu échapper au souvenir du peintre de *Stratonice ?*

Quant à l'exécution matérielle, — si tant est que le mot soit applicable à des formes d'expression sous lesquelles percent partout un sentiment exquis du beau, un amour passionné du vrai, mais du vrai dans son acception la plus haute, — quant au rôle du dessin proprement dit, du modelé, de la physionomie extérieure des choses dans cette œuvre si fortement pensée et moralement si éloquente, il faudrait, pour en signaler les mérites, analyser chaque figure, s'arrêter à chacun des détails qui précisent l'âge ou le tempérament d'un homme, les habitudes d'un corps ou les caractères d'un vêtement, les mœurs et jusqu'aux modes d'une époque. Quel art varié en raison des différens types qu'il s'agissait de reproduire! quelle souplesse de style dans l'interprétation des apparences les plus contraires! En même temps quelle habileté à faire tourner ces élémens en désaccord au profit de l'harmonie générale! Un autre que le peintre qui avait su jadis rapprocher sans invraisemblance les draperies épiques d'une muse des habits bourgeois de Cherubini, un autre aurait-il trouvé le secret de contenter le regard et de persuader l'esprit en réunissant dans le même cadre, en représentant côte à côte, avec leurs allures ou leurs costumes disparates, les habitués des portiques d'Athènes et les hôtes du palais de Versailles, les amis de Mécène et les néo-platoniciens amis de

Laurent de Médicis? Nulle part mieux qu'ici M. Ingres n'a usé du don qu'il a reçu, et qu'aucun peintre avant lui n'avait possédé au même degré, de s'assimiler tous les exemples du passé, d'en ressusciter toutes les formes, comme s'il avait coudoyé les hommes dont il retrace les images et vu de ses yeux ce que son imagination devine.

Jamais non plus cet instinct de la vérité historique ne s'était concilié sous la main du maître avec une docilité plus sincère aux enseignemens directs de la nature. Telle petite tête rappelant par la fermeté et la délicatesse des contours l'exécution d'un camée a reçu, dans le modelé intérieur, certains accens de vie, certaines touches décisives, qui laissent la réalité se faire jour et palpiter sous la correction idéale des apparences. Telle figure, solennelle au premier aspect comme une statue antique, est pourvue dans les détails d'une grâce simple, vraisemblable, presque familière, qui anime cette majesté en l'assouplissant et définit un individu là où quelque talent moins franc ou moins sagace se serait contenté de reproduire une fois de plus les formules consacrées d'un type. Que l'on examine par exemple, entre bien d'autres dignes d'admiration au même titre, deux figures, Aspasie et Anacréon, qui n'existaient pas dans le tableau primitif, ou le groupe, si heureusement développé dans la composition nouvelle, que forment les trois tragiques, Eschyle, Sophocle, Euripide. Quoi de plus noble, mais aussi quoi de moins académique que cette jeune femme enveloppée de draperies dont l'immobilité sans caprice, sans inconséquence pour ainsi dire, semble se souvenir du mouvement qui a précédé et faire pressentir le mouvement qui va suivre? Et dans ce vieillard souriant de sa défaite, sous le poids encore léger pour ses épaules des tourmens que lui inflige l'Amour, dans chacun de ces trois poètes au torse nu comme celui d'un dieu de l'Olympe, mais d'une nudité tout humaine par la flexibilité des muscles ou les dépressions que l'âge y a creusées, ne verra-t-on qu'une pure imitation de la statuaire, qu'une contrefaçon érudite des monumens anciens? Non, indépendamment de certaines beautés renouvelées des traditions de l'art grec, il y a là quelque chose d'imprévu, de pris sur le vif, de personnellement trouvé; il y a là l'expression d'une véracité sans peur, aussi bien que l'empreinte d'un goût et d'un savoir dus à une longue familiarité avec les grands modèles.

Ce mélange de science profonde et de bonne foi est, au reste, ce qui caractérise en général la manière de M. Ingres; c'est ce qui en constitue le mérite supérieur et la principale originalité. Avant le peintre de l'*Œdipe*, de *Romulus vainqueur d'Acron*, de *Virgile lisant l'Énéide*, et de tant d'autres scènes du même ordre où l'antique est comme rajeuni par des traits hardis de vérité, les maîtres appartenant à notre école avaient ou sacrifié les enseignemens de la nature à l'étude absolue de l'antiquité ou défiguré l'antiquité en essayant d'en accommoder les souvenirs aux exigences de l'art moderne. Le grand Poussin lui-même, malgré sa raison souveraine,

malgré la clairvoyance et la vigueur de sa pensée, Poussin quelquefois semble s'être préoccupé outre mesure de la crainte d'avilir son style en y introduisant certains tours empruntés du fait immédiat. La recherche de l'expression majestueuse ne laisse pas de faire tort, sous son pinceau, à l'expression vive ou naturelle, tandis que Puget, ou, vers le milieu du siècle suivant, Doyen et quelques autres gens habiles élargirent si bien dans leurs ouvrages la part de la réalité contemporaine que l'antique n'y eut plus que la place d'un élément accessoire ou la signification d'une étiquette. Survint David, qui, à force de réagir contre les profanateurs de la beauté classique, exila presque du domaine de l'art tout ce qui n'avait pas exclusivement pour objet la glorification de celle-ci, — jusqu'au jour où un nouveau mouvement d'idées entraîna, au nom de la vérité, la peinture française dans le champ des innovations à outrance et des aventures. Il était réservé à M. Ingres d'associer pour la première fois avec une équité parfaite, de réconcilier deux principes jusqu'alors en divorce complet dans notre école. Non-seulement le dessin d'*Homère* s'ajoute comme un témoignage de plus aux témoignages sur ce point successivement produits; mais, tout en confirmant l'autorité de ces preuves, il porte en soi je ne sais quel rayonnement, je ne sais quelle séve de poésie qui, moins qu'ailleurs peut-être, permettent à l'admiration d'hésiter et à l'esprit du spectateur de se méprendre sur la force intime, sur l'ample sérénité des inspirations.

Est-il besoin de dire après cela que, loin de paraître lassée par les travaux qu'elle n'a cessé d'accomplir depuis le commencement du siècle, la main qui vient de tracer ce nouveau chef-d'œuvre n'a jamais été ni plus déliée, ni plus ferme? Faut-il regarder avec surprise, faut-il même mesurer le long intervalle qui sépare, dans la vie du peintre d'*Homère*, l'époque des débuts de celle où il achève d'attester ainsi sa fécondité et sa vigueur? Autant vaudrait s'étonner de voir un chêne dès longtemps enraciné dans le sol dont il est l'honneur croître encore et reverdir d'année en année. L'âge qui pour des talens d'une autre essence serait celui de la vieillesse n'est pour le talent de M. Ingres que l'âge de la maturité. Oublions donc les quatre-vingt-quatre ans du maître, puisque ses œuvres n'en dénoncent rien, ou, s'il nous arrive de nous les rappeler en dépit d'elles, que ce soit pour saluer avec un surcroît d'admiration et de respect les preuves de l'éternelle jeunesse, de l'inaltérable santé de son génie.

Qu'il nous soit permis toutefois en terminant d'exprimer un regret. Une œuvre de cette importance et de ce caractère, une protestation aussi fière contre les humbles inclinations ou les erreurs auxquelles nous cédons trop souvent, une telle œuvre aurait dû apparaître en face même des témoignages suspects dont il lui appartient de faire justice, en face surtout des talens de bonne volonté qu'elle peut si bien achever de convaincre, si puissamment encourager. Ce que nous aurions souhaité pour elle, pour l'honneur de notre école, pour les progrès du goût dans notre pays, c'est

le grand jour du Salon, c'est une publicité sans limites, au lieu de cette lumière restreinte qui l'éclaire aujourd'hui et de cette hospitalité domestique dont quelques privilégiés seulement sont appelés à recevoir la faveur. Quelle plus opportune et plus utile leçon qu'un pareil exemple, s'il était donné sur la place publique en quelque sorte, au milieu ou plutôt au-dessus de la mêlée où s'entre-choquent les intérêts et les partis, au milieu de tant d'efforts en sens contraire pour tirer à soi un lambeau de succès, pour conquérir vaille que vaille une notoriété éphémère? Quel plus sûr moyen de ramener ceux qui s'égarent, de faire vraiment acte de maître, c'est-à-dire d'assurer le triomphe des grands principes qu'on représente et la défaite des petites doctrines, des petites ambitions qui s'agitent ou se prélassent là où elles trouvent le champ libre et l'opinion disposée à les accueillir, faute de mieux? Certes, au degré de gloire où il est depuis longtemps parvenu, M. Ingres n'a que faire d'un nouveau succès personnel. Une victoire de plus remportée au Salon ne saurait rien ajouter aux respects unanimes qui environnent son nom; mais, en dehors d'un surcroît de célébrité inutile ou impossible, cette victoire pourrait avoir des conséquences fécondes. Elle enseignerait aux uns, elle rappellerait aux autres à quelles conditions et en vertu de quelles lois l'art s'élève au-dessus d'une industrie futile. En réduisant à leur juste valeur, par l'éloquence du contraste, les tours d'adresse ou les fantaisies pittoresques dont nous consentons parfois à être les dupes, elle en anéantirait l'influence présente et en discréditerait l'imitation pour l'avenir. Les bons exemples en matière d'art ont leur contagion, comme les exemples décevans ou malsains. Il ne suffit pas, je le sais, d'un chef-d'œuvre pour en susciter d'autres, il ne suffit pas qu'un grand artiste se produise pour que des rivaux à sa taille surgissent instantanément autour de lui. Toutefois, que ce chef-d'œuvre apparaisse et que ce maître vienne à nous, c'en est assez pour que les usurpations soient par cela même combattues et démasquées, pour que le courage soit rendu à ceux qui n'osaient s'engager ou qui faiblissaient dans la lutte; c'en est assez pour que les esprits en quête du bien trouvent un guide, les croyances qui se forment un élément de conviction, et les opinions qui chancellent un point d'appui.

HENRI DELABORDE.

UNE CARTE DE L'AFRIQUE ROMAINE (1).

En parcourant certaines parties de l'Algérie, on rencontre de nombreux vestiges de la domination romaine : ici un mur d'enceinte à puissantes assises, là un aqueduc dont il ne reste plus que quelques arches qui se pro-

(1) Carte de l'Afrique sous la domination des Romains dressée au Dépôt de la guerre, d'après les travaux de M. F. Lacroix, par M. Nau de Champlouis, capitaine au corps impérial d'état-major. Paris, Imprimerie impériale, 1864; deuxième tirage, 1865.

filent vigoureusement sur l'horizon; ailleurs un pont, les ruines d'un temple, ou, comme le prétendu tombeau de Syphax, un monument symbolique dont on ne comprend pas la destination. Le plus souvent, ces restes d'une autre époque se réduisent à des pierres taillées qui jonchent le sol; mais elles sont abondantes à tel point, surtout dans la province de Constantine, que des colons européens en ont pu bâtir leurs maisons. D'autre part, les écrivains de l'antiquité romaine qui ont parlé de l'Afrique septentrionale et dont les ouvrages ont survécu jusqu'à nos jours, Pline, Strabon, Ptolémée, l'auteur inconnu de l'*Itinéraire d'Antonin,* nous ont laissé la description géographique de ces provinces, tandis que les historiens du temps enregistraient les grands événemens dont elles ont été le théâtre. Lorsque, après bien des siècles d'occupation barbare, le pays a été conquis de nouveau par un peuple éclairé et qu'on y a retrouvé les traces encore fraîches d'une ancienne civilisation, on s'est préoccupé d'identifier les ruines de l'époque actuelle avec les noms des lieux que les auteurs avaient transmis. Il serait trop long d'analyser les méthodes suivies pour un travail de ce genre, travail qui n'a de valeur, on le comprend, que par l'esprit critique et judicieux des savans qui l'entreprennent. Les inscriptions lapidaires, la description des lieux, l'évaluation des distances, quelquefois l'homonymie des noms, en forment les principaux élémens. Quand ces recherches historiques sont suffisamment avancées, il devient utile d'en fixer les résultats sur le papier, afin d'appeler le contrôle et de servir de guide pour de nouvelles investigations. C'est là le but que se sont proposé les auteurs de la carte dont il s'agit ici.

La *Carte de l'Afrique sous la domination des Romains* représente en longitude tout l'espace qui est compris entre l'Atlantique et l'Égypte, cette dernière contrée, qui tient une place à part dans l'histoire du monde, ayant été laissée de côté. En latitude, elle s'étend des bords de la Méditerranée jusqu'au 27e degré. Elle renferme donc les premières régions du Sahara, *deserta sitis regio,* où les armées romaines avaient pénétré, ce dont on serait tenté de douter, si le fait n'était attesté par des autorités irrécusables; mais c'est sur la Mauritanie césarienne et la Numidie, ce qui constitue aujourd'hui l'Algérie, que principalement l'intérêt se concentre. A chacune des villes créées depuis l'occupation française correspond une ville ancienne, quelquefois inconnue, quelquefois fameuse dans l'histoire. Constantine est l'antique Cirta, déjà puissante sous les rois numides et capitale de la province. Icosium, une modeste colonie romaine dont le nom est à peine cité par les annalistes, occupait l'emplacement d'Alger, tandis que, à vingt lieues de là, Iol Cæsarea, métropole de la Mauritanie, est remplacée par la petite ville de Cherchell. Ceci ne prouve-t-il pas que la destinée des villes tient beaucoup à leur situation topographique? Constantine, entourée de tous côtés par un ravin qui la rend inexpugnable, dut être en tout temps une position importante. Alger, au contraire, n'a dû sa fortune qu'à des tra-

vaux faits de main d'homme, qui, sur une côte sans abri, ont transformé un mouillage dangereux en un excellent port. Les officiers qui, pendant les premières années de la conquête, eurent le périlleux honneur de marquer sur le terrain le lieu où les villes nouvelles devaient être édifiées se sont trop souvent peut-être laissé guider par les restes de l'occupation romaine. Batna, Sétif, Aumale, en sont des preuves manifestes, et, pour cette dernière localité au moins, on peut douter que le choix ait été judicieux. Ce qui nous sépare des Romains au point de vue des mœurs et des institutions est assez évident pour qu'il soit inutile d'expliquer que les colonies et municipes de l'antiquité, vraies places de guerre, ne sont pas toujours situés comme il convient à la population de notre époque, qui doit se proposer principalement de mettre en valeur les richesses agricoles ou minérales du pays. Ne devons-nous pas regretter aussi qu'on n'ait pas fait revivre en quelques lieux les noms de l'antiquité en place de dénominations banales empruntées au calendrier, ce qui n'est qu'indifférent, ou, ce qui est un inconvénient plus sérieux, à la géographie de la mère patrie?

La nouvelle carte de l'Afrique romaine est le résumé graphique d'une somme de travail vraiment considérable. Les recherches archéologiques qui lui ont servi de base sont dues surtout à M. Frédéric Lacroix, qui, après avoir rempli des fonctions importantes en Algérie, consacra plus de douze années à coordonner les travaux déjà recueillis par les voyageurs. Après la mort de ce savant, l'œuvre fut continuée par M. Nau de Champlouis, capitaine d'état-major, auquel revient le mérite d'avoir donné à ces études une forme définitive. Envisagée au point de vue historique, c'est sans contredit une entreprise d'une haute valeur, et qui, si elle n'est encore complète, servira du moins à poser l'état de la science et à guider de nouveaux explorateurs (1).

Après avoir embrassé dans un seul cadre la totalité de la surface que les Romains occupèrent dans l'Afrique septentrionale, il est à désirer que M. de Champlouis, profitant de l'expérience qu'il possède déjà en ces matières, nous donne un tableau plus détaillé des provinces qui nous intéressent le plus. En ne s'occupant pas de la Libye, de la Cyrénaïque et de la Mauritanie tingitane, qui nous sont, après tout, peu connues, en se bornant à l'Algérie, qu'il serait possible alors de représenter à plus grande échelle, ne pourrait-il tracer un figuré plus complet de l'occupation romaine, indiquer la plupart des ruines encore apparentes, sinon toutes, sauf à ne pas imposer de nom aux localités dont la synonymie est encore dou-

(1) Sous le rapport matériel, j'oserai dire que cette carte, malgré l'élégance du dessin topographique, n'est pas au niveau des travaux si remarquables que le Dépôt de la guerre a l'habitude d'éditer. Imprimée en cinq couleurs, en sorte que les montagnes, les eaux, les noms anciens et les noms modernes sont figurés par des teintes différentes, elle n'a pas la finesse de gravure et la netteté qui plaisent à l'œil et rendent l'étude facile.

teuse, peindre en quelque sorte par la fréquence du trait l'intensité, si je puis m'exprimer ainsi, de la colonisation ancienne? A voir la carte d'ensemble, on dirait presque, et c'est un défaut sensible, que les Romains ont laissé autant de marques de leur passage dans chacune des trois provinces de l'Algérie, ce qui est en contradiction évidente avec les traditions historiques et avec les débris dont le sol est couvert. Les voies de communication, qui n'ont pas été indiquées, seraient aussi le complément indispensable d'une représentation exacte, quand bien même la direction en serait encore incertaine.

Déjà célèbre sous la domination carthaginoise, conquise par les Romains après la chute de Carthage, devenue bientôt, sous le nom de « province d'Afrique, » le grenier de Rome et l'un des commandemens les plus importans de l'empire, demeurée plus romaine que l'Italie, avec Apulée, Tertullien et saint Augustin, à l'époque où les barbares portaient le trouble en Occident, arrachée par Bélisaire à la domination des Vandales, qui n'avait eu qu'un siècle de durée, l'Algérie a pendant huit cents ans appartenu aux Romains, et ne leur a été enlevée que par l'invasion arabe, dans les dernières années du VIIe siècle. Peut-on s'étonner qu'elle ait conservé la forte empreinte des maîtres du monde? Les mahométans, en vrais pasteurs nomades qu'ils sont, ont laissé subsister à côté d'eux les vestiges de l'ancien temps. A qui n'est-il pas arrivé, en voyageant dans ce beau pays, de camper un soir auprès d'une ruine romaine imposante de grandeur et de solidité? On allume un grand feu, la joie du bivac, un feu où l'on fait flamber des arbres entiers avec leurs branches et leurs feuilles. Tous les Arabes du voisinage s'assemblent autour de ce vaste brasier; ils amènent un *thaleb,* un savant, qui sait par cœur les versets du Coran et les psalmodie d'un ton grave, avec accompagnement d'une sorte de guitare à deux cordes dont joue un jeune garçon. Étendu non loin de là sur la pelouse où la flamme projette des lueurs vagues et intermittentes, caressé par la brise de mer qui arrive chargée de senteurs balsamiques, on se sent entraîné vers le passé par ce spectacle et par ces monumens d'un autre âge. On écoute, sans y comprendre un mot, cette étrange poésie orientale dont l'harmonie seule a encore un charme. C'est ainsi, se dit-on, qu'il y a trois mille ans, dans les montagnes de l'Ionie, les rhapsodes récitaient aux peuplades ignorantes les chants de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Nous autres, Scythes égarés sur ces rivages, ne sommes-nous pas bien petits, avec nos mœurs journalières et notre langue versatile, en présence de ces monumens témoins indestructibles du passé, de cette poésie immuable et de ces peuples aux vêtemens bibliques plus immuables encore?

H. BLERZY.

V. DE MARS.